

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT BOIGNY DE COCODY-ABIDJAN



UFR DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

Département :  
Histoire

Année Académique :  
2012-2013

**THESE DE DOCTORAT  
UNIQUE EN HISTOIRE**

**LA CULTURE DU CAFE ET DU CACAO  
ET LE REMODELAGE DE L'ESPACE  
DANS LA REGION DE L'AGNEBY DE  
1909 A 1958**

Présentée et soutenue publiquement le 04 décembre 2012 par **KEITA Mohamed**

**Le Jury :**

Président: **M.EKANZA SIMON PIERRE**, Professeur titulaire  
d'histoire, Université Félix Houphouët Boigny

Directeur de thèse : **M. SÉKOU BAMBA**, Directeur de Recherches (CAMES), Filière des  
Sciences Historiques, Université Félix Houphouët Boigny

Membres : **M. OUATTARA TIONA**, Directeur de Recherches (CAMES), Directeur  
de la filière histoire, Université Félix Houphouët Boigny

: **M. N'DA PAUL**, Professeur titulaire de sociologie à l'Ecole  
Normale Supérieure d'Abidjan-Cocody (ENS)

:

: **M. ATTA KOFFI**, Maître der Recherches en Géographie,  
Université Félix Houphouët Boigny

: **M. YAYAT D'ALEPE**, Docteur d'Etat-ès Lettres et Sciences  
Humaines, histoire, Chargé de Recherches à Université Félix  
Houphouët-Boigny





## **DEDICACES**

**A mes Parents,**

**A ma Bien aimée,**

**A mes Amis**

## **REMERCIEMENTS**

Au terme de la présente étude, nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué à sa réalisation.

Qu'il nous soit permis de remercier tout particulièrement le Professeur Sékou BAMBA, notre Directeur de recherche qui a bien voulu diriger ce travail. Nous voudrions surtout louer la patience avec laquelle il a suivi ce travail. Ses conseils, nous en sommes convaincus, nous serviront encore longtemps pour la réalisation d'autres travaux.

Nous remercions Dr Barry chargé de Recherche au Cires, pour son attention particulière à notre travail et sa disponibilité.

Nous tenons à remercier aussi nos amis qui nous ont toujours soutenus dans nos études. Nous remercions particulièrement notre ami et aîné, le Dr BAMBA Mamadou qui nous a encouragés pour entreprendre la recherche.

Notre reconnaissance va également à tous ceux dont les noms figurent dans notre bibliographie qui ont bien voulu nous entretenir sur ce passé dont ils ont été les témoins ainsi qu'à M. Kouassi kan pour son apport inestimable.

Enfin, nous voudrions remercier nos parents qui ne se sont jamais lassés de nous apporter leur soutien moral et financier.

Que DIEU les garde longtemps auprès de nous !

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	7
<b>PREMIERE PARTIE : LES GENERALITES SUR L'INTRODUCTION DES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO DANS LA REGION DE L'AGNEBY : 1909-1930 .....</b>	<b>50</b>
CHAPITRE I : LE MILIEU PHYSIQUE ET LES DONNEES HUMAINES AVANT LES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO .....	52
CHAPITRE II : L'ETABLISSEMENT DE L'ECONOMIE DE PLANTATION 1909-1930 .....	108
<b>DEUXIEME PARTIE : LE DEVELOPPEMENT ET LA COMMERCIALISATION DU CAFE ET DU CACAO DANS LA REGION DE L'AGNEBY DE 1930 A 1958.....</b>	<b>141</b>
CHAPITRE I- LES FACTEURS FAVORABLES A LA DIFFUSION DU CAFE ET DU CACAO.....	143
CHAPITRE II : LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU CAFE ET DU CACAO .....	203
<b>TROISIEME PARTIE : L'IMPACT DES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO ET LA NOUVELLE CONFIGURATION DE LA REGION DE L'AGNEBY : 1909-1958 .....</b>	<b>232</b>
CHAPITRE I : L'APPORT DU CAFE ET DU CACAO DANS LA MODIFICATION DU PAYSAGE PHYSIQUE DE LA REGION DE L'AGNEBY .....	234
CHAPITRE II : LE CAFE ET CACAO FACTEURS DE MUTATION DE LA SOCIETE .....	253
CHAPITRE III : LE CAFE ET LE CACAO SOURCES D'ENRICHISSEMENT DES PLANTEURS ET FACTEURS DE FORMATION D'UN BASSIN ECONOMIQUE DANS LA REGION DE L'AGNEBY.283	283
CONCLUSION.....	317
ANNEXES.....	324
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	389
TABLE DES MATIERES .....	431

# **INTRODUCTION**

## **1-La justification de l'étude**

Le café et le cacao sont deux cultures d'origine coloniale. Elles ont été introduites en 1870 par le négociant Français Arthur Verdier<sup>1</sup>. En 1878, il réalise ses premières plantations de cafiers et de cacaoyers à Elimé, dans la région d'Assinie, au bord de la lagune Aby.

En 1908, Angoulvant les imposa aux populations de la zone forestière.

L'introduction de ces cultures avait pour but d'assurer un ravitaillement régulier et à bon marché pour l'industrie métropolitaine et de procurer des recettes permanentes aux colonies concernées<sup>2</sup>. Ainsi, ont-elles permis à la Côte d'Ivoire de passer de l'économie subsistance à l'économie de marché et se de hisser parmi les territoires les plus riches de l'Afrique Occidentale Française(A.O.F).

50 ans après l'indépendance, ces deux cultures restent le pilier de l'économie ivoirienne. Elles génèrent plus de 60% des recettes d'exportation et contribuent, aujourd'hui, pour plus de 34% à la formation du produit intérieur brut (PIB)<sup>3</sup>.

Il est donc nécessaire de comprendre les ressorts économiques, historiques, politiques et sociaux de ces deux cultures.

Comment ces cultures se sont-elles imposées ?

Pourquoi plus d'un siècle et demi après leur instauration, les cultures du café et du cacao restent-elles dans la même logique coloniale ? Exporter les produits bruts vers les pays développés.

---

<sup>1</sup> Zike (M), 1990, La rébellion ivoirienne contre les multinationales, Abidjan, Ami, 185p, p19

<sup>2</sup> Assoumou (J), 1977, L'économie du cacao : agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique tropicale, Paris, Jean pierre delarge, 350p, p80

<sup>3</sup> N'guessan (K.E) ,2004-2007, Gestion des filières café et cacao en Côte d'Ivoire : Bilan et Perspectives, Abidjan, Muse, 200P, P9.

Pourquoi les planteurs sont-ils fascinés par le café et le cacao au point de s'engager dans une course pour avoir les plus grandes superficies ?

Pour mieux cerner les fondements historiques, politiques, et économiques du café et du cacao dans l'économie de la Côte d'Ivoire coloniale, nous avons choisi une monographie, en l'occurrence celle de la région de l'Agnéby.

Il convient de souligner que certaines réalités ont considérablement attiré notre attention et constituent à notre sens, par leur richesse, leur constance et leur articulation un grand intérêt pour la recherche.

D'abord, la région de l'Agnéby fait partie de la première boucle du cacao.

Ensuite, Les populations de cette région ont opposé une vive résistance à l'instauration de la culture du cacaoyer.

De plus, à partir des années 30, l'Agnéby accueille une forte population d'immigrants venus surtout de la Haute Volta et des autres contrées de la colonie attirés par sa prospérité économique. Cette situation amène Joseph Le Strat à qualifier Agboville de ville soudanaise<sup>4</sup>.

Une autre remarque significative est liée au fort taux de scolarisation de cette région et surtout du pays Attié qui fait partie des régions les plus scolarisées de la Côte d'Ivoire avec un taux de 86% en 1964/65 ; Adzopé 75%<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Le Strat (J), 1974, Agboville, une ville soudanaise dans la forêt, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Géographie, Université de Paris, Nanterre, 262p.

<sup>5</sup> Boni (D), 1970, « le pays Akyé (Côte d'Ivoire) : Etude de l'économie agricole » in Annales de l'université d'Abidjan, série G, Tome 2, p 187.

Par ailleurs, le café et le cacao provoquent des mutations dans la société rurale. Les critères de choix des chefs de villages sont dictés par l'administration. On choisit, parfois, des chefs pour leur dévouement à la plantation.

Bref, les questions relatives à l'économie précoloniale de la région de l'Agnéby, les conditions de l'implantation de l'économie de plantation, les facteurs de sa diffusion ainsi que son impact économique, social, politique et environnemental sont autant de préoccupations qui intéressent au premier chef la critique historique, la sociologie, l'anthropologie et l'économie. Tout ceci justifie l'intérêt que nous accordons à cette étude.

Lors de nos différentes investigations, nous nous sommes rendu compte que la région de l'Agnéby a été étudiée par des chercheurs<sup>6</sup>.

Toutefois ces travaux se penchent sur une seule localité : Agboville ou Adzopé. De plus, ces écrits abordent peu la question d'impact des activités économiques dans la région pendant la période coloniale.

C'est donc pour combler ce vide que nous avons choisi ce sujet.

Ceci étant, que peuvent représenter les années, 1909 et 1958 dans l'histoire économique de l'Agnéby ?

---

<sup>6</sup> Chaleard (J.L), 1973, Structure agraire et économie de plantation chez les Abè (Département d'Agboville Côte d'Ivoire), thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Géographie, Université de Paris X, Nanterre, 2 Tomes.  
Le Strat (J), 1974, Op cit.

Keita(M), 2004, La culture du café et du cacao dans la région d'Agboville de 1920 à 1946, mémoire de maîtrise, histoire, 2004, université d'Abidjan, 145 P.

Yapi (A), 1979, le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social (introduction à l'organisation socio-économique Akyé), thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, géographie, 370 P. Adjelou (J.B), 1987, la vie économique traditionnelle en pays Akyé de 1875 à 1915, Mémoire de Maîtrise, Université d'Abidjan. 207p.

Boni (D) ,1970, article déjà cité.

En 1909, l'administration coloniale constitue et distribue des semis de cacao aux populations qui avaient obligation de les cultiver en champs collectifs. Malgré les différentes pressions, les populations de l'Agnéby désobéissent aux ordres. Elles se soulèvent, détruisent la nuit les champs avec de l'eau bouillie. En plus, ces indigènes attaquent la voie ferrée ainsi que les postes d'Agboville et d'Adzopé en 1910. Cette situation retarde le démarrage véritable des cultures d'exportation.

Quant à l'année 1958, dans le cadre de notre étude, elle a une double signification.

Sur le plan environnemental, le café et le cacao ont mis en place de nouveaux paysages et structures agraires. Il ne s'agit plus de petites parcelles de quelques ares mais de plusieurs hectares, voire de plusieurs dizaines d'hectares occupés non plus par des herbes, mais par des arbres fruitiers souvent plantés de façon ordonnée et géométrique. L'intensification des cultures pérennes entraîne aussi des perturbations climatiques. En 1958, la pluviométrie atteint à peine 1000mm soit 1074mm<sup>7</sup>.

Sur le plan économique, 1958, correspond au boom économique dans la région. Les planteurs sont devenus riches grâce à la culture du café et du cacao. Ils construisent de belles maisons même à étages. Ils achètent parfois des véhicules pour leur usage personnel.

Ce cadre historique nous a permis de mesurer la teneur et l'ampleur du champ d'étude.

---

<sup>7</sup> Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM), 2009

## **2- L'explication des termes du sujet**

Nous nous attèlerons dans cette partie à expliquer les termes clés de notre étude afin d'éclairer le lecteur.

On utilise, en général, le terme « cacao » pour désigner les fèves de cacao qui sont des amandes extraites des cabosses de cacaoyers. Elles sont fermentées et séchées<sup>8</sup>. Le cacaoyer est un arbre de la famille des sterculiacées.

Il se présente comme un arbuste de 5 à 7 m de haut pouvant atteindre 12 à 15 m de haut à l'état sauvage. Il ne cesse de se développer en hauteur que vers l'âge de 18 mois. Son tronc de 30 cm de diamètre maximum se ramifie à 1-1,50 mètre en plusieurs branches. Un arbre contient en général 20 à 60 cabosses. Une cabosse contient en général 30 à 40 grains ou fèves plus ou moins dodus. Elle mesure 20 à 30 mm de long et se compose principalement de beurre (plus de 50%), de l'eau des tannins et de la théobromine (1,7%) qui sont responsables de l'armature du cacao.

Il existe trois grandes variétés :

- Le criollo d'origine vénézuélienne. Il donne un produit de très haute qualité. Il ne se rencontre que dans les pays d'Amérique Centrale (8% de la production mondiale).
- Le forastero d'origine amazonienne. Il est vigoureux et précoce. Il donne un produit de qualité ordinaire. Cette variété représente plus de 80% de la production mondiale et constitue la presque totalité des cacaos africains et brésiliens.

---

<sup>8</sup> Assoumou (J), 1977, Op cit, p27.

- Le trinitario fournit actuellement 10 à 15% de la production mondiale de cacao et est un hybride des deux premiers groupes. On en rencontre une importante population au Cameroun.

Les conditions écologiques de survie<sup>9</sup> limitent le développement du cacaoyer dans les régions intertropicales. Il pousse à l'état spontané dans les forêts tropicales des bassins de Magdalena, d'Orénoque et d'Amazone (Venezuela, Colombie, nord Brésil, Guyane). De là, il se serait répandu dans le nord de l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale grâce aux singes, aux écureuils et aux perroquets qui en dispersaient les grains sur de vastes étendues.

Il atteint sa croissance vers l'âge de 10 ans. En plantation, il se maintient de 25 à 30 ans et peut produire jusqu'à 50 ans.

Il semble que les Mayas aient été le premier peuple à cultiver le cacaoyer notamment dans le xoconochco au sud-est de l'Etat actuel de Chiapas au Mexique. Ils s'en servaient comme monnaie et nourriture. Le cacao fut baptisé en Latin « Amygdala Pecunaria » qui signifie amande monétaire.

En 1737, le Botaniste suédois Carl Von Linne lui donna le nom scientifique de Théobroma cacao, théobroma signifie « nourriture des Dieux »<sup>10</sup>. C'est au XVIe siècle que le cacao fut introduit du Mexique en Europe comme boisson. La colonisation européenne imposa rapidement

---

<sup>9</sup> Le cacao comme le café sont deux plantes qui ne peuvent réussir que dans un milieu comportant à la fois chaleur et humidité. Ces deux facteurs ne sont pas cependant les seuls, car le facteur sol est tout aussi important. Le bon sol de cacaoyer peut être décrit de la façon suivante :

-premier horizon : 30cm d'épaisseur, humifère à texture légère, constitué par décomposition de feuilles et de matières organiques diverses.

-deuxième horizon : de 60 à 90cm d'épaisseur : argile plus ou moins sableuse et pouvant contenir en petite quantité des concrétions latéritiques et du gravier de quartz

-troisième horizon : de profondeur variable, plus argileux, jaune rougeâtre, contenant des débris de la roche-mère sur laquelle il repose et qui ne peut apparaître que vers 2,5m à 3m. En plus de ces qualités physiques, il faut ajouter l'influence du PH .

Boni (D), 1970, article déjà cité, p17

<sup>10</sup> Boni (D), 1970, article déjà cité, 31.

la culture en Amérique Latine d'abord et bien plus tard en Afrique. En Côte d'Ivoire, cette plante est introduite à la fin du XIXème siècle.

Le cacao se présente toujours comme une denrée coloniale produite par les pays tropicaux à l'usage des pays industriels. Le beurre du cacao sert à fabriquer toute une gamme de produits usinés dont le fameux chocolat<sup>11</sup> fort apprécié en Occident, voire dans le monde entier.

Le cacao se révèle donc comme une matière première stratégique. Il génère un flux de commerce des plus intenses. En 2010, il a rapporté près de 11,5 milliards de dollars aux pays producteurs. Dans cette manne, la Côte d'Ivoire a perçu 4,6 milliards de dollars<sup>12</sup>.

Les sous- produits peuvent être récupérés pour diverses utilisations.

Le chocolat est utilisé sous les formes les plus variées : en boisson, en entremets, en gâteaux. En dehors de la chocolaterie et de la confiserie, le beurre est utilisé en pharmacie, en parfumerie (rouge à lèvres), en margarinerie, et en savonnerie.

Les sous-produits du traitement des fèves brutes peuvent être utilisés comme engrais, ou dans l'alimentation du bétail. Ces usages non classiques du cacao sont intéressants mais leur influence sur la demande reste négligeable.

Quant au « cafier », il est cultivé pour ses fruits qui donnent les grains de café. Après avoir été torréfiés, les grains servent à préparer une boisson connue dans la quasi-totalité du monde entier.

---

<sup>11</sup> Le chocolat est un aliment complet qui contient 65% de glucides, 22% de lipides, 6% de protides et 4% de sels minéraux, des vitamines A & B de croissance ainsi que de la provitamine D antirachitique, de la théobromine (substance stimulante exploitée en médecine (défaillance cardiaques et ranules). Toutefois, il convient de souligner qu'il est considéré davantage comme une friandise que comme nourriture courante. Sa consommation reste faible.

Assoumou (J), 1977, Op cit, p59.

<sup>12</sup> France24, Disponible sur le site [www.france24.com](http://www.france24.com) / cacao de Côte d'Ivoire 2011, consulté le 19 juin 2011.

Les cafiers sont d'origine africaine ; on connaît actuellement plus d'une centaine d'espèces. Mais deux d'entre elles sont seulement cultivées et approvisionnent le monde : le cafier Arabica<sup>13</sup> (répandu en Amérique Centrale et du Sud représentant plus de 60% de la production mondiale) et le cafier Robusta (appartenant à l'espèce café canéphore<sup>14</sup>). D'une façon générale, comparée au café Arabica, la Canéphore est d'une croissance plus vigoureuse et d'une productivité plus grande. L'espèce est aussi plus robuste et moins sensible aux maladies. C'est un café fort apprécié par les consommateurs pour son goût et pour la fabrication de café soluble.

Le cafier se présente comme un arbuste à feuillage persistant de 8 à 12 m de hauteur à l'état sylvestre. Il porte des rameaux opposés et flexueux sur lesquels se développent des feuilles, des fleurs et des fruits.

Le fruit est une drupe, communément appelée cerise, de forme globuleuse, rouge à maturité, atteignant selon les espèces 8 à 15 mm de hauteur. Les dimensions et la forme des graines diffèrent avec les variétés et les conditions du milieu et de culture. Elles ont en moyenne 10 mm de longueur, 6 à 7 mm de largeur et 3 à 4 mm d'épaisseur. Leur poids oscille autour de 0,15 à 0,20 g<sup>15</sup>. Le cafier se multiplie naturellement par ses grains mais on peut aussi le multiplier par bouturage, par greffage et même par marcottage<sup>16</sup>. La période de pleine

---

<sup>13</sup> Le café arabica est originaire non de l'Arabie comme sa dénomination le laisserait supposer mais de l'Ethiopie (Abyssinie) où il existe sur les hauts plateaux (1 300 à 1 900 m) d'altitude de très important peuplement de cette espèce.  
Ministère de la coopération, 1998, Mémento de l'agronome, Paris, collection « techniques rurales en Afrique » quatrième édition (réimpression), 1635p, p976.

<sup>14</sup> L'espèce café canéphore regroupe les robustas, les kouilou, les niaoulis etc.  
La variété la plus répandue dans le monde est le robusta qui constitue 90% des plantations de café canéphore.  
Idem, Op cit, p977.

<sup>15</sup> Ministère de la coopération, Op cit.

<sup>16</sup> Opération par laquelle on suscite artificiellement la formation des marcottes. La marcotte en fait est un organe végétal aérien qui s'enterre et s'enracine avant de se séparer (ou d'être séparé de la plante mère).  
Dictionnaire universel, 1995, Paris, Hachette Edicef, 1503p, p731.

productivité du cafier est plus ou moins longue. Les premiers signes de fatigue se manifestent après 15 à 20 années de fructification.

De nos jours, on prépare de plus en plus à partir des grains de café des boissons instantanées.

Le café sert à parfumer les pâtisseries, les glaces. Les pulpes de fruits sèches ou fraîches servent d'engrais organiques ou d'aliments de bétail. Les tannins contenus dans la pulpe peuvent servir à tanner les cuirs. La pulpe riche en hydrate de carbone sert à préparer des huiles essentielles pour la parfumerie.

Ces plantes nouvelles vont transformer la région de l'Agnéby. Le « remodelage » renvoie aux mutations intervenues à la suite de l'implantation et de l'expansion de la caféculture et de la cacaoculture. Avec ces changements, l'Agnéby présente un visage nouveau.

Le paysage s'est restructuré. L'organisation sociale, politique et économique obéit à une nouvelle donne.

« L'espace », quant à lui, signifie selon le dictionnaire universel,<sup>17</sup> une surface étendue et limitée. Ce terme peut s'appliquer à des domaines variés. Il existe donc un espace physique, économique, culturel, politique, social, et environnemental. Pour les besoins de cette étude, le terme « espace » sera étudié sur le plan économique, social, politique, physique et environnemental.

De surcroît, on ne peut mener une étude sur le pays Abbey, Krobou et Attié sans définir le vocable « Agnéby ».

---

<sup>17</sup> Dictionnaire universel, 1995, Op cit, p432.

Originellement, l’Agnéby est le nom donné par les Adjoukrou de Dabou à un fleuve côtier qui s’écoule du pays Agni de Bongouanou à la lagune Ebrié en passant par le pays Abbey et Krobou. Chez ces derniers, ce fleuve est appelé Ogbo. Il donne par déformation Agbo<sup>18</sup>. Après la pacification de la région, l’administration coloniale décide de regrouper les localités de Tiassalé, d’Agboville et d’Adzopé en un cercle qu’elle nomme Agnéby, avec chef-lieu Agboville<sup>19</sup>.

Pour mieux cerner notre sujet d’étude, délimitons notre espace géographique.

---

<sup>18</sup> Djra Chocho (T.D), 2005, Société et économie de l’Agnéby. De la colonisation à nos jours, rapport de D.E.A histoire, 54 P, P3.

<sup>19</sup> Gouhiri(T, M), Op cit.

**Photo1 : Le passage du fleuve Agnéby à Agboville**



Cliché : Keita Mohamed

### **3- La situation géographique**

La région de l’Agnéby se situe au sud- est de la Côte d’Ivoire à environ 50 km au nord d’Abidjan. Elle fait partie du vaste ensemble forestier du sud sans véritable frontière naturelle avec les régions voisines. Elle a une superficie de 9.310 km<sup>20</sup>. Elle se compose de deux localités : Adzopé 5.140 km<sup>2</sup>, Agboville 4.170 km<sup>2</sup>.

A l’époque coloniale, la Côte d’Ivoire fut subdivisée en cercles administratifs. La région de l’Agnéby correspondait au cercle de l’Agnéby. Mais la délimitation du cercle a évolué en fonction des politiques de l’administration<sup>21</sup>. Pour les besoins de cette étude, nous nous limiterons aux subdivisions d’Agboville et d’Adzopé.<sup>22</sup>

L’Agnéby est limitée au nord par le cercle du N’Zi Comoé, au sud et à l’ouest par le cercle des Lagunes et à l’est par le cercle de l’Indénié. Les populations qui habitent cet espace géographique sont les Abbey et les Krobou à Agboville et les Attié à Adzopé.

Parallèlement à la situation géographique, nous ferons l’état de la question.

---

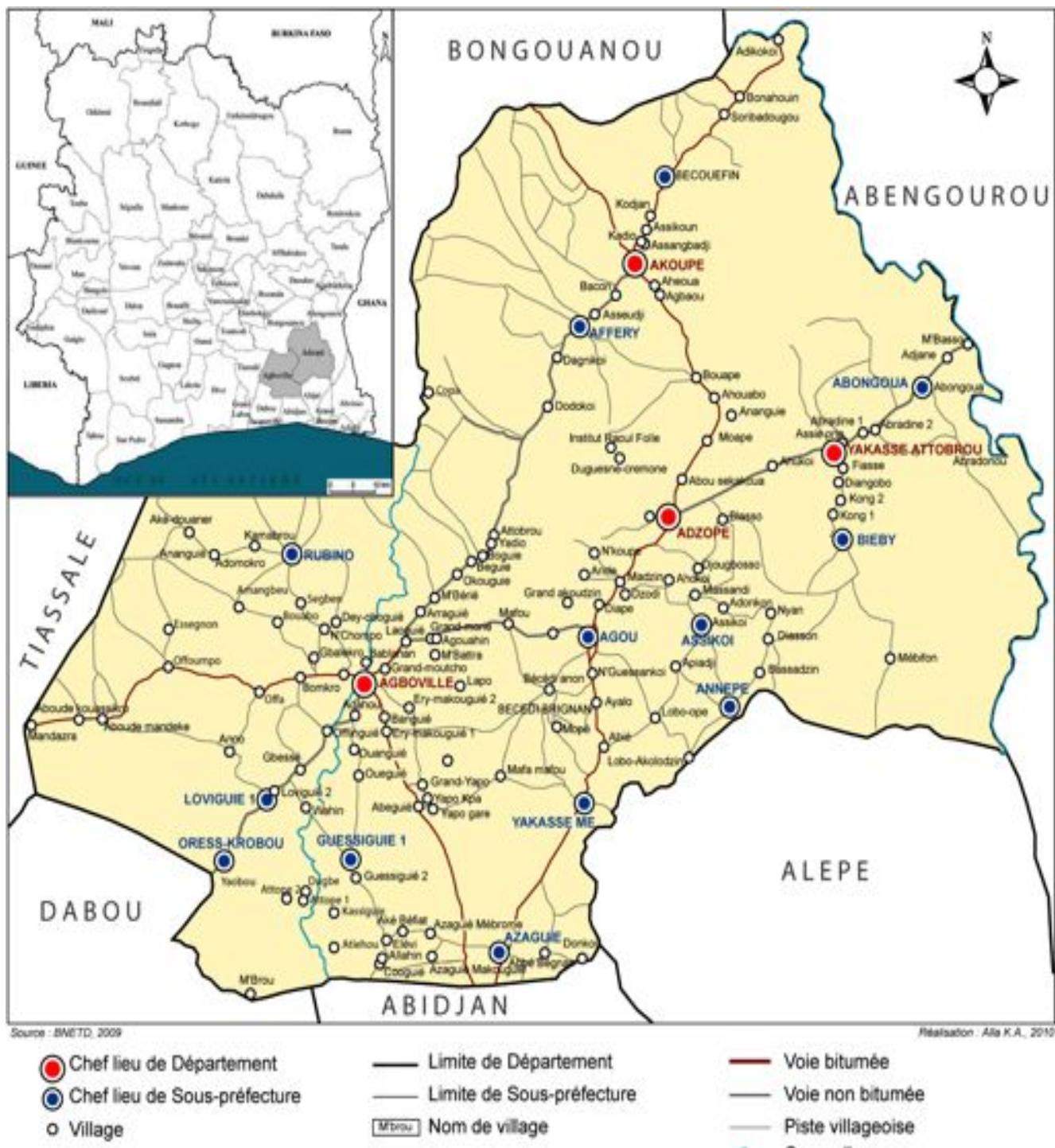
<sup>20</sup> Répertoire des villages de Côte d’Ivoire, cercle d’Agboville 1955.

<sup>21</sup> A sa création - arrêté du 15 août 1915 - le cercle de l’Agnéby est constitué des subdivisions d’Adzopé, d’Agboville et de Tiassalé. L’arrêté du 15 novembre 1923 vient modifier l’organisation du cercle de l’Agnéby. Le district de Tiassalé qui avait été placé en 1915 sous l’autorité d’Agboville (cercle de l’Agnéby) en vue d’alimenter le trafic du rail est rattaché dorénavant au cercle des Lagunes. L’arrêté de 1915 désorganisait une longue tradition de liaison commerciale depuis la préhistoire vers le sud et Grand Lahou. A la suite de l’achèvement de la route Dabou-Tiassalé, les produits pouvaient être facilement écoulés sur Dabou et la lagune Ebrié. Une nouvelle réforme intervient en 1937. - arrêté du 23 Juillet 1937-. Le cercle de l’Agnéby change de dénomination et devient cercle d’Agboville, la subdivision de Tiassalé réintègre le nouveau cercle. L’arrêté du 31 décembre 1958 vient changer l’ancienne donne. La subdivision de Tiassalé est rattachée à sa sphère naturelle, le cercle des lagunes.

<sup>22</sup> Deux objectifs majeurs motivent la création du cercle. Premièrement pour le colon, les difficultés d’exécution des ordres dans cette région proviennent de l’insuffisance de contact avec l’indigène. Seconde, Agboville du fait de son emplacement sur la voie ferrée et au nœud des routes Abengourou Adzopé, et Tiassalé était mieux placée pour assurer la connexion des activités économiques de la région.

ANCI, JOCI, 1916, P.51.

## Carte n°1 : La localisation de la région de l'Agnéby en Côte d'Ivoire



**Source :** Carte réalisée à partir de l'arrêté de 1923 qui réorganise le cercle de l'Agnéby. Le district de Tiassalé est détaché du cercle de l'Agnéby et rattaché à celui des Lagunes.  
Journal officiel de la Côte d'Ivoire, 1923, p.810

#### **4- L'état de la question**

Plusieurs auteurs ont consacré des travaux à l'économie de plantation dans la colonie de Côte d'Ivoire en général et sur les pays Attié, Abbey et Agni en particulier.

Nous nous proposons d'étudier quelques travaux. Cela nous permettra d'analyser des aspects de notre thème de recherche qui ont déjà fait l'objet d'étude par nos devanciers et surtout de mieux cibler notre propre recherche.

Au niveau des Agni du Moronou, deux auteurs font figure de proe. Ce sont Simon Pierre EKANZA<sup>23</sup> et JEAN-MARC GASTELLU.<sup>24</sup>

Dans sa thèse d'Etat (tome II), Ekanza se penche sur l'impact de la colonisation dans le Moronou. Selon lui, l'économie coloniale à savoir les cultures pérennes (café, cacao) ont sapé les bases de l'organisation sociale, économique et politique des Agni du Moronou.

Quant à l'économiste Jean Marc Gastellu, il montre dans ses travaux comment les cultures du café et du cacao ont enrichi les Agni du Moronou. Il parle même dans le tome I des ses recherches du Fastes Agni.

S'agissant du pays Attié, deux auteurs se distinguent. Ce sont Yapi Affou et Dian Boni. Ceux-ci ont consacré plusieurs travaux de

---

<sup>23</sup> Ekanza (S, P), 1983, Mutations d'une société rurale, les Agni du Moronou, XVIII ème siècle- 1939 Thèse d'Etat ès -lettre, Université de Aix en Provence, 2 volumes

<sup>24</sup> GASTELLU (J, M), 1986, Une économie du trésor : les grands planteurs de Moronou (Côte-d'Ivoire), Paris , ORSTOM, 4 tomes.

Tome 1. Fastes Agni ,84 p

Tome 2. L'organisation économique ,134 p

Tome 3. La formation des plantations ,119 p

Tome. 4. Le produit et son utilisation ,168 p.

recherches<sup>25</sup> (–maîtrise, D.E.A, thèses, articles-) à cette société.

Nous présenterons le travail de Affou Yapi sur : Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social : une introduction à l'organisation socio-économique Akyé<sup>26</sup>.

L'objectif de cette étude est de montrer à partir d'une enquête de terrain que le statut social traditionnel (notables, chef de village) et la position politique ne sont pas la condition au succès économique de planteurs villageois. De surcroît, l'auteur signale que le but premier de la production agricole semble être la consommation et non la recherche du profit maximal.

Quant à Dian Boni dans son article : « Le pays Akyé : étude de l'économie agricole »<sup>27</sup>, il étudie plusieurs questions. Il présente le milieu physique et humain, l'origine et la migration de ce peuple. Pour lui, le climat et la végétation sont au nombre des facteurs qui sont à la base du succès agricole de cette région. En outre, il se penche sur l'organisation et les techniques agricoles. Celles-ci, dans l'ensemble, sont rudimentaires. L'Attié se sert souvent des instruments utilisés par ses ancêtres. La dernière partie de son étude se consacre à l'impact de l'économie de plantation dans le pays Attié. Les transformations sont remarquables sur le plan des infrastructures (routes, écoles et centres de santé.)

---

<sup>25</sup> Yapi (A), 1978, le gaspillage de la forêt dans le centre Ketté (pays Akyé), ORSTOM, centre de petit Bassam sciences humaines.

-juin1978, Exploitation de type capitalisme et occupation d'espace dans le canton Ketté (pays Akyé) Mémoire de fin de cycle, ORSTOM, juin

Boni (D), 1969, Le pays Akyé : Etude de l'économie agricole, thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, géographie,  
-«Les plantations paysannes et développement dans le sud-est forestier, l'exemple du département d'Adzopé », article déjà cité.

<sup>26</sup> Yapi (A) Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social : une introduction à l'organisation socio-économique Akyé Op cit.

<sup>27</sup> Dian Boni, 1970, «Le pays Attié: Etude de l'économie agricole» in Annales de l'Université d'Abidjan, Série G, Tome 2, 62P

Au niveau des routes, par exemple, C'est à partir des années années 1954-1955 et 1956 qu'on assiste à la multiplication des voies de communication et des moyens de transport .Ces années coïncident avec la hausse des cours du café et du cacao et marquent une date importante dans la modernisation et l'équipement des campagnes Attié<sup>28</sup>.

A côté du pays Attié, nous notons d'autres travaux exclusivement consacrés au pays Abbey.

Parmi ceux- ci, nous avons étudié le rapport de stage de Janvier Segla Dotou : Immigration étrangère et économie de plantation dans la région d'Agboville à l'époque coloniale<sup>29</sup>.

L'auteur subdivise son étude en deux parties.

La première partie s'intéresse à la genèse des cultures commerciales dans la région d'Agboville 1907-1930. L'implantation de la gare ferroviaire à Agboville et la création du poste d'Agboville sont au nombre des facteurs qui favorisent l'introduction des cultures pérennes. La gare sert à l'évacuation des grumes vers la côte, au transport de la banane et à l'acheminement des manœuvres destinés aux plantations d'Agboville. L'administration coloniale, quant à elle, oblige les indigènes à s'intéresser à ces cultures à travers diverses mesures.

La deuxième partie de cette étude se consacre à l'évolution et aux aspects du mouvement migratoire vers Agboville (1930-1958).

Ce rapport, bien qu'important, n'aborde pas certaines questions tels que les revenus tirés de la vente de ces cultures par les immigrés.

---

<sup>28</sup> Dian Boni, 1970, Op cit, p 177

<sup>29</sup> Dotou (J.S), 1978, Immigration étrangère et économie de plantation dans la région d'Agboville à l'époque coloniale, rapport de stage, ORSTOM, 32p.

En plus, Dotou n'indique pas les superficies de plantation occupées par ces immigrés.

On peut citer également Jean Louis Chaleard : Structure agraire et économie de plantation chez les Abè (département d'Agboville) Côte d'Ivoire<sup>30</sup>.

Plusieurs questions sont étudiées par Chaleard : l'origine des Abbey et Krobou, leur organisation sociale et économique de même que le mode d'occupation du sol. A propos de l'origine de ces peuples, l'auteur signale : «L'origine des Abè tout comme celle des Krobou est mal connue. Toutes les traditions s'accordent pour faire venir ces deux ethnies de l'Est »<sup>31</sup>. De plus, chez l'Abbey, la terre est inaliénable. Seule la jouissance peut être accordée à un individu. Mais avec l'agriculture arbustive, l'occupation de la terre devient durable, voire définitive. La plantation et l'entretien continu d'arbustes sur plus de 20 ans amènent un glissement vers l'appropriation du sol. Aujourd'hui, plantations et terres plantées sont indissociables.

L'auteur s'appuie sur trois localités à savoir Gboto, Adomokro, Guessiguié II pour étayer ses propos.

Mais Chaleard passe sous silence l'impact environnemental de l'instauration des cultures nouvelles.

A côté à cette thèse de doctorat, nous avons étudié la mémoire de maîtrise de Thomas Djra Choho : Le peuple Abbey d'Agboville et la colonisation française : de la fin de la révolte à 1944<sup>32</sup>.

---

<sup>30</sup> Chaleard (J.L), 1973, Structure agraire et économie de plantation chez les Abbay (département d'Agboville) Côte d'Ivoire, Université de Paris X, Nanterre, 2 Tomes.

<sup>31</sup> Idem.

<sup>32</sup> Djra (C, T), 1999, Le peuple abbey d'Agboville et la colonisation française : de la fin de la révolte à 1944, Mémoire de maîtrise, histoire, université d'Abidjan, 226p.

Ce mémoire s'intéresse à plusieurs questions : l'origine des Abbey, la révolte de ces derniers en janvier 1910 de même que la pacification effective de ce territoire. Obodji Sobo nommé en 1922, chef supérieur des Abbey joue un rôle remarquable dans la diffusion des cultures industrielles. Il crée de vastes exploitations et invite ses concitoyens à l'imiter. Djra se penche aussi sur l'essor de l'économie coloniale de même que quelques progrès réalisés à Agboville.

Dans ce mémoire, le rôle des allogènes et des immigrés Mossi dans le développement des cultures commerciales est ignoré.

En outre, nous avons étudié la thèse d'Etat de Yayat d'Alépé Instauration de l'économie de plantations en Côte d'Ivoire (1893-1923),<sup>33</sup>

Pour lui, l'instauration de la culture du cacao remonte en Côte d'Ivoire en 1908 par le Lieutenant gouverneur Angoulvant<sup>34</sup>.

L'impact des cultures obligatoires dans la colonie est multiple. Avant l'instauration de l'économie de plantation, la collecte des produits spontanés et subsponstancés ne liait que d'une manière très lâche les populations à l'économie coloniale. La production n'avait pas non plus un caractère permanent ; elle ne demandait aucun investissement, ni engagement constant et n'occupait qu'une place secondaire dans la vie des habitants.

L'établissement de l'économie de plantation constitue un progrès pour plusieurs raisons. Il substitue la pérennité des exploitations

---

<sup>33</sup> Yayat d'Alépé, 2000, Instauration de l'économie de plantations en Côte d'Ivoire (1893-1923), thèse de doctorat, Université de Paris 7 Denis Diderot, 2 tomes

<sup>34</sup> Le Gouverneur se fonde sur l'influence de la prospérité de la spéculation cacaoyère dans la colonie voisine de Gold cost. Ce territoire en exporte déjà en 1908 des milliers de tonnes et compte parmi les plus importants producteurs du monde. Le milieu physique étant semblable de part et d'autre de la frontière, le gouverneur espère une réussite de la campagne. Idem, p80

agricoles au pillage et à la dévastation des ressources naturelles. Par ailleurs, les cultures commerciales, remettent en cause la division sociale et sexuelle du travail. Quel que soit leur statut social ou leur position dans le lignage, les hommes doivent se mettre à la plantation.

Yayat d'Alépé se pose aussi la question de la durée de cette prospérité car elle est soumise aux fluctuations du marché international. L'auteur oublie de mentionner les dangers de cette économie agricole dévoreuse d'espaces à long terme.

Au total, l'impact des cultures du café et du cacao est relevé sur le plan économique, social et politique dans les travaux que nous avons lus.

Notre étude se penchera sur les conséquences mentionnées ci-dessus pour apporter notre contribution et faire une autre lecture des faits. De plus, nous étudierons l'impact environnemental des cultures du café et du cacao dans la région de l'Agnéby, aspect ignoré par bon nombre de travaux. Pour y parvenir, il importe de poser la problématique retenue à cet effet.

## **5-La problématique**

La région de l'Agnéby connaît aujourd'hui un déclin avec pour corrélaire une répercussion sur les activités économiques. Les grandes entreprises commerciales et les établissements agricoles jadis nombreuses ont abandonné la région. En 1936, par exemple, les entreprises commerciales répertoriées sont au nombre de 40. En 2010, il y en a moins de 10. Outre, les commerçants Dioula et Sénégalaïs nombreux dans le commerce de traite de café et cacao se tournent vers d'autres activités ou parfois quittent la région. Agboville enregistre la

rentrée fulgurante de produits comme la banane poyo (plus de 60% de la production nationale) et l'hévéa. De plus, on note le déplacement de la boucle du cacao et du café vers l'ouest et le sud-ouest de la Côte d'Ivoire.

Or par le passé, la région de l'Agnéby était un pôle économique important .Le café (8% de la production coloniale en 1952) et le cacao (9% de la production en 1952) constituaient le socle de cette économie<sup>35</sup>.

Grâce à ces cultures, la région de l'Agnéby enregistre la mise en place de nombreuses infrastructures économiques (écoles, routes, centres de santé etc.). En outre, Agboville chef-lieu du cercle de l'Agnéby était la zone de convergence des produits des subdivisions de Tiassalé, d'Abengourou et d'Adzopé. De surcroît, la subdivision centrale attire un nombre important de migrants à la recherche de fortune qui recomposent l'espace ethno-culturel.

Ce constat nous amène à nous interroger sur le poids réel de ces deux cultures dans la transformation de l'Agnéby entre 1909 et 1958.

En quoi les cultures du café et du cacao ont-elles donné une nouvelle configuration à la région de l'Agnéby ? En d'autres termes, quelles transformations la culture du café et du cacao ont-elles apporté dans l'Agnéby ?

De cette question principale découlent trois autres :

Comment la production du café et du cacao a-t-elle ébranlé la structure sociale traditionnelle ?

---

<sup>35</sup> Archive non classée, année 1952

Comment la culture du café et du cacao a-t-elle contribué à la recomposition de l'espace ethno-culturel de la région ?

Comment le café et le cacao ont-ils apporté une dynamique économique à la région ?

Nous assignons à ce sujet les objectifs suivants.

## **6-Les objectifs de l'étude**

Les objectifs de l'étude se déclinent en deux.

### **6-1 -L'objectif général**

Contribuer à la connaissance de l'histoire du développement économique et social de l'Agnéby et mesurer l'impact des cultures pérennes dans cette région.

### **6-2- Les objectifs spécifiques**

- Apprécier les niveaux de production et de commercialisation du café et du cacao dans la région.
- Etudier le profil démographique des planteurs.
- Evaluer l'impact spatial, social et économique des deux cultures.

Pour atteindre ces objectifs, nous envisageons des hypothèses de recherche.

## **7-Les hypothèses de recherche**

Trois hypothèses ont retenu notre attention dans la présente étude :

-En dépit des facteurs favorables à la cacaoculture et à la caféculture, la région de l'Agnéby n'a pas été une zone de grande production du café et du cacao.

-L'économie de plantation était réservée à une classe sociale dominante : nobles, notables, chefs de village.

-Contrairement à ce qu'on dit, l'impact de la culture du café et du cacao est faible dans la région.

Pour vérifier ces hypothèses, il nous semble important de présenter et de critiquer les sources utilisées dans cette étude.

## **8- Les sources et la méthodologie**

Trois approches méthodologiques furent utilisées pour la collecte de l'information : l'approche historico-documentaire, l'approche quantitative et l'approche environnementale. Nous tenterons de les expliciter pour connaître les opportunités et les avantages.

- **L'approche historique**

Au niveau de l'approche historique, trois types de sources ont contribué à la documentation de ce travail : les documents manuscrits ou dactylographiés d'archives, les sources imprimées et les sources orales.

- **Les sources manuscrites ou dactylographiées**

Les sources manuscrites ou dactylographiées ont été consultées essentiellement aux archives nationales de Côte d'Ivoire.

Nous avons, par ailleurs, visité les préfectures et mairies d'Agboville et d'Adzopé. Mais à ce niveau, notre démarche a été infructueuse.

Aux archives Nationales de Côte d'Ivoire, la recherche a porté sur différentes séries.

La série BB- pour les correspondances générales. Cette série nous donne des informations liées aux questions économiques,

commerciales, politiques et sociales d'où l'expression « correspondances générales ».

Nous étions heureux de trouver des fichiers relatifs à la période allant de 1920 à 1960. Mais grande a été notre déception de constater la désorganisation inexplicable voire l'inexistence de certaines sources. Nous les citons à titre indicatif dans l'espoir que ce fichier sera classé.

La série DD- pour les affaires administratives-. Ici, nous nous sommes plus intéressés à l'organisation administrative de la Côte d'Ivoire. La sous-série 2 DD 112 présente l'organisation et la réorganisation administrative de la Côte d'Ivoire de 1908 à 1937. Ces acquis nous ont permis de connaître l'évolution de l'organisation administrative de la Côte d'Ivoire coloniale ainsi que ses objectifs.

La série EE se subdivise en plusieurs sous-séries. Nous nous sommes plus intéressés aux sous- séries 1EE et 2EE.

La série 1EE- pour la politique générale-. Les acquis sur la politique générale de l'Agnéby sont multiples. Il serait fastidieux de les étaler tous ici.

A titre indicatif, la sous- série 1EE 18 (1) présente la révolte des Abbey en 1910, les incidents survenus sur la voie ferrée ainsi que la soumission de ces derniers.

La série 2EE - pour les affaires indigènes-. La sous-série 2EE 5 X-2-60 indique les noms des supposés coupables de la mort de Rubino (Européen tué lors de l'attaque de la voie ferrée). Il s'agit de 9 indigènes Abbey.

La série MM- pour la justice-. La sous- série 2MM 212 présente la composition des membres du tribunal d'Agboville. Au niveau des assesseurs suppléants, nous remarquons que tous les groupes ethniques et religieux présents dans ce cercle sont représentés : Abbey, Attié, Baoulé, Dioula, animistes, chrétiens et musulmans. Les jours d'audiences sont les jeudis soir.

La série 00- pour les concessions. Cette série donne des informations sur le plan de lotissement d'Adzopé, d'Agboville. Elle donne également des renseignements sur :

- l'organisation du domaine dans les colonies et territoires de l'A.O.F.
- les concessions urbaines et forestières dans les différents cercles de la colonie.
- les titres fonciers, la politique agraire à l'égard des indigènes, l'aliénation des terres domaniales.
- Les conditions d'obtention de terrains destinés à l'extension de certaines cultures par les indigènes.
- Le relevé des concessions rurales et agricoles, les arrêtés accordant des concessions définitives dans les différents cercles etc.

La liste des acquis après dépouillement est longue. A titre indicatif, nous citons le dossier 00 444L : Etat numérique des concessions accordées par le cercle de l'Agnéby (subdivision d'Agboville) 1930-1931. Dans ce dossier, il est indiqué le nombre et le nom des indigènes de la subdivision d'Agboville en septembre 1930 et la superficie qui leur est accordée. Il s'agit en général de petites superficies oscillant entre 1 et 25 ha.

La série QQ- pour l'économie-Les informations acquises sont multiples et l'on ne saurait les exposer toutes ici. Cependant nous signalons que cette série est pauvre en ce qui concerne la vie économique de la région de l'Agnéby. Les sources principales sont :

1QQ 101/4 : X-38-4- subdivision d'Agboville, rapport sur la situation agricole 1916-1917. Cercle de l'Agnéby, subdivision d'Adzopé, 1<sup>er</sup> semestre 1917.

1QQ 102 X-38-4 cercle de l'Agnéby : Extrait du rapport sur la situation économique et agricole de la subdivision d'Adzopé 1920-1924.

Malgré le nombre restreint de sources dans cette série, celles-ci nous donnent des renseignements importants sur l'évolution de la vie économique de la région.

La série RR- pour la politique agricole-. Cette série renferme plusieurs informations sur la politique agricole coloniale, les rapports sur la situation agricole dans la colonie, le fonctionnement de la station agricole de Bingerville, fer de lance du développement de l'agriculture. A titre d'exemple, il ya la sous -série 1RR 85-XI-32 relative à l'écoulement et à la préparation du cacao produit par les indigènes 1917-1918.

En outre, nous avons consulté les archives de la Haute Volta en dépôt aux archives nationales de Côte d'Ivoire. La période couverte par le répertoire s'étend de 1897 à 1953. Le pays Mossi a servi de réservoir de main d'œuvre pour les zones forestières de la Côte d'Ivoire à l'économie de plantation. L'Agnéby accueille une forte population venue de cette colonie.

La portée historique de ces informations acquises est indéniable. Elle permet de comprendre aujourd’hui le nombre important de Voltaïques dans l’Agnéby ainsi que la présence des villages de colonisation. Le seul véritable problème rencontré, c'est que ces manuscrits ne montrent pas la dynamique démographique dans le temps et surtout les transformations économiques survenues dans l’Agnéby.

Au total, que faut-il retenir de l’ensemble des sources manuscrites ou dactylographiées ?

Les Européens (les administrateurs du cercle) ont été les premiers à écrire sur l’histoire de la région de l’Agnéby. Ces écrits constituent le point de départ de l’étude de ces peuples. Cependant nous relevons quelques insuffisances sur ces travaux. Ils sont parfois subjectifs. Il n’est pas rare de déceler la vanité, le complexe de supériorité dans ces écrits.

La seconde grande difficulté procède du fait que ces écrits, par leurs descriptions et leurs analyses excessives, s’apparentent fort bien à des revues littéraires, dépourvues de chronologies dynamiques et d’informations économiques exhaustives et enrichissantes.

La troisième grande difficulté provient de la désorganisation des archives nationales de Côte d’Ivoire. Une grande partie des sources concernant la région de l’Agnéby 1934-1960 n’est ni classée ni traitée, voire inexiste<sup>36</sup>. La recherche des sources sur cette période s’apparente dès lors à la recherche de trésors enfouis dans le sol.

---

<sup>36</sup> Les A N C I ont connu plusieurs types de classification des documents : Alphanumérique, Numérique, Alphabétique. Le véritable problème provient du fait que les fiches ne sont pas réactualisées au fur et à mesure. Aujourd’hui, l’informatisation de ce centre de documentation est une nécessité.

Le nombre restreint du personnel à la salle de lecture vient aussi porter un frein au travail de l'historien, d'où le recours à des sources imprimées.

### ➤ Les sources imprimées

On classe sous la rubrique des sources imprimées plusieurs catégories de sources : les articles, les publications officielles et les ouvrages.

Il s'agit généralement des écrits sur le système colonial, la société ivoirienne et sur une localité de la région de l'Agnéby (Agboville ou Adzopé) en particulier. Ces écrits sont le fait d'Européens d'abord et d'auteurs ivoiriens ensuite.

Nous nous proposons de présenter et de critiquer quelques uns.

On a l'article de Denise Paulme « Première approche des Attié »<sup>37</sup>. Dans cet article, Paulme situe le pays Attié au sud-est de la Côte d'Ivoire entre les fleuves Comoé et Agnéby. Puis elle se penche sur l'origine de ce peuple. « Eux-mêmes se voient venus de l'est, lointains parents des Baoulé, des Agni, des Ashanti » selon elle<sup>38</sup>. L'unité linguistique des Attié qui recouvre des variantes entre les parlers d'Alépé et d'Adzopé traduit une culture homogène.

Elle étudie également l'organisation politique de ces peuples. Pour cet auteur, chaque village garde son autonomie. La filiation est matrilinéaire.

---

<sup>37</sup> Paulme (D), 1976, « Première approche des Attié (Côte d'ivoire) » Cahiers d'études africaines, IV section, tiré à part, PP 87 – 120.

<sup>38</sup> Idem.

Il y a aussi l'article de Dupire « Planteurs autochtones et étrangers en basse Côte d'Ivoire orientale .»<sup>39</sup>

L'objectif de cette étude est de cerner les différents aspects du mouvement migratoire vers la Côte d'Ivoire. Pour ce faire, l'auteur appuie son étude sur deux sociétés : l'une en désintégration Abbey (région d'Agboville) et l'autre dynamique et conservatrice (Agni du Sanwi).

Concernant la région d'Agboville, Dupire s'interroge d'abord sur l'origine de ces peuples. Selon lui, « ils auraient émigré il y a cent cinquante ans environ à la suite d'une famine dans la région qu'ils occupent aujourd'hui .»<sup>40</sup> Ce peuple est constitué de quatre sous groupes : Morié, Tioffo, Khôs, Abbevé.

En outre, l'auteur étudie l'organisation de cette société .Il s'agit d'une société patrilinéaire, organisée en quatre classes d'âge, dont le but est de fournir un contingent de guerriers.

Sur le plan politique, l'individualisme des tribus s'exprime par le manque d'autorité supérieure. Le cadre politique de ce fait est fragile. Les mariages en dehors de la tribu Abbey sont rares. « Ce n'est qu'avec une extrême réticence que les Abbey acceptent de donner leurs femmes aux populations voisines qui les sollicitaient : Attié, Adjoukrou, Krobou »<sup>41</sup>.

A la différence des autres peuples dits lagunaires, les Abbey célèbrent la fête des ignames.

---

<sup>39</sup> Dupire (M), 1960 « Planteurs autochtones et étrangers en basse Côte d'Ivoire orientale » Etudes Eburnéennes, vol 8, 237P.

<sup>40</sup> Idem, Op cit, p54.

<sup>41</sup> Entretien avec N'Dori Joseph, Op cit.

Pour l'auteur, l'introduction des cultures industrielles et la valeur nouvelle qu'elles apportent à la terre ont une double conséquence. Elles font évoluer le droit familial d'usage vers un droit de propriété intégral (droit de cession, vente, location) et développent le sens de la propriété privée.

Par ailleurs, Dupire étudie la structure sociale des exploitations de différentes populations de la subdivision.

Chez les Abbey, par exemple, l'auteur marque l'absence presque totale de main d'œuvre familiale saisonnière et d'entraide collective.

Quant au planteur Dioula, c'est une nécessité pour lui de posséder plusieurs cordes à son arc. Il pratique l'agriculture et s'adonne en même temps au commerce, à l'artisanat et à l'élevage.

A la différence des deux premiers groupes, le Baoulé est un véritable planteur. Il se trouve pleinement satisfait de la vie de campement qui présente pour lui plusieurs avantages.

Parallèlement à ces articles, nous avons étudié la monographie d'Agboville écrite par Monteil aux archives nationales. Dans ce travail, l'auteur présente le régime foncier et l'organisation sociale, politique des Attié et des Abbey.

Nous avons également consulté certaines publications officielles (JOCI), JOCI 1912 pp 626-631, JOCI 1914, p17, JOCI 1918, p27, JOCI 1930, JOCI 1934 à 1938.

Toutes les informations parues dans le journal officiel de la Côte d'Ivoire sont l'œuvre des colonisateurs français. Il donne des informations intéressantes sur la vie politique et économique de la région de l'Agnéby, les débuts des cultures pérennes. Mais, elles restent vagues sur certains points notamment les superficies occupées par ces

cultures et les productions. Outre, dans les rapports, certains administrateurs recopient les chiffres de la production de l'année précédente en supposant qu'il n'y eu aucun changement dans la région. D'autres grossissent leurs résultats, par souci de promotion. C'est pourquoi nous avons jugé bon de compulser à la fois certains ouvrages généraux et spécialisés pour apporter des informations complémentaires.

Plusieurs travaux de recherches se penchent sur une localité de la région de l'Agnéby (Agboville ou Adzopé). Mais il ne s'agit pas exclusivement de travaux historiques. Ces ouvrages sont l'œuvre de sociologues, d'ethnologues, d'anthropologues et de géographes de diverses nationalités qui s'intéressent à l'histoire des Abbey, des Attié et des Krobou. A titre indicatif, on a : Jean Louis Chaleard<sup>42</sup>, Joseph Le Strat<sup>43</sup>, Dominique Zahié Ghahoua<sup>44</sup>, Semi Bi Zan pour le pays Abbey et Krobou, et Jean Baptiste Adjélou<sup>45</sup>, Affou Yapi<sup>46</sup>, Dian Boni<sup>47</sup> pour le pays Attié. La plupart de ces travaux nous permettent d'avoir des informations sur l'époque précoloniale, coloniale et post coloniale.

Nous présenterons et analyserons certains travaux afin d'y porter un regard critique.

Semi bi Zan dans sa thèse : Equipements publics et changements socio-économiques en Côte d'Ivoire 1930-1957<sup>48</sup>, présente la ville

---

<sup>42</sup> Chaleard (J), 1973, Op cit.

<sup>43</sup> Le Strat (J), 1974, Op cit.

<sup>44</sup> Zahié (G, D), 1987, Main d'œuvre voltaïque et économie de plantation dans la région d'Agboville à l'époque coloniale, 1930-1946, Mémoire de maîtrise, histoire UNCI,

<sup>45</sup> Adjelou (J.B) 1987, Op cit.

<sup>46</sup> Yapi (A), 1979, Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social : une introduction à l'organisation socio-économique Akyé, ORSTOM, Abidjan, , 370P.

<sup>47</sup> Boni (D) mars-avril 1974, « les plantations paysannes et développement dans le sud- est forestier : l'exemple du département d'Adzopé » in, Bulletin association géographie française, , Paris, n°414-416.

<sup>48</sup> Semi Bi Zan, 1986, Equipements publics et changements socio-économiques en Côte d'Ivoire 1930-1957, thèse de doctorat d'Etat, histoire, Université de Lille III, 3 tomes, T3.

d'Agboville dans la troisième partie de sa thèse d'Etat. Il étudie l'essor de cette ville qui intervient aux alentours de 1930 de même que son déclin qui intervient à partir de 1958 avec l'ouverture de la route Abidjan-Abengourou.

A côté de ces écrits sur le pays Abbey- Krobou, nous avons ceux qui étudient le pays Attié.

Jean Batispte Adjelou : La vie économique traditionnelle en pays Akyé de 1875 à 1915<sup>49</sup>, nous offre l'occasion d'affirmer sans réserve que l'agriculture et surtout le commerce ont constitué les activités les plus importantes des Attié au cours de ces quarante ans (1875-1915). Cette agriculture qui était d'autoconsommation est destinée à la satisfaction des besoins de la communauté. La production assez faible, donc limitée, ne pouvait faire l'objet d'échange.

A la différence des Abbey, l'activité commerciale est intense chez les Attié. Au cours de la période précoloniale, les transactions commerciales sont faites sur la base du troc et de la poudre d'or. Le commerce fut possible grâce aux nombreuses pistes commerciales qui sillonnaient le pays Attié. Le point de rupture de charge de ce commerce est Alépé et Moapé.

Ce pays Attié va subir des transformations à l'époque coloniale à la suite de l'institution de l'impôt de capitation, de la conquête et de la pacification du pays. Au niveau de l'agriculture, on passe d'une agriculture de subsistance à celle de plantation. Sur le plan commercial, l'économie de troc fait place à l'économie monétaire.

---

<sup>49</sup> Adjelou (J, B),1987, Op cit.

A côté de ces deux premières sources, nous avons eu recours aux sources orales.

#### ➤ Les sources orales

Les sources orales sont incontournables dans l'étude de sociétés africaines qui reposent sur l'oralité. Quelle démarche méthodologique avons-nous adoptée sur le terrain pour parvenir à des résultats objectifs et scientifiques ?

A ce niveau, nous avons eu recours à plusieurs phases méthodologiques : l'étape préliminaire, l'enquête proprement dite et le traitement scientifique des informations recueillies.

La première phase dite préliminaire a consisté en la mise en place d'un dispositif technique et à débroussailler le terrain d'enquête.

Le calendrier de novembre 2008 à février 2009 répond au souci d'efficacité et au respect du temps. Il nous paraissait nécessaire de réglementer le passage et les séances de travail dans les villages, chez certaines personnes.

A côté du calendrier de recherche, nous avons élaboré un guide de l'enquêteur qui est la boussole de l'enquête. Celui-ci contient les grands thèmes à débattre, à partir des questions précises qui orientent les entretiens.

Nous disposons enfin de moyens techniques, il s'agit de notre matériel de communication qui nous a permis de réaliser le travail de terrain. Ce dispositif est composé d'un petit magnétophone de marque Sony et de plusieurs cassettes audio orales de 1H 30mn pour les enregistrements oraux ainsi qu'un appareil photo numérique de marque

Traveller. Le tout est couronné par un potentiel humain chargé de la traduction de l'Attié, de l'Abbey et du Baoulé en français. Il s'agit de :

- Allé Jean guide et traducteur à Afféry,
- Un groupe de jeunes élèves à Bacon.
- Kouadio Germain à Grand Akoudzin,
- Assi André à Andé.
- N'guessan Roger à Azaguié gare,
- Aka Mathurin et N'dori Joseph à Azaguié Ahoua.
- Kamara Mahamoud à Agboville

Tout le dispositif étant réuni, il fallait passer au débroussaillage du terrain d'enquête. Que signifie cette expression ? C'est le processus de prise de contact avec les personnes à enquêter. Nous avons avant toute initiative d'enquête proprement dite effectué des visites de reconnaissance dans certains villages : Azaguié Ahoua, Azaguié Gare, Oress-Krobou et dans d'autres où nous avons directement séjourné pendant 3 ou 4 jours. (Afféry, Agboville, Adzopé).

Après avoir répertorié tous les sites d'enquêtes<sup>50</sup>, nous sommes passés à la phase de l'enquête proprement dite. Comment nous sommes- nous pris sur le terrain pour obtenir des résultats ? Quelle a été la méthode utilisée ?

Le déroulement des enquêtes sur le terrain a revêtu deux aspects : les entretiens avec le traditionaliste ou sachant et l'observation.

Deux types d'entretiens ont été utilisés pour recueillir les informations dans les lieux de collecte. Il s'agit de l'enquête individuelle et l'enquête collective.

---

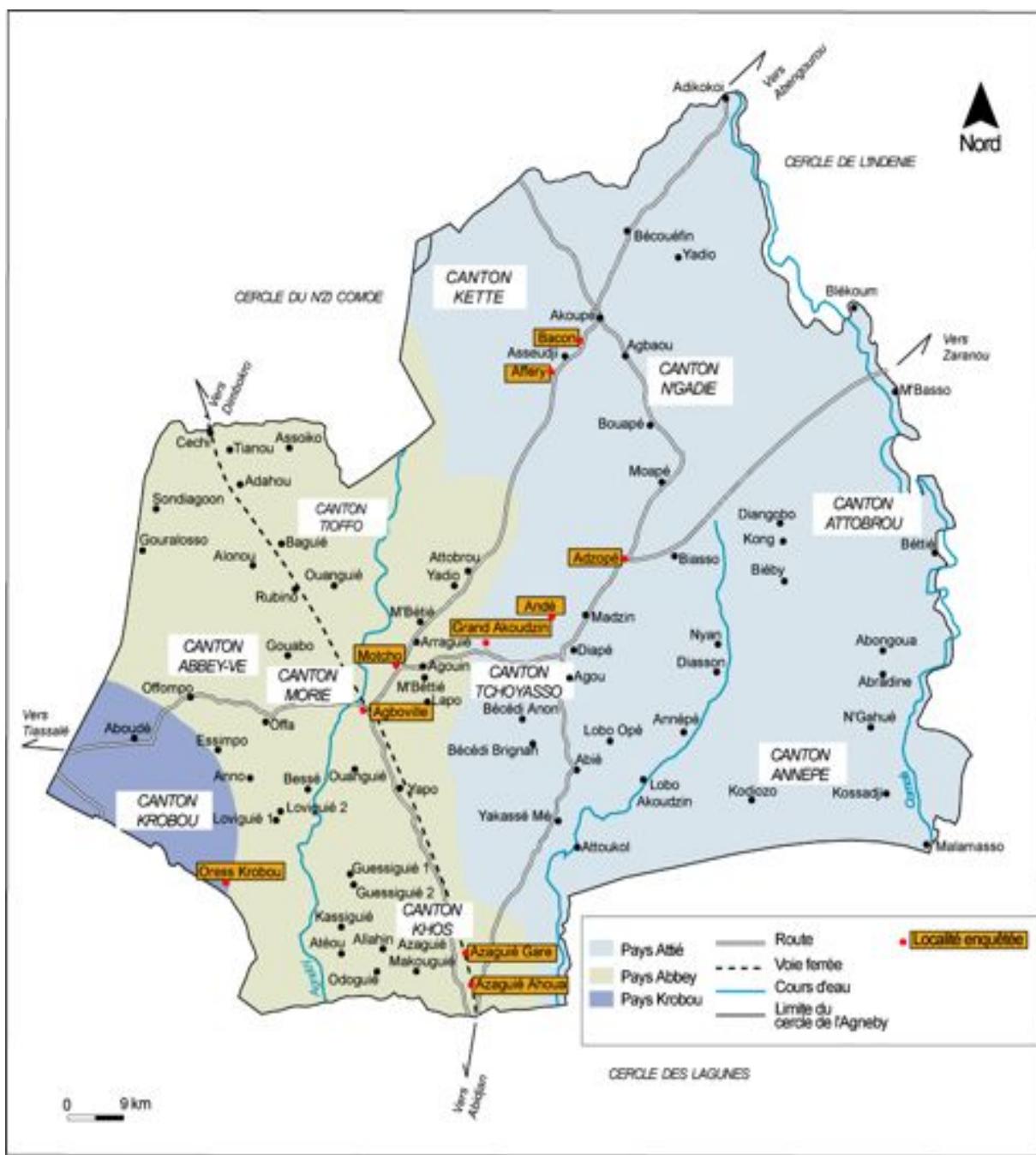
<sup>50</sup> Voir carte des différents sites enquêtés, p 41

L'enquête individuelle est la rencontre entre l'enquêteur et le traditionaliste chez ce dernier. Les questions posées sont réorientées et reprises parfois pour permettre aux informateurs d'aller au bout de leur connaissance. Cette technique nous est apparue essentielle et la plus importante, car elle permet à nos informateurs de nous livrer en toute confiance leur savoir historique et aussi de comprendre le mode de fonctionnement de ces sociétés.

Quant à l'enquête collective, elle est une rencontre de groupe. Il s'agit parfois de notables, de chefs de famille qui se réunissent autour d'un traditionaliste principal pour apporter aussi leur part de vérité. Il s'agit d'une part de préserver la version officielle des faits. D'autre part de ne pas livrer des secrets à une personne étrangère à la culture ou au village.

Parallèlement aux entretiens avec les traditionalistes, nous avons eu recours à la technique d'observation de faits culturels et des mouvements économiques. Par exemple, la fête des ignames à Azaguié Ahoua le 27 novembre 2008. Nous avons aussi assisté à la fête de génération en pays Attié particulièrement la danse Fokwè ou danse guerrière à Andé le 02 janvier 2009.

## Carte n°2 : Sites des localités enquêtées dans la région de l'Agnéby



Source : RGPH, 1996

Conception : Keita Mohamed

Dessin : Alla KA, 2010

Enfin, nous avons observé le déroulement de la fête Sékké ou manifestation de la puissance à Oress Krobou.

Sur le plan économique, nous nous sommes rendus à Afféry, zone importante de production caférière et surtout cacaoyère dans le pays Attié pour observer l'animation qui règne dans ce village durant la période de traite ou de vente des produits en décembre 2008.

Quelles techniques ont été utilisées pour recueillir les informations ?

Trois principales méthodes ont été utilisées pour recueillir les informations. Il s'agit de l'entretien directif, semi directif et non directif.

-L'entretien directif : Il consiste à élaborer préalablement un questionnaire qui guide l'enquête. La règle ici, c'est de ne suggérer aucune réponse à l'enquêté. L'enquêteur pose les questions sur les problèmes qu'il ignore ou cherche à approfondir davantage. Ces questions permettent de réduire les extrapolations de l'enquête et permettent de se fixer la durée de l'enquête.

-L'entretien semi-directif. A ce niveau, nous avons orienté et suggéré les réponses chaque fois que l'enquêté a du mal à répondre. Toutefois, il est libre de développer ses idées.

-L'entretien non directif. C'est la dernière méthode utilisée. Il est question ici de poser à l'enquêté le thème général de la recherche. Par exemple, qui est Obodji Sobo ? C'est à l'enquêté qu'il appartient d'organiser ses idées et d'orienter le travail. L'avantage de cette technique est qu'elle permet d'avoir une masse d'informations à laquelle parfois le chercheur ne s'attend pas.

Comment avons-nous procédé pour obtenir les textes oraux rédigés en français ? Cette question soulève le problème du traitement scientifique des sources orales.

Après chaque séance d'entretien, le soir, lorsque nous rentrions à la maison, un bilan partiel commandait que nous nous soumissions à un exercice de traitement du contenu des informations recueillies. Cet exercice obéissait aux principes de la méthode historique, celle qui fait intervenir l'appareil critique : critique externe, critique interne, analyse, comparaison et synthèse. Le caractère scientifique de nos entretiens oraux dépendait de cette démarche.

En effet, une fois à la maison, nous écoutions nos enregistrements pour apporter des corrections nécessaires à nos prises de notes et surtout pour faire une lecture approfondie du témoignage. Aussi, procédions-nous au recouplement des faits que nous confrontions. Il nous est arrivé très souvent de faire intervenir d'autres documents oraux déjà connus pour mieux confronter nos informations. Cette méthode comparative illustre bien la critique externe utilisée. Elle nous a permis d'émettre des hypothèses en lieu et place des conclusions hâtives. L'objectif de cette démarche étant de rechercher la sincérité et l'originalité du témoignage recueilli ou encore de se rendre compte de la pertinence ou de l'incohérence des faits rapportés.

Aussi, avons-nous soumis les faits à la critique d'interprétation et de crédibilité. Pour nous, il était question de confirmer la valeur historique du texte oral à partir du statut ou de l'identité réelle de l'orateur. Est-il compétent en la matière ? Est-il le témoin oculaire direct ? Ou a-t-il emprunté les informations à des témoins antérieurs ?

Après toutes ces démarches, nous avons soumis les textes oraux à une analyse qui a permis de dégager leur intérêt et la portée historique en mettant en relief ce que ces témoignages ont apporté de nouveau à la connaissance de l'histoire de la région de l'Agnéby.

Lorsque nous avons terminé la phase d'analyse et de critique de toutes les sources orales, nous les transcrivons.

Que retenir des enquêtes orales ?

Les sources orales que nous avons recueillies nous ont certes aidé à reconstituer l'histoire de la région de l'Agnéby, mais, elles n'incarnent pas de façon exclusive la vérité historique recherchée ; parce qu'il n'est pas toujours facile à l'homme de retracer avec exactitude un passé lointain de son peuple, dans la mesure où la mémoire humaine s'érode devant l'écoulement du temps. A côté de ce facteur, il y a le problème de la chronologie relative. De plus, les sources orales n'indiquent pas le volume de la production, ni le revenu exact des planteurs. Mérite d'être également notée une certaine perception partielle et quelquefois déformée, véhiculée par des témoignages oculaires, sur les conditions d'introduction assez difficiles, il est vrai des cultures d'exportation.

En somme, ces témoignages et autres informations ont été d'un apport capital pour la compréhension de l'histoire de la région de l'Agnéby et surtout de l'introduction des cultures marchandes. La diversité des sources orales a permis de faire des confrontations entre sources orales elles-mêmes et aussi avec les sources écrites afin d'en dégager la vérité historique recherchée.

Après avoir recueilli ces données, nous avons eu recours aux méthodes d'autres disciplines telles que la sociologie, la géographie, l'anthropologie, l'économie qui ont enrichi notre démarche.

**La géographie** nous a permis de localiser la région de l'Agnéby. De plus, elle nous a permis de comprendre le rôle important joué par le milieu physique dans le développement de la culture du café et du cacao dans l'Agnéby. Dans cette région, Dian Boni signale : « Les pluies sont assez abondantes, l'humidité atmosphérique reste élevée même en saison sèche. En outre, les sols sont caractérisés par une très grande épaisseur : 10 à 40m, ce qui convient parfaitement aux plantes à racines pivotantes comme le cacaoyer. »<sup>51</sup>

Quant à **la sociologie**, en tant que science des phénomènes sociaux, elle nous a permis de comprendre la place des classes d'âge dans la socialisation des individus. En effet, C'est autour de ces classes d'âge que gravitent l'organisation de la vie économique, sociale chez les Abbey (khôs) et les Attié. De plus, nous avons compris le rôle prépondérant de l'aîné dans le lignage.

**L'anthropologie et l'ethnologie** nous ont fourni des éléments en termes de culture et de pratiques rituelles. Par exemple, chez les Krobou, l'on retrouve la fête annuelle de Sékké ou démonstration de la puissance mystique.

Enfin, **l'économie**<sup>52</sup> nous a aidé à comprendre les opérations essentielles de consommation, de production et de distribution de biens.

---

<sup>51</sup> Dian Boni, 1977, Les aspects géographiques du binôme café cacao dans l'économie ivoirienne, Abidjan, CEDA, ,104p, p21.

<sup>52</sup> Edmon Malinvo définit l'économie comme « la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des agents économiques » cité par Coulibaly(D) (2002-2003) histoire des faits économiques et sociaux du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle cours dispensé à la faculté des Sciences Economiques de l'Université de Cocody), 1<sup>ère</sup> année.

A coté de la méthode historico-documentaire de collecte de l'information, nous avons eu recours à l'approche quantitative.

- **L'approche quantitative**

Le recours à cette méthode a été d'un appui remarquable.

La méthode quantitative nous a permis de recenser les faits économiques, de réaliser des courbes d'évolution, des tableaux, des histogrammes, de les analyser et de les interpréter. De plus, cette méthode nous a permis de comparer la situation de la région de l'Agnéby- concernant les cultures d'exportation - avec celle des autres régions de la colonie.

A côté des deux premières approches méthodologiques, nous avons eu recours à l'approche environnementale.

- **L'approche environnementale**

Corinne Beck définit l'histoire de l'environnement comme « L'examen des interactions entre l'homme et les différents milieux dans lesquels il s'est installé »<sup>53</sup>.

Deux questions essentielles se posent au chercheur. Comment les sociétés passées ont- elles perçu et géré leur environnement ? Comment ces milieux ont-ils agi sur ces sociétés ?

L'utilisation de cette méthode nous permet de saisir comment les populations percevaient leur milieu et géraient leur environnement. Ainsi

---

<sup>53</sup>Anonyme « qu'est ce que l'histoire de l'environnement » Disponible sur le site [http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/file/Dossiers\\_et\\_documents/histoire/RDV-Blois/2001/environnement.html](http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/file/Dossiers_et_documents/histoire/RDV-Blois/2001/environnement.html).

avons-nous appréhendé les modifications intervenues dans la région et surtout l'impact de ces changements sur la société.

De tout ce qui précède, découle le plan suivant.

## **7-L'annonce du plan**

La première partie s'intitule : **LES GENERALITES SUR L'INTRODUCTION DES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO DANS LA REGION DE L'AGNEBY : 1909-1930.** Cette partie s'articule autour de deux chapitres :

Le premier met l'accent sur le milieu et l'homme dans la région de l'Agnéby avant les cultures pérennes. Il s'agit de présenter le tableau des données physiques et humaines de la région au début des cultures obligatoires.

Le deuxième chapitre étudie l'établissement de l'économie de plantation. Il insiste sur les conditions de l'introduction des cultures pérennes de même que la réaction des populations face à ces plantes.

La deuxième partie du travail s'intitule : **LE DEVELOPPEMENT ET LA COMMERCIALISATION DU CAFE ET DU CACAO DANS LA REGION DE L'AGNEBY DE 1930 A 1958.**

Cette partie consacre deux chapitres.

Le chapitre premier étudie les facteurs favorables à la diffusion du café et du cacao. Ces facteurs sont nombreux. On peut citer la crise de 1929 et le renforcement des mécanismes d'encadrement.

Le chapitre deuxième est consacré à la commercialisation des produits du café et du cacao.

## **La troisième partie quant à elle porte sur : L'IMPACT DES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO ET LA NOUVELLE CONFIGURATION DE LA REGION DE L'AGNEBY : 1909 -1958**

Cette partie comporte trois chapitres.

Le chapitre I traite de l'apport du café et du cacao dans la modification de l'espace physique. Ce chapitre met l'accent d'une part sur la dégradation de l'environnement par la cacaoculture et la caféculture et d'autre part l'amélioration du cadre de vie à travers la multiplication des écoles et des centres de santé.

Quant au chapitre II, il met en exergue l'impact des cultures de rente sur la société. Ces cultures ont profondément modifié les structures sociales. Elles ont engendré la naissance de nouvelles catégories sociales.

Le chapitre III relève les répercussions économiques de l'agriculture d'exportation dans la région de l'Agnéby.

**PREMIERE PARTIE :**  
**LES GENERALITES SUR**  
**L'INTRODUCTION DES CULTURES**  
**DU CAFE ET DU CACAO DANS LA**  
**REGION DE L'AGNEBY : 1909-1930**

Dans cette partie, l'accent sera mis d'abord sur le milieu physique et les données humaines avant les cultures du café et du cacao dans la région de l'Agnéby. Ensuite, nous étudierons les conditions de l'établissement de l'économie de plantation.

# **CHAPITRE I : LE MILIEU PHYSIQUE ET LES DONNEES HUMAINES AVANT LES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO**

Dans cette partie, nous nous intéresserons d'abord à l'étude du milieu physique et des données humaines. Nous verrons, par ailleurs, l'organisation économique des peuples Attié, Abbey et Krobou. La dernière partie de cette analyse sera consacrée l'étude des structures politique et sociale dans la région de l'Agnéby.

## **I-LE MILIEU PHYSIQUE ET LES DONNEES HUMAINES**

Nous nous attacherons, ici, à analyser les éléments du milieu physique et les données humaines qui ont une incidence sur le développement des cultures pérennes.

### **A- Le milieu physique**

Les éléments du milieu que nous étudierons sont le climat, la végétation, le relief, le sol et l'hydrographie.

#### **1-Le climat**

Dans la région de l'Agnéby, comme dans la zone forestière en Côte d'Ivoire « Tout est dominé par la pluie et la pluie elle-même par les mouvements de l'air...C'est la pluie qui différencie les milieux climatiques comme les saisons<sup>54</sup>». Dans cette région, les pluies sont abondantes, plus de 1300mm partout et étalées tout au long de l'année. Il n'y a généralement pas de mois sans pluies. C'est là un avantage

---

<sup>54</sup> Rougerie(G),1960, Le façonnement actuel du modelé en Côte d'Ivoire forestière, Mémoire de L'IFAN, n° 58, Dakar, p 29, cité par Boni (D) Op cit,p 18.

considérable pour l'agriculteur qui peut travailler pendant douze mois sans saison morte et s'adonner à toute la gamme de cultures tropicales de l'igname au cacao en passant par les gombos, l'ananas et la banane poyo. Le climat de la région comme celui de toute l'Afrique occidentale est sous la dépendance directe des mouvements du front intertropical (FIT), zone de contact entre deux grandes masses d'air. L'une centrée sur le nord de l'Afrique, très sec, et soufflant du nord à l'est, l'autre humide centrée sur l'Atlantique et apportant la mousson du sud-ouest. Le passage du (FIT) et de la zone de convergence sur la région explique l'abondance et l'étalement des pluies.

Ce régime des pluies se caractérise par l'existence de quatre saisons. Deux saisons de pluies et deux saisons sèches, chacune correspond à un type de temps bien particulier.

-De décembre à mars, c'est la grande saison sèche. Les pluies se rarifient (-23mm de pluies en janvier à Agboville)<sup>55</sup>.

Durant les mois de décembre-janvier apparaît l'harmattan. C'est un vent sec issu directement des masses d'air sahariennes tropicales. Ce vent, s'il se prolonge, devient nuisible pour le café et le cacao.

- La grande saison des pluies de mars à juillet avec des précipitations mensuelles supérieures à 1000 mm de pluies. Les maxima pluviométriques sont enregistrés en mai et surtout en juin. Selon Dian Boni : « Les pluies éclatent l'après midi. Elles peuvent être courtes. Mais, il arrive qu'elles durent toute la nuit voire le lendemain.<sup>56</sup> » Ces pluies sont, bien sûr, fondamentales pour l'agriculture, particulièrement pour le cacao : les pluies de juin-juillet déterminent sa floraison.

-La petite saison sèche (août à septembre).

---

<sup>55</sup> Chaleard (J, L), 1973, Op cit 29.

<sup>56</sup> Boni (D), 1970, Op cit, p19.

-La petite saison des pluies (octobre à novembre).

A la différence des précipitations, les températures se caractérisent par leur régularité, leur homogénéité. Elles sont constamment chaudes. Les températures annuelles varient entre 26°C et 28°C. L'abondance des précipitations dans la région est à l'origine de la forte humidité atmosphérique, 86% en moyenne dans la région d'Azaguié et plus de 75% dans le nord du pays Attié.<sup>57</sup> L'amplitude thermique est faible 5°C.

Au total, la région de l'Agnéby comme tout le sud-est de la Côte d'Ivoire, présente du point de vue du climat, des conditions favorables à l'agriculture et à la croissance végétale.

Si le climat est favorable au développement des cultures pérennes qu'en est-il de la végétation ?

## **2-La végétation**

Avant l'introduction des cultures pérennes, l'ensemble du pays Abbey, Attié et Krobou était le domaine de la forêt dense que les Abbey appellent « bavi » et les Attié « kpobi » ce qui signifie littéralement forêt noire.

Le paysage de cet ensemble est formé d'une forêt dense appartenant aux grands ensembles de forêt dense tropicale humide. Ses arbres sont robustes et atteignent parfois cinquante mètres autour desquels s'élancent de longues et grosses lianes. Cette caractéristique est soulignée par Gustave Meyer : « La forêt ivoirienne (...) était quelque chose de grandiose, souvent en m'y promenant, je me laisse

---

<sup>57</sup> Boni (D), 1970, Op cit, p 24.

impressionner par (...) ces géants, par le silence absolu qui y règne, (...) par tant de choses mystérieuses qu'elle renferme, par cette nature qu'aucune main d'homme n'avait dégradée. »<sup>58</sup>

Cette forêt est étagée avec 3 strates.

-La strate supérieure est celle des grands arbres à floraison réduite : ces arbres peuvent atteindre 60m de haut et voire plus et 6m de circonférence.

-Le deuxième niveau est la strate arborée avec une voûte comprise entre 20 et 40 mètres. Elle est composée d'arbres ramifiés à floraison très développée. C'est le domaine des oiseaux, des singes, des écureuils, et des lianes.

-La strate inférieure ou celle des arbustes. Elle n'est composée que de jeunes plants qui s'élancent vers la lumière. Dans cette strate règne une certaine obscurité due à l'absence quasi-totale de la lumière solaire. Il y a peu d'herbes.

Parmi ces surcimants, on peut citer les espèces les plus importantes du point de vue économique<sup>59</sup> : l'*entandrophragma utile* (Sipo), le *triplochiton scleroxylon* (Samba), le *tarrieta utilis* (Niangon), le *khaya ivorensis* (Acajou de Bassam), le *chlorephora excelsa* (Iroko), le *lophira procesa* (Azobé), le *terminalia ivorensis* (Famiré) le *turraentus africana* (Avodiré).

Au total, ce monde composé d'une multitude d'arbres extrêmement divers paraît anarchique or, elle est stratifiée. Ces grands arbres, surtout le palmier sont les abris nécessaires dont le café et le cacao ont besoin

---

<sup>58</sup> Propos de Gustave Meyer, recueillis par Oberle (Ph) dans Côte d'Ivoire, image du passé (1888-1980), 1986, Paris, S.A.E.P, P50 ; P88.

<sup>59</sup> Boni (D), 1970, Op cit, p 30.

pour leur croissance et leur protection. La végétation n'est donc pas un facteur limitant de ces cultures commerciales. Comment se présente le relief dans cette région ?

### 3- Le relief

La région de l'Agnéby appartient aux plaines de l'est ivoirien qui offrent à première vue un relief monotone et confus. Ce vaste ensemble est fait d'un désordre de vallons et de bosses, sans véritables lignes directrices, et dont la grande uniformité est accentuée par le couvert forestier. Tout, écrit Gabriel Rougerie « laisse, à tort ou à raison, une profonde impression d'anarchie<sup>60</sup>. » Le relief est formé d'une succession de croupes et de thalwegs dont les dénivellations dépassent rarement 20m. Partout, une épaisse couverture d'altérites et de sols empâtent un modèle largement ondulé. Les accidents sont des exceptions, d'altitude modeste au demeurant moins de 300m ; ce sont des dômes cuirassés que l'on trouve près de Loviguié et d'Attobrou. Les paysages, confus dans l'ensemble, s'ordonnent toutefois, dans le détail, en fonction du soubassement géologique. Le climat chaud et humide provoque automatiquement un processus d'altération des roches appelé ferrallitisation.

Selon J.Maynard il s'agit d'une « altérisation intense qui affecte la totalité des minéraux silicatés sauf le quartz<sup>61</sup>. » Elle procède par hydrolyse qui entraîne les produits solubles. Au contraire, l'alumine et le fer s'insolubilisent et restent sur place. Ils tendent donc à accumuler

---

<sup>60</sup> Rougerie (G), 1960, cité par Chaleard (J.L) Op cit, p 35.

<sup>61</sup> Maynard (J), 1967, Le milieu physique in, le sud-est de la Côte d'Ivoire, SEDES, ORSTOM , P46.

sous forme d'hydroxydes<sup>62</sup>. Ces sols dans l'ensemble sont profonds, meubles, très peu acides et pauvres en base. Selon Jean Louis Chaleard, la plus ou moins ferrallitisation se ressent au niveau de la pluviométrie. Elle est fortement désaturée au sud, à plus de 1600mm de pluies, moyennement désaturée dans le nord où la pluviométrie s'abaisse<sup>63</sup>. L'essentiel de la région est recouverte de schistes désaturés. Ce sont des sols argilo-limoneux qui contiennent souvent des graviers et des cailloux dérivant des veines de quartz de la roche mère. Ils ont un horizon humifère plus épais que les précédents. Ils sont donc plus riches et conviennent bien au cacao et au café. Cependant leur profil et leurs aptitudes culturales varient en fonction de la topographie. L'essentiel de la région s'inscrit dans des terrains schisteux où la confusion est moindre. Les vallées de l'Agnéby et ses affluents découpent des interfleuves de faible altitude mais très vallonnés .Les versants sont de profil rectiligne.

En somme, ni le climat ni la végétation ni le relief ne sont un obstacle au développement de la caféculture et de la cacaoculture. Comment se présentent les sols et l'hydrographie ?

#### **4- Les sols et l'hydrographie**

Les sols sont identiques à ceux de la zone forestière. Quant aux eaux, elles se distinguent par de nombreuses petites rivières.

Les sols de la région appartiennent au groupe des sols ferrallitiques. Ces sols se déterminent essentiellement par le climat et la végétation qui leur sont liés. Sur les lignes de crêtes et sur le haut des pentes, les sols sont de couleur brune ou rouge, avec des concrétions

---

<sup>62</sup> Rougerie (G) cité par Chaleard (J, L) Op cit, p 38.

<sup>63</sup>Chaleard (J, L), 1973, Op cit, pp 29-31.

ferrugineuses et parfois un cuirassement lamellaire discontinu. Ce sont des sols bien drainés qui conviennent au café. Sur les bas de pentes, les sols sont bruns, plus argileux et colluviaux. Plus humides, ils sont du domaine du cacao. Enfin les bas-fonds sont occupés par des sols sableux ou sablo-argileux gris, avec une hydromorphie plus ou moins prononcée.

Pour terminer, il faut signaler l'existence de sols caillouteux cuirassés improches à la culture. Il en est de même pour les sols sur alluvions fluviales. Ceux-ci se rencontrent le long des cours d'eau, notamment dans la vallée de l'Agnéby. Ce sont des sols hydromorphes et pauvres le plus souvent. Mis à part ces deux derniers cas, les sols de la région conviennent bien aux cultures de plantation de café, de cacao, de banane. Ils sont classés dans la catégorie des sols aux aptitudes bonnes<sup>64</sup>.

Ces sols sont traversés par de nombreux cours d'eaux. Il convient de remarquer que la région de l'Agnéby est pauvre en cours d'eau importants. Selon Gabriel Rougerie c'est « le pays d'eaux mortes plus que d'eaux vives<sup>65</sup>. » Le paysage se signale par ses eaux partout présentes. Les principaux cours d'eaux sont :

-Le Comoé, c'est le fleuve le plus long de la Côte d'Ivoire avec 1160km. Il sert de limite orientale sur 160km au pays Attié. Il prend sa source en Haute Volta dans la région de Banfora. Il draine un bassin versant de 78.000km<sup>2</sup> environ dont 39 % se trouvent au dessus de 250m d'altitude ; 50% au dessus de 225m ; 94% au dessus de 125m. Le régime hydrologique du Comoé est dominé par le régime pluviométrique de la zone tropicale. Il en résulte une seule crue en août-septembre-octobre

---

<sup>64</sup> Atlas de la Côte d'Ivoire ,1971, pl A 5b.

<sup>65</sup> Rougerie (G), 1960, p13 cité par Chaleard (J, L), Op cit p35.

suivie d'une longue période de basses eaux de décembre à mai. Le débit minimal observé est de  $2\text{m}^3/\text{s}$ . Le débit en crue exceptionnelle est à  $5.500\text{m}^3/\text{s}$ .

- La Mé, c'est une rivière côtière longue de 140km avec un bassin versant de 4300km<sup>2</sup>. Elle se jette dans la lagune Potou. Son régime est sous la dépendance étroite des pluies de la zone côtière.

Les précipitations d'avril- mai donnent parfois lieu à un ruissellement notable mais ce sont celles de juin- juillet et d'octobre- novembre qui engendrent de fortes crues.

- L'Agnéby est une autre rivière côtière à peine plus importante que la Mé par sa longueur, 200km, mais beaucoup plus par l'étendue de son bassin versant. Le régime est évidemment de type équatorial, avec deux pointes de crue, l'une importante en juin-juillet et l'autre un peu moins en octobre. Le débit minimal observé à Agboville est de  $0,03\text{m}^3/\text{s}$ . Le débit de crue exceptionnelle est de  $550\text{m}^3/\text{s}$ , le module est de  $11\text{m}^3/\text{s}$ .<sup>66</sup>

En dehors de ces cours d'eaux importants, il faut citer quelques rivières affluentes de ceux-ci.

- Assobié, affluent de rive gauche de l'Agnéby qui coule dans le Kétté.
- Le Kossan affluent de rive droite du Comoé traverse le pays Attié.
- Le Mafou affluent de la Mé.

Ces fleuves sont peu navigables sur l'ensemble de leur parcours du fait de nombreux rapides. Mais, ils jouèrent un rôle économique important aux premières heures de la colonisation.

---

<sup>66</sup> Maynard (J), 1967, Op cit, P36.

En somme, le milieu physique de la région de l’Agnéby présente des atouts au développement de l’agriculture surtout du café et du cacao. Mais quelles sont les populations qu’on retrouve dans cet espace géographique ?

## B- LES DONNEES HUMAINES

L’accent sera mis ici sur le niveau de peuplement de la région avant l’introduction du cacao ainsi que la composition de la population.

### 1-Le niveau de peuplement

Selon le recensement effectué par l’Administration coloniale en 1908, les Attié et les Abbey seraient au nombre de 46.530 habitants<sup>67</sup>. Ce chiffre bien entendu est sujet à discussion. Jusqu’en 1908, le recensement des populations à peine débuté dans la région. Ce chiffre se fonde sur une estimation fait par le colon sans possibilité de vérification. Par ailleurs, la technique utilisée pour obtenir ce chiffre n’est pas indiquée. Toutefois, nous nous en contenterons pour apprécier l’évolution de la population de la région.

### 2-La composition de la population

Jusqu’en 1908, les populations présentes dans l’Agnéby peuvent se regrouper en deux catégories. Nous avons d’une part les populations autochtones et d’autre part les allophones.

Les populations autochtones sont composées des Abbey, des krobou et des Attié.

---

<sup>67</sup> ANCI 2DD 111 XXI-35-19, Colonie de la Côte d’Ivoire, Renseignement ethniques et géographique des cercles (1900-1909)

## 2-1-Les Abbey

A propos de leur origine, deux thèses se trouvent en présence qu'il s'agisse des documents écrits ou des sources orales.

Nous avons d'une part les partisans de l'immigration et d'autre part les défenseurs de l'autochtonie.

La première thèse est soutenue par les ethnologues<sup>68</sup> et accréditée par certaines traditions<sup>69</sup>. L'occupation actuelle du pays Abbey est le résultat de plusieurs migrations venues à plusieurs reprises et par petits groupes du pays Ashanti (Ghana actuel).

Pour d'autres au contraire, les Abbey viennent de nulle part : « Ils sont les seuls habitants (...) que l'on puisse considérer comme autochtones.»<sup>70</sup>

A l'analyse de ces deux thèses, en se fondant sur certaines données archéologiques et historiques, l'on s'aperçoit que le pays Abbey était occupé longtemps avant les vagues de migration des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

A preuve, les fossés des villages fortifiés ou Amoni que l'on trouve autour d'Agboville sont un signe patent que les techniques de la métallurgie du fer venues du nord et qui ont pénétré la Côte d'Ivoire vers le V<sup>ème</sup> siècle de notre ère, ont touché le pays des Abbey, par conséquent, témoignent-ils de l'existence sur le site d'une communauté humaine ayant fait preuve d'un niveau d'organisation sociale et des moyens techniques relativement évolués<sup>71</sup>. Aussi, des fouilles

---

<sup>68</sup> Selon le professeur Niangoran Bouah(G), les Abbey sont venus du Ghana cité par Djra Choho(T), 1999, Op cit, p17.

<sup>69</sup> « Mes aïeux m'ont raconté comment les Abbey ont traversé la grande forêt vierge jusqu'ici. Nous venons du Ghana ». Pairrault (C), 1971, « Les souvenirs de M'Bassidji François » in Bulletin de liaison n°1 ILES, pp 63-66 P63.

<sup>70</sup> Atta Koffi, 2 octobre 1970, « Quelques réflexions sur le groupe Akan » in Fraternité matin n°597, , P12.

<sup>71</sup> Djra (C, T), 1999, Op cit, p17.

archéologiques ont-elles permis de découvrir sur le site Loviguié<sup>72</sup> des haches polies dont la plus grande pèse plus de 7kg et mesure 70cm de long<sup>73</sup>. Sur le site de Seguié<sup>74</sup> également, des restes d'objets très anciens (pipes, bijoux, etc.) ont été découverts. Les vestiges après datation font remonter l'occupation du site au néolithique.

On serait donc tenté de dire que les premiers habitants du site d'Agboville n'étaient pas des Abbey<sup>75</sup>. Ce dont l'on est sûr est que les migrations successives du XVII<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, combinées aux pratiques constantes de l'exogamie de clan des premières populations sur place, ont entraîné une superposition de peuples. Selon André Clerici, les Abbey sont « formés(...) par un mélange d'autochtones et de Baoulés.<sup>76</sup> » Koffi Assi Lazare abonde dans le même sens. « Les Abbey se sont assimilés aux peuples venus du Ghana de qui ils ont emprunté plusieurs faits coutumiers. »<sup>77</sup>

On peut dire donc, avec Djra Thomas que « La communauté Abbey peut être vue comme née de la rencontre de peuples autochtones menant une vie classique et de peuples étrangers. »<sup>78</sup>

Le pays Abbey se subdivise en quatre tribus<sup>79</sup>:

-la tribu Morié ou Abbey Oru. Ce sont les villages qui s'étendent de Moutcho à la frontière du pays Attié. Sa chefferie est à Grand Morié.

---

<sup>72</sup> Notes africaines, 1941, n°10, PP7-8 et 1942 n°16 PP1-2.

<sup>73</sup> Clerici (A) Histoire de la Côte d'Ivoire, 1962, CEDA, Abidjan, PP7-23.

<sup>74</sup> Perrot(CH) 1968« Comment fut découvert le site de la Seguié ? » Bulletin de l'ILES, n°2, PP 6-23

<sup>75</sup> Les populations autochtones selon le professeur Ekanza sont les Agoua, ceux qui ne sont venus de nulle part. Ekanza (S, P),2006 Côte d'Ivoire, terre de convergence et d'accueil (XV-XIXe siècle), Edition CERAP, Abidjan, , 119p ; P74.

<sup>76</sup> Clerici (A), 1962, Op cit, pp7-73.

<sup>77</sup> Koffi Assi (L), 1979, Djidja : Analyse d'une institution sociale des Abbey d'Agboville, Mémoire de Maîtrise Université d'Abidjan, ,151p, p27.

<sup>78</sup> Djra (C,T),1999, Op cit, p18.

<sup>79</sup> ANCI, Monographie d'Agboville.

- La tribu Abbey-vé. Ce sont les villages en amont de l'Agnéby et qui s'articulent autour de Loviguié, le village centre.
- La tribu Khôs limitrophe du pays Attié d'Anyama son chef-lieu est passé d'Azaguié à Guessiguié.
- La tribu Tiôffo longe toute la voie ferrée. Il s'étend de Yapo à Céchi .Son chef lieu est Ery- Makouguié à Yapo.

Dans cette même région d'Agboville vivent également le groupe Krobou.

## **2-2- Les Krobou**

Les Krobou sont les voisins immédiats des Abbey<sup>80</sup>. A partir d'Oress-Krobou, ils créent les villages d'Aboudé, de Mandeké et d'Aboudékouassikro.

Les peuplements Krobou d'Oress-Krobou et Eza dans la sous préfecture actuelle de Guitry sont intimement liés<sup>81</sup>. La tradition orale des N'zomon, principal clan Krobou, et répandue dans les autres villages rapporte :« Leurs ancêtres sont descendus du ciel à l'aide d'une chaîne sous la conduite d'Adjé Menimbou, détenteur d'un tabouret. Seuls trente-deux hommes et une femme stérile formaient cette communauté venue de l'au-delà, dont le point de chute fut Oress Krobou »<sup>82</sup> .Selon le chef de village d'Oress-Krobou et les traditionalistes, il s'agit en fait de trente-trois hommes de sexe masculin qui constituaient cette communauté venue de l'au-delà<sup>83</sup>.

<sup>80</sup> Ils se situent à l'ouest du fleuve Agnéby.

<sup>81</sup> Kouamé (F) ,1994 : La radio et l'histoire, une étude de cas : l'histoire des Eza, Mémoire de Maîtrise, histoire, UNACI, 191P, pp76 -83.

<sup>82</sup> Allou (K, R) ; Gonnnin (G), 2006, Côte d'Ivoire : Les premiers habitants, Abidjan, CERAP,122p, p39.

<sup>83</sup> Entretien avec Kakré Cristophe, chef du village d'Oress- Krobou, Oress-Krobou le 17-02-09.

Si les N'zomon disent être descendus du ciel à l'aide d'une chaîne, ils tiennent cette tradition de leur groupe d'origine en pays Krobou, en côte de l'or, qui n'est autre que le clan Akradé. En effet, ce clan affirme que ses ancêtres sont descendus du ciel à l'aide d'une chaîne pour atterrir dans deux grands récipients en cuivre (aiwa /ayiwa)<sup>84</sup>.

Les Akradé seront attaqués par les Akwamou qui les vaincront à Abrewabung. Ils se dispersent, certains vont à Kete, à Krachi et d'autres vont ailleurs. Certains s'installent dans les collines Krobo où ils sont rejoints par les Kotropeli qui sont d'origine Guan comme eux. Akrade et Kotropeli précèdent les Krobou qui ont donné leur nom à la région. Certains Nkadje viennent s'installer à Oress- Krobou. Le clan d'Oress-Krobou se réclame du pays Krobou en côte de l'or et dit avoir migré<sup>85</sup> sous la conduite de Dibo Ayewra et ont vécu avec les Nkadje dans le pays Attié. Toutes les composantes de la migration Akpafu -Ga -Krobo - Adele - Avatime sont arrivées dans l'actuelle Côte d'Ivoire probablement entre 1677 et 1689 au moment du règne du roi Ansa Sasraku fuyant les guerres d'expansion du royaume Akwamu. Les campagnes militaires de ce royaume touchent le pays Ga- Adangone, Krobo, les plaines de l'Afram, les escarpements de l'Akwapem, les collines Krobo et même toute la basse vallée de la Volta. Cette migration avait en son sein des groupes d'origine diverse à savoir des Krobo, Ga, Guan, Adangme et même Akan locuteurs du Twi. Les Kpaman qui ont précédé les N'zomon, à Oress- Krobou étaient l'une des têtes de pont de l'exode Akpafu – Ga

---

<sup>84</sup> D'autres peuples ont pris part à l'exode des Krobou de la gold coast et qui fondent également leur origine sur cette tradition. Ce sont les Brong , les Ngen de l'Ano et du Wawolé, les Battra, les Walama, les Akrowou et les Gbomi. Les classes Krobou en gold cost sont : Assahou, Ngo, Deboussou. Allou (K, R). Op cit, pp 844-849.

<sup>85</sup> Pour le professeur Ekanza Krobou et Eza, fuyant les razzia des Akwanu, désertent leur pays, prennent le chemin de l'exode et parviennent dans la région d'Agboville. Tandis que les krobou s'y fixent(...) les Eza s'en éloignent pour le pays dida.

Ekanza (S.P), 2006, Op cit, p 47.

– Krobo – Adele – Avatime. Oress-Krobou va recevoir les familles SombroBosson, Kouassi Bosson, Obra, OgbraBosson, des composantes du clan Wahin que l'on a à Morié chez les Abbey et dans l'Attié<sup>86</sup>.

Les Wahin appartiennent à la migration Aowin de 1721. Des clans originaires de l'Enyembe-Ogbrou (Abidji) viendront faire souche à Oress Krobou. Le clan Oregbani se dit originaire de Sikensi. D'autres clans viennent d'ailleurs. Parlant ainsi des Krobou, Claude Pairrault écrit : « Leur langue a assimilé des éléments divers : Baoulé, Abbey, Ebrié, Mbato, Agni. »<sup>87</sup>

A côté des Abbey et Krobou il y a les Attié.

### 3-3- Les Attié

Le pays Attié occupe tout le bassin de la rivière Mé. Il regroupe les sous-prefectures d'Adzopé, d'Agou, d'Anyama et d'Alépé. Deux grandes zones se distinguent dans cette région. Ce sont la zone nord avec les Attié Bodin et la zone sud avec les Nedin.

La plupart des sources affirment que les Attié viennent du pays Ashanti, du Ghana<sup>88</sup>. Selon la tradition orale, les Attié vivaient en pays Ashanti. Ils formaient un seul peuple avec les Ashanti et partageaient la même vie aussi bien sur le plan social, culturel et politique. A la mort du

---

<sup>86</sup> Allou (K, R), 2006, Op cit, pp844-849.

<sup>87</sup> Pairrault (C), 1972, « Souvenirs de François M'bassidjé » in Bulletin de liaison de l'Institut de Linguistique et d'Ethno-sociologie, Op cit.

<sup>88</sup> Adjelou (J B), 1987, Op cit, p 24.

roi OSEI Toutou, Attié et Ashanti se disputaient le pouvoir royal<sup>89</sup>. Il s'en suivit des affrontements au cours desquels les Attié réussissent à avoir et à garder la lame du sabre, symbole de la royauté, le manche étant resté aux mains des Ashanti. Ces derniers à savoir les Ashanti, voulaient coûte que coûte reprendre la lame. Les Attié qui étaient faibles ou qui s'estimaient faibles numériquement pour livrer bataille aux Ashanti décidèrent alors de trouver leur salut dans la fuite vers l'ouest<sup>90</sup>. Après plusieurs jours de marche, ils arrivèrent sur les rives de la Comoé qui était en crue .Il était impérieux de traverser le fleuve car les Ashanti les poursuivaient .On consulta le devin. Le génie des eaux réclamait un enfant royal. Il appartenait donc au chef du groupe des fugitifs de sacrifier l'un de ses enfants. Lorsqu'il fit la proposition à sa femme celle-ci refusa.

Devant le danger imminent, la sœur du chef, Abla Pokou, proposa son dernier-né qui fut immédiatement immolé. Les eaux se retirèrent aussitôt permettant aux fugitifs de passer<sup>91</sup>.

Le fleuve traversé, le danger enrayé, il faut à présent penser à s'organiser et à vivre dans ce nouveau pays vide d'hommes. Les

---

<sup>89</sup> Les Attié étaient les cousins des Ashanti du côté féminin. Ils avaient donc pour oncle maternel « le père des Ashanti », tout comme les Baoulé dont ils sont les ainés .En cas de disparition de leur oncle qui était le roi, ils devaient être les héritiers. Le chef donc de la lignée Attié –Baoulé devaient devenir roi et posséder le symbole de royauté, le sabre au manche incrusté d'or.

Boni (D), 1970, Op cit, pp 52-60.

<sup>90</sup> Leur exode en terre ivoirienne serait intervenue vers la fin du XVII siècle et au début du XVIII siècle .Le souvenir qu'ils gardent de cet exode est la lame de sabre qui serait conservé religieusement à Asseudjé, premier village fondé par les Attié en terre ivoirienne. Idem.

<sup>91</sup> Trois versions sont rapportées à propos de cet exode : a) Après le sacrifice, des hippopotames s'alignent formant un pont sur lequel les fugitifs passèrent. b) Après le sacrifice, un gros fromager se mit en travers du fleuve et nos fugitifs passèrent dessus. c) Immédiatement des roches tabulaires surgissent. Après la traversée du fleuve, le groupe se scinda en deux. Une partie, à la tête de laquelle se trouvait la sœur qui offrit son fils prit la direction du nord-ouest .On appela ce groupe « Baoulé », ce dont l'enfant est mort. Les autres partirent vers le sud-ouest comprenant les Abbey, les Ebrié et les Attié. Les « Attié » sont appelés ainsi car ils traversent à nouveau un petit fleuve à l'aide d'un tronc jeté en travers .Un tel pont porte nom en pays Ashanti « kyé ».Les Attié sont donc ceux qui sont passés sur « le kyé ». Une autre version signalée : Attié viendrait du mot Ashanti « Kakryê » qui signifie « changer ». Les Attié ont tellement changé de dialecte après leur exode, afin de ne pas se faire reconnaître qu'on les appelle « ceux qui change de dialecte ». Après cette division, il y a eu une subdivision au sein du groupe Attié. Dian (B), 1970, Op cit,

versions divergent ici. Pour les uns (Attié du nord) tous les Attié s'étaient rassemblés dans le village de Bouapé fondé par eux. Ils vivaient paisiblement là de chasse et de cueillette, jusqu'au jour où éclata une querelle très grave<sup>92</sup>. Craignant que de tels événements ne se reproduisent, les chefs des grandes familles décidèrent de quitter le village et d'aller s'installer ailleurs. Mais avant cette dispersion, il fallait jurer sur un fétiche afin de sauvegarder la concorde. À la suite de cette cérémonie, on donna un nom à chaque groupe : Kettin, Attobrou, Anapé, N'kadze, Tchoyasso, Bodê, Lépê.

Par ailleurs, le chef demanda à ses fils d'aller fonder des villages à des endroits qu'il leur avait indiqués. C'est le début de la colonisation du pays. Le chef lui-même fonda son campement à Assobié. Il lui donna le nom d'Assobiedji, ancêtre du village actuel d'Asseudji.

Pour d'autres, il y a eu dispersion aussitôt après la traversée du fleuve, chaque chef partant avec son groupe. C'est ainsi que les Attobrou du canton Attobrou situé au nord-est refusent d'appartenir au groupe qui se serait installé à Bouapé.

Pour eux, le premier village après la traversée du Comoé est Bongo Awin, village aujourd'hui disparu. C'est là que serait parti un chasseur qui fonde le village d'Asseudji situé sur la rivière Assobié à 2km d'Afféri. Après Bongo Awin, il aurait eu une dispersion générale qui les conduit à Yakassé<sup>93</sup>. C'est certainement à l'époque coloniale que la deuxième partie du nom Attobrou fut ajoutée dans le souci de distinguer ce Yakassé des autres Yakassé. La création des autres villages est le fait des chasseurs. Ils fondent des campements qui deviennent des

---

<sup>92</sup> Après avoir commis l'adultère, le fils du chef du village fut tué par le mari cocufié et ses proches. Le chef apprenant la nouvelle ordonna le massacre. Heureusement le frère du chef venu en visite du Ghana réussit à ramener le calme. Idem, Op cit, pp 53-55.

<sup>93</sup> Dian (B), 1970, Op cit , pp.57-60.

villages. C'est le cas des villages d'Abadine, d'Assié Orié, de kong, d'Abongoua, d'Adjamé et de M'basson.

A l'analyse de ces traditions orales, tous ces Attié appartiennent au même groupe. Après avoir vécu ensemble pendant des années, ils décident d'aller vivre ailleurs. C'est donc la dispersion qui donne naissance aux campements qui deviennent des villages. Ils trouvent sur place les autochtones et se métissent<sup>94</sup>.

Concernant les Bodin ou Attié du nord l'étape de Bouapé et d'Asseudji est confirmée à l'exception des villages d'Abié et de Yakassé-Mé d'une part et de Bécédé-Brignan et de Bécédé-Amon d'autre part<sup>95</sup>. Ils sont venus de la côte d'or sous la direction de l'aïeul Asebou Aman et de son frère qui guident les migrants. Après l'escale de Goua, les migrants vont à Uasafun, situé à trois kilomètres de l'actuel Asseudji où ils se dispersent<sup>96</sup>.

Quant aux Attié Nedin, ils se sont installés, sous la conduite du chef Yapi<sup>97</sup>, à Betekan, près de la rivière Bete, d'où ils partent créer d'autres villages comme Goana, Awabo Kouale, Moulawi, Belefou, Adjawa Djangowi et Attiékoua. A partir d'Attiékoua sont créés les villages de Yakassemé, d'Akouèdjamé en pays Ebrié et Ahoué.

En somme, l'exode des Attié s'est effectué par vagues successives. Différents petits groupes ont séjourné plus ou moins longtemps auprès d'autochtones riverains des lagunes ou des cours d'eaux. On retient avec Ekanza que les Attié sont constitués « d'une

---

<sup>94</sup> Ekanza (S,P),2006, Op cit, p45.

<sup>95</sup> Dian (B), 1970, Op cit, pp53-60.

<sup>96</sup> Allou (K, R) Gonnnin (G), 2006, Op cit, p99.

<sup>97</sup> Idem.

proportion Akan, associés à des autochtones ou à des éléments venus d'ailleurs.<sup>98</sup> »

Au total, les populations autochtones qu'on retrouve dans l'Agnéby sont les Abbey, les Krobou et les Attié. Elles sont composées essentiellement d'un mélange de migrants Akan venus du pays Ashanti et de populations trouvées sur place par ces derniers.

À part ce premier groupe, on a les populations allogènes.

### **3-4-Les autres populations**

Elles sont constituées par les Africains et les colons français. La présence des Africains dans la région est liée d'une part aux travaux de construction du chemin de fer et d'autre part au commerce.

A la fin des travaux de la voie ferrée dans la région de l'Agnéby des « anciens travailleurs du chemin de fer vinrent s'installer au village de Seguié, groupe Morié, situé au sud et à très peu de distance du village de Beoudié. »<sup>99</sup>

Ils vivaient dans les villages et avaient un tuteur censé les protéger contre les agissements des autochtones. Ces anciens travailleurs vivaient en bonne entente avec leur tuteur mais à la moindre mésentente avec ces derniers, ceux-ci prenaient les armes<sup>100</sup>.

Parmi ces Africains, les Dioula sont les plus nombreux. La présence des Dioula dans la région est liée au commerce. Ces colporteurs étaient à la recherche de cola, d'or et de sel dans la zone forestière .Ils apportaient des barres de fer, des étoffes et des esclaves.

---

<sup>98</sup> Ekanza (S, P), 2006, Op cit, p45.

<sup>99</sup> ANCI 1EE 22 Ery- Macouguié, Rapport 1904-1908 ; Résultat de l'enquête au sujet de l'assassinat de quatre Bambara au village de Seguié.

<sup>100</sup> Idem.

Ce dernier produit était très prisé par les autochtones qui les utilisaient pour les sacrifices humains.<sup>101</sup>

Le nombre de ces marchands était très réduit car ils étaient très souvent attaqués, dépouillés et même tués. Cet état d'esprit fait dire aux premiers Européens arrivés dans la région que les Attié comme le reste des autres habitants de la forêt passaient le temps à se faire la guerre.<sup>102</sup> De plus ajoutèrent-ils : « Ils sont inhospitaliers, ce qui a rendu difficile et impénétrable pendant longtemps leur région aux colporteurs, aux commerçants Dioula et aux Appoloniens. »<sup>103</sup>

Par ailleurs, on a la présence des gardes de police constitués par divers groupes de population : Sénégalaïs et Soudanais.<sup>104</sup>

A côté de ce premier groupe, on a celui des Européens.

La région de l'Agnéby était inconnue des Européens jusqu'au moment où s'engagent les travaux de construction de la voie ferrée en 1901 dans la colonie<sup>105</sup>. Le premier poste dans la région est créé en octobre 1903 à Ery-Macougué, après des contacts entre l'administrateur Lamblin et les chefs Abbey et Attié. Ce poste est transféré à Agboville près de la rivière Agbo en 1908.

En somme, dans la région de l'Agnéby, il existe un climat subéquatorial, une végétation de forêt dense et des sols moyennement désaturés. Les populations autochtones sont les Abbey, les Krobou et les Attié. A celles-ci, il s'ajoute les allogènes Dioula et les Européens.

---

<sup>101</sup> ANCI, Rapport sur l'esclavage en pays Attié, 1909.

<sup>102</sup> Idem.

<sup>103</sup> ANCI, Rapport sur l'esclavage en pays Attié, 1909.

<sup>104</sup> Les travaux de la voie ferrée atteignent l'Agnéby en 1906.

<sup>105</sup> IEE22, 1904-1908 Op cit.

Quelle est l'organisation économique de ces populations autochtones ?

## **II- L'ORGANISATION ECONOMIQUE**

Nous nous pencherons ici sur l'organisation économique et le système de production des peuples de la région de l'Agnéby avant les débuts de l'agriculture marchande.

### **A - L'économie ancienne**

Les peuples de l'Agnéby s'adonnent à de nombreuses activités économiques dont la principale est l'agriculture.

#### **1- L'agriculture**

A la différence des lagunaires, les peuples de la région de l'Agnéby pratiquent essentiellement l'agriculture. C'est pendant les temps libres laissés par les travaux agricoles que les Attié comme les Abbey et les Krobou exercent les autres activités. Il n'existe pas de groupes d'individus spécialisés dans une activité donnée et gagnant leur vie grâce au seul travail non agricole même pratiquant subsidiairement l'agriculture<sup>106</sup>. Pour Elloé Brou au contraire, elle dépassait l'autoconsommation pour faire l'objet d'un commerce intense avec les côtiers<sup>107</sup>.

Ces techniques, plus ou moins rationnelles, adaptées à un matériel plus ou moins élaboré, étaient :

- l'utilisation rationnelle des saisons.
- le défrichement.

---

<sup>106</sup> Yapi(A), 1979, Op cit, p118.

<sup>107</sup> Brou (E), 1982, Commerce et société en basse Côte d'Ivoire : De l'économie précoloniale à l'économie de marché, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Histoire, université de Paris VII, 1982, 574p, p166.

-la culture.

-la jachère et l'agriculture itinérante.

Le matériel agricole est composé de la machette, de la hache, de la houe et du panier de lianes, fabriqués par les artisans locaux.

Les quatre instruments précités se rapportaient respectivement aux étapes du cycle agricole :

-le choix et le défrichement du terrain repéré au moment de la saison sèche ;

-l'abattage des arbres et le brûlis (saison sèche).

-le labourage et le désherbage à la houe.

-la récolte et le transport au village dans les paniers portés sur la tête.

Les techniques de production agricole sont élaborées. Elles liaient le brûlis à des méthodes efficaces et évoluées comme l'utilisation des saisons.

Les paysans connaissaient parfaitement les saisons, les différents caprices de celles-ci et les symptômes des principales irrégularités annuelles. Les saisons étaient étudiées en comptant les lunaisons, en interprétant les positions quotidiennes de la lune, les mouvements de la mer et des lagunes,<sup>108</sup> etc.

La connaissance des saisons est impérative pour une agriculture prospère. A chaque variation, correspond une culture déterminée.

Le défrichement a lieu pendant la saison sèche. Le paysan choisissait le terrain en fonction de la culture et le délimitait.

Les principales cultures dans l'Agnéby sont :

-le manioc, la banane, l'igname, le taro, la patate douce, le maïs qui se cultivaient un peu partout.

---

<sup>108</sup> Brou (E), 1982, Op cit, p166.

- des arbres fruitiers comme les papayers, les avocatiers, les goyaviers, les cocotiers, les orangers, les corossoliers, les manguiers qui se dressaient partout, d'est à l'ouest et du nord au sud, au milieu des champs et derrière les cuisines<sup>109</sup>.
- les condiments : gombo, aubergine, tomate, piment, feuille à sauce. Les bananiers étaient très nombreux autour des villages.

A part l'agriculture, les populations de l'Agnéby pratiquent la chasse et la pêche. Elles profitent des immenses richesses forestière et fluviale que leur avait offertes leur «généreux » environnement.

## **2- La chasse, la pêche et l'élevage**

Nous étudierons d'abord les techniques de chasse, ensuite celles de la pêche .Le dernier point se penchera sur l'élevage.

### **2-1-La chasse**

La chasse permet de déceler un ensemble de procédés et de techniques très élaborés et surtout très spécialisés.

Elle comportait dans l'Agnéby plusieurs techniques.

-La chasse à l'arc et aux flèches : Elle visait les singes, les oiseaux et tout autre gibier se déplaçant dans les airs et dans les arbres. Elle se pratique sous forme de chasse individuelle tant chez les Abbey que les Attié.

- La chasse à l'épieu ou à la lance : C'est pour les gros et moyens gibiers (éléphants, antilopes, phacochères, gazelles, biches, sangliers,

<sup>109</sup> Brou (E), 1982, Op cit, p166.

etc.). Cette chasse s'organise en équipes de plusieurs personnes dont le nombre peut atteindre dix. Elle consistait à dépister le gibier, qui une fois encerclé, ne pouvait fuir que dans la direction des lances. Celui-ci souvent était surpris dans son repos ou dans sa promenade par les chasseurs fouillant la forêt ou à l'affût<sup>110</sup>.

- La chasse à courre : Utilisation de chiens et de filets pour capturer le petit gibier comme le rat palmiste, l'agouti, le hérisson, etc.
- La chasse à fusil : Elle est réservée à la chasse du singe, des grands oiseaux et du gros gibier (éléphant, buffle, etc).
- La chasse aux pièges : Le piégeage est la méthode de chasse la plus utilisée par les peuples de l'Agnéby. Le piégeage exige une connaissance assez poussée des animaux et de leurs mœurs. Les Attié, par exemple, connaissent la civette comme ayant l'habitude de fréquenter les champs tout juste après le brûlis, attirés par l'odeur des animaux tués ou brûlés. Pour attraper cette bête, ils confectionnent un piège souterrain dans la parcelle fraîchement brûlée et accrochent au support du câble un morceau de viande faisandée en guise d'appât.<sup>111</sup>

Parallèlement aux activités de chasse, les populations pratiquent la pêche.

## 2-2- La pêche

Les techniques de pêche sont de plusieurs ordres et liées aux différentes saisons. Elles se pratiquaient dans les fleuves et rivières, à partir de la berge, aux endroits les plus navigables.

---

<sup>110</sup> Enquêtes orales effectuées par Elloé Brou en 1976 en Basse Côte d'Ivoire.  
Brou (E), 1982, Op cit, p 142.

<sup>111</sup> Yapi (A), 1979, Op cit, p.118.

La pêche de la saison des pluies se fait au moyen de nasses (sorte de paniers oblongs tressés avec des branches de bambous et des lianes).

Les prises sont nombreuses et régulières dans ce type de pêche même lorsque le niveau de l'eau baisse au-dessous du niveau des nasses géantes. Les petites nasses au fond continuent de ravitailler le pêcheur jusqu'à l'arrivée de la saison sèche.

La pêche de saison sèche est plus ponctuelle. Elle a lieu au moment où les cours d'eaux sont presque à sec. Pendant cette période, les femmes s'organisent en petits groupes pour vider, à l'aide d'écuelle en bois, ce qui reste des cours d'eau. Les poissons mis à découvert sont capturés. Les pêcheurs utilisaient, en outre, de petites pirogues qui se tenaient à proximité du rivage.

A côté de la chasse et de la pêche, nous avons l'élevage.

### **2-3- L'élevage**

C'est une activité très limitée. « Les populations méridionales de la Côte d'Ivoire ne furent jamais de grands éleveurs comme celles du Sahel. »<sup>112</sup> L'objet d'élevage est constitué de la volaille, des moutons et des bœufs. Les animaux qu'elles prétendaient d'ailleurs élever, vagabondaient en liberté dans les villages, se nourrissant eux-mêmes et se reproduisant naturellement sans soin et sans surveillance stricte.

L'élevage chez ces populations, ne suscitait de ce fait aucune technique particulière de production, contrairement à l'agriculture.

---

<sup>112</sup> Brou (E), 1982, Op cit, p 161.

Chaque bête avait son propriétaire qui la destinait, soit au paiement d'une amende, soit au sacrifice à une divinité lors d'une fête, etc.

L'agriculture et la pêche sont les principales activités des populations de l'Agnéby. En dehors de celles-ci, d'autres activités occupent une place aussi importante dans la vie des hommes.

### **3- La collecte**

Par collecte, il faut entendre « le ramassage des produits végétaux et animaux comestibles qui apparaissent dans la nature sans action préalable de transformation de ce milieu par l'homme<sup>113</sup>.» Pour Elloé Brou,<sup>114</sup> Il faut distinguer le ramassage proprement dit et les activités de cueillette. Le ramassage proprement dit n'implique aucune technique. Il consiste à obtenir, sans aucune activité technique, des produits prêts à la consommation. Comme produits finaux, on peut citer les fruits sauvages : des mangues ; des noix de coco, de cola ; des champignons ; des fruits de rônier ; des escargots ; des œufs d'oiseaux et de tortues ; des plantes à usage alimentaire ainsi que des feuilles et des écorces destinées à la médecine traditionnelle.

Les activités de cueillette au contraire avaient permis de mettre au point des techniques comme « grimper » pour la récolte des régimes de palme, l'extraction de vin de raphia ou de palme, l'extraction de miel d'abeilles sauvages, etc.

La nature des activités de collecte varie avec les saisons. Pendant la saison humide les femmes se promènent dans la forêt à la recherche des escargots qu'elles savent condamnés à sortir en temps de pluie.

---

<sup>113</sup> Yapi (A), 1979, Op cit, p120.

<sup>114</sup> Brou (E), 1982, Op cit, p 140.

Elles s'adonnent également au ramassage des champignons à large chapeau appelés par les Attié « N'té ou Montê ».

La collecte touche également les graines de palmier qui entrent dans la composition des sauces, la fabrication de l'huile de palme et de palmiste (produit de beauté utilisé par les femmes). En période de disette, les jeunes palmiers sont coupés et leurs cœurs appelés « pô », en pays Attié, sont extraits pour la consommation. Les Attié tout comme les Abbey ramassent aussi, en décembre-janvier, la cola qui entre dans certaines prescriptions médicales. Plus tard ,ce produit donne lieu à des échanges entre Attié-Abbey et les peuples de la savane soudanaise.

#### 4 - Le commerce

Il faut lever l'équivoque selon laquelle les Abbey comme les Attié ne connaissaient pas le commerce<sup>115</sup>. Cette affirmation est pour la première fois apparue dans le rapport de Boudet, publié en 1910. L'auteur y énonce sans aucune nuance l'assertion suivante : « Le caractère inhospitalier des Attié a été de tout temps un obstacle à la pénétration du commerce dans le pays<sup>116</sup> .» Cette assertion est reprise par ses successeurs. Contrairement à ce qu'on est tenté de croire , à savoir qu'il n'y avait que les commerçants du nord qui venaient vers la côte, les traditions orales des Agni, des Abouré, des Attié, des Alladian et des Ehotilé permettent de rétorquer que les populations de Basse -

---

<sup>115</sup> L'activité commerciale a été le fait plus des Attié que des Abbey et Krobou. Les Attié sont plus ouverts à l'influence extérieure.

<sup>116</sup> J.O.C.I ,31 janvier 1910 p27.

côte allaient au nord et à l'est, c'est-à-dire vers Bondoukou et Kong et vers la Gold Coast pour faire le troc<sup>117</sup>.

Les Abbey, par exemple, sur le marché de M'brassüssé -carrefour important des voies terrestres et fluviales - livraient selon Julie Eunice Brou Cho, « Les ivoires, l'huile de palme, des nattes et autres objets de vanneries et des esclaves. Ils achetaient en retour des produits d'origine Sénoufo et Baoulé. Ils appelaient les marchés du monde Agni «Ehechi » suivant la tradition locale. Ils commerçaient ainsi avec les Morofoué et les Indenié. Ils étaient par ailleurs les intermédiaires de ces peuples avec les peuples côtiers.»<sup>118</sup>

Quant aux Attié, Dian Boni soutient : « L'une des activités traditionnelles des Akyé de cette époque et qui a totalement disparu aujourd'hui est le commerce. Tous les témoignages oraux et écrits que nous avons pu recueillir concordent pour affirmer que les Attié se livraient à l'époque précoloniale et même postcoloniale à un commerce intense.<sup>119</sup>»

Ils allaient vers Bassam dénommé à l'époque précoloniale Awââ, par les Attié, échanger leur or contre du sel fabriqué par les Avikam et les Alladian et, à l'époque coloniale, contre des fusils, de la poudre à canon, de l'alcool, des barres de fer, de la quincaillerie, des perles. Ils troquaient ensuite ce sel, dans les régions du centre (Baoulé et Agni) et du nord de la colonie contre l'or et des esclaves.

Pour atteindre Awââ, ils suivaient des pistes convergeant toutes vers la rivière Mé et le fleuve Comoé.

---

<sup>117</sup> Brou (E), 1982, Op cit, p 215.

<sup>118</sup> Brou Cho (J,E) 2008, Op cit ,p242

<sup>119</sup> Boni (D),1970, Op cit, p 97.

Parallèlement à l'activité commerciale, d'autres activités aussi importantes occupent les peuples de l'Agnéby.

## 5- L'artisanat et l'extraction de l'or

L'artisanat et l'extraction de l'or sont deux activités secondaires.

### 5-1-L'artisanat

Il s'agit d'une activité non régulière qui ne se pratique qu'en cas de nécessité. L'artisanat n'est pas le domaine exclusif d'aucun groupe social. Il est ouvert à tout individu avec cependant une spécialisation selon le sexe. La fabrication des nattes, des paniers, des mortiers, des pilons, des écuelles, la construction et l'entretien des cases incombent aux hommes. Les femmes quant à elles, se chargent de la confection des ustensiles en terre cuite : plats, marmites, vases, canaris etc. Elles fabriquent l'huile de palme, le savon, et des pommades à partir de l'huile de palme.

A la différence des Baoulé, les Attié et les Abbey pratiquent le tissage du coton de façon très marginale. Le coton est cultivé derrière les cases, récolté et filé par les femmes. Il est tissé soit par des hommes (la plupart des cas) soit par des femmes. Le caractère marginal de cette activité artisanale est signalé par Gourgas, chef du poste colonial d'Adzopé lors de sa tournée dans le nord du pays Attié. Ce dernier affirme n'avoir vu au cours de son voyage qu'une dizaine de métiers à tisser<sup>120</sup>. Il va sans dire que les Attié tout comme les Abbey s'en

---

<sup>120</sup> 1EE21 (2) : Rapport du chef de poste d'Adzopé du 30 avril 1909.

remettent à leurs voisins Baoulé pour s'approvisionner en pagnes de coton<sup>121</sup>.

A l'époque précoloniale les pagnes étaient fabriqués par les Attié et Abbey à base d'écorce d'arbre. Chez les Attié par exemple le pagne domestique était obtenu à partir de l'écorce de certains arbres dont le plus courant se nomme « mon-poun »<sup>122</sup>

La fabrication des objets de travail se fait dans les forges du village soit dans le cadre familial soit à l'extérieur de celui-ci (si aucun individu de la famille ne possède ce savoir-faire). Dans ce dernier cas, l'individu qui se trouve dans le besoin s'adresse à n'importe quel artisan du village. En contrepartie du travail de l'artisan, le client offre une prestation de travail, une volaille ou son propre savoir-faire<sup>123</sup>.

La bijouterie était également pratiquée par les populations. Il s'agissait de la fabrication de bracelet, de collier, de chaîne, de canne à pommeau d'or. En outre, le travail du cuir, le propre des N'Zima, des Aschanti et des Fanti fut apprécié en pays Attié et Abbey<sup>124</sup>. A part les activités comme le tissage, la fabrication des bijoux et les travaux de forge, le savoir-faire artisanal des peuples de l'Agnéby n'exige pas un long apprentissage. L'art de fabrication des objets en terre cuite, des nattes, d'édification des murs et des toitures peuvent être acquises en peu de temps.

Qu'en est-il du travail de l'or ?

---

<sup>121</sup> Les pagnes de coton étaient considérés comme précieux et étaient le privilège des hommes riches. Yapi (A), Op cit p123.

<sup>122</sup> Il existait d'autres pagnes très jolis, faits toujours d'écorces, mais coloriés ou en bandes rouges et bleues. La teinture se faisait grâce à l'indigo et à une substance rouge extraite des tiges d'une plante reconnue partout, sous l'appellation de bois rouge, nommé en pays Attié « monla ».Brou (E), Op cit, p175.

<sup>123</sup> Yapi (A), Op cit 123.

<sup>124</sup> Brou (E), Op cit, p 177.

## **5-2-L'extraction de l'or**

A l'instar de tous les peuples Akan, les Attié, les Abbey et les Krobou considèrent l'or comme le bien de prestige par excellence. L'or est également un moyen d'échange. Il entre dans la composition de la compensation matrimoniale et s'échange en outre contre des produits divers : barres de fer, sel, pagnes, etc. Mais cette dernière qualité de l'or (moyen d'échange) est très vite limitée par les anciens qui utilisent l'or en trésor et le couvre de mystère. De telle sorte que la majeure partie de ce métal sert à fabriquer des bijoux, s'il n'est pas gardé dans des malles ou enfoui sous la terre après être enfermé dans des pots en terre cuite.

Ces peuples de l'Agnéby attribuent un pouvoir magique à l'or. Selon eux, l'or enfoui sous la terre a la faculté de se déplacer et même de disparaître. En réalité, l'or est enterré une fois la quantité nécessaire aux affaires courante est prélevée .Le reste enfoui sous la terre, ne faisant pas l'objet de demande pressante, peut passer des années dans la cachette sans être vérifié. Si bien qu'au bout du compte le propriétaire ne se rappelle plus exactement où se situe son trésor<sup>125</sup>.

Selon les Attié, l'or possède le pouvoir de jeter un mauvais sort au possesseur qui n'en observe pas les précautions d'usage, ou à celui qui l'utilise de façon frauduleuse<sup>126</sup>. Cette conception prévient les détournements et des vols en cas de décès du propriétaire. L'or est manié avec précaution par les anciens et redouté par les jeunes gens. Il constitue ainsi un instrument efficace de domination aux mains des vieux.

Un autre élément qui limite encore la qualité de l'or en tant que moyen d'échange est la fierté que les Abbey, les Attié et les Krobou

---

<sup>125</sup> Yapi (A), 1978, Op cit p124.

<sup>126</sup> Idem.

trouvent à laisser une grande quantité d'or en mourant. Ainsi tout est mis en œuvre pour que le trésor détenu soit quasiment intact du vivant de son propriétaire.

Où trouvent-ils l'or ? Selon le SEDES<sup>127</sup>, il n'y aurait pas de gisements aurifères dans l'Agnéby. Les traditions orales affirment le contraire à propos des gisements. A preuve, l'histoire du village de Miadzin à 10km d'Adzopé est associée à l'activité aurifère. Ce village serait fondé par un orpailleur qui, du fait de sa richesse, accueillait et délivrait les gens en difficultés qui ont fini par élire domicile dans ce petit campement devenu Miadzin c'est-à-dire le lieu de tous ceux qui ont des ennuis, des difficultés<sup>128</sup>. Dans le pays Abbey, à Odoguié (canton Khôs) le chef du village N'dori affirme l'existence de l'or aux alentours du village. Il y a un quartier des orfèvres appelé « Allahian » à Odoguié<sup>129</sup>.

En outre, Camille Dreyfus après six mois d'enquête dans le pays Attié écrit : « L'Attié et le Baoulé qui y confinent forment sans doute un vaste champ d'or, partie de l'immense plaine aurifère qui longe la côte occidentale d'Afrique, en passant chez les Ashantis, chez les Lobi, dans le Bondoukou et remonte jusqu'aux rives de la falène.»<sup>130</sup>

Les places aurifères dont parle Camille Dreyfus sont les régions Annépé et Attobrou qui constituent selon les investigations de Jean Baptiste Adjelou les sites aurifères par excellence du pays Attié<sup>131</sup>.

---

<sup>127</sup> Le S.E.D.E.S signifie Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social : La Région du sud-est : Le milieu physique, Op cit 45.

<sup>128</sup> Yapi (A), 1979, Op cit p124.

<sup>129</sup> Entretien avec N'dori le 19-12-2008 à Azaguié.

<sup>130</sup> Dreyfus(C ),1898,Six mois dans l'Attié,(Un transvaal Français),Société française d'éditions d'art,L.Henry May, E.Krapp,paris,279p

<sup>131</sup> Adjelou( J,B ),1987,Op cit ,p61.

En outre, les Attié comme les Abbey et les Krobou se faisaient employer chez les Baoulé et Agni qui se trouvaient en situation privilégiée en matière d'or.

D'autres émigraient même vers le pays Ashanti, là ils se constituaient en main d'œuvre au service des orpailleurs qui leur offraient en récompense une part du métal obtenu<sup>132</sup>.

L'or extrait est en totalité propriété de l'orpailleur. Aucune quantité de cet or n'est prélevé ni par le chef de village ou de lignage ni par les notables .Les Attié, les Abbey et les Krobou marquent encore ici une autre différence par rapport aux autres Akan en particulier les Agni et les Ashanti chez qui un tiers de l'or extrait est remis au roi et un deuxième tiers prélevé sur les deux tiers restants passe aux mains du chef de province. L'or n'a jamais fait l'objet d'appropriation collective en pays Attié, Abbey et Krobou. Autrement dit, les membres d'un même lignage ne mettent jamais en commun leur trésor. L'or n'est pas non plus contrôlé directement ou indirectement par des individus autres que le propriétaire (du moins de son vivant). Chaque personne détentrice d'une richesse quelconque (or, pagnes précieux, bijoux etc...) gère ses biens à sa guise. On en déduit que l'accumulation des richesses est individuelle en pays Attié, Abbey et Krobou.

Au total, les activités auxquelles s'adonnent les populations sont nombreuses. Mais comment s'effectue l'organisation du travail et la gestion des terres à cette époque précoloniale ?

---

<sup>132</sup> Yapi (A), 1979, Op cit, p 125.

## **B-L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION ET LA REPARTITION DE LA TERRE**

L'organisation de la production repose sur le caractère communautaire du système de production.

### **1- Le caractère communautaire du système de production**

Dans les sociétés villageoises communautaires, la notion de travail n'a pas le même sens que dans les sociétés capitalistes où l'exploitation et le salariat sont de règle. Il n'y a pas de lutte de classes. Dans ces sociétés villageoises la force de travail est liée à la notion de liberté<sup>133</sup>. Cette notion n'a de sens réel que par rapport à la collectivité lignagère ou communautaire. Le chasseur, le pêcheur ou l'agriculteur, travaillait pour lui-même mais aussi pour ses parents. Sa liberté économique était de produire pour lui-même mais aussi pour la communauté lignagère. Il travaillait quand il pouvait et selon ses forces. Le travailleur libre ne louait donc pas ses services pour un salaire déterminé. Au contraire, il considérait qu'il travaillait pour ses parents, par conséquent pour lui. Il avait sa part de produit important certes pour l'entretien de sa famille, mais les autres membres du lignage ou de la cour avaient eux aussi la leur. Le producteur était directement lié aux moyens de production dans la mesure où tout membre avait accès à la terre ou à la pêcherie de son lignage<sup>134</sup>. Il s'en suivit une élimination du processus de prolétarisation malgré l'inégalité dans la répartition des tâches, des parcelles et des produits. Les aînés et les membres les plus proches du lignage souche étaient les mieux servis. La distribution tenait cependant compte de l'existence et de la consommation de chacun, car

---

<sup>133</sup> Brou (E), 1982, Op cit, p 185.

<sup>134</sup> Idem

tout membre avait droit de cité : la vie devait être entretenue par tous et pour tous. L'organisation gérontocratique de la société conférait aux vieillards les pouvoirs d'administrateurs et de contrôleurs des biens de la communauté.

Tous les chefs de lignage<sup>135</sup> combattaient l'individualisme et l'égoïsme. Ils avaient comme rôle économique de bien gérer les terres et pêcheries de leur clan, mais aussi d'enseigner aux jeunes par leur exemple personnel comment un membre qui produisait devait savoir partager le fruit de son travail. De ce fait, le caractère communautaire et lignager de la distribution au niveau de l'autoconsommation devait entretenir la vie de tous, et mobiliser toutes les personnes actives au travail permanent, éliminant l'oisiveté et le parasitisme. « Les chefs de cour, de lignage et de segment de lignage n'étaient autres que ces vénérables vieillards remplis de sagesse, de savoir-faire, nourris de mille expériences vécues. Ce furent, le plus souvent ces hommes aux cheveux blancs, parfois assis au milieu des jeunes, enseignant et prodiguant des conseils, sources d'expériences technologiques.<sup>136</sup> » Ils n'avaient aucun pouvoir coercitif dans la mesure où il était lié au fondement même de la société. Leur autorité était statutaire et personnelle à la fois, car leur droit de commander était guidé par le bon sens, leur intelligence. Mais la haute valeur morale qu'ils avaient, le sens du devoir et la responsabilité devant les ancêtres et les dieux, le don du commandement ajouté à leur souci de justice, leur donnaient au sein de la communauté lignagère ou villageoise, un statut d'homme politique, une fonction morale et de justice, un rôle religieux et économique que chaque membre essayait de promener comme un miroir au milieu des

---

<sup>135</sup> Entretien avec le chef Boka, Agboville le 15-01-09.

<sup>136</sup> Brou (E), 1982, Op cit, p 183.

plus jeunes. Le respect et l'application de la règle lignagère n'avaient pas besoin de police particulière. Ils étaient l'affaire de toute la communauté qui se sentait concernée par la sécurité du territoire. La sanction de la faute d'un individu ne retombait jamais sur l'accusé. Elle prenait un caractère collectif.

En effet, la solidarité communautaire et la plus forte conscience de la parenté au sein du lignage obligeaient tous les membres d'un clan à participer au paiement d'une amende dont un des membres était redevable. Car, le non paiement d'une amende, d'une dette ou d'un tribut faisait encourir à chacun le risque de se voir pris comme gage.

Au total, le système de production se caractérise par la solidarité, la spontanéité d'assistance et l'entraide lignagère.

Comment s'effectuait la répartition des terres ?

## **2- La répartition lignagère de la terre**

Dans chaque village les terres de culture proches du village de même que les territoires de chasse étaient reparties entre les lignages, dans le prolongement de leur quartier de résidence. Sur les territoires plus grands comme celui d'Attobrou ou constitués plus tard comme celui de Rubino, la situation est différente. L'espace entourant le village d'Attobrou est partagé entre les quatre lignages<sup>137</sup>. Les terres situées au nord sont le domaine du lignage Essehin Bosson ; c'est le domaine le plus vaste, sans doute parce qu'il s'agit du lignage principal du village. La partie orientale est occupée par le lignage Ottope ; au sud-est on retrouve une terre réservée à Essehin Bosson ; au sud s'étend l'espace de Gbanien et enfin au sud-ouest celui d'Amorou. Les terres des

---

<sup>137</sup> Chaleard (J, L), 1973 , Op cit, p75.

lignages ne s'étendent pas à plus de 10km au nord et au sud ; à l'est, elles ne dépassent pas 5 km du village. Chaque portion d'espace est réservée aux membres d'un lignage ; au-delà, les terres sont reparties entre les groupes familiaux au gré des installations.

Chez les Attié, la terre est considérée comme une œuvre de Dieu, un bien mis à la disposition des hommes afin de leur permettre d'assurer leur subsistance. Nul dans son village ne doit être écarté de la jouissance de ce bien de Dieu. C'est pourquoi les Attié ignorent la notion de propriété de la terre. Ainsi, la personne ou la famille qui la première a scellé l'alliance avec la terre ne se comporte jamais en maître de terre vis-à-vis des autres familles. Non seulement ces derniers accèdent très facilement à la terre, mais aussi leur accès n'est pas conditionné par une quelconque obligation à remplir vis- à- vis du premier occupant. Et c'est sur cette base que se forme le village. Une fois le village constitué, tous les villageois gardent les mêmes prérogatives en face de la terre. Ces prérogatives se limitent au droit d'user et de percevoir les fruits de la terre. L'appartenance à la communauté villageoise est la seule condition qui règle l'accès à la terre, lequel est exclusivement fondé sur le droit d'usage. La vente des terres est pratiquement inconnue des Attié. Et d'ailleurs, on ne vend pas ce dont on n'a pas la propriété. Or, la terre appartient à tout le village et n'est la propriété daucun villageois. La vente est donc considérée comme un vol chez les Attié et entraîne la perte de prestige. En tant que patrimoine du village entier, la terre doit être considérée comme telle par tous les villageois. Ainsi, en aliéner une portion est une honte et surtout une insulte aux ancêtres vénérés qui l'ont si jalousement gardée intacte.

A partir du travail de défrichement progressif mené par les N'foué<sup>138</sup> vont se constituer des sous-territoires à l'intérieur de chaque village. La position de ces sous- territoires ne dépend pas des quartiers. En effet, il peut arriver que le sous-territoire fréquenté par les membres d'un N'foué donné soit celui qui se trouve dans le prolongement du quartier habité par ce N'foué mais cela ne constitue pas une règle (dans le nord du pays Attié les quartiers coïncident avec les N'foué). Ces sous-territoires ne procèdent pas d'une division de la terre au sens où un arbitre supervise un tel acte ni même au sens où cette division est réalisée par une action consciente, une volonté délibérée de chaque N'foué d'avoir un lieu de culture indépendant de celui des autres N'foué. La réalité en est qu'en pays Attié, pour créer son champ, chaque homme préfère aller au lieu où son ancêtre a fait son champ. Les hommes d'un même N'foué se retrouvent dans cet endroit d'une part pour continuer l'œuvre de leur ancêtre, se montrer ainsi fidèles à l'alliance que celui-ci a scellé avec la nature et d'autre part pour paraître plus en sécurité en étant ensemble. Les fils qui dès leur enfance accompagnent leur père au champ, apprennent à connaître ce lieu, à s'y habituer et finalement, ils y font leur propre champ lorsqu'ils atteignent la maturité sociale .De cette manière, tous les hommes issus du même N'foué (lignage) se retrouvent dans un même lieu.

Au total, le village est le cadre spatial d'occupation du sol. La terre est inaliénable dans ces sociétés. Sa répartition se fait de façon lignagère.

---

<sup>138</sup> N'foué sont les lignages.

Comment se présentent les structures sociales et politiques dans cette région ?

### **III - LES STRUCTURES POLITIQUES ET SOCIALES DANS L'AGNEBY AVANT L'INTRODUCTION DES CULTURES PERENNES**

L'analyse des structures politiques et sociales dans l'Agnéby sera consacrée d'abord aux institutions villageoises, à savoir l'exercice du pouvoir et les classes d'âge. Ensuite, nous verrons l'organisation sociale des peuples. Enfin nous étudierons les croyances et les pratiques religieuses.

#### **A- Les structures politiques**

L'étude des structures politiques se penchera sur la gestion du pouvoir et les classes d'âge.

Trois points seront précisément étudiés : premièrement la place du village dans l'exercice du pouvoir ; deuxièmement le rôle de la chefferie dans les sociétés Attié, Abbey et Krobou ; enfin le rôle des classes d'âge.

#### **1- Le village, centre d'exercice du pouvoir**

A la différence des Ashanti<sup>139</sup> dont serait originaire une portion de ces populations, chez les Attié, comme chez les Abbey et les Krobou le pouvoir politique se limite au cadre du village. Le village, c'est d'abord un territoire avec ses ressources naturelles sur lesquelles chaque homme

---

<sup>139</sup> Les Akan ont une société monarchique dirigée par un roi aux pouvoirs immenses assisté de chefs de provinces et de lignages. La succession se fait en ligne maternelle. Il existe dans ces Etats un corps de fonctionnaires, de trésoriers qui veillent sur l'or du royaume. Si l'on maintient que ces peuples descendent du groupe Akan, l'hypothèse la plus plausible reste celle qui considère la structure Attié comme une reproduction de leur organisation sociale interne avant l'exode. En d'autres termes, on peut supposer que ces peuples bien que soumis au roi Ashanti d'alors, formaient avant l'exode, un sous-groupe particulier du point de vue linguistique à l'intérieur du groupe Akan. Et c'est cette organisation spécifique qu'ils ont tenté de reproduire à travers les classes d'âge.

appartenant au village exerce un droit d'usage. Les habitants d'un même village se sentent liés les uns aux autres par une histoire commune, par un pacte qui les distingue des habitants des autres villages. « Chaque village a ses propres institutions, ses propres pratiques sociales dont le fonctionnement ne dépend d'aucun autre village »<sup>140</sup>. Dans ce sens, le village constitue l'unité sociale fondamentale tout à la fois résidentielle et politique<sup>141</sup>. Les Attié par exemple sont tellement attachés à l'indépendance de leur propre village qu'ils refusent de dominer politiquement les habitants d'autres villages. C'est dit-on la meilleure façon de conserver soi-même son indépendance.

Ainsi personne ne s'immisce dans les affaires intérieures d'un autre village. Selon Affou Yapi<sup>142</sup> même lorsqu'il y a conflit armé entre deux villages, le vainqueur retourne chez lui sans rien exiger du vaincu. Le premier n'exerce pas de domination sur le second. Il ne le vassalise pas. Il ne prend pas non plus de prisonniers dans le village vaincu. Une défaite ne condamne jamais le vaincu à payer tribut au vainqueur. En somme, toutes les pratiques qui étaient en vigueur dans les royaumes Akan et particulièrement la prise de prisonniers et l'annexion ne se rencontrent pas dans l'histoire des peuples Attié, Abbey et Krobou.

Il ressort de ce qui précède que le pouvoir politique ne dépasse pas le cadre du village. Ce pouvoir politique est détenu par un chef de village.

---

<sup>140</sup> Yapi (A), 1979, Op cit, p 49.

<sup>141</sup> SEDES, Région du Sud-Est, Op cit : la sociologie.

<sup>142</sup> Yapi (A), 1979, Op cit, p 49.

## **2- La chefferie villageoise**

Elle est constituée du chef de village, des notables et du crieur public.

### **2-1-Le chef de village**

Il est le premier responsable politique et juridique du village<sup>143</sup>. Il est le gardien de la tradition et des coutumes. A ce titre, il est consulté avant la tenue de toute manifestation qui touche à la vie de la communauté : terre, cours d'eau, tam-tam de cérémonie. Il assiste aux funérailles organisés dans le village de même qu'aux mariages. C'est sur sa décision que les étrangers désirant s'installer dans le village sont acceptés ou refusés. Le chef de village décide également des travaux d'intérêt à réaliser dans le village : ouverture de pistes, construction ou réparation de ponts, travaux d'assainissement. Il assure dans le village les plus hautes fonctions judiciaires. Habituellement, les procès de moindre importance se déroulent dans le cadre de chaque famille. Mais lorsqu'une des parties en cause n'est pas satisfaite du verdict, elle peut recourir au chef qui réunit son administration pour trancher l'affaire.

Le chef accomplit ses différentes fonctions sans exiger des bénéficiaires de ses services une quelconque contrepartie.

Dans l'Agnéby, le chef est avant tout un agriculteur. C'est-à-dire qu'il pratique lui-même l'agriculture. Le chef peut demander également le

---

<sup>143</sup> A côté du chef de village on a le chef de terre. Il détient le pouvoir traditionnel. Il est le premier à avoir occupé le site occupé. Il est désigné à vie. Ce chef est toujours choisi dans la même famille. Il intervient lors des grandes calamités, des grandes réjouissances. Il est l'intermédiaire entre les divinités qui sont les rivières, les forêts sacrées, Dieu et les hommes. Il fait des libations pour invoquer les divinités ainsi que les ancêtres pour qu'il ait le bonheur au village. Autrefois il combinait la fonction de chef de village. Mais avec la colonisation, il abandonne la fonction de chef de village. Car le chef de village devait se déplacer fréquemment et était au contact du blanc. Or selon la coutume le chef de terre ne quittait pas le village. On retrouve cette fonction autant chez les Abbey, Attié et Krobou.

Entretien avec le chef Boka, Agboville le 15-01-09.

concours des villageois pour les travaux de construction ou de réparation des cases. Il peut recevoir de la part des villageois une partie du gros gibier. Bien que respecté, le chef du village n'a pas de pouvoir exclusif. « Les anciens du village et les notables contrebalancent efficacement son pouvoir.<sup>144</sup> » Il ne peut imposer ses vues de manière tyrannique. Aussi en cas d'incompétence et de fautes graves, est-il démis de ses fonctions par les anciens et les notables et aussitôt remplacé.

Comme on peut le constater, le chef de village détient le pouvoir politique et judiciaire, mais un pouvoir très limité. Il est avant tout un agriculteur. En tant que tel, il assure sa subsistance essentiellement au moyen de son propre travail. Il ne soumet aucune catégorie de villageois dont le rôle serait de travailler pour lui.

Comment élit-on ou comment désigne-t-on le chef du village ?

Le chef de village est choisi selon diverses procédures qui varient d'une région à l'autre, d'un village à un autre.

Au pays Attié, dans le canton Ketté, plus précisément à Afféry, il est choisi dans le lignage souche du village. En effet, chaque village Attié est composé de plusieurs lignages (N'foué), les uns plus anciens que les autres. Le lignage souche est celui du fondateur du village, c'est-à-dire l'homme qui le premier a conclu le pacte avec la terre sur laquelle se trouve le village. Le chef de village est donc l'un des descendants de ce fondateur, descendance en ligne utérine, à défaut par un frère germain. Ici, n'entre en jeu ni le courage ni l'âge ni la capacité de conciliation du candidat, en un mot ni les qualités individuelles. Car dit-on, les autres personnes entourant le chef (notables et le porte canne en

---

<sup>144</sup> Yapi (A), 1979, Op cit, p 57.

l'occurrence) sont censées posséder ces qualités. Ce qui compte, c'est le lien de sang avec le fondateur.

Dans d'autres villages, le chef peut être choisi dans n'importe quel N'foué. Ici, le principe de l'hérédité disparaît. Les critères retenus sont la hardiesse, la capacité de conciliation et le parler. Un bon chef de village, selon eux, est un homme à l'esprit vif et sachant parler. Ce type de désignation se rencontre dans le canton Tchoyasso où le chef est choisi par le système de génération. Chaque classe d'une génération, à un moment donné, joue un rôle d'administration du village.

Chez les Abbey, Julie Eunice Brou<sup>145</sup> distingue deux modes d'accession au pouvoir qui sont le pouvoir économique et le pouvoir militaire. Tout individu disposant d'une richesse conséquente reconnue comme telle par la communauté pouvait se voir confier le rôle de chef de la dite communauté. Il en était de même pour tout homme disposant de nombreuses armes à feu et présentant des qualités militaires exceptionnelles. Celui-ci pouvait ainsi être choisi pour conduire les destinées de la communauté ou s'imposer par la force des armes. Ainsi, ces deux modes d'accession au pouvoir politique reléguaien au second plan la succession patrilinéaire qui était pratiquée avant. Ces deux modes d'accession au pouvoir étaient des moyens de niveler ou de suppression des barrières sociales dans la mesure où un Ahika (le pauvre) pouvait ainsi accéder à la classe de Viévi ou nobles voire des chefs, même si cette ascension sociale ou politique était soumise à quelques règles. En effet, l'Ahika devenu riche ou guerrier intrépide, désireux de devenir Viévi devait être parrainé par un autre Viévi écouté et respecté dans sa classe sociale.

---

<sup>145</sup> Brou Cho (J, E) 2008: Histoire des Abbey de Côte d'Ivoire : des origines à 1910, Thèse unique de doctorat histoire ,451p, p228.

Chez les Krobou, le chef de village est choisi dans le lignage principal : N'Zomon. Mais le pouvoir ne se transmet pas de père en fils. Le lignage se constitue de plusieurs familles qui assurent la fonction de chef à tour de rôle.

L'administration du village ne se limite pas au seul chef du village. Ce dernier est assisté dans ses fonctions par d'autres membres.

## **2-2-Les autres membres de la chefferie villageoise**

Les autres membres aident le chef à diriger efficacement le village. Nous avons d'abord le porte canne. Il est chargé de porter la canne, emblème du pouvoir. Il est l'adjoint direct du chef .Il est nommé par les notables sans distinction de N'foué (lignages). Cette fonction n'est pas héréditaire. Il joue un rôle polyvalent auprès du chef. A ce titre, il doit être imbu des coutumes, des traditions et des méthodes d'administration. En plus, il doit être un beau parleur et cultivé<sup>146</sup>. Il suit le chef de village dans ses déplacements. Il peut le représenter à l'extérieur du village. Il est aussi la personne désignée pour les négociations extérieures, pour la conclusion d'alliance avec les voisins. Cette fonction ne se retrouve pas dans tous les villages.

A côté du porte canne, il y a le conseil des notables. Les notables sont les personnes choisies dans les différents lignages. D'une manière générale, il existe autant de notables que de lignages. Ce sont soit les chefs de lignages qui représentent leur lignage au sein de l'administration du village soit des individus choisis par les différents

---

<sup>146</sup> Yapi (A), 1979, Op cit p, 58.

chefs de lignages. En plus de ces fonctions, les chefs de lignages sont aussi chefs de quartier (Tegnichi). Leur autorité s'étend à toutes les personnes vivant dans le quartier quelle que soit leur appartenance lignagère. Le chef de quartier est assisté par un conseil comprenant les chefs de familles.

Le dernier échelon de cette organisation villageoise est le crieur public. Il joue le rôle d'informateur<sup>147</sup>. Il transmet à la population les décisions du chef concernant les réunions à tenir, les travaux publics à exécuter, les conduites à observer au cours d'une cérémonie etc. Quand le village est confronté à une guerre surprise, le crieur est remplacé par le tambour. Le crieur public n'est pas seulement au service du chef mais au service de tout le village. Ainsi, en cas de décès dans une famille ou lorsqu'une personne perd ou découvre un objet, on sollicite ses services.

Si la chefferie est une institution importante pour la gestion du village et la cohésion sociale, ce sont véritablement les classes d'âge qui jouent le rôle d'institution politico-militaire.

### **3- Les classes d'âge**

Les classes d'âge se définissent comme « un ensemble d'individus de sexe masculin qui reçoivent au même moment et pendant un laps de temps bien déterminé une formation militaire, un enseignement pour la défense du village. Elles sont formées par les recrues de la même génération. »<sup>148</sup> Ces classes d'âge se succèdent dans un laps de temps

---

<sup>147</sup> Il est recruté uniquement pour sa voix. Comme les griots des sociétés soudanaises, il crie pour se faire entendre de la population ; mais contrairement à ces derniers, il n'est pas chanteur ; ni musicien, ni poète ; ni géénéalogiste. Idem

<sup>148</sup> Entretien avec N'dori Joeph, à Azaguié le 05/12/2008.

et un ordre précis. Chacune d'elles porte un nom propre. Elles sont une institution spécifique des peuples lagunaires. On les retrouve chez les Ebrié, les M'batto, les Abouré, les Abidji etc. Cette réalité amène à supposer que, les Attié tout comme les Abbey ont emprunté cette institution aux lagunaires.

Chez les Abbey cette institution se retrouve seulement dans le canton des Khôs qui est plus proche des pays Attié et Ebrié<sup>149</sup>.

Cette organisation semble avoir eu pour fonction essentielle de fournir un contingent de guerriers<sup>150</sup>. En effet, autrefois, les tribus et les villages Abbey étaient continuellement en guerre les uns contre les autres. En 1904, le chef de poste d'Ery-Macougué relevait « l'esprit de discorde qui règne dans les différents éléments de la population<sup>151</sup> ».

L'organisation des classes d'âge varie sensiblement d'une tribu voire d'un village à un autre. Par exemple, à Guessiguié, Denise Paulme signale l'existence de 4 classes dont le nom et l'ordre dans lesquelles elles se succèdent sont identiques à ceux des Ebrié : Tchagba, Blechué, Nando, Digbo.<sup>152</sup> Les classes d'âge se succèdent des plus vieux, les Tchagba, aux plus jeunes les Djibo. A Lapo, il y a cinq classes d'âge : Trogba « les vieillards » ; Djehoua « les vieux » ; Boto « les adultes » ; Assomgbo « les jeunes » ; Agbri « les enfants ».

Chaque classe d'âge avait à sa tête un chef appelé Fokwéchi, doyen de la classe et assisté d'un adjoint qui servait de chef d'Etat major

---

<sup>149</sup> Ce sont seulement dans le canton Khôs avec les villages d'Azaguié Ahoua et Azaguié Blidah qui désignent leur chef par le système des générations.

<sup>150</sup> La classe joue aussi un rôle social. Ces rites permettent de conserver les liens entre les membres du groupe et joue aussi un rôle d'entraide en cas de difficulté d'un des membres (décès, problèmes financiers).

<sup>151</sup> 1EE 22 Op cit.

<sup>152</sup> Paulme (D) 1966, Op cit p28.

au moment des guerres. La désignation de ces chefs donnait lieu à des cérémonies rituelles.

Le chef de terre, fondateur du village était le chef suprême du fokwé<sup>153</sup>.

Les classes d'âges jouent un rôle important dans la vie politique et sociale des Abbey. Qu'en est-il chez les Attié ?

La société Attié distingue trois grandes classes : les M'Bechié, les Niando, et les Djoug'bun. La durée du mandat de chaque classe varie selon les villages. Mais dans tous les cas, elle est comprise entre 12 et 18 ans<sup>154</sup>. Pendant la période coloniale, le mandat de chaque classe a été considérablement réduit par les villageois du fait du travail forcé.

Chaque classe est généralement fragmentée en sous - classes (les Bié).

A la différence des Abbey et des Attié, les Krobou ignorent cette institution « Chez nous on ne s'intéresse pas à la génération. On ne connaît pas les noms qui la constituent. Nous on dit seulement Toukpè. On est Toukpè<sup>155</sup> .»

En somme, les classes d'âge remplissent plusieurs fonctions : fonction politico-militaire dans sa conception pour la défense du territoire et le cas échéant la guerre offensive, fonction éducative, d'endurance et

---

<sup>153</sup> Le Fokwé dérive de « kwé » qui est le fourreau, la loi ou la règle selon laquelle on dédaigne l'épée. C'est une institution qui exprime la pensée de guerre. C'est aussi l'institution militaire la plus importante qui caractérise les sociétés dont le système social et politique est fondé sur les classes d'âge.

Brou Cho (J, E), 2008, Op cit, p225.

<sup>154</sup> Yapi (A), 1979, Op cit, p118.

<sup>155</sup> Toukpé signifie classe d'individus nés dans le courant d'une même année, d'une même période. Les différents groupes de Toukpè ne s'expriment que lors de la fête de Sekké où tous les hommes défilent par génération. Entretien avec Karéké Christophe, chef du village d'Oress Krobou, Oress Krobou le 15/02/09.

de formation à l'esprit civique. Elle avait aussi une fonction culturelle et religieuse.

A côté des institutions villageoises, les structures sociales reposent aussi sur les lignages, la stratification sociale et les croyances religieuses.

## B- L'organisation sociale

Nous nous pencherons ici d'abord sur la structure lignagère des peuples. Ensuite, l'accent sera mis sur la stratification sociale.

### 1- La structure lignagère des peuples

Les relations de parenté et les solidarités familiales constituent le véritable ciment de ces sociétés. Chez les Abbey, le groupement de base est le patrilineage, appelé « Bombolo », qui peut se définir comme l'ensemble des individus descendant en ligne agnatique d'un même ancêtre. L'unité du lignage est très forte. Elle repose, bien sûr, d'abord sur le système de parenté. Mais d'autres éléments participent au renforcement de la cohésion du groupe.

Le lignage possède un patrimoine foncier correspondant aux terres défrichées par l'ancêtre fondateur et ses successeurs<sup>156</sup>. Il possède aussi un trésor comprenant les reliques des ancêtres (statues, masques, chaises, cannes, cornes...), et un stock d'or (pépites, poudre, bijoux...). Cet or, accumulé au cours des âges par extraction ou par achat, est le gage de la puissance et de l'honorabilité du lignage. Il n'est exposé en public qu'en de rares occasions, grandes funérailles par exemple, et

---

<sup>156</sup> Chaleard (J, L), 1973 , Op cit, p 75.

peut servir au paiement de la dot des membres du lignage. L'ensemble de ces biens possédés en commun, lie chaque membre du lignage à ses ancêtres qui les ont acquis, à ses descendants, qui en hériteront, et à ses parents contemporains avec qui il les partage.

Le lignage est dirigé par un chef. La possession de la « chaise », héritée de l'ancêtre fondateur, symbolise ce pouvoir. Le chef de lignage est en principe l'homme le plus proche de l'ancêtre en lignée agnatique ; c'est-à-dire l'aîné de la branche. Cette règle n'est, cependant pas absolument stricte ; un correctif est prévu : à la mort du chef de lignage, un conseil de famille comprenant les hommes adultes du lignage se réunit et peut éliminer un héritier jugé incapable, l'aîné ne bénéficiant que d'un droit de priorité.

Cette prudence s'explique par les lourdes responsabilités qui autrefois incombaient au chef de la famille. Il avait, en effet, des fonctions sociales, religieuses et économiques, qui, formellement, subsistent encore.

C'est lui qui assure la gestion du trésor et du patrimoine foncier. Il détient des fonctions importantes de commandement : il rend la justice pour les litiges internes au lignage et peut infliger des sanctions ; son accord est nécessaire pour un mariage ou un divorce ; il représente le lignage à l'extérieur. Enfin, il a un rôle religieux extrêmement important puisque c'est lui qui effectue les rites, les offrandes et les sacrifices aux ancêtres et à la terre.

En contrepartie de ses pouvoirs, il doit participer à de nombreuses dépenses : funérailles, dots, aides aux membres du lignage en difficulté, cadeaux...

Son rôle effectif tend aujourd’hui à diminuer avec l’évolution de la société et l’émancipation économique des jeunes. Mais son rôle religieux reste essentiel et sa force morale considérable.

Chez les Attié, le lignage est désigné sous le nom de « Djoumin ou N’foué». Le Djoumin est l’ensemble de plusieurs «Wouheu »<sup>157</sup> issus d’ancêtres communs et localisés dans le même village. Les membres du «Wouheu» peuvent vivre dans plusieurs villages différents. Ce qui n’est pas le cas des membres du Djoumin. Généralement, les éléments masculins du Djoumin paternel ne bougent pas. C’est la femme qui constitue l’élément de mobilité. Elle peut se marier ailleurs, dans un autre village et plus fréquemment dans un autre quartier du même village. Dans certains cas, des hommes peuvent quitter le village paternel pour s’installer dans celui de leur mère .Ce sont toutefois des cas assez rares. Les membres du Wouheu, les «Wouheu Tsa » ont à leur tête un chef, le «Wouheu Kpêhein » ou « Wouheu Kpêi » ce qui signifie chef de famille. Le chef de famille est généralement le membre le plus âgé de la famille et parfois le plus intelligent et le plus courageux. Il règle les problèmes opposant les membres du Wouheu. En cas de mariage, on demande son avis. Par les mariages et les naissances, la

---

<sup>157</sup> Le Woueu est la famille au sens large par opposition au Sawoua qui renvoie à la famille nucléaire ; père, mère et enfants. Ainsi les enfants issus d’un ménage ont quatre Woueu : les deux Woueu côté maternel et les deux du côté paternel. Ces quatre Woueu se résument en fait à deux : Le Woueu maternel(le Nung Woueu) et le Woueu paternel (Hung Woueu).Pour Affou Yapi, ce terme Woueu est imprécis car il désigne non seulement la famille nucléaire mais aussi le lignage moyen, défini comme un groupe d’individus issus d’un ancêtre commun éloigné mais repérable par connexions généalogiques. Ce terme désigne tantôt le lignage mineur, tantôt son extension au lignage moyen. Toujours selon lui le N’foue est désigné pour le lignage moyen. Le N’foue est localisé à l’intérieur d’un village précis tandis que le Wo peut inclure des individus relevant d’un même ancêtre et dont certains ont élu domicile ailleurs. Lorsqu’un étranger reçoit l’autorisation de s’installer définitivement dans un village, il est assimilé et adopté par un N’foué. Mais cet individu n’est membre d’aucun Woueu du village s’il n’a aucun lien de sang avec une famille du village. Dans ce sens ce qui caractérise le Woueu est le lien de sang. Car on est membre d’un Woueu ou on ne l’est pas ; on ne peut s’y faire accepter. Le Woueu se distingue de ce fait du N’foue qui peut accueillir des étrangers en son sein. Le N’foué ne compte en son sein que des personnes qui sont installées définitivement dans le village et participent à la vie de celui-ci. En définitive, ce qui va être à la base de l’organisation sociale villageoise ne sera pas le Woueu mais plutôt le N’foue puisqu’il est strictement interne.

famille atteint des proportions très importantes. Elle n'englobe plus quatre Wouheu mais plusieurs dans la mesure où il y a introduction de nouvelles familles. Comme le Wouheu, le N'foué a son chef « le N'foué Kpêhein ». Il a les mêmes attributions que le chef du Wouheu. Il nomme en outre, en compagnie d'autres anciens du N'foué, les notables, c'est-à-dire ceux qui aident le chef de village à administrer celui-ci. Il est également consulté lorsqu'un problème important concernant le village se pose ou lorsqu'un projet relatif à l'aménagement du village est porté à sa connaissance.

## **2- La stratification sociale des peuples**

La société des peuples de l'Agneby est stratifiée .Celle-ci s'opère selon les unités de résidence et l'origine de l'individu.

En pays Attié par exemple, on a les «Biaby » qui sont les nobles. Ce sont les descendants des fondateurs des villages et par conséquent les propriétaires des premières terres de colonisation. Ils prennent une part active dans la vie économique à cause de leur richesse et de leur influence. Ces Biaby ont autour d'eux des «Tsa », c'est-à-dire des clients, des personnes qui sont placées sous leur protection. Le Tsa signifie « son homme », c'est-à-dire personne sur qui le Biaby peut exercer toute autorité, toute pression. Le Tsa, soumis au Biaby s'occupe de ses affaires. La dernière classe de la société est celle des « Kanga », des «Kpessan» c'est-à-dire les esclaves. Ce sont exclusivement des non-Attié, des personnes achetées dans le nord de la côte d'Ivoire. Ces esclaves avaient un rôle purement économique. Ils étaient utilisés par leurs maîtres dans les activités agricoles et commerciales.

Chez les Abbey, on a quatre classes sociales qui sont Gblégli (les riches) ; Viévi (les nobles) ; Ayika (les pauvres) et Yobague (les esclaves)<sup>158</sup>.

La structure sociale des «Gblégli » était constituée des membres de la famille du fondateur. Ils dirigeaient le village et son territoire. Ils avaient, notamment, le monopole du commerce de l'or.

La structure sociale des «Viévi» était constituée des nobles, des lignages formant le village notamment de chefs de lignages et leurs familles.

La structure sociale des « Ahika » est constituée des autres lignages formant le village. Cependant, les membres de cette structure pouvaient intégrer la structure des fondateurs par leur richesse, sous la tutelle d'un membre de la famille fondatrice.

La dernière classe est celle des captifs appelée « Yobague ». Elle comprenait les hommes mis en captivité et les prisonniers de guerre.

Les couches sociales sont étanches. On naît soit « homme libre » soit « esclave ou captif » et on le demeure toute sa vie sans possibilité de passer de l'une à l'autre.

Cette stratification se retrouve également au niveau des unités de résidence.

Chez les Attié, l'emplacement de chaque N'foué n'est pas le fait du hasard. Le N'foué principal, ou N'foué souche, en effet, habite toujours le quartier du «Haut », « Koê-Fon », c'est celui situé en amont du village. Les autres N'foué, les nouveaux arrivés, habitent le quartier du « Bas », « Koê Dzô », c'est-à-dire celui situé en aval du village.

---

<sup>158</sup> Kotchy (B), 1999, « organisation socio-politique et culturelle des Abbey » in le jour, 12p, p3.

A Oress-Krobou, le quartier du milieu est occupé par un lignage principal N'zomon. A droite, en venant du pays Abidji, on rencontre le lignage Akoumengué. En venant du pays Abbey, on a le lignage Bio.

Par ailleurs, la stratification sociale touchait au domaine du mariage. En effet, les esclaves étaient obligés de se marier entre eux. Par contre, un aristocrate pouvait épouser une esclave. Mais les enfants de cette union n'étaient pas libres. Ils pouvaient être vendus sans le consentement de leurs mères.

Comme on le voit, les populations de la région de l'Agnéby fondent leur relation sur plusieurs institutions. Ce sont des sociétés lignagères et stratifiées. L'esprit indépendantiste y est très développé. La possession de biens matériels tel l'or n'est pas véritablement recherché comme en pays Agni.

Quelles sont les pratiques religieuses de ces peuples ?

## C- LES CROYANCES ET PRATIQUES RELIGIEUSES

Les pratiques religieuses des Attié, des Abbey et des Krobou présentent beaucoup de similitudes, car ils sont d'abord animistes.

### 1-Chez les Abbey

Les Abbey croient en un Dieu suprême "Offo" ou "Odamingha". A ce Dieu, les Abbey attribuent la création de l'homme et de tout l'univers. Au regard de sa magnificence, ou encore de son inaccessibilité du fait de son éloignement, son culte vient toujours en dernier recours. Par conséquent, il est moins important que celui rendu aux nombreux dieux et déesses présidant aux forces naturelles et aux activités agricoles.

«D'innombrables génies aux caractères physiques et moraux très précis hantent les forêts et rôdent autour des cases » selon Offoumou yapo<sup>159</sup>. Ces génies habitaient soit une rivière, un arbre ou bien une mare où les femmes du village allaient s'approvisionner en eau. Cette croyance remonte généralement jusqu'au premier jour de l'établissement du village, ou en arrivant, les populations ont dû offrir des sacrifices aux génies qui habitaient ce lieu en vue de sa protection, en retour de quoi, obéissance et adoration lui seraient vouées en toutes circonstances. Pour les Abbey comme pour toute autre communauté africaine, la nature incarnait “une force vitale”, c'est-à-dire un pouvoir supplémentaire, une puissance d'intercession et de communication avec l'au-delà.

À côté de la croyance des puissances telluriques, les Abbey adoraient les ancêtres et d'autres dieux.

Les ancêtres étaient perçus comme les gardiens des coutumes familiales et intercesseurs pour les vivants et les morts. .

A la lumière de tout ceci, nous voulons dire que les Abbey sont originellement croyants. On distingue chez eux, d'une part le culte du village pratiqué par les habitants d'un même village et d'autre part le culte familial ou clanique qui complète le premier.

## 2-Chez les Attié

L'animisme est la seule religion de l'Attié avant la colonisation<sup>160</sup>. Comme tous les Akan, les Attié croient à un être suprême, avec qui l'homme ne peut communiquer que par l'entremise d'autres êtres. Ces

---

<sup>159</sup> Yapo(O), 1972, Op cit, p17.

<sup>160</sup> Entretien avec Ahou Kokoua Jean 108ans, le 27-12-08 à Afféry.

êtres qui peuvent être naturels ou surnaturels sont bien traités et font l'objet d'une attention particulière<sup>161</sup>.

Le panthéon Attié comprend d'abord « Zeu » qui se situe au dessus de tout. C'est l'être suprême. En général, l'Attie le localise dans la voûte céleste et le confond même avec cette dernière. A la différence des autres divinités que comprend le panthéon Attié, la morphologie de « Zeu » n'est pas connue. Il est tout puissant, il incarne autant le mal que le bien. C'est pourquoi, l'homme a recours à lui lorsqu'il est dans une situation désespérée<sup>162</sup>.

Les autres divinités sont représentées par des êtres surnaturels et naturels dotés d'une forme bien précise, d'un lieu de résidence et d'un rôle déterminé.

Les divinités surnaturelles sont au nombre de trois. Elles vivent dans la forêt. Ce sont :

- « Wui-Nê », terme formé Wui (qui signifie la mort) et Nê (la misère). C'est donc littéralement parlant celui qui "donne la naissance et la mort". Il incarne ainsi le mal. Il jette aux hommes des mauvais sorts. Il se présente sous la forme humaine d'un géant dont la tête est capable de se changer en homme pour aller faire des courses au village ou pour assister à des cérémonies. Il vit dans les grands arbres situés de préférence au bord des rivières. La nuit, sa bouche émet une lueur lorsqu'elle s'ouvre. Ce géant ne se présente que rarement aux hommes, lorsqu'il le fait c'est soit pour interdire l'accès de "son" territoire aux hommes soit pour punir les récidivistes.

---

<sup>161</sup> Ces êtres sont personnalisés. Ils reçoivent à certaines occasions de la part de la population tout ce dont une personne a besoin pour vivre, les offrandes.

<sup>162</sup> Yapi (A), 1979, Op, cit p.67.

A l'opposé du « Wui-Nê », la deuxième divinité se représente sous la forme d'un nain aux longs cheveux. Elle a la pointe des pieds tournée vers l'arrière de telle sorte que la direction des talons indique le sens de sa marche. Elle vit dans des grands arbres et dans les grottes. Elle possède un grand pouvoir maléfique dont elle peut doter l'homme. Comme la première divinité, elle est invisible. Seules les personnes à double vue peuvent sentir sa présence dans un lieu et même la voir si toutefois la divinité en question le veut bien.

« Le Kaman » est la troisième divinité, il a la statue d'un homme aux cheveux très allongés. On le dit blanc, en général. Il incarne le bien. Il écoute les plaintes des hommes, connaît leur misère, leur peine et il apparaît occasionnellement pour les délivrer de la souffrance.

Les Attié ajoutent à ces trois divinités quelques divinités naturelles. Celles-ci sont représentées par les cours d'eau, les arbres et des rochers<sup>163</sup>.

Les Attié lient leur destin à l'existence de ces divinités auxquelles obéissance et respect sont dus. Ils exécutent certaines décisions, obéissent à certaines exigences (sacrifices, rites, etc.)<sup>164</sup>.

En pays Attié, il n'existe pas de temple réservé au culte des divinités. Les rites se déroulent au lieu où habitent les divinités, donc généralement en pleine forêt. Quant aux sacrifices, ils se font en tout lieu indiqué par les divinités et leur organisation exige des danses, des offrandes d'igname, d'alcool, d'un ou de deux poulets ou encore d'un mouton.

---

<sup>163</sup> Les Attié pensent que les roches et rivières sacrés sont le territoire, le domaine d'un être qui organise une vie invisible. Ces êtres ou génies que les Akyés appellent "Fair" ont pour rôle de veiller sur le village et de protéger ses habitants.

<sup>164</sup> Les divinités n'apparaissent qu'exceptionnellement aux hommes. Dans cette mesure, seules les personnes initiées peuvent les consulter et transmettre leur volonté au reste de la population.

Au terme de cette étude, plusieurs idées fortes se dégagent. La région de l’Agnéby présente de nombreuses potentialités pour le développement agricole. Les populations présentes se regroupent en deux catégories : les populations autochtones composées des Attié, des Abbey, des Krobou et des allochtones Dioula et Européens. Ces populations de forêt pratiquent plusieurs activités dont l’agriculture est la principale. Ce sont des sociétés lignagères et stratifiées.

En outre, ce sont des peuples animistes qui adorent les cours d’eaux, les rochers et les forêts. Devant ces dispositions socio-culturelles et même politiques, comment s’est faite l’introduction du café et du cacao dans la région de l’Agnéby ?

## **CHAPITRE II : L'ETABLISSEMENT DE L'ECONOMIE DE PLANTATION 1909-1930**

Dans ce deuxième chapitre, l'accent sera mis dans un premier temps sur les conditions de l'introduction du café et du cacao dans la région de l'Agnéby. Parallèlement, un regard sera jeté sur le processus de mise en place des plantations.

### **I- LA DIFFICILE OUVERTURE DU PAYS A L'ECONOMIE DE PLANTATION**

Le processus d'introduction des cultures nouvelles comme le café et le cacao a connu de nombreuses difficultés. L'administration coloniale en initiant ces cultures dans cette zone a minimisé les risques de désapprobation des populations. C'est après une longue période de rejet de ces cultures que ces plantes intègrent le mode de production des indigènes de l'Agnéby.

#### **A-Le contexte général de la politique coloniale avec l'arrivée du Lieutenant-Gouverneur Angoulvant et ses conséquences**

La politique coloniale française change radicalement, à partir de 1908, avec l'arrivée d'un nouveau chef à la tête de la colonie : Angoulvant. Le Lieutenant- Gouverneur met en place dès 1908 un système d'administration appelé « pacification » opposé complètement à celui de ses prédécesseurs.

##### **1- Les objectifs du Lieutenant-Gouverneur**

De nombreux peuples étaient insoumis au moment où Angoulvant prenait la tête de la colonie. Certains peuples n'avaient jamais rencontré

de colons. Selon Angoulvant cela est inacceptable. Il s'attaque donc aux résultats de la politique de pénétration dite pacifique pratiquée par ses prédecesseurs pour justifier ses actes et ses positions.

### **1-1-Le rejet de la politique de pénétration pacifique**

La politique de pénétration pacifique fut l'œuvre de Binger<sup>165</sup> et de ces successeurs. Binger conçoit la colonisation comme la rencontre de deux peuples et de deux civilisations. La plus avancée économiquement, techniquement et socialement apportant à l'autre ses connaissances et sa culture. Cette doctrine de colonisation pacifique préconise trois procédés<sup>166</sup>.

Cette méthode pacifique est rejetée littéralement par Angoulvant. Selon lui, elle est : « Improductive et trompeuse, fruit de purs spéculations de l'esprit qui répondent à un désir élevé, mais favorisant l'inaction. »<sup>167</sup> C'est ignorer, dit Angoulvant, que la colonisation est un phénomène de domination, qui consiste pour un peuple de soumettre d'autres peuples, encore de l'exploiter économiquement et financièrement<sup>168</sup>. Il poursuit en soulignant que la colonisation appelle la rancœur et donc la révolte. Il est vain de prétendre conquérir le cœur des colonisés par une quelconque action pacifique, qui n'est que le prétexte de ceux qui ne veulent pas agir. Par conséquent conclut Angoulvant, le moyen unique de la colonisation, c'est la force. Il n'existe

---

<sup>165</sup> Il est né le 14 octobre 1856 à Strasbourg. Il s'engage très jeune dans l'armée française. Il a exploré un itinéraire de 4000km du pays Mossi à grand Bassam ; ce qui lui a valu d'être nommé premier gouverneur de la Côte d'Ivoire (1883-1896). Il a publié la relation de ses voyages dans un livre intitulé en 1892, Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889), Hachette, Paris.

<sup>166</sup> Les trois procédés sont : le commerce, la diplomatie et l'administration indirecte.

Gourihi Titiro(M), 1980, L'organisation administrative territoriale de la Côte d'Ivoire de 1893 à nos jours, thèse de doctorat d'Etat en droit, Université de Strasbourg III, 443p, pp85-92

<sup>167</sup> Angoulvant, 1916, la pacification de la Côte d'Ivoire, Paris, Larousse, pp16-35.

<sup>168</sup> Idem.

pas d'alternative. « C'est un principe absolu ». Par ailleurs, le chef de la colonie recherche des moyens pour s'assurer une autonomie financière.

## **2-2- La recherche de l'autonomie financière de la colonie**

A partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, le trésor de chaque colonie doit contribuer pour une proportion croissante dans les dépenses ; seules les dépenses qui pouvaient être rigoureusement considérées comme des « dépenses de souveraineté », par exemple les traitements du personnel administratif, étaient acquittés par la métropole. Avec l'extension du domaine colonial à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, même les traitements des fonctionnaires furent considérés par le parlement de la III<sup>ème</sup> République comme désormais trop lourds. C'est pourquoi la loi du 13 avril 1900 établit le principe de l'autosuffisance financière des colonies, selon lequel toutes dépenses civiles y compris celles relatives à la gendarmerie seront à la charge des budgets des colonies<sup>169</sup>. Chaque Trésor colonial payait désormais ses dépenses et employait tous les moyens pour lever les impôts. C'était donc pour le gouvernement local une question de vie ou de mort.

Dans la région de l'Agnéby, jusqu'en 1908, les populations n'avaient jamais payé l'impôt de capitation, or l'impôt fut institué depuis 1901 dans la colonie de Côte d'Ivoire. Il était donc nécessaire pour le Lieutenant-Gouverneur d'amener les populations à payer l'impôt par la force. De plus, les indigènes devaient fournir la main d'œuvre gratuite pour les travaux publics et cultiver le cacao.

Comment s'est effectuée la création des premières plantations dans l'Agnéby ?

---

<sup>169</sup> JOREF, lois et décrets, collection Duvergier, 1900 PP 156-157 cité par Gohiri, Op cit par 128.

## **2- Les premières initiatives de culture du cacaoyer dans la région de l'Agnéby en 1909**

La véritable éducation agricole du paysan a commencé en 1909 au poste d'Agboville<sup>170</sup>. En mars 1909, le chef de poste d'Agboville adresse une demande de graines fraîches à Bingerville<sup>171</sup>. Celles-ci sont plantées le mois suivant. A Adzopé, 8 cabosses ont été reçues en avril 1909<sup>172</sup>. Durant le mois de juillet d'autres cabosses sont reparties entre les villages<sup>173</sup>.

Ces plantations créées sont toutes collectives. Elles correspondent aux premières années de diffusion des cultures obligatoires. A cette époque, les chefs de poste d'Adzopé et d'Agboville cumulaient les fonctions de représentant de l'autorité et celle du personnel technique de l'agriculture. Pour se faire, il convoque, les chefs de villages et les représentants dans le but d'assister à différentes opérations de démonstration. Ces personnalités ont ensuite la charge de transmettre les connaissances acquises aux autres, dans leur village à travers l'installation de plantations. Les plantations collectives servent ainsi à assurer une formation rapide du paysan sans occasionner des dépenses supplémentaires de personnel.

---

<sup>170</sup> 1EE 17 (2) x VIII – 30-32 x – 18 bis, Mars 1909, poste Agboville, rapport mensuel 1909,

<sup>171</sup> 1EE 20 (2) x-46. 18 bis, Avril 1909, cercle des lagunes poste d'Adzopé, rapport, politiques mensuels et tournées

<sup>172</sup> L'éducation à la culture du cacao dans la colonie a commencé au dernier trimestre 1908 à travers les plantations de démonstration installées au chef lieu de circonscription, rapport d'ensemble pour l'année 1909, Côte d'Ivoire, 2 G9, 14 ANF cité par yayat d'Alépé,2000, Op cit ; P343.

<sup>173</sup> Pour le pays Abbey on a les villages d'Ery- Macouguié, de Yapo et de Morié. Pour la région Attié on a les villages d'Adzopé et d'Akoudzin.

1EE 17 (2) XVII-30-32 X-6-18 bis, mars 1909, rapport mensuel, Op cit.

1 EE 20 (2) X-46-18 bis, cercle des lagunes, poste d'Azopé, avril 1909, Rapport politique mensuel et tournée, op.cit.

Les plantations de démonstration appartiennent ainsi à cette période primaire de la vulgarisation agricole durant laquelle la conception autoritaire réduit pratiquement à néant l'élément technique.

Quelle a été la réaction des autochtones à l'égard de ces cultures industrielles ?

## **B- L'attitude des indigènes face à la cacaoculture**

Dans la région de l'Agnéby, la réaction des indigènes à l'introduction des cultures spéculatives a varié en fonction des moments. Dans un premier temps, les populations ont systématiquement rejeté ces cultures et dans un second temps, elles les ont adoptées dans leur mode de production.

### **1-Les explications du refus**

La principale raison de ce refus est évidemment l'hostilité des autochtones à l'égard de la colonisation et de ses méthodes brutales et répressives. Ce n'est pas certainement la seule. Il ya aussi des raisons économiques et sociales.

Au moment de l'introduction du cacao dans la colonie, les populations de la région de l'Agnéby surtout les Abbey<sup>174</sup> ne sont pas ouvertes au circuit monétaire. Ils n'ont pas non plus participé à la traite du latex au début du siècle qui bouleverse l'économie des autres peuples de la forêt et les pousse, après la crise du caoutchouc à chercher d'autres sources d'argent qu'ils trouvent dans les cultures commerciales. En outre, les populations de la région sont soumises au travail forcé. C'est l'époque où sont mises en place les infrastructures de

---

<sup>174</sup> Chaleard(J,L ),1973,Op cit,p 108,p137.

communication. En même temps, s'ouvrent de nombreux chantiers forestiers.

En outre, les populations nient l'intérêt des cultures comme le cacaoyer dont les résultats leur paraissent lointains. En effet, la culture du cacao change les habitudes de vie des populations. Celles-ci préfèrent la culture de plantes annuelles dont les résultats sont immédiats. Cette résistance retarde le démarrage véritable de la cacaoculture. Comment s'est manifestée cette hostilité ?

## **2-Les principales formes d'hostilités**

La principale forme d'opposition à la culture du cacaoyer se traduit par le sabotage camouflé que l'administration assimile souvent à la paresse. Les paysans tentent de réduire leur tâche par le sabotage de chaque opération de culture, afin de limiter la réussite des plantations.

L'hostilité des paysans à l'obligation d'établir des plantations tire partie de la complexité de la méthode de culture. Elle s'attaque successivement à l'installation des pépinières, leur arrosage puis aux opérations de trouaison, de transplantation et d'entretien. « Les Abbey ont de nuit arrosé d'eau bouillante les jeunes plants ou semences de cacaoyer pour assurer l'échec de ces plantations »<sup>175</sup>.

Les villages situés le long de la voie ferrée se sont illustrés dans cette pratique.<sup>176</sup>

Par ces sabotages, les populations espéraient amener l'administration à renoncer à l'établissement des plantations collectives, sources d'exactions nouvelles.

---

<sup>175</sup> Entretien avec N'dori Joseh le 05/12/08.

<sup>176</sup> Mohamed( K) 2004 : La culture du café et du cacao dans la région d'Agboville 1920-1946, Mémoire de Maîtrise, Histoire Université d'Abidjan, 145p ; p.34.

Le paysan empêche également la réussite des plantations aux moyens du non respect des opérations de la culture. Ils savent par expérience que la réussite des plantations en culture extensive dépend étroitement de l'influence des opérations de préparation des semis.

Lorsque la plantation collective parvient à un stade de croissance avancé, le sabotage se traduit par la négligence, l'absence de travaux d'entretien ou de soins culturaux ordonnés par le service de l'agriculture. La majorité des plantations collectives se retrouvent presque toujours envahies par la brousse. Elles ne sont nettoyées que sous la menace des gardes de cercle, de l'annonce de la venue du chef de poste.

Enfin la récolte, le dernier acte des opérations de culture subit aussi un sabotage. Ce sabotage vise à réduire directement le niveau de la production par une récolte incomplète. Les paysans laissent une partie du produit sur les tiges ou à terre afin de s'épargner le travail supplémentaire. C'est pour éviter ces pertes que les chefs de poste s'efforcent de suivre personnellement cette opération de récolte.

Les indigènes Attié, Abbey et Krobou ont donc montré peu d'engouement pour la culture nouvelle. Ils désapprouvent en même temps la nouvelle politique coloniale et s'engagent dans des mouvements de révolte.

### C- Les mouvements de révoltes dans la région

L'impact de la mise en œuvre des prescriptions du Lieutenant Gouverneur dans l'Agnéby est grand. Les populations s'engagent dans des mouvements de rébellion.

## 1- Le soulèvement des Attié

La situation politique est fortement tendue dans la région depuis la création du poste d'Azopé<sup>177</sup>. Auparavant, avec l'éloignement du poste d'Ery-Macouguié, le pays Attié se tient à l'écart du poste d'Ery-Macouguié qu'il considère comme réservé aux Abbey. « Les villages de l'Attié opposent la force d'inertie quand on se présente pour réclamer l'impôt de capitation. Les versements faits malgré deux tournées, ne sont guère importants. Il ne faut guère compter, non plus, sur la venue des gens de l'Attié au poste. Ils ont toujours persisté à avoir peu ou presque pas de relation avec Ery-Macouguié. »<sup>178</sup> Avec la création du poste d'Adzopé, la quiétude des populations est fortement troublée. Désormais la vie des indigènes est rythmée par le paiement de l'impôt de capitation, le travail forcé, les corvées, les tournées de police et les recensements.

Ces nouveaux engagements vont davantage attiser le mécontentement des populations. Celles-ci assassinent le chef de poste Gourgas le 05 mai 1909 près du campement de Massadji<sup>179</sup>. Selon les enquêtes effectuées par l'administration, cette mort a été décidée quelques jours auparavant par le groupe des Annapé. « Tous les villages qui composent ce groupe s'étaient réunis à Adokoua et avaient juré de tuer le premier blanc qui tenterait de pénétrer sur leur territoire. »<sup>180</sup> Les villages qui ont pris part à cet assassinat sont : Massadji, Adoquoi, Assiquoi, Abiagui, Foufouassou, Diassou, Anapé-Nya, Bassaguié, Opé<sup>181</sup>.

---

<sup>177</sup> ANCI 1EE 19 (2) x-4621 cercle des lagunes, 01mars 1910, renseignements économiques, politiques, géographiques sur le pays Attié, Adzopé, 1910 ; Adzopé, lettre n°20.

<sup>178</sup> ANCI, 1EE 22, Ery-Macouguié, juillet 1908, rapport mensuel.

<sup>179</sup> Instructions pour le capitaine Cahen, commandant le détachement chargé d'exécuter une tournée de police dans l'Attié, 1EE 21 (2) x – 46 – 21, 1909, Cercle des lagunes, tournées de police en pays Attié, Adzopé,

<sup>180</sup> Idem.

<sup>181</sup> Lettre n° 45 T, Biéby, le 28 juin 1909, l'administrateur du cercle des lagunes à Monsieur le Lieutenant Gouverneur de la Côte d'Ivoire. 1EE 21 (2) x – 46 -21.

Cet assassinat n'a pu être véritablement puni car tous les meneurs se sont enfuis dès l'arrivée des soldats. Les Abbey, proches voisins des Attié s'engagent à leur tour dans une révolte en pensant obtenir des résultats meilleurs.

## 2- La révolte des Abbey

La situation politique du pays Attié ne pouvait que dépeindre sur le pays Abbey. Ce constat est fait par l'administrateur du cercle en 1909. « Les nouvelles qui me sont parvenues de la région Abbey m'ont toutes indiqué que la situation politique y était fortement tendue. Un grand fétiche de guerre a été pris par tous les villages....Un incident grave peut survenir d'un jour à l'autre.»<sup>182</sup>

Les Abbey manifestent une opposition à toute direction de la part des colons. Ils refusent de fournir des manœuvres, ils rançonnent, volent et même tuent les colporteurs. Les populations ne livrent jamais les coupables et s'installent dans les campements<sup>183</sup>.

Ainsi du 1<sup>er</sup> au 6 janvier 1910, c'est la révolte générale<sup>184</sup>. Le dernier fétiche a été pris selon l'administration le 03 janvier à Ouenguié où se trouvaient les chefs de village, notables et chefs de jeunes. L'objectif de cette rencontre est : « Plus de blancs, chez nous, notre désir est de redevenir comme avant, seuls maîtres de nos terres.»<sup>185</sup>

---

<sup>182</sup> 1EE 21 (2) x 46 – 21 Tournée de police, pays Attié 1909 lettre n° 36, Bassaguié le 07 octobre 1909, le lieutenant Boudet (commandant la tournée de police de l'Attié) à Monsieur l'administrateur, commandant le cercle des lagunes.

<sup>183</sup> 1EE 17 (2) XVIII -30-32 Poste d'Agboville, Rapport mensuel 1909, l'administrateur adjoint Dubois à monsieur l'administrateur de cercle des lagunes, le 7 février 1909.

<sup>184</sup> 1EE 17 (2/4) x – 46- 18 bis, Côte d'Ivoire, cercle des lagunes, Rapport mensuel 1910,poste d'Agboville,  
<sup>185</sup>Idem

Les Abbey attaquent trains, renforts envoyés<sup>186</sup> pillent les gares et tentent d'atteindre le poste administratif. C'est une guerre bien préparée et menée avec tact<sup>187</sup>. La destruction, en effet, de la voie ferrée en des points habilement choisis, les lignes de retrait établies le long de cette voie et près du poste d'Agboville en sont la preuve. Les anciens chefs d'équipe du railway<sup>188</sup> et les anciens interprètes ont apporté une aide précieuse aux insurgés. L'un des faits marquants de cette rébellion est l'assassinat de Rubino, agent à la CFAO, le 07 Janvier 1910 à Gbôgbôgbo.

La répression commençait et se poursuivait au moyen de quatre compagnies de tirailleurs jusqu'en mai 1910. La reprise en main du pays pouvait être considérée comme terminée en juillet.

Malgré les deux défaites subies par les Attié et Abbey, ceux-ci ne désarment pas et se résolvent à chasser définitivement les Européens de leur territoire. Ils unissent leur force.

### 3- L'attaque du poste d'Azopé par des groupes Attié-Abbey

Treize villages Abbey ainsi que des villages du groupe Attié<sup>189</sup> attaquent le poste d'Adzopé à deux reprises les 17 et 22 janvier 1910<sup>190</sup>.

---

<sup>186</sup> Les renforts appelés attaqués sont :

- Le lieutenant Dhomme était attaqué au km 71 où par suite d'une coupure de la voie le train dans lequel il se trouvait avec son détachement déraillait.
- Lieutenant Boudet blessé au cours d'un combat qu'il avait eu à soutenir à Oueguié, non loin de Yapo, proche de la voie ferrée. 2 EE 5 (5) x-2-60 Affaire Rubino 1912-1913. Attaque de train ayant causé la mort d'un Européen et de deux indigènes ; internement de neuf indigènes Abbey, le 10 novembre 1912.

<sup>187</sup> Cette guerre avait été préparée plusieurs jours auparavant par deux Abbey. Les nommés Coffi Amara et Ohou du village de Bouroukro étaient les principaux activistes. Le premier ancien employé par la direction du chemin de fer, la seconde porte canne du chef important Zourou, qui avait été de village en village pour décider les hommes à la guerre.

Coffi Amara déboulonna quelques rails en se servant d'outils qu'il avait volés à son chef d'équipe Toumané Sow et les fit jeter sur les cotés. Vers 11h, le train arriva, fut criblé de projectifs et dérailla. Deux voyageurs indigènes dont le chef de train François furent tués. Deux autres blessés parvinrent à s'évader à travers la brousse.

<sup>188</sup> Djra (C, T), 1999, Op cit, pp34-35.

<sup>189</sup> Les villages Abbey sont les suivants : Attobrou, Béoudié, Seguié, Moué, Akoudié, Amaguié, Agouin, Bélliai, Batia, Napo, les deux Mochto et Bocampo. Les trois villages Attié sont Ekoupé, Aféi et Bacon.

<sup>190</sup> 1EE 20 (3) x - 46 – bis, Poste d'Adzopé, 1910, Rapports politiques mensuelles.

Les résultats de ces attaques se soldent par 12 morts dont le chef Abbey du village d'Attobrou. Aucune perte du côté des colons.

La répression de ce soulèvement est confiée au chef de Bataillon Noguès, directeur des opérations de la Côte d'Ivoire.<sup>191</sup> L'objectif de ce détachement est : désarmer cette région et infliger des amendes aux villages rebelles.

Mais lorsqu'arriva le détachement<sup>192</sup> le 28 janvier d'Adzopé, les Abbey se retirèrent chez eux et les indigènes d'Ekoupé se dispersèrent un peu dans tous les campements, dans divers villages Attié. Il fut pendant longtemps très difficile d'obliger les villages propriétaires de ces campements de les expulser de sorte que ce village n'a jamais pu être puni comme il le méritait<sup>193</sup>. Cependant, sont arrêtés les chefs de village de Bacon, d'Aféri et d'Ekoupé qui sont les principaux meneurs.<sup>194</sup>

#### D- les représailles du colonisateur

Tous les actes posés par les indigènes ne pouvaient rester impunis. L'administration procède de façon méthodique pour obtenir de réels résultats.

On assiste d'abord à la destruction des campements et au retrait des armes. Ensuite, nous assistons au paiement des impôts ainsi que des amendes de guerre. La dernière étape consiste à l'emprisonnement et à la déportation des meneurs et autres responsables de ces actes de soulèvement.

---

<sup>191</sup> 1EE 20 (3) x – 46 – bis, Poste d'Adzopé, 1910, Rapports politiques mensuelles, 1<sup>er</sup> avril 1910, correspondance n°42,

<sup>192</sup> Le détachement est composé de la 5<sup>ème</sup> compagnie du 4<sup>ème</sup> régiment Sénégalais. Idem

<sup>193</sup> 1 EE 20 (3) x -4- 18 bis, Juin 1910, Agbo- Sekké, chef du village d'Ekoupé n° 97. Situation politique du pays Attié.

<sup>194</sup> Idem, Juillet 1910, n° 115, situation politique du pays Attié,

## 1- La destruction des campements

Les Attié comme les Abbey ont toujours manifesté un esprit indépendant vis-à-vis de l'administration coloniale. Ils construisent donc de nombreux campements pour échapper aux injonctions de l'administrateur colonial. « Actuellement, signale le chef de poste d'Adzopé, chaque village Attié possède dans la forêt, dans un rayon de 3 à 4 kilomètres de son village un groupe de trois ou quatre cases quelquefois libres situées généralement près de sa plantation et que l'on nomme "campement"<sup>195</sup>. C'est là que l'indigène se tient de préférence alors que sa case du village est dans un état plus ou moins délabré, sale et mal entretenue. Celle de son campement par contre est beaucoup plus propre et plus solide pour résister aux intempéries. »<sup>196</sup>

Parlant ainsi de l'utilité de ces campements, le chef de poste signale qu'elle est totalement funeste à l'action de l'administration coloniale. Les campements, pour lui, ne servent qu'à une chose : « Entretenir chez l'indigène l'état d'anarchie dans lequel il se plaît à vivre. Là, le chef de famille avec ses femmes et ses enfants est un maître absolu. Il fait absolument ce qui lui plait. Qu'il y ait dans le village la moindre palabre, immédiatement tout le village est désert, chaque famille regagne son campement »<sup>197</sup>. Il poursuit en prenant l'exemple du seul village d'Adzopé qui est disséminé dans la brousse dans un rayon d'environ 4 km. En plus, ce village dispose d'une centaine de ces campements. Il était donc nécessaire pour l'administrateur de détruire ces campements. Ainsi, cela obligera les indigènes à vivre au village.

---

<sup>195</sup> 1EE 20 (2) XVIII – 11-4 Rapport politique mensuelles et rapports de tournées 1909, octobre 1909.

<sup>196</sup> Idem

<sup>197</sup> Ibidem.

En février 1913, dans le pays Abbey, onze campements appartenant aux indigènes d'Aboudé furent brûlés, onze autres campements se trouvant entre Aboudé et le village d'Anno furent également détruits. Ces gens qui habitaient ces campements n'ont, parait-il jamais payé l'impôt ni à Dabou ni à Agboville<sup>198</sup>.

Dans le pays Attié, la situation est pareille, de nombreux campements sont détruits. Pendant le mois de février 1912, plusieurs campements sont détruits : 22 à Kossadji (Groupe des Lomoues), 28 à Bassaguié (Groupe des Annépé), 50 à Kong (groupes des Attobrou), 22 à Akoudzin (groupe Tchoyasso), 4 à Adzopé. Les indigènes qui occupent ces campements ont réintégré leur village<sup>199</sup>.

Parallèlement à la destruction des campements d'habitation, l'administration s'attèle à la remise des armes.

## **2- La remise des armes et le paiement des amendes de guerre**

Pour que les indigènes restituent les fusils utilisés lors des révoltes, l'administration estime que c'est seulement par la force qu'ils la feront. C'est ainsi qu'en mai 1910 le chef de poste d'Agboville écrit : «La force brutale est cependant le seul moyen actuel de persuasion à employer envers les primitifs sauvages. Quant elle est proche, ils sortent de leur engourdissement et apportent immédiatement les armes qu'on leur réclame. Quand elle s'éloigne, sans plus attendre, ils considèrent l'orage comme passé et retombent dans leur décevante habitude oubliant toutes leurs promesses.»<sup>200</sup>

---

<sup>198</sup> 1EE 17 (2/6) x – 46- 24 cercle des lagunes, poste d'Agboville, rapport politique mensuel, février 1913.

<sup>199</sup> 1 EE 20 (4) X-46-bis, Adzopé rapport mensuel 1912, janvier.

<sup>200</sup> 1 EE 17 (2/4) X-46-18 bis Côte d'Ivoire, cercle des lagunes, poste d'Agboville rapport mensuel 1910, mai.

Grâce à cette pression, des centaines d'armes sont restituées aux chefs de postes d'Agboville et d'Adzopé ; soit 3051 fusils pour la subdivision d'Adzopé en 1909<sup>201</sup> et 772 fusils pour la subdivision d'Agboville en 1910<sup>202</sup>.

Parallèlement à cette reddition des armes, les indigènes rebelles doivent s'acquitter des impôts des années 1908-1909 et des amendes de guerre. Pour la circonscription d'Agboville le conseil d'administration en sa séance du 23 avril 1910 décide d'infliger à 57 villages Abbey une amende de 79.700 F et à 12 villages Attié la somme de 18.200 F<sup>203</sup>. En août 1910, ces amendes connaîtront des modifications. Le conseil d'administration de la colonie inflige à nouveau à 6 villages Attié de l'ouest la somme de 16.000 f et une augmentation des amendes à 29 villages Abbey pour un total de 18.700 F<sup>204</sup>. Au delà de ces sommes déjà fixées, les populations sont frappées le 22 février 1911 par une contribution spéciale imposée aux groupements qui se sont soulevés. Cette somme s'élève à 22.900 F pour la région de l'Agnéby et se repartit comme suit : 14.200 pour le pays Abbey; 8.700 F pour le pays Attié<sup>205</sup>.

A côté de ces premières sanctions, certains indigènes sont emprisonnés.

---

<sup>201</sup> 1EE(21) -2-X46-21, Cercle des lagunes, tournées de police en pays Attié, Adzopé, 1909, Compte rendu de la tournée de police effectuée par le lieutenant Boudet en pays Attié de juin à novembre 1909.

<sup>202</sup> 1EE 18(8), Rapport sur la situation politique en pays Abbey en 1910.

<sup>203</sup> 2EE4, PV des conseils d'administration des colonies. Approbation des amendes de guerre séance du 28 novembre 1910.

<sup>204</sup> Idem, Rapport A/S régulation des amendes de guerre, note n°28, séance du 28 novembre 1910.

<sup>205</sup> 2EE, 4PV, Rapport du 22 février 1911 A/S d'amendes infligées des villages Abbey et Attié (Dakar 1<sup>er</sup> Avril 1911).

### **3-Les emprisonnements et les déportations**

L'administration coloniale n'a pu convenablement dans l'immédiat punir ni les Abbey ni les Attié à la suite des actes insurrectionnels.

Ce n'est que deux ans après, lorsque la tranquillité fut rétablie dans le pays, les populations regroupées et les plantations reconstituées, qu'il fut possible d'obtenir des renseignements précis sur les affaires Gourgas et Rubino et de connaître les individus qui avaient pris la part la plus active<sup>206</sup>.

En ce qui concerne les internements, le chef de la colonie signale : « Il importe de se saisir des chefs du mouvement, féticheurs ou agitateurs d'influence pernicieuse et de les éloigner plus ou moins longtemps suivant les circonstances, de leur pays d'origine. »<sup>207</sup>

C'est ainsi que concernant l'affaire Gourgas, l'enquête a démontré que ce sont quatre indigènes Attié qui sont les coupables directs de cet acte<sup>208</sup>. Ce sont Alepo, Yapi Brou, Assi Kangou et Yapo Pindi<sup>209</sup>. Les deux derniers sont décédés depuis leur arrestation. Par arrêté du 9 mars 1912, la commission permanente du conseil du gouvernement inflige la peine d'internement pour une durée de dix ans à Kaédi en Mauritanie aux nommés Alepo et Yapi Brou. Cet assassinat, longuement prémedité, a été la conséquence d'une entente entre les populations qui

---

<sup>206</sup> 2EE5 (5) Affaire Rubino 1912-1913 Internement en Mauritanie de neuf indigènes Abbey, note 617 GP. DU 11 mai 1913. 10P ; P8.

<sup>207</sup> Idem

<sup>208</sup> 2EE4 X-2-60 : colonie de Côte d'Ivoire, conseil d'administration, séance de 8 juin 1910, déportation de chefs indigènes.

<sup>209</sup> Dossier Affaires Gourgas, Rapports, correspondance relatif à l'internement à Kaédi des assassins présumés de Gourgas 1912.

en supprimant le blanc pensaient anéantir en même temps l'action politique des Européens<sup>210</sup>.

Concernant l'Affaire Rubino, les coupables de cette affaire sont, selon Angoulvant, ceux qui furent autant les instigateurs que les meurtriers de Rubino et du chef de train François<sup>211</sup>.

Partant donc de ces considérations, il a été fixé de la même manière des peines d'internement aux coupables<sup>212</sup>.

#### **4-La reconnaissance de l'autorité coloniale**

La pacification terminée, les populations acceptent l'autorité française. Elles posent plusieurs actes qui démontrent leur bonne volonté.

Dans le pays Abbey « depuis plusieurs mois, il n'est plus question de la destruction des campements. Les indigènes semblaient définitivement reformés pendant les dix derniers mois de 1911 »<sup>213</sup>. Ils acceptent donc de revenir dans les villages pour y résider. Ce retour dans les villages permet au chef de poste de procéder à un dénombrement précis de la population. En décembre 1913, le chef de poste procède au recensement des villages de Yapo<sup>214</sup>. Aussi les engagements sur les chantiers forestiers sont-ils nombreux à partir de mars 1912 : « Les Abbey s'engagent en assez grand nombre chez les

---

<sup>210</sup> La mort de Gourgas a été décidée après l'arrestation du chef influent Amancho qui a plusieurs reprises ayant manifesté une hostilité farouche à la présence européenne. 2EE (5) internement d'indigènes de la Côte d'Ivoire ayant participé aux troubles au cours desquels fut assassiné le commis des affaires indigènes Gourgas, Dakar le 05 Mars 1912 ; rapport n°573.

<sup>211</sup> Idem, affaire civile, affaire Rubino internement en Mauritanie de 9 indigènes Abbey, lettre n°617, GP 11 mai 1913.

<sup>212</sup> Cf Annexe X, Internement des rebelles Abbey responsables de la révolte en 1910.

<sup>213</sup> 1EE 17 (2/5) x-46 -24 poste d'Agboville, rapport mensuel 1912 Mai.

<sup>214</sup> 1EE 17 (2/5) x-46 -24 poste d'Agboville, rapport mensuel 1913, décembre 1913.

exploitants d'acajou, tous les villages fournissent leur part »<sup>215</sup>. Des gîtes d'étapes confortables sont établis dans les villages d'Azaguié, de M'bromé, d'Aoua, d'Ofoumpo, d'Offo et dans de nombreux villages<sup>216</sup>. Les gîtes servent de lieu de repos et de ravitaillement pour les colons avant la poursuite de leur trajet. Les Abbey participent en plus à la construction des routes reliant le poste Agboville aux autres postes. Par exemple, on a la route Agboville - Zaranou, chef lieu du cercle de l'Indenié en passant par Adzopé.

Dans le pays Attié, cette bonne volonté s'observe aussi à partir de 1912. Les villages de Bécédi, d'Anno, de Drigna, de Bouapé, de Yakossi, de Boudépé, de Miadzeu, d'Andé, d'Agou, d'Assikoi, travaillent au tirage de billes sur les chantiers forestiers<sup>217</sup>.

En outre, les Attié construisent de nombreux gîtes d'étapes à Bouapé, à Yakassé, à M'Basso-Attié. A la différence des anciens gîtes d'étapes, ceux-ci sont construits en briques et sont confortables<sup>218</sup>. A ces preuves déjà citées, s'ajoute la perception de l'impôt. Celle de 1913 est perçue les 2 et 3 janvier. Tous les chefs de village sont venus à cette occasion saluer les fonctionnaires du poste. A ce propos, le chef de poste signale : « C'est une tradition que je n'avais pas rencontrée jusqu'ici le "petit 14 juillet" pour reprendre aux Attié, leur propre expression. »<sup>219</sup>

Après plusieurs tournées de recensements au cours des derniers trimestres 1912 et pendant l'année 1913. , le chef de poste a pu se rendre compte de l'état d'esprit, du genre de vie, des possibilités de

---

<sup>215</sup> Djra 1999,(C, T), op cit, P52.

<sup>216</sup> 1EE 20 (4) x -16 bis, poste d'Adzopé, rapport mensuel 1912.

<sup>217</sup> Idem.

<sup>218</sup> 1EE 20 (5) x -46-24, cercle des lagunes, poste d'Azopé, rapport mensuel Août 1913.

<sup>219</sup> 1EE 20 (5) x -46-24, Op cit, janvier 1913.

l'indigène. Il conclut après ces tournées : « La circonscription d'Adzopé est toute à nous.»<sup>220</sup>

La reconnaissance de l'autorité coloniale ne signifie pas pour les indigènes la fin de la résistance. Cette résistance prend de nouvelles formes. Elle devient sourde.

Au regard de ce qui précède, nous retiendrons que l'introduction de la cacaoculture dans la région de l'Agnéby est l'œuvre du Lieutenant Gouverneur Angoulvant. Les débuts de cette culture viennent perturber le rythme de vie des populations de la région. Ces peuples sentant leur indépendance bafouée s'engagent dans des actions de rébellion contre l'administration coloniale et son système. Comment s'est faite la mise en place des plantations ?

## **II- LA MISE EN PLACE DES PLANTATIONS**

Nous assistons d'abord à la création de plantations de cacao (collectives en 1909 et individuelles en 1912) puis celles du café à partir de 1925.

### **A-Le cacao**

Nous étudierons d'une part recensement des plantations de cacao.D'autre part, nous verrons les foyers d'implantation de cette culture dans la région de l'Agnéby.

---

<sup>220</sup> 1EE 20 (3) XVII -44-3 Poste d'Adzopé, rapport politique 1912-1913.

## 1-Le recensement des plantations de cacao dans la région de l'Agnéby

**Tableau n°1 : Recensement des plantations de cacaoyer d'indigènes dans le cercle de l'Agnéby au 31 décembre 1915 (non compris la subdivision de Tiassalé).**

Districts	Nombre et nature des plantations		Arbres en rapports (non compris, les plantations européennes)	Arbres jeunes à 3 ans	Plantations de 1915 <sup>221</sup>
	individuelles	collectives			
Adzopé	2	48	111	5.018	15.644
Agboville	-	30	115	1.600	2.165
Total	2	78	226	6.618	17.809

Source : JOCI 1916 P40 (partie non officielle)

Le tableau est composé de deux districts : Adzopé et Agboville. Le recensement concerne seulement les plantations établies par les indigènes. Le tableau fournit des renseignements également sur l'âge des plantations (3 ans donc créées en 1912) et sur les plantations installées en 1915.

A l'Analyse du tableau, nous remarquons que la plus grande partie des plantations établies par les autochtones sont collectives : 78 contre 2 individuelles. Il a fallu commencer par leur donner ce caractère collectif pour mieux maîtriser les techniques de culture. Il est prévu que lorsque les arbres seront en rapport, le partage en sera fait entre les familles. Les plantations deviendront ainsi individuelles.

Les seules plantations individuelles existantes se situent à Adzopé. En effet, l'Attié montre une plus grande disponibilité à la culture de ces

---

<sup>221</sup> Il s'agit en réalité de plants établis en 1915 dans la région de l'Agnéby.

plantes nouvelles. En 1915, on a 15.644 plants établis à Adzopé contre 2.165 à Agboville. La culture de cacaoyer se heurte à plus de difficultés en pays Abbey que chez les Attié. Les indigènes Abbey sont trop indépendantistes. De plus, les terres dont dispose l'Attié sont en général plus favorables au cacaoyer. La réussite et l'entretien des plantations dépendent forcement de ces facteurs.

Ces exploitations sont entretenues par les propriétaires et leurs familles.

Les indigènes ne sont pas les seuls à cultiver le cacaoyer, des Européens s'y intéressent également dans la région de l'Agnéby.

L'état de la colonisation européenne en 1916 montre qu'il n'y a qu'un seul exploitant agricole dans l'Agnéby<sup>222</sup>. Celui-ci dispose de 403 hectares. Il cultive seulement 43 hectares de cacaoyer qui lui rapporte 41 280 F. Il dispose d'une main d'œuvre importante 119 indigènes et un européen.

Mais où se situent les premiers foyers d'implantation de la cacaoculture ?

---

<sup>222</sup> Cf Tableau n°2

**Tableau n°2: Etat de la colonisation agricole européenne dans le cercle de l'Agnéby en 1916**

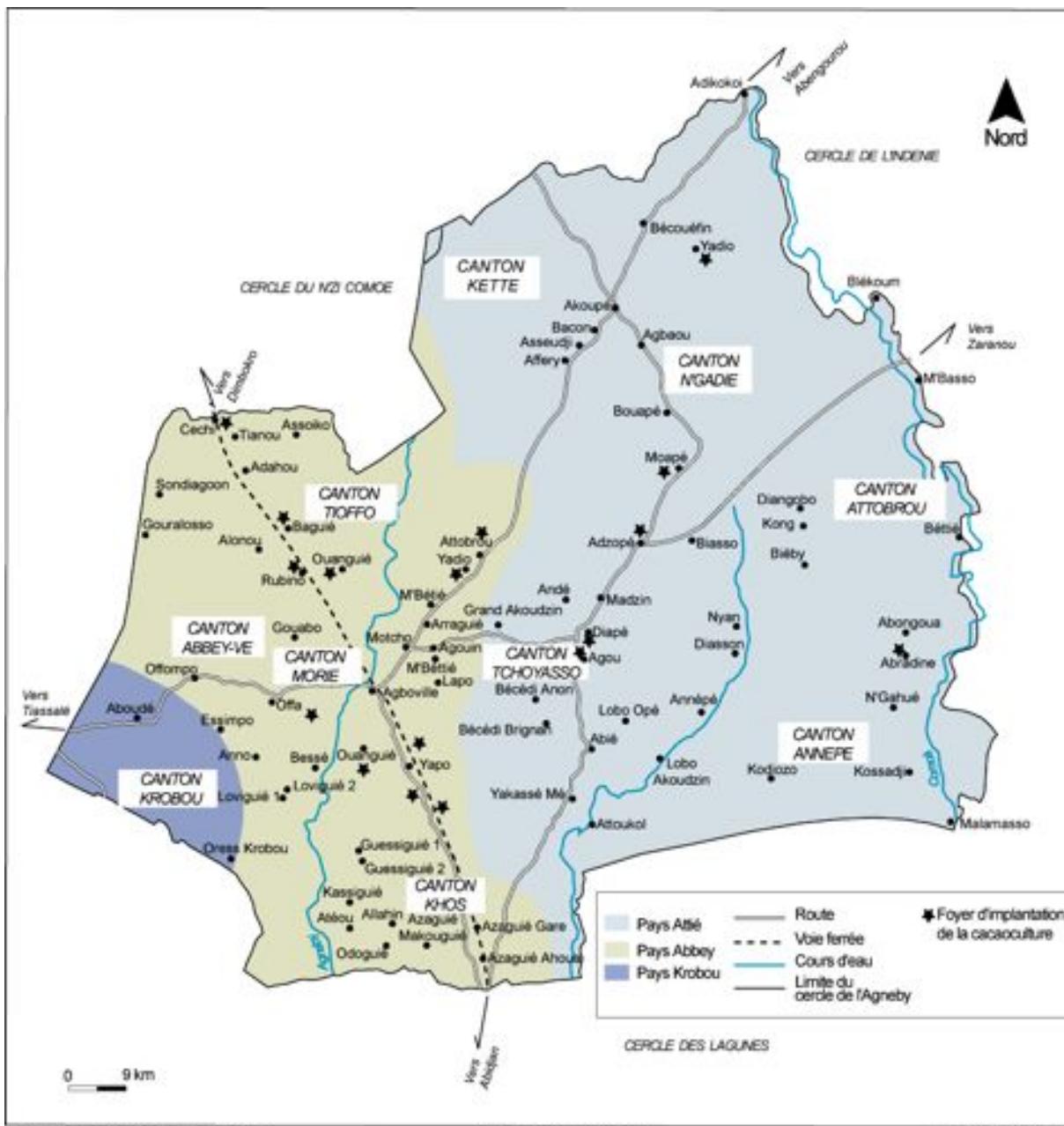
Nombre des exploitants	Superficie totale des exploitations en hectares	Nombre des Européens employés		Nombre et salaires des ouvriers employés				
		Nombre	Salaire (F)	Indigène originaire de la colonie		Main d'œuvre non européenne		Total
				nombre	Salaire quotidien moyen(F)	Nombre	Salaire(F)	
1	403	1	6000	110	1,00	9	1	119

<b>Principales cultures et principaux produits</b>			
Désignation de culture	Nombre d'hectares en exploitation	Quantités récoltées en kg	Valeur (F)
cacaoyers	43	24.000	41 280

Source : 11212 15 XI -47-478, rapport sur la situation de l'Agriculture indigène dans le cercle de l'Agnéby 1917-1918.

## 2-Les premiers foyers d'implantation de la culture du cacaoyer à partir du recensement de 1916<sup>223</sup>.

**Carte n°3 : Les premiers foyers d'implantation de la culture du cacaoyer dans la région de l'Agnéby.**



<sup>223</sup> Les premières initiatives de culture de cacaoyer dans l'Agnéby datent de 1909. Elles ont été freinées par une série de troubles que connaît la région de 1910 à 1912. C'est seulement à la fin de cette période de turbulence que se mettent en place véritablement les plantations.

La carte présente les premiers foyers d'implantation de la culture du cacaoyer. L'observation de la carte permet de se rendre compte que les plantations se concentrent en général autour de la voie ferrée.

Dans la subdivision d'Adzopé par contre, les plantations sont éparpillées dans les 8 cantons qui constituent la subdivision. En pays Attié, la forte concentration s'observe dans le canton Tchoyasso. Cela s'explique par la proximité des plantations de la voie ferrée qui facilite l'évacuation des produits et aussi la fertilité du sol.

## B- La politique caférière

La politique caférière est favorisée par plusieurs conditions.

### 1- La hausse du prix du café

Pendant l'année 1924, on assiste à une hausse extraordinaire des cours du café sur les marchés internationaux tels que New York, Rio de Janeiro<sup>224</sup>.

Les autorités politiques françaises ne furent pas insensibles à cette hausse des cours qu'elles qualifient d'extraordinaire. Cette hausse des cours du café constituait en fait une atteinte à l'économie de consommation française. Cette denrée était entrée dans les habitudes alimentaires des Français à tel point qu'ils ne pouvaient plus s'en passer. Ainsi, non seulement pour des raisons économiques et sociales mais aussi politiques, les dirigeants avaient intérêt à trouver une solution dans un bref délai afin de satisfaire ce besoin de la population. Cette hausse a constitué un coup dur pour la consommation française car depuis longtemps les autorités françaises comptaient sur la production

---

<sup>224</sup> Vrih (G), 1980, La culture du café et du cacao dans la subdivision de Gagnoa 1920-1940, Mémoire de maîtrise (histoire) Université d'Abidjan, 83p, P 12.

brésilienne pour satisfaire leur consommation. Des données chiffrées traduisent bien cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

**Tableau n°3: La consommation française en café en tonnes en 1924.**

Année	Importations extérieures		Importations des colonies		Total
1922-1923	99,73 %	190.452	0,27%	500	190.952
1923-1924	97,85 %	228.970	2,15 %	5.025	233.995
1924-1925	97,36 %	185.933	2,64 %	5000	190.995

Source : ANCI 1 RR 123 : circulaire du Ministre des finances et de l'économie aux Gouverneurs généraux et Gouverneurs de colonies, le 14 décembre 1924.

Cette situation qui pénalise les consommateurs français nécessite l'élaboration de programmes d'intensification de la culture du cafier dans les colonies où cette denrée avait déjà démarré.

Le Ministre des colonies exige aux Gouverneurs-généraux, aux Lieutenants-gouverneurs et aux Commandants de cercle en janvier 1926 ceci : «L'intensification de la culture du cafier doit tenir une place de premier rang dans le programme de mise en valeur immédiate de notre empire colonial. Ce programme constitue un des éléments du plan général de redressement financier et économique de la France. »<sup>225</sup>

L'objectif, dans un délai bref, serait de fournir 25.000 T de café d'ici un quart de siècle. Pour ce faire, la France va prendre des mesures d'accompagnement.

---

<sup>225</sup> 1RR 123/6 VI -33-73 Double télégramme au sujet de la culture du café 1927; A/S plan d'intensification de la culture du café.

## **2- La détaxe du café ivoirien**

Jusqu'au premier septembre 1927, le café provenant de Côte d'Ivoire comme d'ailleurs, celui exporté de toutes les colonies devaient s'acquitter à l'entrée en France, des droits de douane encore assez élevés<sup>226</sup>. Or un décret, en date du 27 août 1927 a détaxé complètement à l'entrée en France le café originaire de la colonie de Côte d'Ivoire, dans la limite des contingents annuels fixés par décret. Mais dans la pratique, les quantités exportées étaient inférieures à celles susceptibles d'être récoltées.

Cette mesure fut prise pour favoriser le développement de la production cafrière dans toutes les colonies d'exploitation où la culture de cette plante est possible. Elle a donc fait bénéficier "ipso facto" le café de la Côte d'Ivoire, exporté en France d'une prime de 2 Fr 31 par kilogramme sur celui du Brésil. C'est, on en conviendra, un encouragement à la culture du café.

Il faut reconnaître que la plantation de café présentait peu d'attrait avant la prise du décret de la fin août 1927. En 1926, la Côte d'Ivoire n'avait encore exporté que 117 tonnes de café<sup>227</sup>.

Toutefois, pour que les plantations réussissent et donnent des résultats économiques satisfaisants, un certain nombre de variétés devraient être cultivées par le planteur.

## **3- Les débuts de la caféculture dans l'Agnéby en 1925**

Les premières plantations de café ont été créées par les soins de l'administration à Agboville en 1925. Il s'agit de 800 pieds de cafiers composés de variété de petit Indenié et de quelques Libéria<sup>228</sup>.

---

<sup>226</sup> 1 RR 123/8 rapport sur le développement du café et envoi d'échantillons, Bingerville, le 11 septembre 1916.

<sup>227</sup> Idem.

<sup>228</sup> 1 RR 123/4 VI-33-73, Télégramme au sujet de la culture du café 1927.

A partir de cette date, la culture connaît un engouement chez les indigènes. Ceux-ci se rendent compte des profits qu'ils pourraient tirer de cette plante nouvelle. Selon l'Administrateur du cercle, « Les Attiés et Abbey s'intéressent très vivement à la culture du café »<sup>229</sup>. Par ailleurs l'administration s'attèle à faire ressortir aux planteurs de cacao, l'imprudence qu'il y a à ne compter que sur les bénéfices d'un seul produit<sup>230</sup>. Les cours peuvent baisser considérablement. Une maladie peut apparaître. C'est la misère si pénible alors qu'on s'était habitué à l'aisance. Il faut donc s'appuyer sur une autre culture et quelle autre, mieux que le cafier.

Les administrateurs vont donc propager par tous les moyens cette nouvelle culture. En 1926, la pépinière d'Adzopé a distribué plus de 60 000 plants de Liberia. La pépinière d'Agboville a atteint largement ce chiffre.

En 1927, l'administrateur du cercle de l'Agnéby signale que le nombre de cafiers en rapport dans le cercle dépasse 200.000 pieds<sup>231</sup>. Le chef des Abbey Obodji Sobo, possède une plantation bien entretenue de plus de 80.000 pieds en excellent état. D'autres planteurs possèdent des plantations de 5.000 à 15.000 pieds qui sont sur le point de donner des fruits. L'essor pris par cette culture du café est considérable. Nombreux sont les pépinières naturelles de cafiers (petit Indenié) existant à Céchi.

« La pépinière d'Agboville et celle d'Adzopé peuvent être étendues sans limite et faire face à tout besoin des planteurs indigènes.

Aucune maladie, scolytes, rouille des feuilles ou cryptogames sur les racines n'existe dans la région. L'aspect des plants est excellent, le

---

<sup>229</sup> 1 RR 123/4 VI-33-73, Télégramme au sujet de la culture du café 1927.

<sup>230</sup> 1 RR 123/6 VI-33-73, Double des Télégramme/correspondance au sujet de la culture du café 1927.

<sup>231</sup> Idem.

terrain et le régime des pluies du cercle conviennent parfaitement à la culture. »<sup>232</sup>

Au total, les planteurs dans l’Agnéby n’ont pas bénéficié du même encadrement au début du café que celle du cacao. Avec le café, les indigènes maîtrisent les techniques de culture. Ils savent que le cafier exige moins de terrains riches et moins de chutes de pluies que le cacaoyer. Les variétés cultivées ne fournissent pas le meilleur café d’où le recours au gros Indenié à partir d’avril-mai 1928.

## C- La formation et l’encadrement du planteur

Plusieurs structures se sont relayées pour la formation du planteur au cours des différents stades d’évolution des cultures commerciales. Pendant l’étape d’installation des premières plantations collectives, nous avons des plantations modèles. Durant le redéploiement de la vulgarisation agricole, il y a les stations agricoles

### 1-Les stations agricoles

Avec l’irruption des questions économiques au premier plan de la préoccupation des autorités coloniales et la diffusion de la culture commerciale, les stations agricoles supplantent les plantations modèles à partir de 1912.<sup>233</sup>.

Les stations agricoles sont des centres de formation des paysans aux méthodes de culture de produits d’exportation et aux techniques de

---

<sup>232</sup> 1 RR 123/4 ; VI-33-73, Télégramme au sujet de la culture du café, cercle de l’Agnéby Agboville, 24 juin 1927.

<sup>233</sup> Plusieurs stations agricoles voient le jour dans la colonie. Il s’agit pour le sud des stations de Bingerville et Tiassalé. Assikasso, Zaranou et Aboisso pour l’Est, Soubré pour l’ouest, et Bouaké pour le centre et le nord. Mais le manque de personnel constraint les autorités au regroupement des quatre circonscriptions en deux régions agricoles nord et sud : les stations agricoles de Bingerville et d’Assikasso pour le sud et la ferme école de Bouaké pour le nord. Yayat d’Alepé(2000) : Op cit.

préparation de ces produits<sup>234</sup>. Outre le cadre<sup>235</sup>, la principale innovation dans la formation du planteur concerne les conditions de déroulement qui prennent la forme de stage de plusieurs jours. Chaque village du secteur d'une station agricole doit y envoyer un nombre de jeunes gens en apprentissage pendant plusieurs semaines. Durant leur séjour, les stagiaires participent à l'installation des nouvelles plantations de la station et visitent les exploitations les mieux conçues et entretenues.

Une fois de retour dans leur village, les jeunes gens sont tenus d'établir leur exploitation agricole<sup>236</sup>. La circulaire du Gouverneur Reste du 04 Avril 1931 nous donne une idée sur le contenu de cet enseignement. Elle disait ceci : « L'écartement entre les plants de cacao doit être de 4 mètres dans tout les sens. De même les diamètres des trous doivent être réglementaires [...] .En creusant les trous, la terre de la surface ne sera mélangé au sous-sol [...] .On doit faire des pépinières aux abords des points d'eau pour faciliter l'arrosage [...], construire un abri de feuilles pour les protéger. »<sup>237</sup>

Avec l'entrée en production des premières plantations de cacaoyers, les stations des régions forestières initiaient les paysans aux techniques de fermentation de cacao. Cette opération consiste à faire fermenter les fèves dans des cuves et les faire sécher ensuite.

---

<sup>234</sup> Les cercles des lagunes, de l'Agnéby, et d'Assinie dépendent de la station agricole de Bingerville pour leur approvisionnement et la formation des paysans.

<sup>235</sup> 1RR 123/6/VI -33 -73, Op cit, Correspondances au sujet de la culture du café 1927 le Lieutenant Gouverneur P : 31 mai 1927, (n°311 AE) à Monsieur les administrateurs : Sassandra, Man, Daloa, Gouro, Lahou, Lagunes Assinie, Agnéby, Indénié, N'zi Comoé - Baoulé, Séguéla-Odienné.

<sup>236</sup> A partir de 1920, commence la formation des moniteurs d'agriculture dont la mission était d'encadrer les indigènes. Leur recrutement se faisait au niveau des anciens élèves planteurs. Ceux-ci sortis de l'école au bout d'une année et rentrés chez eux, créaient des plantations. Ce sont ces derniers qui présentent après trois ou quatre années d'activités paysannes un concours pour retourner à la station. Après douze mois de cours pratiques et théoriques les élèves moniteur sortaient avec un diplôme de moniteur et obtenaient le titre de fonctionnaire d'agriculture. Affecté dans une subdivision, le moniteur était chargé de suivre les planteurs.

Mohamed (K),2004 ,Op cit, p 31.

<sup>237</sup> JOCI circulaire du Gouverneur Reste sur l'intensification de la production agricole et pastorale, la Côte d'Ivoire, 4 avril 1931.

En dehors de la diffusion des techniques de culture, la station agricole de Bingerville fait des études sur les différentes variétés de plantes et conseille les planteurs sur les variétés performantes. C'est le cas du cafier où elle conseille les cafés à gros grains par ordre de préférence le gros Indénié et le Libéria dans toute la zone forestière<sup>238</sup>. Les autres cafiers sont éliminés à cause de la platitude, de la vulnérabilité aux maladies et de l'amertume du goût<sup>239</sup>.

La station de Bingerville enseignait également aux planteurs les techniques de lutte contre les parasites qui détruisaient les bourgeons et les plantes. Il fallait nettoyer les plantations de façon à ce qu'elles ne soient pas envahies par la brousse à cause de leur infection. La station apprenait aussi aux stagiaires à quel moment il fallait recueillir les cerises ou les cabosses et comment entretenir les plantations. Comme on le voit, l'enseignement dispensé était complet. Vrih Gbazah écrit à ce propos : « [...] On leur donnait des cours théoriques de quatre heures. Les matins et les après-midi étaient réservés aux travaux sur les champs. »<sup>240</sup>

Les plantations modèles ainsi que la station agricole de Bingerville ont inauguré l'ère de l'économie de plantation dans la région de l'Agnéby. L'administration coloniale s'appuie aussi sur les chefs de village pour vulgariser ces cultures.

---

<sup>238</sup> « ....Les variétés de cafiers à gros grains, Liberia, et gros Indenié sont beaucoup moins attaquées que les espèces à petits grains, Robusta, petit Indenié. J'ai prescrit aux commandant de cercle et conseillé aux colons de ne répandre que les variétés à gros grains et de préférence le gros Indenié ». Lettre n°568 AE du 2 mai 1927. 1RR 123/4 VI -23-73, Télégramme au sujet de la culture du café en 1927.

<sup>239</sup> Idem.

<sup>240</sup> Vrih (G), 1980, Op cit, p.16.

## 2- L'action des chefs de villages : l'exemple d'Obodji Sobo<sup>241</sup>

En 1921, la déclaration faite par Albert Sarraut devant l'assemblée nationale, rappelant l'idée selon laquelle le commandement indigène devait être le plus solide point d'appui du levier avec lequel l'administration coloniale devra subjuguer les masses, suscitait le rappel à nouveau de l'activité des chefs traditionnels. A Agboville, l'administration n'a pas eu du mal à désigner celui des indigènes qui devra l'aider à diriger la subdivision vers des destinées plus hautes. Ce fut Obodji Sobo.

Obodji soboa est issu de la lignée du chef Michigbeu Sobo ou Ossohou Sobo. Avant l'arrivée du blanc, il avait imposé une soumission implacable dans le Sud-Ouest du pays Abbey ou Abbey-vé. C'était un « Bel homme de taille moyenne, robuste et au teint nègre foncé, la voix à la fois grave et pénétrante.»<sup>242</sup> Obodji Sobo réunissait toutes les caractéristiques des Sobo qui le rendaient apte au commandement.

La désignation de sa majesté Obodji Sobo comme chef coutumier des Abbey a été un prélude certain à la réconciliation définitive entre Abbey et l'autorité coloniale. Celui-ci, du fait de la forte admiration dont il jouissait, est parvenu à régler toutes les poches de discordes qui existaient entre les deux communautés que le sort condamnait à vivre ensemble. Juste après sa prise de fonction, Obodji Sobo savait que la tâche qui l'attendait était grande. Très tôt, il fit l'analyse suivante : « Quand on n'a pas la force, le mieux est de négocier »<sup>243</sup>.

La justesse de cette idée combinée aux grands gestes de l'homme finit par consolider l'entente de toutes les tribus, de tous les villages et de

---

<sup>241</sup> Cf Annexe IX ,Photographie d'Obodji Sobo

<sup>242</sup> Albert Sarraut a été ministre français des colonies en 1923. Il a écrit un ouvrage : La mise en valeur des colonies françaises, Payot et Cie, Paris, 656P ; PP 37 à 126.

Dans cet ouvrage il explique les motifs et méthodes d'exploitation des colonies françaises.

<sup>243</sup> Yavo (v) Op cit, P92-93 cité par Djra (C, T), Op cit, p.126.

toutes les familles avec l'administration coloniale. Pour le bonheur de la colonisation, Obodji Sobo entreprit d'abord de résoudre le problème de l'adhésion des Abbey à l'économie de plantation. A Babiahан<sup>244</sup> où il avait développé ses premières plantations de cacaoyers et de caféiers, il a reçu plusieurs chefs de villages et leurs notables. A ceux-ci, il faisait visiter ses champs dont l'immensité et les profits qu'ils généraient ne manquaient de produire des actions d'une irrésistible séduction. Après les chefs et les notables, ce sont des délégations de jeunes de plusieurs villages qui y étaient conviés. Les uns pour de simples visites, les autres, pour y travailler.

Obodji Sobo avait également mis en place une large justice qui conciliait toutes les affaires. Les différents chefs rendaient justice dans leurs villages. Les affaires importantes étaient réglées devant sa majesté dans sa cour, où l'on notait la présence de juges compétents tels que Assamoi Sey Akpossdji, Tchimou Okré du village de Wahin, Meneygbô de Lovoguié, Dédo Djé de Gbessé, Dê Kouadja d' Offoriguié, Edi Doffou, Djombo Yavo etc. Cette large justice et surtout la franchise qui l'a caractérisée, a attiré à la cour un grand respect au point que sa majesté Obodji qui en fut l'initiateur, jouissait d'un grand prestige poussé même à la vénération. Cette situation ne pouvait que profiter à l'administration coloniale qui était encore à chercher ses repères dans le pays Abbey. Selon nos informateurs , l'acceptation d'Obodji Sobo comme chef coutumier des Abbey, a été le principal catalyseur de l'enthousiasme des populations indigènes .<sup>245</sup> Plus volontiers, les indigènes acceptaient de se conformer aux recommandations de l'administration blanche. Cette acceptation s'est également matérialisée au plan religieux.

---

<sup>244</sup> Petit village situé à 3 km d'Agboville.

<sup>245</sup> Yavo(V),1957 ; pp 32-34 Cité par Djra (C, T)1999, Op cit P 126.

En effet, Obodji Sobo a été l'un des premiers Abbey à se convertir à la religion catholique. Eu égard à la forte adulation dont il était l'objet de la part de son peuple, sa conversion au catholicisme et les belles qualités d'homme qu'il possédait suscitait chez la plupart des Abbey et surtout ceux qui vivaient à Obodjikro (quartier royal) leur adhésion à l'église catholique, un autre instrument de la colonisation.

Dans l'ensemble, comme l'ont reconnu à l'unanimité nos informateurs, l'acceptation d'Obodji Sobo a été l'une des pièces fondamentales de la réconciliation entre Abbey et autorité coloniale. Voilà pourquoi l'on peut affirmer qu'après 1922 dans toute la région, le recul de l'esprit d'indépendance s'observe. La pacification du pays est donc définitive.

Au total la région de l'Agnéby, à l'instar des autres régions de la zone forestière, présente des potentialités sur le plan physique et humain pour le développement de l'économie marchande. On y rencontre un climat subéquatorial, une végétation de forêt dense et des sols ferrallitiques moyennement désaturés. La population se compose d'Abbey, d'Attié et de Krobou. A celles-ci s'ajoutent les Dioula et les Européens.

Afin de satisfaire leurs besoins, les peuples de la région de l'Agnéby s'adonnent à plusieurs activités dont la principale est l'agriculture. L'organisation de la production repose sur le caractère communautaire du système de production et la répartition lignagère de la terre.

Les relations sociales et politiques se fondent sur plusieurs institutions qui sont les classes d'âge, les chefferies et les lignages. Les

pratiques religieuses présentent beaucoup de similitudes. Car ce sont tous des peuples animistes.

Le processus d'introduction de la culture du cacao a connu de nombreuses difficultés.

L'hostilité manifestée par les paysans résulte de causes diverses dont les principales relèvent de leur ignorance, du manque de rentabilité des cultures et de leur spoliation.

Quant à la culture du café elle reçoit un accueil meilleur. Les planteurs se rendent compte des bénéfices qu'ils peuvent retirer de cette culture. Ils se mettent donc à la culture de cette plante.

Plusieurs structures se sont relayées pour la formation du planteur au cours des différents stades d'évolution des cultures commerciales : des plantations modèles pendant l'étape d'installation des premières plantations collectives, puis les stations agricoles durant le redéploiement et la vulgarisation agricole. L'action des chefs de village est aussi remarquable dans la vulgarisation des techniques de plantation.

**DEUXIEME PARTIE :**

**LE DEVELOPPEMENT ET LA  
COMMERCIALISATION DU CAFE ET  
DU CACAO DANS LA REGION DE  
L'AGNEBY DE 1930 A 1958**

Dans cette partie, il s'agira de mettre en relief les facteurs favorables à la diffusion du café et du cacao dans la région de l'Agnéby. L'accent sera mis aussi sur la commercialisation des produits du café et de cacao.

## **CHAPITRE I- LES FACTEURS FAVORABLES A LA DIFFUSION DU CAFE ET DU CACAO**

Dans ce premier chapitre, l'accent sera mis d'abord sur les conditions de la diffusion du café et du cacao dans l'Agnéby .Ensuite nous étudierons les mécanismes d'encadrement des planteurs. La dernière partie de cette analyse sera consacrée à la typologie, aux superficies et aux productions des exploitations.

### **I-LES CONDITIONS DE LA DIFFUSION DE LA CACAOCULTURE ET DE LA CAFEICULTURE.**

La crise de 1930-1933 et les réactions face à celle-ci ont été des conditions favorables à l'expansion des cultures du café et du cacao dans la région de l'Agnéby.

#### **A-La crise des années 30**

En 1929, l'économie mondiale est confrontée à une grave crise. Cette crise se ressent à partir des années 30 dans la région de l'Agnéby. Elle a des conséquences remarquables sur la culture du café et du cacao.

## 1-Les manifestations de la crise

La crise qui éclate en 1929 est différente de celles qui l'ont précédée au XIX<sup>ème</sup><sup>246</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle<sup>247</sup>.

Le développement du capitalisme industriel a été marqué par une grande période d'instabilité. Aux périodes de prospérité et d'expansion de la production, ont succédé des périodes de dépression et de chômage.

Elle a été si tragique, si violente (tous les pays sont atteints sauf, l'URSS)<sup>248</sup>, si totale (aucune branche de l'activité économique n'est épargnée), si profonde (elle provoque des remous sociaux, politiques, culturels) à telle enseigne qu'on assiste à une dissolution générale du système capitaliste.

La crise de 1929 est à la fois une crise industrielle et agricole, issue de la débâcle, de l'effondrement des cours de la bourse intervenu dans le courant du dernier trimestre de 1929. Le jeudi 24 octobre sur le marché boursier de New York, on a assisté à une offre de vente de 12.894.650 actions qui n'ont trouvé aucune demande d'achat. La panique éclate à New York et donne naissance à l'effondrement des cours, entre 13 et 25 points. Le mardi 29 octobre fut le jour d'un désastre

---

<sup>246</sup> Un bref aperçu historique des crises et cycles au XIX<sup>e</sup> siècle :

- Crise de 1825 et cycle 1819-1832
- Crise de 1836 et cycle 1832-1842
- Crise de 1847 et cycle 1842-1848
- Crise de 1857 et cycle 1852-1861
- Crise de 1866 et cycle 1861-1869
- Crise de 1882 et cycle 1876-1885

Coulibaly(D) (2002-2003) histoire des faits économiques et sociaux du XIX ème au XXème siècle cours dispensé à la faculté des sciences économiques de l'université de cocody, 1<sup>ère</sup> année.

<sup>247</sup> Un bref aperçu historique des crises et cycles au XX<sup>e</sup> siècle

- Crise de 1907 et cycle 1879-1908
- Crise de 1913 et cycle 1909-1913
- Crise de 1920 et cycle 1922-1929
- Crise de 1929 et cycle 1929-1933

Idem.

<sup>248</sup> L'URSS a une économie de type socialiste non tournée vers l'économie de marché.

que l'Amérique n'a jamais connu. L'indice des cours des actions baisse de 49 points.

Ce krach de 1929 est suivi d'une dépression profonde qui dure jusqu'en 1932. Pendant cette période, les prix des produits agricoles se s'effondrent<sup>249</sup> et des difficultés financières surgissent dans le monde agricole et industriel. Ne pouvant plus rembourser ainsi leur emprunt bancaire, les débiteurs mettent du coup en faillite un nombre non négligeable de petites banques.

La dépression qui part des U.S.A se propage vite dans le monde entier ; le chômage généralisé n'épargne aucun pays.

Dans bon nombre de pays, la crise se manifeste par une diminution de moitié pour les grands indicateurs nominaux de la production et du revenu national.

Quelles sont les répercussions de la crise dans la région de l'Agnéby ?

## **2- Les répercussions de la crise dans l'Agnéby**

Les répercussions de la crise des années 30 dans l'Agnéby sont remarquables sur le plan commercial et social.

La situation commerciale n'est pas reluisante. La crise se fait sentir durement dès le 1<sup>er</sup> trimestre 1930<sup>250</sup>. Les indigènes n'ont plus d'argent pour acheter des objets d'utilité. Les planteurs indigènes ont l'impression qu'ils sont exploités pour ne pas dire volés et malgré tous les raisonnements que l'on peut faire, ils ne veulent pas comprendre la

---

<sup>249</sup> Les U.S.A ont très vite (fin 1930 et début 1931) propagé la crise dans les autres pays, dans les autres continents : "le retrait massif des capitaux américains investis chez eux à court terme a tari la trésorerie de nombreuses banques ". Par ailleurs les mesures protectionnistes (hausse des droits, restrictions quantitatives) ont précipité la chute du commerce extérieur et par conséquent, la dépression.

<sup>250</sup> DD 9256X-38-2, colonie de Côte d'Ivoire cercle de l'Agnéby, Rapport trimestriel 1928-1931, 1<sup>er</sup> trimestre 1930, Rapport sur la situation économique et commerciale.

baisse<sup>251</sup>. Le commandant de cercle de l’Agnéby écrit : « J’avoue qu’il est difficile de comprendre, il y a 15 jours au plus, le cacao se payait à 4,25F le kilo à la King et à la FAO. Aujourd’hui, il est à 3,50F par petite quantité et 3,78 par 10 tonnes »<sup>252</sup>. Il poursuit en disant : « Le commerce arrivera à dégoûter complètement l’indigène qui se rend compte que tout ce qu’il achète monte et que tout ce qu’il vend baisse »<sup>253</sup>.

Les cours du cacao en baisse continue sont maintenus entre 1,25 et 1F/kg<sup>254</sup>. Le café quant à lui connaît un prix plus rémunérateur. Au 1<sup>er</sup> trimestre 1933, le petit grain est acheté entre 5 et 6F le kg, le gros entre 4 et 5F le kg<sup>255</sup>.

Cette situation économique tendue entraîne la fermeture de plusieurs factoreries dans certains villages<sup>256</sup>. Beaucoup de maisons ont donné ordre à leurs représentants de ne rien acheter<sup>257</sup>.

L’administration se contente d’inciter les indigènes à fournir les produits susceptibles de transaction<sup>258</sup>. Ce sont principalement les palmistes et l’huile de palme.

Les indigènes se contentent donc de l’argent de la vente de leur récolte pour s’acquitter de leur impôt et s’efforcent de racheter leur prestation<sup>259</sup>.

Outre la situation commerciale, la crise se fait ressentir également sur la vie sociale.

---

<sup>251</sup>DD 9256X-38-2, 3<sup>ème</sup> trimestre 1929, Op cit

<sup>252</sup> Idem.

<sup>253</sup> Ibidem.

<sup>254</sup> IV-44/7 33 08 (B), colonie de Côte d’Ivoire, Rapport trimestriel 1933, Rapport sur la situation économique et commerciale, 1<sup>er</sup> trimestre 1933.

<sup>255</sup> Idem.

<sup>256</sup> DD 9256X-38-2, Rapport trimestriel, 2<sup>ème</sup> trimestre 1930. Rapport sur la situation économique et commerciale.

<sup>257</sup> Idem, 2<sup>ème</sup> trimestre 1931.

<sup>258</sup> DD 9256X-38-2, Op cit, 2<sup>ème</sup> trimestre 1931.

<sup>259</sup> Idem, Op cit, Rapport trimestriel 4<sup>ème</sup> trimestre 1931.

La situation sociale est tendue, les indigènes sont découragés par les cours des produits. L'entretien des plantations est négligé.

Dans le pays Attié, chez les Tchoyasso et les Ketté, tous les ordres sont discutés avant d'être exécutés<sup>260</sup>. A Agboville, l'attitude des indigènes est selon le chef de cette subdivision déplorable.

La relève des prestations ne s'effectue qu'avec l'intervention du Commandant de cercle. Il est obligé d'envoyer des gardes pour chercher les récalcitrants<sup>261</sup>. Les jeunes gens, quant à eux, font preuve d'une réelle mauvaise volonté. « Ils apportent trop de fantaisie dans l'exécution des instructions touchant la vulgarisation agricole et la mise en valeur des richesses naturelles. »<sup>262</sup>

Le meilleur moyen d'arriver à un résultat paraît selon le Commandant de cercle de visiter fréquemment les villages et de parler aux habitants en leur montrant leur véritable intérêt<sup>263</sup>. Une réorganisation de la chefferie indigène peut également y contribuer. Cette idée de réorganisation de la chefferie indigène est soutenue par M. Balet directeur du journal « l'Indépendant » en visite dans le cercle de l'Agnéby<sup>264</sup>.

Il propose de remplacer les chefs indigènes trop vieux et malhonnêtes par des jeunes gens lettrés. C'est ainsi qu'à Agboville, le chef du village d'Ery- Macouguié (canton Tioffo) le nommé N'cho Agpra vieux et fatigué est remplacé par M'bé Bedié<sup>265</sup>.

---

<sup>260</sup> DD 9256X-38-2, , 2<sup>ème</sup> trimestre 1930, Rapport trimestriel

<sup>261</sup> Idem, 3<sup>ème</sup> trimestre 1930.

<sup>262</sup> 3308 (B), 2<sup>ème</sup> trimestre 1933, Rapport trimestriel.,

<sup>263</sup> Idem, 3<sup>ème</sup> trimestre 1933.

<sup>264</sup> DD 9256X-38-2, 3<sup>ème</sup> trimestre 1931, Rapport trimestriel.,

<sup>265</sup> Idem.

Le chef de Rubino (canton Tioffo) Niamu, trop âgé, malade est remplacé par Assi Okomas. Dans la subdivision d'Adzopé, le chef de village d'Apiadji, canton Annépé, décédé est remplacé par un jeune. A Adzopé, le chef du village de Yadio, Abel Assi est remplacé par son porte canne Yapi Brou<sup>266</sup>.

En somme, les répercussions de la crise dans la région de l'Agnéby sont à la fois commerciales et sociales. L'administration coloniale s'attèle donc à rechercher des solutions.

## B- Les réactions face à la crise

Devant l'arrêt de l'intensification de la culture du cacaoyer et du ralentissement de celle du cafier constatés dans la colonie, le Gouverneur Reste, dès son arrivée fait connaître ce qu'il attendait de la colonie. Les colonies devaient demeurer pourvoyeuses de la métropole<sup>267</sup>. Pour ces territoires d'outre mer, la crise ne devait pas être celle de la production mais de réajustement des cours. Partant de cette conception, après avoir analysé la situation de chaque produit, il établit des programmes d'intensification qui se résument en trois points : étendre les plantations ; leur donner les soins nécessaires et améliorer la qualité du produit.

---

<sup>266</sup> DD 9256X-38-2, 3<sup>ème</sup> trimestre 1931, Rapport trimestriel.

<sup>267</sup> Voici quelques motifs incitant à la production « Les nécessités de l'heure présente font un impérieux devoir d'augmenter la production dans la mesure du possible (...) La crise que traverse le monde entier et qui a affecté si durablement le marché des matières premières à ouvert bien les yeux (...) Notre devoir est d'apporter à la métropole des matières premières plus abondantes et les denrées de consommation dont elle a besoin.» Circulaire du gouverneur Reste sur l'intensification de la production agricole et pastorale en Côte d'Ivoire. Bingerville le 04 avril 1931 in JOCI PP 244-243.

## 1-L' extension des plantations

L'extension des plantations de cacaoyers et de cafiers tient une place de premier choix dans la politique des nouvelles autorités. Il convient de souligner, selon le chef de la colonie, aux producteurs ivoiriens de café et de cacao l'importance des débouchés qui ne demandaient qu'à être conquis à la fois dans la métropole et auprès des autres clients du monde occidental<sup>268</sup>.

D'autre part, il indiquait aux producteurs les différentes mesures douanières et autres tendant à favoriser l'exportation de ces denrées en direction de la France<sup>269</sup>. Le Gouverneur Reste avait fait un point d'honneur : « Mes prédécesseurs, en créant les cacaoyers ont doté la colonie d'un capital énorme dont nous sommes les dépositaires. Non seulement nous devons les conserver intacts, c'est un devoir impérieux pour nous, mais encore nous devons l'accroître. »<sup>270</sup> La réalisation de cet objectif supposait deux grandes orientations : Etendre les plantations déjà existantes, mais aussi se préoccuper d'en créer de nouvelles. Dans la subdivision d'Adzopé 350.000 pieds de café sont distribués au deuxième trimestre 1931<sup>271</sup> aux planteurs. En 1933, dans la subdivision d'Agboville l'administration octroie 300.000 cerises de café aux planteurs à repartir entre les pépinières d'Ofumpo, de M'berié, de Loviguié, d'Aboudé et d'Azaguié<sup>272</sup>.

Mais il ne suffit pas de créer des plantations et de leur donner des superficies considérables, il fallait veiller à ce qu'elles soient bien entretenues.

---

<sup>268</sup> L'industrie chocolatière connaît à l'époque un développement considérable. Elle a quintuplé en l'espace de 29 ans (1900-1929). Elle était le fait de plusieurs pays dont les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Suisse, l'Espagne.

<sup>269</sup> Les cafés coloniaux bénéficient d'une forte détaxe douanière de l'ordre de 100%. De plus une prime spéciale est attribuée aux planteurs de cafiers au prorata du café exporté.

<sup>270</sup> Circulaire du Gouverneur Reste du 04 Avril 1931, Op cit, p.243.

<sup>271</sup> DD9256X-38-2 Colonie de Côte d'Ivoire, 2ème trimestre 1931, rapport trimestriel.

<sup>272</sup> 3308(B) Colonie de Côte d'Ivoire, 3<sup>ème</sup> trimestre 1933 , rapport trimestriel

## **2- L'entretien des plantations**

L'état des plantations laisse à désirer au moment où le Gouverneur Reste prend la tête de la colonie.

« J'ai constaté au cours de mes tournées que bien des cacaoyers étaient envahis par la brousse, quelques uns n'avaient pas été débroussaillés depuis plusieurs années »<sup>273</sup> affirme t-il. Puthod, à la même date fait les mêmes constats.

« Les indigènes, pour la plupart, ne soignent pas assez leurs plantations. Ils les débroussaillent incomplètement ou pas du tout, négligeant de tailler les arbres, de détruire les chenilles et autres parasites et se désintéressent des maladies possibles. »<sup>274</sup> Ainsi, allocutions, mémoires et circulaires accordent une place importante aux soins à donner aux plantations.

L'administration engage de façon continue les planteurs à tailler les arbres, à les débarrasser de toutes les branches mortes et de rejeter les gourmands. Dans la région de l'Agnéby, tous les efforts du commandant de cercle tendent à l'entretien des plantations.<sup>275</sup>

L'administration invite aussi les planteurs à lutter contre les diverses maladies des plantes.

Si les plantations sont étendues et soignées, il faut alors que l'on améliore la qualité du produit. De cette qualité dépend la valeur marchande du produit.

---

<sup>273</sup> Circulaire du Gouverneur Reste le 04 Avril 1931, Op cit, p.243.

<sup>274</sup> Puthod, Abidjan le 25 Février 1931Lettre du président de la chambre de commerce d'Abidjan, BMCCJ, p.1025.

<sup>275</sup> DD9256X-38-2, Op cit, 1er trimestre 1931.

### **3-L'amélioration des produits**

En ce qui concerne le café, le problème de choix se pose, au départ, entre les différentes espèces dans la colonie.

Faut-il préférer l'une à l'autre ? Ou au contraire devait-on les cultiver toutes ?

Il convient de rechercher et de recommander les variétés les mieux adaptées aux conditions locales. Celles qui assurent le plus de profit tant au niveau du rendement qu'à celui de la quantité. Ainsi l'Arabica qui donnait le meilleur café mais dont le rendement était faible en raison de la mauvaise qualité du sol est abandonné.

Le Robusta et l'excellensia qui donnent d'excellents résultats presque partout sont préférés<sup>276</sup>.

Mais le Liberia et l'Indenié sont les espèces qui sont les plus répandues dans la région de l'Agnéby. La préoccupation commerciale, on le voit, y est manifeste. On opte pour le moment pour le Liberia et l'Indenié dans la mesure où le producteur peut les vendre davantage.

A propos de la préparation du cacao, l'attention est particulièrement portée sur une triple opération délicate :

- La fermentation, première opération mal maîtrisée. Il convient de faire prendre conscience aux producteurs qu'ils peuvent, par une utilisation plus rationnelle et plus judicieuse des bacs parvenir à une meilleure préparation du produit.

- La seconde opération est le séchage. A ce niveau, on constate un manque de soin. L'administration exerce un contrôle constant auprès de l'exploitant pour obtenir un meilleur produit.

---

<sup>276</sup> DD 9256X-38-2 ,1<sup>er</sup> trimestre 1931.

-Enfin, après le séchage, le cacao est souvent vendu sans que l'on ne procède au moindre triage des fèves.

Au total, pour réagir face à la crise des années 30, l'administration coloniale décide de développer la cacaoculture et la caféculture.

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que le développement de la culture du café et du cacao est lié à la crise des années 30. Toutefois ce seul facteur ne peut assurer le succès de la diffusion des cultures marchandes. L'administration songea alors à doter le cercle d'infrastructures de communication.

## **E- Le rôle des infrastructures de communication**

L'action de l'administration coloniale porte sur la mise en place des infrastructures économiques pour la diffusion du cacao et du café.

### **1- La voie ferrée dans l'essor de la subdivision d'Agboville**

Une des préoccupations majeures des Français à leur arrivée était de créer un réseau de voie de communication. C'était l'un des objectifs des premières missions de reconnaissance du pays Abbey<sup>277</sup>.Le chemin de fer voit le jour en 1903 sur le sol ivoirien. Il atteint l'Agnéby en 1906.La gare principale est transférée près de la rivière Agbo à Agboville en 1909. La construction de la voie ferrée ne s'est pas faite sans heurts.

---

<sup>277</sup> Chaleard(J,L),1973,Op cit,p139

**Photo n°2 : La gare ferroviaire d'Agboville**



Cliché : Keita Mohamed

L'administration coloniale oblige les populations autochtones à participer à la construction du chemin de fer. Les Abbey manifestent peu d'enthousiasme à cette entreprise qui vient troubler leur existence paisible. Cette résistance des Abbey constraint les autorités coloniales à recourir à des travailleurs d'autres régions pour poursuivre et finir les travaux de construction du chemin de fer.

La gare d'Agboville modifie les circuits économiques commerciaux traditionnels du cercle, en particulier celui dit de la Comoé, qui reliait Assinie à Bondoukou et kong en passant par Zaranou.

De plus, la gare capta presqu'entièrement le commerce de la route Abengourou-Zaranou-Aboisso. Et puis après l'ouverture de la piste de Zaranou en 1907 passant par Laoguié, Grand-morié, Agou et Adzopé, tous les produits de la région d'Adzopé et son arrière pays se dirigent vers Agboville. A l'ouest, l'influence de la gare s'étendit jusqu'aux environs de Tiassalé par l'ouverture de la piste Agboville, Assamana, Ano, Essimpo, Aboudé, Tiassalé en 1916. Enfin la piste Oress-krobou – Agboville en 1930.

La rapidité de la mise en place de ce flux commercial et son succès s'expliquent par l'action des chefs de subdivisions.

En effet, les chefs des postes administratifs de Tiassalé et d'Adzopé obligèrent leurs administrés à faire le commerce en direction d'Agboville. Ainsi dans son rapport en date de 1909<sup>278</sup>, celui d'Adzopé rappelle que l'exportation des produits se faisait jusqu'alors vers Abidjan, mais il avait obligé à partir de cette date, les Attié à faire le commerce vers Agboville. Outre la voie ferrée, les moyens de transport s'améliorent.

---

<sup>278</sup> 1EE19, Cercle des lagunes, district d'Adzopé, instructions, circulaires au chef de poste, 1906-1907-1909.

## **2-L'apparition des camions de transport pour le cacao et le café**

Jusqu'en 1918, la grande partie du cacao est transportée par portage. Le commandant de cercle avait recours à quelques gardes de cercle ou représentants pour qu'un flux soit orienté. Mais après 1918, le transport à tête d'homme ne suffit plus. L'administration coloniale, en particulier les maisons de commerce, songent à utiliser des camions pour le transport des produits de cacao. En 1923, Agboville chef lieu du cercle dispose de 10 camionnettes d'une capacité de 2 à 3 tonnes chacune : 2 camionnettes pour la CFAO ,4 pour la SCOA et 4 pour la SCA<sup>279</sup>. En pleine saison de traite, ce sont près d'une trentaine de camions qui circulent dans la subdivision. A partir de 1945, selon Amadé Ouédraogo : « de nombreux traitants africains et parfois des planteurs possèdent un ou deux camions pour la collecte des produits de café et de cacao. »<sup>280</sup>

A côté de ces premières mesures de diffusion de la cacaoculture et de la caféculture, l'administration coloniale renforce les mécanismes d'encadrement des planteurs.

## **II- LE RENFORCEMENT DES MECANISMES D'ENCADREMENT ET DE VULGARISATION DES CULTURES COMMERCIALES**

Si les services de l'agriculture ont été d'un apport important dans la formation et l'encadrement des planteurs tant européens qu'africains, l'administration coloniale était consciente qu'à elle seule, cette structure ne pouvait favoriser l'épanouissement total des agriculteurs.

---

<sup>279</sup> 1QQ 99, Rapport trimestriel sur la situation économique et commerciale de l'Agnéby, 4ème trimestre 1922

<sup>280</sup> Entretien avec Ouédraogo Amadé, ancien chef de la communauté burkinabé à Agboville, le 17-07-09 à Agboviile.

Parmi les planteurs, surtout africains, nombreux étaient ceux qui ne pouvaient faire face individuellement à l'achat de matériels agricoles, de semences. D'autre part, ils n'offraient aucune garantie pour accéder au crédit. C'est donc dans le souci d'améliorer leurs conditions de travail que les autorités coloniales allaient initier la création d'organismes de groupement comme la Société Indigène de Prévoyance et le Crédit Agricole Mutuel.

#### **A- Le développement de l'esprit mutualiste**

Le développement de l'esprit mutualiste se manifeste à travers deux organismes. Ce sont les Sociétés Indigènes de Prévoyance et le Crédit Agricole Mutuel de Côte d'Ivoire.

#### **1- L'action de la Société Indigène de Prévoyance (S.I.P) dans la région de l'Agnéby**

Les sociétés de Prévoyance ont été instituées en Afrique occidentale française par le décret du 29 Juin 1910<sup>281</sup>.

Si leur développement fut particulièrement rapide dans certaines colonies de la Fédération (Sénégal, Soudan, Dahomey). Leur essor en Côte d'Ivoire ne date vraiment que de 1931.

La première S.I.P en Côte d'Ivoire a été créée à Dabou en 1926<sup>282</sup>. A cette date, les populations de la région de l'Agnéby ne semblent pas favorables à la création de cet organisme. Le commandant de cercle écrit à ce sujet : « Actuellement, les indigènes doivent avant tout être

---

<sup>281</sup> Anoma (R.P), 1977, "Les Sociétés Indigènes de Prévoyance la caisse centrale de crédit agricole mutuel : organisation, fonctionnement et rôle en Côte d'Ivoire jusqu'à la veille de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale", in Annales de l'Université d'Abidjan, Série I, Histoire Tome V, pp 55 à 80 ; p.58.

<sup>282</sup> La création de cette première société indigène de prévoyance de Dabou répondait à la nécessité de la mise en application de la réglementation du 23 Mai 1926 organisant le crédit agricole en AOF. La SIP de Dabou s'est surtout consacré au traitement et à la conservation de l'huile de palme. Après des essais concluants, la SIP de Dabou fut absorbée par celle des lagunes lors de la généralisation de cette institution à partir de 1930-1931.

éduqués dans le sens de la mutualité. Actuellement vu leur état d'esprit, il ne semble ni possible ni nécessaire de les grouper en société où réellement chacun produirait son effort avec le but bien défini d'assurer le bien être de la collectivité. La génération des écoles transformables par l'éducation paraît seule capable de montrer dans l'avenir plus de cohésion. Les enfants suivant les cours, apprenaient à mieux se connaître et peu à peu la disparition des vieux aidant, les rivalités entre les villages disparaîtront facilitant ainsi la tâche de ceux qui tenteront d'amener une entente générale. »<sup>283</sup> Il a fallu attendre le 14 Mai 1932 pour que soit créée la S.I.P de la région de l'Agnéby<sup>284</sup>.

L'objectif principal de la S.I.P était de constituer des réserves de graines afin de « parer à l'imprévoyance des indigènes ». La S.I.P pouvait aussi acheter des instruments agricoles, les repartir aux sociétaires et prêter secours à ces planteurs quand ils sont malades ou accidentés<sup>285</sup>.

D'une façon générale, la S.I.P entendait contribuer au développement de l'agriculture. Dans cette optique, elle voulait aider le planteur africain à améliorer les conditions dans lesquelles s'effectuaient la récolte, la préparation, la circulation, la conservation et la vente des produits<sup>286</sup>. Cette structure fonctionnait comme une coopérative selon le

---

<sup>283</sup> ANCI, Cercle de l'Agnéby, Rapport annuel 1926, archive non classée.

<sup>284</sup> Anoma (R.P), 1977, Op cit, p.65.

<sup>285</sup> René Pierre Anoma signale que les S.I.P en Côte d'Ivoire se virent assurer en outre d'autres objectifs liés d'une part à la situation géographique de la colonie "pays tropical dont le sol produit toute la gamme variée des ressources de ces régions : huile de palme, cacao, café, riz, colas, arachides, coton, manioc, ... et d'autres part "au degré agricole des indigènes" chez lesquels la production agricole sous forme de produits de culture ou de cueillette tient une place éminente ou la désintégration de la famille a conduit au morcellement de la propriété. Cf Anoma (R.P), 1977, Op.cit, p.59

<sup>286</sup> JOCI 1934, article 2 de l'arrêté n°2658 modifiant le décret du 04 Juillet 1919 et réorganisant les sociétés indigènes de prévoyance, 1934, p.12.

principe « l’union fait la force ». Les sociétés mettaient à la disposition des adhérents, toute la logistique nécessaire<sup>287</sup>.

Grâce aux cotisations qu’elles perçoivent des sociétaires, les S.I.P achètent des instruments agricoles allant des plus simples aux plus perfectionnés. Les sociétaires doivent rembourser ces prêts avec une majoration de 20%<sup>288</sup>.

A côté de cet apport substantiel important, les S.I.P vont souvent plus loin dans leurs actions. Elles aident le planteur à améliorer la qualité de sa production qu’on qualifiait de mauvaise. Elles contribuent à la constitution puis au prêt de semences aux indigènes. Cela permet d’agrandir et de reconstituer de façon permanente les plantations. Cette action a surtout porté sur les cacaoyers qui étaient délaissés en faveur des cafériers dans les années 30<sup>289</sup>.

**Tableau n°4: Evolution du budget en Francs de la S.I.P de l’Agnéby**

Années	Budget
1933	285.697
1934	284.245
1935	301.031
1936	236.261
1937	150.491
1941	131.556

Source : Anoma (RP), 1977, Op cit

---

<sup>287</sup> En étant regroupés au sein d’un organe, les planteurs pouvaient acheter le matériel agricole et en bénéficier par système de rotation. C’est là une belle initiative puisque individuellement les planteurs ne pouvaient accéder aux instruments agricoles modernes trop chers.

<sup>288</sup> Gaedy (M), 1959, Manuel d’agriculture tropicale et équatoriale, Paris, La maison rustique, 433p, p.405.

<sup>289</sup> Aboa (A.L), 1991, Les grands planteurs ivoiriens entre 1930 et 1950, Mémoire de maîtrise UNACI, 195P ; p.149.

On le voit, le phénomène d'association et de regroupement a permis aux indigènes de bénéficier d'un certain nombre de prestations et d'assistance. En achetant un camion ou une dépulpeuse ou en stockant les produits dans des magasins, le problème de nombreux planteurs était résolu. De ce point de vue, la création des S.I.P apparaît comme une nécessité. Si elles n'avaient pas existé selon Aké Léopold, « il aurait fallu les créer, car nombreux sont les planteurs qui n'auraient certainement pas pu bénéficier de tous ces avantages »<sup>290</sup>.

Toutefois, les S.I.P, organe de soutien et d'entraide, sont loin d'avoir rempli leur rôle. En échappant au contrôle des Africains, il n'est pas étonnant de voir les S.I.P devenir un organisme répressif pour les sociétaires. Les S.I.P créées en Côte d'Ivoire devaient nécessairement regrouper tous les agriculteurs et éleveurs de statut indigène d'un même cercle. En théorie, elles étaient administrées par une "assemblée générale" des sociétaires comportant un délégué par village ou groupe de villages qu'ils élisaient tous les ans au conseil d'administration. En fait l'omnipotence du commandant de cercle fait que comme l'affirme Henri Cosnier : « La société est la chose au sens le plus absolu du mot de l'administration. »<sup>291</sup> Dès lors, l'aspect sociétaire ne fut que pure forme car la gestion de la S.I.P devient une attribution annexe de l'administration.

Le tableau ci-dessous présente les charges fiscales qui pèsent sur la population de l'Agnéby.

---

<sup>290</sup> Aboa (A.L), 1991, Op cit, p149.

<sup>291</sup> Suret Canale (J), Afrique noire, Tome II, p.303, cité par Kobi Abo Joseph, 1985, Op cit, p.36.

**Tableau n°5 : Charges fiscales du cercle de l'Agnéby en 1941**

Impôt	2.053.260
Taxe additionnelle	1.026.630
Société de prévoyance indigène	131.536
Prévoyance médicale	240.605
Total	3.452.030

Source : Rapport annuel 1941, Archives non classées, Agboville.

En 1941, les indigènes de l'Agnéby ont payé 131.536 francs au titre de contribution de la société indigène de prévoyance et 240.605 pour la prévoyance médicale<sup>292</sup>.

Le paiement de la contribution à la société de prévoyance figure dans la série charges fiscales.

Dans son rapport de 1935, Cade parlait des SIP en ces termes : « Les organismes dont on pourrait attendre une bienfaisance sont loin d'avoir rempli leur rôle. Ils constituent trop une forme d'assujettissement des sociétaires (...), en fait, qui n'ont pas de voix au chapitre »<sup>293</sup>.

Le même rapport de Cade poursuit en précisant : « (...) Chaque cercle se livre avec les moyens financiers de ces sociétés à des improvisations, des expériences, qui ne sont pas toujours, tant s'en faut justifiées par un document préalable. »<sup>294</sup>

En plus de leur caractère oppressif, escroquerie et détournements avaient cours au sein des SIP.

<sup>292</sup> Cercle d'Agboville, Rapport annuel 1941, Archive non classée, p.34.

<sup>293</sup> ANCI XI-46-343 (859), Rapport sur la tournée de Monsieur Cade, ingénieur en chef chargé de la deuxième circonscription, 10 Décembre 1935.

<sup>294</sup> ANCI XI-46-343 (859), Rapport sur la tournée de Monsieur Cade, ingénieur en chef chargé de la deuxième circonscription, 10 Décembre 1935

Jean Noël Loucou parle de "système d'escroquerie" de la masse paysanne<sup>295</sup>, Anoma de « sur-impôt »<sup>296</sup>.

On le voit, les fonds des sociétés étaient souvent utilisés à d'autres fins. Et les grandes victimes étaient bien entendu les indigènes. Leurs propres fonds qui auraient dû leur profiter en priorité, servaient à d'autres usages. Dans son rapport d'inspection du 15 mars 1943, relatif à la situation politique et économique dans le cercle de l'Agnéby, le chef du bureau des affaires politiques et sociales signale qu'en 1943 la société de prévoyance ne disposait pas de moyens de stockage de l'huile de palme. Aucun acheteur ne s'était fait connaître. Seuls ont été satisfaits les besoins des planteurs et exploitants forestiers européens<sup>297</sup>.

En définitive, devant la déviation de leur objectif et malgré les efforts de l'administration coloniale pour redresser la situation, les S.I.P jusqu'à leur disparition avec l'indépendance de la Côte d'Ivoire, susciteront peu d'intérêt chez les Africains surtout après la création du S.A.A-Cl.

Pour soutenir l'action des S.I.P, l'administration coloniale a créé un autre organisme : le crédit agricole mutuel. Il est chargé de relayer les S.I.P dans l'action des avances consenties aux planteurs et de garantir les prêts.

## 2- Le crédit agricole mutuel de la Côte d'Ivoire

Il a fallu l'introduction du crédit mutuel en 1931 pour voir éclore chez les colons européens d'une part et certains indigènes d'autre part des associations mutualistes et coopératives.

---

<sup>295</sup> Loucou (J.N), 1976, La vie politique en Côte d'Ivoire de 1932 à 1952, Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, université d'Aix en Provence), 608, p.52.

<sup>296</sup> Anoma (R.P) ,1977 Op.cit, p.68.

<sup>297</sup> Archices non classées, Rapport annuel 1943.

Les indigènes étant théoriquement préparés par les S.I.P. La caisse centrale de crédit agricole est un organisme public dont les règles de fonctionnement ont été déterminées par des textes organiques<sup>298</sup>. La caisse a pour but de « sauver » le planteur face aux difficultés qu'il rencontre.

Jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, on dénombrait neuf associations européennes dans toute la colonie<sup>299</sup>. Dans la région de l'Agnéby, on avait trois associations. La première est l'Association Agricole des Planteurs de l'Agnéby(AAPA).

La seconde est la Compagnie Bananière de l'Agnéby (CBA) créée en février 1933 dont le but est de développer la culture de tous les fruits tropicaux, la banane notamment, leur préparation et leur exploitation.

La troisième est l'Association de Défense des Intérêts Bananerais de l'Agnéby (ADIBA) créée en 1934.

A côté de ces associations, il existe des regroupements purement indigènes et des coopératives agricoles dans la colonie<sup>300</sup>.

Comment les caisses de crédit fonctionnent -elles ?

Le contrôle et la gestion de la caisse étaient confiés au secrétaire général du gouvernement qui en présidait le conseil d'administration<sup>301</sup>. Outre les dépôts de particuliers, la caisse centrale était alimentée

---

<sup>298</sup> Anoma (R.P), 1977, op.cit, p.72.

<sup>299</sup> Idem, p.70.

<sup>300</sup> On dénombre trois coopératives : il y a par ordre d'importance, la société coopérative des producteurs de cacao et de café de Côte d'Ivoire occidentale dite les « planteurs du Sassandra » créée en Juillet 1932. Elle a son siège social à Gagnoa.

Ensuite, nous avons la coopérative du Nieky créée en Mars 1935. Elle s'occupe principalement de la banane. Enfin, la société coopérative agricole bananière de la Côte d'Ivoire dite la « bananière » dont le siège social est à Abidjan. Anoma(R, P), 1977, Op.cit, p.71.

<sup>301</sup> Le conseil d'administration comprend le secrétaire général du gouvernement qui la présidait. Nous avons ensuite le receveur des domaines, le chef du service forestier, le chef de l'Agriculture, le délégué de la chambre de la caisse centrale et enfin le secrétaire du conseil et deux notables indigènes. Idem, Op cit.

directement par la caisse nationale de crédit agricole pour les prêts à court terme<sup>302</sup> par le gouvernement général et le gouvernement local pour les prêts à moyen et long terme<sup>303</sup>.

En principe destinée à « sauver » le paysan, la caisse centrale accordait des prêts à des sociétés métropolitaines, à des particuliers à résidence habituelle en France et représentés à la colonie par un seul mandataire.

En consultant la liste des bénéficiaires, on est frappé par le nombre très réduit des planteurs indigènes. En 1932, un seul prêt d'un montant de 9.000F a été accordé à un planteur indigène. L'année suivante, les prêts aux « ressortissants indigènes » dépassent la vingtaine mais pour un montant de 443.000F<sup>304</sup>. Plus important étaient les montants des prêts, consentis aux planteurs européens et aux sociétés privées<sup>305</sup>.

Cette situation s'explique essentiellement par les conditions exigées. Le souci d'équité et de rigueur venant des abus de toutes sortes s'explique aussi par les conditions économiques défavorables et les éléments particuliers à la caisse centrale (faiblesse des dotations).

Aussi à partir de 1933-1934, le conseil d'administration décide-t-il de limiter exclusivement et jusqu'à nouvel ordre les prêts à long terme aux objets suivants :

- Achèvement de mise en valeur de plantations déjà ensemencées

---

<sup>302</sup> Le prêt à court terme est une dotation provenant de la caisse nationale de crédit agricole. Pour le compte à court terme, la dotation s'élève à 2 millions de francs en 1932.

<sup>303</sup> Le prêt à long terme, pour une dotation de 1.650.000, le budget général participait pour 1.000.000 de francs et celui de la colonie pour 650.000 francs. Ces prêts étaient exclusivement limités à l'achèvement des plantations déjà commencées et la construction de petites unités de traitement. Ils étaient réalisés par versements échelonnés.

<sup>304</sup> Anoma (R.P), 1977, op.cit, p.75.

<sup>305</sup> Idem, p.77.

- Construction et aménagement de petites usines destinées au seul traitement des produits récoltés sur les plantations appartenant au bénéficiaire.

L'amincissemement constant des ressources de la caisse centrale était tel que le secrétaire général du gouvernement, président du conseil d'administration annonçait pour le début de 1935 l'arrêt complet des activités de la caisse si elle n'obtenait pas de nouvelles avances du gouvernement général ou de la colonie.

Les difficultés de la caisse provenaient de la défection des débiteurs.

En somme, l'aide de la caisse centrale aura permis aux sociétés coloniales telle la coopérative des planteurs du Sassandra de surmonter la crise des années 30 dans des conditions moins dramatiques. Elle a permis à ces adhérents de percevoir des avances sur les récoltes de cacao stockées dans l'attente de cours meilleurs. 450 tonnes ont pu être vendues avec une plus- value de près de 200.000F en 1933.

Sur le plan plus général et combiné à la vitalité propre de la Côte d'Ivoire, l'instrument de crédit qu'était la caisse centrale a permis à la Côte d'Ivoire d'affronter « assez bien » les difficultés de la crise.

En effet, les statistiques pour l'année 1933 montrent que le commerce s'est élevé à 202.551.000f. La part des exportations étant de 108.027.000f, la balance commerciale accusait donc un excédent de celles-ci sur les importations de 13.503.000f<sup>306</sup>.

Ainsi les exportations sont passées de 75.909 tonnes en 1932 à 932.002 tonnes en 1933. Cette progression remarquable si on considère la baisse générale des prix, trouvait son explication d'une part dans la

---

<sup>306</sup> Anoma (R.P),1977, Op.cit, p.78.

diversité des produits exportés et d'autre part dans l'effort né et entretenu par divers organismes destinés à aider à la production au nombre desquels les S.I.P et la caisse centrale de Crédit Agricole Mutuel de la Côte d'Ivoire.

A côté de ces premières structures d'encadrement, l'administration met un accent particulier sur la question de la main d'œuvre.

### **B- La main d'œuvre agricole**

Le développement des plantations ne peut s'effectuer sans une main d'œuvre abondante. Grâce à celle-ci, les exploitations connaissent un essor remarquable.

On distingue deux types de main d'œuvre.

#### **1- La main d'œuvre familiale**

La main d'œuvre familiale constituait la seule force de travail dont bénéficiaient les exploitations agricoles dès les premiers moments de la mise en place de l'économie de plantation. Cette main d'œuvre comprend les enfants en âge de travailler scolarisés ou non, les épouses, les neveux et le père de famille<sup>307</sup>. Dans certains cas, le paysan pouvait compter sur la solidarité clanique et bénéficiait de l'aide des frères et sœurs et même des amis. Lorsque le planteur a des filles mariées, il se fait aider par ses gendres.

Cette main d'œuvre était suffisante pour mener efficacement tous les travaux agricoles. D'abord parce que l'unité économique traditionnelle était encore vivante, de ce fait, il ne manquait pas de main d'œuvre familiale pour les travaux. Ensuite les exploitations étaient de

---

<sup>307</sup> Les travailleurs ne sont pas salariés. Aucun contrat écrit ou verbal, à la différence des manœuvres ne les lie aux chefs d'exploitation. Ils perçoivent après la récolte et la vente des produits des récompenses en nature ou en espèces.

plus petites tailles, moins de 1ha. Seuls quelques gros planteurs se font aider par un ou deux travailleurs. Ce sont en général des Malinké ou des Senoufo du nord ou encore des Baoulé du centre<sup>308</sup>.

Cette tendance se généralise rapidement après 1930, lorsque les planteurs procèdent à l'accroissement des superficies de leur exploitation. Les besoins en main d'œuvre deviennent importants. Ainsi fit-on appel à la main d'œuvre non autochtone en particulier celle de la Haute-Volta.

## 2- La main d'œuvre non autochtone

A partir de 1933, les besoins en main d'œuvre pour les plantations de basse Côte d'Ivoire deviennent importants. Des mesures politiques sont prises. La Haute Volta, entité autonome depuis 1919 est supprimée en 1932. Le territoire est reparti entre la Côte d'Ivoire, le Niger et le Soudan<sup>309</sup>. Elle devait servir de réservoir de main d'œuvre. Les réquisitions de travailleurs se multiplient et l'administration en poste tant à Agboville qu'à Adzopé s'empressent pour se tailler une part du gâteau. Deux références capitales au peuple Mossi ont joué dans le choix de l'administration coloniale française à faire du Mossi une source d'approvisionnement en main d'œuvre. La qualité de l'homme et du peuple Mossi, l'exemple du courant migratoire de la main d'œuvre dans le passé<sup>310</sup>. Le Mossi a toujours selon Segla « joui d'une réputation de

---

<sup>308</sup> Ekanza (S.P), 1983, Mutation d'une société rurale : les Agni du Moronou XVIII-1939, Thèse de doctorat d'Etat es-Lettres, Université de Aix en Provence, 2 Tomes, T1, p.476.

<sup>309</sup> Le nord-ouest de la Haute Volta est rattaché au Soudan, l'Est au niger, l'empire Mossi de Ouagadougou et le Nord deviennent la Haute Côte d'Ivoire.

<sup>310</sup> Ekanza (S.P), 1981, "La main d'œuvre ivoirienne pendant l'entre deux guerre 1921-1939", Annales de l'Université d'Abidjan, Série I, Histoire, IX, pp 73-97.

cultivateur, endurant qui a toujours su tirer du sol ingrat des récoltes magnifiques. »<sup>311</sup>

De plus, les Mossi comptent parmi les peuples de l'A.O.F à forte densité de peuplement. En 1937, on a estimé les Mossi à 1.017.233<sup>312</sup> individus concentrés dans les cercles de Ouagadougou, de Koudougou, de Kaya et de Tenkodogo.

A côté de cette qualité de cultivateur, les Mossi ont toujours participé aux grands travaux réalisés dans le groupe colonial de l'ex – AOF notamment les travaux de l'office du Niger au Soudan, la construction du chemin de fer Abidjan – Niger. Cette main d'œuvre voltaïque était importante. Elle représente plus de 2/3 des manœuvres<sup>313</sup> des plantations de la subdivision d'Agboville soit près de 1.500 en 1937<sup>314</sup>.

Les Mossi étaient destinés aux plantations de café, de cacao, de palmier à huile. Les prestataires ivoiriens étaient quant à eux destinés aux chantiers d'intérêt publics.

De toute évidence, les Voltaïques n'étaient pas les seuls à migrer en Côte d'Ivoire pour y vendre leur force de travail. Des Maliens, des Sénégalais, des Guinéens et des Dahoméens y venaient également en quête de travail ou pour du commerce. Seulement leur nombre est inférieur à celui des Voltaïques.

---

<sup>311</sup> Segla (D.J), 1978, Immigration étrangère et économie de plantation dans la région d'Agboville à l'époque coloniale, Rapport de stage, 29 P, p.24.

<sup>312</sup> Ekanza (S.P), 1981, Op cit, p 81.

<sup>313</sup> Selon Abdoulaye Sawadogo, 90% de cette main d'œuvre au niveau de la colonie était composée de voltaïques. Sawadogo (A) 1975, Le développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire (Etude géographique), Doctorat d'Etat es-Lettres (géographie), Université de Paris, 447 P.

<sup>314</sup> Segla (D.J), 1978, Op cit, p.24.

### **3- Les conditions de travail et de vie de la main d'œuvre non autochtone**

Les conditions de vie et de travail varient en fonction de l'employeur et des exploitations. Dans les exploitations africaines plusieurs contrats sont en vigueur.

Dans les petites exploitations, le travailleur peut être employé comme un contractuel<sup>315</sup>. Il effectue sous forme de contrat une tâche déterminée (abattage, désherbage, nettoyage). Mais au préalable, il discute de sa rémunération et lorsqu'il aura exécuté le travail, il reçoit sa paye. Il n'est ni logé ni nourri, il est entièrement libre d'organiser son travail dans les limites qui lui plaisent.

Ce sont généralement des travailleurs spécialisés (Wobé, Guéré). Les planteurs autochtones sont ordinairement forcés de faire appel à cette main d'œuvre au début de leur installation, car ils répugnent à accomplir eux-mêmes ces travaux pénibles. Le coût élevé de cette main d'œuvre est une entrave à l'extension des plantations et à leur entretien<sup>316</sup>.

Dans d'autres exploitations indigènes, les travailleurs sont des métayers saisonniers. Les contrats portent sur une durée de 6 mois à 1 an. Le manœuvre est payé à la traite<sup>317</sup>. Le travailleur est logé au campement, quelquefois au village lorsque la plantation est assez proche, dans des cases en banco et papo dont il assure l'entretien. Il est toujours nourri mais de façon très variable selon les employeurs. Il dispose généralement des bananes plantain cultivées par son patron.

---

<sup>315</sup> A partir de 3ha, les planteurs commencent à employer des manœuvres. En moyenne, on trouve un manœuvre sur les exploitations de 3 à 4,5ha. 2 manœuvres pour 4,5 à 6ha, 3 manœuvres et plus pour les plantations de plus de 10ha. Dupire (M) ,1960 « Planteurs autochtones et étrangers en basse Côte d'Ivoire orientale ». Etudes Eburnéennes, vol 8, 1960, 234 P, p.30.

<sup>316</sup> Chez les planteurs autochtones, l'accroissement du nombre des planteurs et le développement de l'individualisme réduisent de plus en plus les possibilités de main d'œuvre familiale. Dupire, Ibidem, p.301.

<sup>317</sup> Le manœuvre ne veut pas avoir d'occasion de dépense tant que dure son contrat. C'est pourquoi il préfère être payé à la traite plutôt que de recevoir un salaire mensuel qu'il est trop tenté de dépenser. Idem, p.31.

Mais l'igname, le poisson sec, l'huile, le sel sont rationnés par l'employeur. La viande de même que le riz n'apparaît au menu que dans les grosses exploitations. Les gros planteurs préfèrent ordinairement les contrats en espèces aux autres contrats divers de métayage en nature. Les autres, par contre, les trouvent dispendieux parce qu'ils disposent difficilement des sommes nécessaires pour payer ces salariés peu rentables parce que ces manœuvres nécessitent une surveillance perpétuelle dont ils se lassent souvent<sup>318</sup>.

A partir de 1944, pour attirer les travailleurs du nord et particulièrement les Mossi, il fallait leur offrir des conditions avantageuses. Le système de métayage en vigueur en Gold Cost sera adopté par le syndicat agricole Africain afin de détourner le lot important de travailleurs qui partait en direction de la colonie anglaise<sup>319</sup>. Ce mode de rémunération est de type traditionnel. Il se compose de deux types<sup>320</sup>.

Le premier type et le plus répandu est l' « abousan » qui signifie partage en trois<sup>321</sup>. Ce contrat de métayage comporte généralement les clauses suivantes. Le métayer assure sur une plantation en rapport tous les travaux de récolte et de nettoyage pendant les six mois. Le manœuvre doit nettoyer la plantation avant et après la récolte, cueillir le cacao ou le café, décortiquer et trier les cerises de café. Dans certaines plantations lorsque le décorticage s'effectue à la machine, une retenue est exigée sur la part du travailleur.

Le métayer a la charge de sa nourriture et peut être autorisé à utiliser une parcelle de forêt pour cultiver les vivriers qui lui sont

---

<sup>318</sup> Dupire (M), 1960, Op cit, p.33.

<sup>319</sup> Kobi Abo (J), 1985, Op cit, p.106.

<sup>320</sup> Ce type de contrat existe dans les sociétés précoloniales de basse Côte d'Ivoire de souche Akan. C'est le cas du chasseur qui emprunte un fusil et reçoit le tiers du gibier. C'est le cas du berger qui garde un troupeau et perçoit un produit sur trois. Dupire(M), 1960, Op.cit, p.34.

<sup>321</sup> Le mot « abousan » est un terme Ashanti qui signifie partage au tiers. Ake (L.A), 1991, Op cit, p.99.

nécessaires. Cette clause du contrat a permis au métayer de devenir planteurs indépendants.

En effet, le manœuvre qui reçoit une terre pour les cultures vivrières, gagné par l'appétit du gain se livre aux cultures d'exportation. Ce qui conduit à une indépendance vis-à-vis de son patron. En possession d'un pouvoir d'achat, il agrandit sa surface de culture par l'achat de nouvelles terres et fait venir des manœuvres originaires de la même région que lui. Cette action lui permet de s'affirmer et d'attirer ainsi la jalouse et le mépris des autochtones.

Le métayage avec partage en deux ou « Abougnon »<sup>322</sup> est pratiqué sur les plantations en rapport très jeunes, trop vieillies ou mal entretenues. Aussi lorsque le planteur ne peut nourrir son métayer, il se voit obliger d'accepter le partage en deux.

Le planteur n'apprécie pas ce genre de partage mais il est obligé, s'il est acculé par le mauvais état des plantations ou l'impossibilité de payer ses salariés. Ce métayer a les mêmes obligations que celui de «l'Abousan».

Dans les exploitations européennes, c'est le salariat qui prime. Un salaire de base minimum est fixé. En 1927, il était compris entre 2 et 2,5 francs pour les hommes. Les femmes et les enfants recevaient 1 à 1,5 francs. En 1945, sur ces mêmes exploitations, les salaires variaient respectivement entre 3,5 et 5F pour les hommes et 2,5 à 3F pour femmes et enfants<sup>323</sup>. Sur ce salaire était effectuée une retenue<sup>324</sup>. Ainsi tout travailleur engagé en Côte d'Ivoire par contrat soumis au visa administratif devait obligatoirement une retenue de salaire destinée à lui

---

<sup>322</sup> Le métayer ne reçoit pas selon Dupire exactement la moitié de la récolte. Il doit en effet verser à son patron deux charges et demie de café, environ 85kg par tonne. Dupire, Op cit, p.36.

<sup>323</sup> Tokpa (L.J), 2006, Côte d'Ivoire : l'immigration des Voltaïques (1919-1960), Edition du CERAP, 2<sup>ème</sup> édition, 121 P, p.70.

<sup>324</sup> Le décret du 22 octobre 1925, officialise la retenue de salaire par le système de pécule. Idem

constituer un pécule. La part du salaire à retenir était de 50%. A partir de 1927, période d'application de ce décret, le travailleur ne pouvait plus toucher que la moitié de son salaire. La seconde moitié ne devait lui être versée que dans sa subdivision d'origine<sup>325</sup>.

Dans ces exploitations, les conditions de travail et de vie de ceux qui étaient engagés n'étaient pas des plus enviées. Pour preuve, beaucoup dans la mesure où ils pouvaient se dérober à l'« engagement » le faisaient allégement. Les témoignages à ce sujet fourmillent dans lesdits rapports administratifs<sup>326</sup>.

La mécanisation progressive du travail, premier pas vers l'allégement de l'effort physique du travailleur prescrit par l'administration, était accompagnée de mesures sociales. Le respect de ces mesures aurait sans doute apporté quelques satisfactions aux conditions de travail. Malheureusement la réalité fut tout autre.

Jusqu'en novembre 1938, la durée du travail était excessivement longue, puisqu'elle totalisait 10 heures en y incluant le trajet aller-retour du campement au lieu de travail<sup>327</sup>. En réalité, la main d'œuvre consacrait plus de temps que ne prévoyaient toutes les dispositions légales. L'inspecteur Kair révélait que le manœuvre travaillait souvent de 12 à 15 heures par jour<sup>328</sup>.

En novembre 1938, malgré la réduction de la durée du travail à 8 heures applicables aux travailleurs des secteurs administratifs et

---

<sup>325</sup> Le système de pécule, loin d'aider le manœuvre à se constituer une épargne, apparaît comme un élément de chantage, obligeant le manœuvre à rester sur le chantier ou la plantation jusqu'à la fin du contrat et à payer l'impôt une fois dans le cercle d'origine. Tokpa (L.J), 2006, Op.cit, p.70.

<sup>326</sup> Cercle d'Agboville, document non classé. Extrait du rapport d'inspection n°8 S.A.A du 15 mai 1943 relatif à la situation politique et économique du cercle d'Agboville et Segla (D.J), 1978, Op cit, p.24.

<sup>327</sup> Ces dix heures de travaux étaient effectuées en deux temps, de 6h30 à 12h et de 14h à 17h30. Arrêté local du 24 décembre 1935, cité par Ekanza (S.P), 1981, op.cit, p.94.

<sup>328</sup> Idem.

commerciaux en particulier, les travailleurs manuels des chantiers forestiers et des exploitations ne jouissent pas de cette faveur, bénéficiant tout au plus d'une réduction théorique d'une heure sur les prescriptions antérieures.

On imagine, sans peine, la fatigue physique résultant d'un labeur aussi prolongé, exigeant d'autant plus d'ardeur que littéralement tout se faisait à la main, à l'aide d'outils rudimentaires. Ainsi parlant des conditions de récolte du café, Jaques Tokpa Lépé écrit : « Le travailleur était équipé d'un panier, d'un sac ou d'une natte aménagée pour recueillir les grains. Les récolteurs avaient pour mission de parcourir toutes les branches porteuses de cérises mûres. Le travail était harassant car le récolteur restait debout toute la journée, la tête dressée vers les hautes branches. Ce dernier devait-il lutter avec les fourmis résidant dans ces branches..., le produit de la récolte devait être transporté par le manœuvre dans de grands sacs vers les lieux de séchage. »<sup>329</sup>

Outre cet aspect physique, le travailleur ressent un désarroi moral, il est obligé de vivre en pleine brousse, éloigné des siens et du cadre social traditionnel, intégré sous l'anonymat à une collectivité factice, dirigée par des hommes de même race certainement inflexibles, ambitieux de promotion et vendus aux colons.

Cette chaleur fraternelle du village où l'on peut se réunir pour palabrer, consulter les vieillards afin de profiter de leurs conseils sont introuvables dans les casernes des chantiers.

---

<sup>329</sup> Tokpa (L.J), 2006, Op cit, p.64.

Concernant l'alimentation, l'employeur, dit-on, devait fournir gratuitement la nourriture à ses travailleurs. Il avait cependant le choix entre la ration en nature et celle en espèce.

Pour la ration en nature, avant la modification survenue en 1938, elle était exclusivement constituée des quatre éléments suivants<sup>330</sup> :

- 1<sup>er</sup> élément, 1400g de mil ou de maïs ou 2kg 500 de patate ou d'igname de manioc ou de tarot ou 0kg 700 de riz.
- 2<sup>ème</sup> élément, 200g de viande fraîche ou séchée ou de poisson frais ou 80g de poisson sec ou de viande boucanée.
- 3<sup>ème</sup> élément, 20g de sel
- 4<sup>ème</sup> élément, 40g d'huile ou de beurre végétal.

Cette ration fut fixée par arrêté local du 24 décembre 1935. Elle-même modifiait une situation antérieure datant du 15 mars 1927<sup>331</sup>. Cette ration est insuffisante pour des organismes usés par un labeur physique quotidien<sup>332</sup>.

Quant à la ration en espèce son taux était insuffisant. En 1927, ce taux était de 2F. En 1941, ce taux ne sera que de 2,5F. En 1945, il évolua à 5F<sup>333</sup>.

Au total, la main d'œuvre a contribué à l'intensification des cultures commerciales. Cependant ce sont essentiellement l'amélioration des techniques des outils de production et des méthodes de préparation qui permirent l'augmentation des revenus des planteurs.

---

<sup>330</sup> Ekanza (S.P), 1981, Op cit, p.95.

<sup>331</sup> Idem

<sup>332</sup> Cette ration n'apporte aux travailleurs que 2.800 à 3.350 calories tout au plus par jour. Ce qui ne pouvait assurer la couverture globale des dépenses en énergie des travailleurs de force qui théoriquement varie entre 6.000 et 8.000 calories. Tokpa (L.G), 2006, Op cit, p.73

<sup>333</sup> Idem.

## C- L'amélioration des techniques de production

L'administration coloniale, soucieuse de tirer un maximum de profit de l'agriculture améliore peu à peu les instruments de travail du planteur de même que les méthodes de préparation du café et du cacao.

### 1- Les outils agricoles

La création d'une plantation et son entretien nécessitent la possession d'outils de travail de première nécessité .Ces outils ne sont pas en rupture avec ceux utilisés dans le passé : haches, coupe-coupe, houes, constituent l'essentiel de leur outillage.

La machette est l'instrument le plus utilisé dans les plantations. Avec la machette, le planteur et ses travailleurs nettoient les sous-bois, font le piquetage des plants de café et de cacao, creusent les trous pour recueillir les jeunes plants, entretiennent la plantation. La daba ou la houe est utilisée beaucoup plus par les femmes. Elle sert à nettoyer les petites herbes sur les champs de cultures vivrières. La lime sert à entretenir ce maigre outillage.

Dans sa circulaire d'avril 1931 sur l'intensification de la production agricole, le Gouverneur Reste stigmatisait cet état de chose : « [...] Seul un outillage perfectionné peut permettre d'obtenir de la terre le maximum de rendement or l'indigène utilise toujours les mêmes instruments dont se servaient ses pères [...]. »<sup>334</sup>

L'outillage est apparemment sommaire et archaïque avant la crise de 1929.

A partir de 1932, l'outillage agricole commence à connaître un début de modernisation. Désormais les planteurs disposent de camions pour le transport des produits, des moto-presses et des moto-concasseurs

---

<sup>334</sup> JOCI, Circulaire du Gouverneur Reste sur l'intensification de la production agricole et pastoral en Côte d'Ivoire, Avril 1931, p.238

destinés à traiter les fruits du palmier à huile, les dépulpeuses et déparcheuses pour le café, les bacs à fermentation pour le cacao, le matériel mécanique pour l'égrenage du maïs et le décorticage des arachides<sup>335</sup>.

L'administration coloniale se préoccupe aussi constamment de la constitution de semences pour agrandir et reconstituer de façon permanente les plantations. La construction de magasins permet de collecter et de stocker les produits<sup>336</sup>.

Cependant ces instruments étaient en nombre insuffisant pour satisfaire tous les planteurs. Ce sont donc les Européens qui en sont les premiers bénéficiaires.

Au total, les instruments agricoles utilisés par les planteurs indigènes et européens sont traditionnels. La mécanisation des instruments agricoles profite plus aux planteurs européens. Les techniques agricoles adoptées par les planteurs de l'Agnéby garderont aussi leur substance traditionnelle.

## **2- Les techniques de culture**

Ils utilisent toujours la jachère, l'assolement, les feux de brousse pour les défrichements. Dès lors, on avoue que cette agriculture a gardé les caractères originels de l'agriculture africaine.

Ainsi pour créer une plantation de café ou de cacao, on doit procéder selon l'administration coloniale à une sérieuse analyse pédologique<sup>337</sup>. Or, ce n'est pas toujours le cas.

---

<sup>335</sup> Anoma (R.P) ,1977 Op cit, p.64.

<sup>336</sup> Idem.

<sup>337</sup> JOCI, circulaire du gouverneur Reste sur l'intensification de la production agricole et pastorale en Côte d'Ivoire, Avril 1931.

Dans le choix des sols par exemple, le planter passe par une phase de tâtonnement, puis progressivement finit par discerner du premier coup d'œil les sols à cacaoyer et les sols à cafiers. Il est parfois aidé dans son choix par la présence de certains arbres ou arbustes qui appartiennent à la famille du caféier ou du cacaoyer et qui ont de ce fait les mêmes exigences pédologiques<sup>338</sup>. C'est le cas particulier du scaphopetalum amoenum que les Attié appellent Tchougbe et qui pousse sur les pentes en sol profond ocre jaune et argilo sableux et dont la présence indique que le terrain est particulièrement convenable au cacaoyer. Il peut également reconnaître les sols à cacaoyer par l'appréciation du caractère plus ou moins argileux du sol. Pour se faire, il dégage une poignée de terre qu'il projette contre un arbre. Lorsqu'une certaine quantité (environ 40 à 50%) reste à l'arbre, il estime le terrain apte à recevoir du cacaoyer. En cas d'extrême incertitude, il plante à la fois cafiers et cacaoyers sur la même parcelle, la sélection se fait d'elle-même quelques années plus tard.

Une fois le terrain choisi, le paysan procède au défrichement dont la méthode varie d'un paysan à l'autre. Certains font un défrichement presque total<sup>339</sup>. D'autres se contentent simplement de couper le sous-bois et d'attendre les premières pluies pour planter<sup>340</sup>.

La dernière méthode préconisée par le service de l'agriculture consiste à mettre complètement le terrain à nu et à planter sous couvert forestier un an après. Cela suppose d'énormes moyens et une main

---

<sup>338</sup> Boni (D), 1978, Op cit, p.36.

<sup>339</sup> Idem Op cit, p.37.

<sup>340</sup> Une fois les opérations de plantage terminées, ils abattent alors quelques arbres en laissant suffisamment l'ombrage, du moins les deux premières années. Mais l'avantage de ce système est que les jeunes plants profitent de cet engrais vert que constituent toutes les feuilles mortes et nécessite moins de main d'œuvre. Mais il a pour inconvénient majeur de rendre difficile la circulation et les opérations de désherbage. Par ailleurs, il ne permet pas d'associer d'autres cultures vivrières telles que l'igname. Mais seule la banane plantain est plantée en même temps que le caféier et le cacaoyer.

d'oeuvre abondante. Tous ces systèmes de défrichement s'effectuent en décembre, janvier, février, période de saison sèche.

Au niveau des techniques de plantation, l'idéal consiste à planter les jeunes plants soigneusement préparés en pépinière suivant un alignement rigoureux et des distances régulières<sup>341</sup>.

Sur une ligne, les cacaoyers sont plantés tous les deux mètres. Entre chaque ligne, il faut laisser 4 mètres. Cette façon de planter donne 1250 cacaoyers à l'hectare.

Auparavant, elle n'avait jamais été suivie par les petits paysans : « tous se contentaient de semer directement les fèves de cacao et de planter les jeunes pieds de cafiers (...) sans se soumettre à ces lois géométriques de l'alignement. »<sup>342</sup>

Durant les trois premières années de plantation, le planteur doit nettoyer les layons quand les cultures grandissent. Il doit également faire des sillons plus larges, sarcler régulièrement. Enfin, il doit remplacer les cacaoyers ou cafiers morts par un nouveau semis ou une bouture et couper les gourmands qui poussent au pied de l'arbre et les grosses branches<sup>343</sup>.

Par ailleurs, ni le cafier ni le cacaoyer ne faisait l'objet d'une culture unique, ils étaient toujours associés à des cultures vivrières. Le type d'association dans la région de l'Agnéby est le suivant.

- La première année dès les premières pluies, mise en place de l'igname ou des bananiers plantains, souvent les deux, semis de

---

<sup>341</sup> La plantation de café ou de cacao doit avoir une forme régulière carrée ou rectangulaire. Puis il faut la partager en parcelles plus petites de 60 mètres de largeur environ. Entre les parcelles, faire des chemins de 3 mètres de large. Mais autour de la plantation, laisser un chemin de 3 mètres.

Vaast (P.), (s.d) le cacao, Collection Mieux vivre, Paris, 31 p, P.11.

<sup>342</sup> Boni (D), 1978, Op.cit, p.37.

<sup>343</sup> Vaast (P), (Sd), Op cit, p.21.

piment, de taro, de maïs, d'aubergine... Le café et le cacao sont plantés en mai et juin, c'est-à-dire au moment des fortes pluies.

- La deuxième année, il reste sur la parcelle, le café, le cacao, le bananier plantain, l'igname, le taro, quelques piments.
- Après la troisième année, la disparition presque complète des cultures vivrières.

Cette juxtaposition de cultures industrielles et vivrières sur une même plantation, Dian Boni essaie de l'expliquer : « L'introduction des cultures de plantations en milieu villageois a posé aux paysans un problème de choix. Fallait-il sacrifier les cultures traditionnelles [...] ou refuser les nouvelles [...] ? Il décida de ne sacrifier aucune des deux cultures mais de les faire côté à côté. »<sup>344</sup>

L'adoption de la technique de polyculture obéit donc à un souci d'équilibre entre l'agriculture de subsistance et celle de profit. Mais comment s'effectue la préparation des produits ?

### **3- Les différentes méthodes de préparation**

Si la qualité de la production devait être le résultat de l'entretien des plantations, elle dépend en grande partie de la manière dont elle serait préparée. C'est pour quoi, l'administration coloniale à travers le service de l'agriculture suivait attentivement les producteurs dans la préparation des produits.

Avant 1930, la préparation du café la plus répandue fut celle à coup de pilon. Les cerises récoltées étaient exposées au soleil sur des nattes ou mieux sur des claies qu'on confectionnait facilement sur place. Sur les claies ou nattes installées à 40 ou 50cm du sol, les cerises

---

<sup>344</sup> Boni (D), 1982, L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière, thèse de doctorat d'Etat, ès-Lettres, Géographie, Université de Aix-en Provence, 770P, p.249.

étaient répandues en couches minces constamment remuées pendant toute la journée. Chaque soir, on faisait rentrer la récolte dans un magasin où on la recouvrait de feuilles de bananiers. Ce séchage pouvait aussi se pratiquer dans des greniers en dessous desquels il y avait un grand feu. On recourait à ce système pendant la saison des pluies, à défaut de soleil. Le séchage prenait fin lorsque les cerises craquaient sous la pression des doigts. Elles étaient ensuite mises dans un mortier à riz pour être décortiquées à coups de pilon. Des tonnes de café furent décortiqués et dépulpés à la fois par cette méthode qui avait l'inconvénient, non seulement d'utiliser un effort physique soutenu, mais aussi une main d'œuvre nombreuse. Une grande quantité de cerises était brisée sous les coups de pilon. Cette méthode réduisait donc considérablement la qualité de la production.

La seconde méthode conseillée par le service de l'agriculture fut celle de la voie humide en 1930. Elle fut pratiquée essentiellement par les Européens. Une fois les cerises récoltées, elles étaient mises dans un bac en ciment ou en bois contenant de l'eau et macérés pendant quarante huit heures. L'opération se faisait sans qu'on bouge l'eau, au besoin, les bacs étaient protégés de la lumière du jour et du soleil. A la fin du temps, ces bacs étaient vidés et les cerises transportées à l'acre en ciment ou bois aménagé en plein air où l'eau n'arrêtait pas de circuler, là les baies étaient brassées, mélangées pendant toute une journée, bien lavées et débarrassées de toute sorte de fermentation. Puis elles étaient mises, sur des séchoirs aux rayons du soleil. En se séparant des grains, les pulpes s'arrachaient seules. Une fois bien secs, les grains étaient mis dans des machines spécialement créées et actionnées à l'électricité. Le tri des grains se faisait ensuite à l'aide d'une

machine appelée diviseur. Cette méthode nécessitait un investissement financier que le petit producteur indigène ne pouvait pas faire.

Quant à la préparation du cacao, elle paraissait plus facile que celle du café. Jusqu'en 1929, la fermentation des fèves se faisait par les indigènes dans des petites pirogues, des petites caisses, entre les troncs de bananiers et parfois à même le sol.

Ces méthodes ne donnaient pas de bons produits parce que la fermentation n'était pas suffisante. Les fèves sortaient de ces endroits toutes noircies.

Pour une bonne présentation du cacao ivoirien que concurrençait celui des colonies anglaises, le service de l'agriculture de Bingerville conseilla, en janvier 1930, aux planteurs, la fermentation<sup>345</sup> dans des barils ou dans des caisses en bois<sup>346</sup> dont le fond était percé et qu'on posait sur des claies pour l'éloigner du sol. Mais les paysans rencontrèrent des difficultés pour se procurer ces barils.

Après la fermentation, les fèves passaient aux séchoirs<sup>347</sup> comme le café sur des claies. Les Européens le faisaient sur des séchoirs métalliques ou des espaces bien cimentés. On arrêtait le séchage lorsque les fèves craquaient sous la pression des doigts. Les indigènes séchaient parfois le cacao à la chaleur du feu. Ce qui lui donnait un goût de fumé. Il était alors refusé par les acheteurs de produits.

---

<sup>345</sup> La fermentation sert à enlever l'enveloppe sucrée de la fève, à rendre la fève moins amère. Elle tue la petite plante placée dans la graine : la fermentation dure 6 à 7 jours. Les fèves doivent fermenter tout de suite après la récolte.

<sup>346</sup> Le planteur doit avoir plusieurs caisses en bois qui doivent mesurer dans tous les sens un demi-mètre. Tous les deux jours, on met le cacao dans une autre caisse.

<sup>347</sup> Pour que le cacao sèche bien, il faut que les tas soient peu épars. (Pas plus de deux fèves l'une sur l'autre). Le séchage dure 15 jours. Pour 8 caisses fermentées, il faut un séchoir de 33 mètres carrés. Si le cacao sèche mal. Il se couvre d'une sorte de poussière blanche.

En somme, les outils agricoles utilisés par les planteurs sont en général rudimentaires. Les techniques agricoles sont les mêmes que celles du passé. Les méthodes de préparation du café et du cacao étaient peu connues et mal maîtrisées par les indigènes. C'est pourquoi ces produits étaient réputés de mauvaise qualité et mal payés. A mesure que les années s'écoulent, les méthodes de préparation s'améliorent.

Quels types d'exploitations peut-on rencontrer dans la région d'Agboville ? Où se localisent-elles ?

### **III-LES CARACTERISTIQUES ET LES PRODUCTIONS DES EXPLOITATIONS**

L'accent sera mis ici sur la typologie, les superficies et les productions dans la région de l'Agnéby. La période d'étude s'étend d'abord de 1930 à 1945 puis de 1945 à 1958.

#### **A-Les caractéristiques et la localisation des exploitations**

On distingue deux types d'exploitation dans la région de l'Agnéby : Ce sont les petites et les grandes exploitations. Cette distinction repose sur la superficie des exploitations et l'origine du propriétaire. Les plantations se concentrent non loin des villages (1 à 3 km) à ses débuts. Après 1930, ces exploitations s'éloignent de plus en plus des villages.

##### **1- Les grandes exploitations**

On distingue parmi ces exploitations deux types : Les très grandes plantations et les grandes plantations.

### **1-1- Les très grandes exploitations<sup>348</sup>**

Elles appartiennent exclusivement aux compagnies agricoles comme le groupe La Compagnie Afrique Occidentale (SIEBERT). La taille de ces exploitations est très importante ; supérieure à 250ha. Toutes les superficies ne sont pas mises en valeur. Par exemple, la compagnie « Titre Fonciers Indigènes (décret du 08 octobre 1925) » qui possède 2961ha n'a mise en valeur que 1900ha.

Sur ces exploitations, en plus de la culture du café et du cacao, les sociétés agricoles s'adonnent à la culture de la cola et de la banane.

Le matériel agricole est moderne. La Compagnie Afrique Occidentale (SIEBERT) utilise : 1 moteur diesel 12 CV ; 1 décortiqueur ; 1 polisseur ; 1 trieur ; 2 dépulpeurs. Grâce à ce type de matériel, le rendement de ces très grandes plantations est plus élevé que celui des petits planteurs.

En outre, ces établissements agricoles utilisent une main d'œuvre abondante obtenue avec la complicité de l'administration. Les travailleurs recrutés dans les villages vivaient sur les exploitations avec leur famille. La société (SIEBERT) utilise 100 manœuvres à plein temps. Les autres très grandes sociétés agricoles utiliseraient au moins 1000 manœuvres. Aussi faut-il noter l'emploi de technicien européen chargé soit de la gestion des manœuvres et du matériel soit directeur de l'exploitation ou parfois les deux.

---

<sup>348</sup> Cf Tableau n°6

**Tableau n°6 : Les très grandes exploitations dans la région de l'Agnéby en 1936**

Nom du propriétaire	Situation géographique	Etendues des concessions	Répartition des cultures	Degré de mise en valeur	Outilage	Main d'œuvre (nombre de travailleurs)
Titre fonciers indigènes	Subdivision d'Adzopé	1916 ha	cacao 765 ha café 264 ha colatier 407 ha	765 ha cacao 186 ha café 407 ha colatier	1 déporteur 1 dépulpeur	-----
Plantation non inscrite dans la subdivision d'Adzopé	-----	-----	cacao 6200 ha café 1800 ha banane 30 ha	6200 ha cacao 1800 ha café 30 ha banane	-----	-----
Titre fonciers indigènes (décret 8 octobre 1925)	Subdivision d'Agboville	2961 ha	cacooa 1200 ha café 700 ha	1900 ha	-----	-----
Siebert Compagnie l'Afrique occidentale	Memini, route d'Abengourou, Km 92 - 94	1100 ha	café 330 ha	300 ha café	1 moteur diesel 12 CV 1 décortiqueur 1 polisseur 1 trieur 2 dépulpeurs marque Billond Durad	100

Source : Boite 52 68 V – 29 – 30 - 191 Année 1936 : Fiches de renseignements relatives aux établissements agricoles des différents cercles

## **1-2- Les grandes exploitations<sup>349</sup>**

Elles appartenaient soit à des planteurs européens ou à des compagnies agricoles soit à des indigènes assimilés. La taille de ces exploitations varie entre 25ha et 249ha. Comme les très grandes exploitations, elles se consacrent en plus de la cacaoculture et de la caféculture à la culture de la banane, du citron et de l'ananas. Ces planteurs utilisent en moyenne 50 manœuvres pour 100ha. D'autres planteurs préfèrent recruter des contractuels pour réduire les frais d'entretien de la plantation. C'est le cas de Paul Trionfo qui emploie 1 européen et 30 contractuels .Les planteurs ont investi beaucoup d'argent dans l'outillage. Presque tous possèdent des camions, des décortiqueurs, des dépulpeuses.

---

<sup>349</sup> Cf Tableau n°7

**Tableau n°7 : Les grandes exploitations dans la région de l'Agnéby en 1936**

Nom du propriétaire	Situation géographique	Etendues des concessions	Répartition des cultures	Degré de mise en valeur	Outillage	Main d'œuvre (nombre de travailleurs)
Clerc Emmanuel	Adzopé route Yakassé Attobrou	30,25 ha	cacao 25 ha café 4 ha	25 ha cacao 4 ha café	-----	15
Meyer et Fabre	Adzopé, près de la route Adzopé-Abidjan à environ 5 km d'Adzopé	200 ha 113 ha de réserves	Banane 20 ha café 160 ha	20 ha banane 160 ha café	une usine pour le traitement de café et des bananes séchées 6 camions	1 mécanicien européen
Truel Paul	-----	189 ha	cacao 95 ha dont 9 ha en rapport café 30 ha	-----	1 dépulpeur 3 camions	4 manœuvres
Angle – Hilairon	piste Akoupé Arrah à environ 3 km d'Akoupé	96 ha	cacao 50 ha café 10 ha	50 ha	1 camion	1 européen 14 manœuvres
Pierre Bolet	Agboville, au km de la route Agboville-Tiassalé	258 ha	café 220 ha banane 20 ha	cacao abandonné et remplacé café 150 ha banane 18 ha	1 camion usine pour le traitement du café	1 européen 140 manœuvres
Caillet	Rubino	30 ha	café 30 ha	café 30 ha	-----	25 manœuvres
Couret	Offa kil 12 route Agboville Tiassalé	99 ha	Bananes 52 ha en cour de plantation 20 ha	52 ha de banane	2 camions	80 manœuvres 1 européen
compagnie des bananiers de l'Agneby	Agboville route Tiassalé	199 ha	85 ha plants	85 ha	-----	1 européen 100 manœuvres
Gabriel Dadié (citoyen français)	km 83 sur la route de Tiassalé	100 ha	cacao 50 ha café 50 ha	100 ha soit 50 ha cacao 50 ha café	-----	20 manœuvres
Druart	Route Agboville Tiassalé km 8	60 ha	café 55 ha cacao 5 ha	60 ha soit 55 ha café et 5 ha cacao	-----	30 manœuvres
Ferras Joseph	Route Agboville Tiassalé km 11	100 ha	25 ha banane 15 ha cafier	40 ha soit 25 ha banane, 15 ha cafier	1 camion	1 européen 45 manœuvres recrutés sur place
Fleuret Fernaud	Agboville route Agboville-Abengourou km 2	118 ha	25 ha banane 18 ha cafier	43 ha soit 25 ha banane, 18 ha cafier	1 camion 1 voiture	1 européen 60 manœuvres recrutés sur place
Fraysse Terrain grimpin très	Loviguié	47 ha	35 ha cafier	35 ha soit 35 ha de cafier	1 dépulpeuse à bras	15 à 25 manœuvres recrutés sur place
Leboeuf	Agboville	78 ha	40 ha café 22 ha banane 4 ha citronnier	66 ha soit 40 ha café, 22 ha banane, 4 ha citronnier	-----	60 manœuvres

Leboeuf et Dauvée	Agboville route de Tiassalé	50 ha	45 ha banane	45 ha	2 camions	30 manœuvres
Paoli	Route Agboville Abengourou	100 ha des cacaoyer et des colatiers ont été planté, seuls les colatiers ont résisté	60 ha	60 ha de colatiers	-----	-----
Robert Frères	Agboville	50 ha	35 ha café 15 ha banane	café 35 ha banane 15 ha colatier repartis 15 000 amonts en bordure	1 camion matériel pour la préparation du café	2 européens 75 manœuvres
Sauvat Louis	Route Agboville Abengourou km 46	70 ha	cacao 30 ha café 15 ha	45 ha soit 30 ha cacao, 15 ha café	15 camion	-----
Jacques Bernard	Azaguié	90 ha	-----	-----	-----	-----
Jacques Jean	Azaguié	97 ha	-----	-----	-----	-----
Schlatterer Robert	Sis route Agboville Abidjan à la limite des cercles d'Agboville et des lagunes	186 ha	8 ha banane caféier en plantation	8 ha banane caféier en plantation	-----	50 manœuvres
Société Covre frères	Route Agboville Tiassalé km 11	195 ha		caféier 50 ha banane 40 ha colatier 2 ha	usine pour traiter le café	1 européen 110 manœuvres
Trionfo Paul	Route Agboville Loviguié Messokrobou à la hauteur du km 34 et 4 km de la route	80 ha (ancienne concession Koenig transféré à M Trionfo par arrêté du 19 septembre 1936	18 ha café 12 ha cacao	30 ha soit 18 ha café, 12 ha cacao	1 dépulpeuse 1 décortiqueur à bras	1 européen 38 manœuvres contractuels 10 recrutés sur place
Lagarde Bernard	Route Agboville Tiassalé km 8500	99 ha non encore concédé en instance	6 ha banane 10 ha café	----	----	15 manœuvres recrutés sur place
Revillot Eugène	Azaguié Ahou	35 ha	café 2 ha ananas ½ ha	----	----	-----
Blondey Gabriel	Azaguié sur la voie ferrée km 35 <sup>k</sup> 500	199 ha en voie de concession	1 ha igname	----	1 camion de 3 T 1 moteur industriel 1 machine à bois	75 manœuvres

Source : Boite 52 68 V – 29 – 30 - 191 Année 1936 : Fiches de renseignements relatives aux établissements agricoles des différents cercles

### **1-3- La gestion des exploitations (les très grandes et les grandes)**

Ces très grandes exploitations européennes ne sont pas toutes dirigées de la même façon. L'exploitation directe par le propriétaire est loin d'être le cas général. Les sociétés qui dépendent des maisons importantes ou de groupes financiers puissants placent à la tête de chacune de leur plantation, un directeur, mais fréquemment, des personnes résidant à Abidjan ou même en France. Dans ce cas, le propriétaire dresse le programme de travail et vient souvent sur place. Parfois, il passe plusieurs semaines ou plusieurs mois sur la plantation au moment de la récolte. Presque toujours, les gérants reçoivent des appointements mensuels fixes, tout comme les techniciens ou employés qui dans les très grandes plantations, les assistent. Parfois, le gérant reçoit un certain pourcentage sur les bénéfices.

Pour créer ces exploitations, ils ont adressé à l'administration coloniale une demande de concession qui fut transmise au gouverneur de la colonie. La concession était accordée aux demandeurs par le gouverneur de la colonie ou le ministre des colonies. Les indigènes propriétaires de ces terres ne furent jamais consultés pour leur attribution. Quelle est la situation dans les petites exploitations ?

### **2- Les petites exploitations<sup>350</sup>**

La différence fondamentale entre les petites plantations et les grandes exploitations était non seulement la superficie (moins de 25 hectares) mais surtout les objectifs visés. Deux groupes se distinguent parmi les petits exploitants : les Européens et les Africains.

---

<sup>350</sup> Cf Tableau n°8

**Tableau n°8 : Les petits planteurs Européens dans la région de l'Agnéby en 1936**

Nom du propriétaire	Situation géographique	Etendues des concessions	Répartition des cultures	Degré de mise en valeur	Outilage	Main d'œuvre (nombre de travailleurs)
Caron Adolphe	Agboville au km 1300 route agboville-Abengourou	7 ha, 8628	banane 2 ha café 3 ha	2 ha banane 2 ha café	-----	10 manœuvres
Cochez et Chartier à Abidjan	Entre Azaguié Ahoua et Azaguié gare	60 ha	Citronniers 4 ha et ½ bananiers 7 ha Ananas 1 ha	4 ha et ½ de citronniers 7 ha banane 1 ha ananas	1 moteur	1 agent européen 65 manœuvres recrutés sur place
Pierre, Cruchet	Route Agboville Abidjan (région d'Agboville km 82)	42 ha	15 ha de banane 5 ha cafiers	15 ha de banane 5 ha cafiers	1 camion	30 journaliers 50 contractuels
Aboubakari Diouf (Babou Diouf) citoyen français	Rubino	25 ha	cacao 1 ha 15 ha	16 ha soit 1 ha cacao, 15 ha café	-----	09 manœuvres indigènes
Assane Diop (citoyen français)	près d'Agboville	50 ha	cacao 8 ha café 12 ha	20 ha soit 8 ha cacao, 12 ha café	-----	6 manœuvres indigènes
Koening	-----	20 ha	café 19 ha café, 1 ha cacao	20 ha soit 15 ha café, 1 ha cacao	-----	Défaut de main d'œuvre
Balet Victor	Agboville	50 ha	4 ha banane	4 ha banane	-----	15 manœuvres
Vaysse Marcel ex exploitant de roques décédé	1 km du village Azaguié Ahoua	96 ha	9 ha banane 1 ha ananas	10 ha soit 9 ha banane, 1 ha ananas	1 camion	30 manœuvres recrutés sur place 1 chef d'équipe
Vidal Louis (A)	Entre les points kilométriques 36 600 et 37 300 km de la voie ferrée	20ha en voie de concession	Bananier 10 ha plants 10 ha en voie de plantation	20 ha de banane soit 10 ha plantés 10 ha en voie de plantation	-----	85 manœuvres

Source : Boite 52 68 V – 29 – 30 - 191 Année 1936 : Fiches de renseignements relatives aux établissements agricoles des différents cercles

## **2-1- Les petits planteurs Européens**

Ils sont peu nombreux (09) en 1936 dans la région de l'Agnéby. Ces exploitants connaissent beaucoup de difficultés financières. M. Koenig, par exemple, est confronté à un défaut de main d'œuvre.

Les superficies de culture sont inférieures à 20 ha. Certains planteurs possèdent de grandes superficies comme Vidal Louis (185 ha) et Cochez et Chartier (60 ha) mais ne possèdent pas assez de moyens financiers pour les mettre en valeur. Ces plantations sont dominées par la banane et le café.

Ces Européens employaient une main d'œuvre constituée en grande partie par des contractuels.

Quelle est la situation des petits planteurs Africains ?

## **2-2-Les Africains**

Ces petits planteurs indigènes étaient très nombreux. La superficie des exploitations est en général inférieure à 5ha. Ces exploitants associaient à la culture du café et du cacao, des produits destinés à la consommation locale.

Les terres d'exploitation africaine sont obtenues dans le cadre du fonctionnement régulier de la société. La forêt appartenait à tous les descendants des premiers occupants des terres.

La main d'œuvre était constituée d'abord des membres de la famille. Mais avec l'augmentation des superficies de production, à partir des années 30, l'on eu recours à la main d'œuvre non autochtone constituée par les Senoufo, les Baoulé et de Mossi. Il faut attendre après la seconde guerre mondiale pour voir le décollage agricole des plantations indigènes.

Cette main d'œuvre était en général pour un travail précis et journalier. Où se localisent les plantations ?

### **3- La localisation des exploitations**

Avant d'analyser le degré d'insertion des plantations, il est bon de rappeler que les cultures du café et du cacao ont été introduites dans des sociétés où les activités agricoles se limitaient à quelques cultures vivrières pratiquées à proximité du village par les femmes. La situation géographique des cultures commerciales diffère de celle des vivriers. Selon Dian Boni : « Les étendues dont cette agriculture a besoin doivent se situer dans les secteurs du finage villageois où l'emprise de la population est le plus faible, donc en dehors des secteurs occupés traditionnellement par les cultures vivrières.<sup>351</sup>

La forêt où se situent les plantations était le lieu fréquenté par les chasseurs et craint par la majorité des populations. La croyance populaire faisait de ce lieu, l'habitacle des génies que l'homme ne devait jamais rencontrer. La possibilité de les rencontrer n'était donnée qu'aux féticheurs, aux sorciers et aux grands chasseurs considérés comme des êtres dotés d'une puissance surnaturelle. On ne s'était jamais hasardé à y créer des plantations.

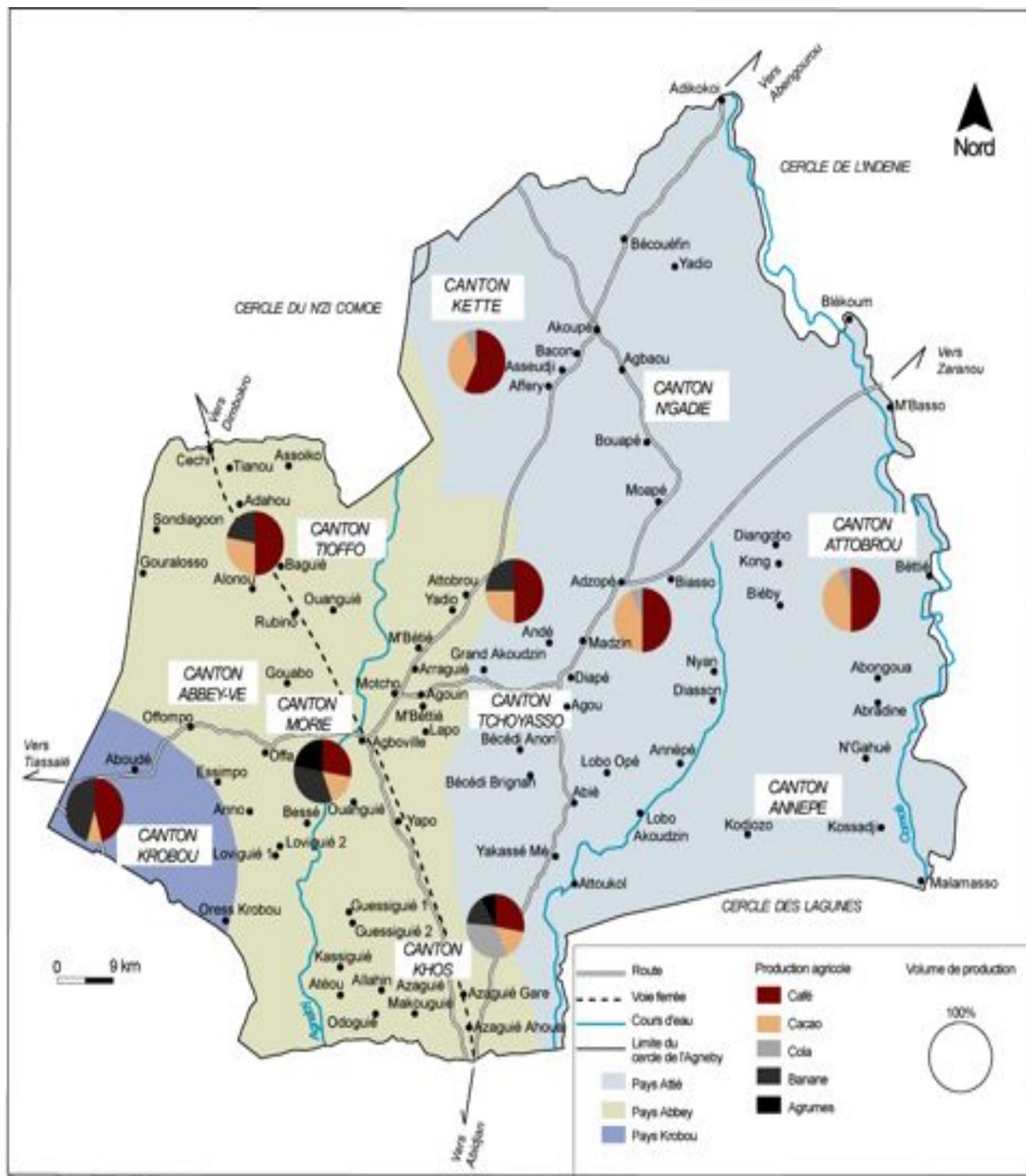
En ce qui concerne la localisation proprement dite des plantations, celles-ci se disposent le long des principaux axes routiers à savoir Abengourou, Lovoguié, Rubino, Tiassalé, Azaguié, Adzopé, Akoupé et de la voie ferroviaire (Azaguié, Yapo, Agboville, Rubino et Céchi)

On peut retenir qu'il existe deux grands types d'exploitation. Ce deuxième repartition repose sur la superficie de culture et l'origine du planteur. Ces plantations sont concentrées le long de la voie ferrée et des principaux axes routiers. Comment se présentent les superficies et les productions ?

---

<sup>351</sup> Boni (D) ,1978, Op cit, p.137.

## Carte n°4 : La localisation des plantations dans la région de l'Agnéby en 1936



## B- L'évolution des superficies et de la production (1930-1945)

Il s'agit ici de faire une esquisse des superficies cultivées et des productions entre 1930 et 1945.

### 1-L'esquisse des superficies cultivées

Bien que les informations en notre possession soient insuffisantes pour présenter un tableau exhaustif des superficies cultivées, nous pouvons néanmoins nous faire une idée approximative de l'étendue des exploitations des populations indigènes d'Agboville.

Selon le rapport du Lieutenant- Gouverneur au second semestre 1941<sup>352</sup>, les indigènes d'Agboville totalisent 18.000 hectares de cacaoyers et 12.000 hectares de cafiers contre respectivement 100 hectares de cafiers et 1.800 hectares de cacaoyers cultivés par les Européens. L'initiation tardive de ces populations africaines à la culture de la banane d'exportation et à l'ananas ne permet pas de chiffrer très exactement l'étendue des espaces occupés pour ces deux cultures.

Après cette présentation, tentons à présent d'établir un rapport entre les superficies cultivées et la population.

Là encore, l'insuffisance d'éléments ne permet pas une étude d'ensemble assez pertinente. Nous allons donc nous intéresser aux tableaux des superficies cultivées dans deux villages du canton Abbé'Vé<sup>353</sup> qui, par rapprochement, peuvent sans nul doute, nous permettre d'avoir une idée sur l'ensemble de la région. Mais avant, nous voulons justifier le choix de ces deux villages qui sont Loviguié et Bessé.

---

<sup>352</sup> BB 2858 Rapport du gouverneur (année 1941).

<sup>353</sup> Cf Tableaux 9 et 10 p194.

Loviguié symbolise le village où les densités sont les plus fortes et Bessé, village à faible densité. Loviguié couvre une superficie de 100 km<sup>2</sup> pour 1359 habitants. Dans ce village, les superficies totales cultivées pour les cultures industrielles (cacao et café) sont de 561 hectares pour le café, 433 hectares pour le cacao, soit un total de 994 hectares. A Bessé, le café occupe 117 hectares contre 83 hectares pour le cacao, soit un total de 200 hectares pour 250 habitants

Le rapport entre les superficies cultivées et la population montre que dans les deux cas, la superficie cultivée est légèrement inférieure en moyenne à 1 hectare par habitant. Cependant, quand on s'efforce de faire ce rapport en superficie cultivée par planteur, on s'aperçoit qu'à Bessé, chaque planteur dispose en moyenne de 3 à 4 hectares de cultures industrielles.

A Loviguié, les données sont plus importantes et varient en moyenne entre 5 et 6 hectares par planteur.

De ces observations, on peut convenir qu'à Agboville des années 40, chaque habitant pouvait disposer de quelque étendue de cultures industrielles dont nous voulons maintenant évaluer quantitativement la production.

**Tableau n° 9: Population de Loviguié en 1944**

Groupe de (1) population	Population globale			Imposable			Planteurs	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AHOUA Banié	46	54	100	17	26	43	11	-
KOFFI Kacou	127	134	261	57	66	123	38	-
ODI Sohoua	89	74	163	47	38	85	26	-
YAKPA Medessi	40	47	87	23	24	47	13	-
ASSJAMA Arra	161	132	343	87	103	190	46	-
AGNI Ossi Félix	70	78	148	41	43	84	32	-
ODI Odoukpé	118	139	257	56	78	134	42	-
TOTAL	651	708	1359	328	378	706	208	-

(1)- Les noms attribués aux groupes de populations sont ceux de certains membres des 7 grandes familles qu'on trouve à Loviguié. Nous n'avons pu savoir pourquoi le colon a attribué ces noms alors que chacune de ces familles possède un nom qui lui est propre.

Source: ANCI - "Structures sociales et agraires" in Monographie d'Agboville.

**Tableau n°10 : Population de Bessé en 1944**

Groupes de population (2)	Population globale			Imposable			Planteurs	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CHEGUE N'Gbesso	72	69	141	38	44	82	31	-
Alphonse KOFFI	26	19	45	17	18	35	14	-
KOUASSI Obouo	33	31	64	20	18	38	18	-
Total	131	119	250	75	80	155	63	-

(2)- Les noms attribués aux groupes de populations sont ceux de certains membres des grandes familles qu'on trouve à Bessé. Nous n'avons pu savoir pourquoi le colon a attribué ces noms alors que chacune de ces familles possède un nom qui lui est propre.

Source: ANCI - "Structures sociales et agraires" in Monographie d'Agboville.

**Tableau n° 11: Superficies cultivées à Lovoguié en 1944 (Unité: l'hectare)**

Groupe de population	Café	Cacao	Produits vivriers	Total
AHOUA Banié	24	25	10	59
KOFFI Kacou	156	99	38	293
ODI Sohoua	50	141	8	199
YAKPA Médessi	39	7	4	50
ASSIAMA Arra	131	81	54	266
EGNI Ossi Félix	44	43	20	107
TOTAL	561	433	195	1189

Source: ANCI - "Structures sociales et agraires" in Monographie d'Agboville.

**Tableau n°12 : Superficies cultivées à Bessé en 1944 (Unité: l'hectare)**

Groupes de population	Café	Cacao	Produits vivriers	Total
CHEGUE N'Gbesso	34	28	6	68
KOFFI Alphonse	27	18	5	50
KOUSSI Obouo	56	37	5	98
TOTAL	117	83	16	216

Source : ANCI -" Structures sociales et agraires" in Monographie d'Agboville

L'accroissement des superficies de culture a un effet sur les rendements.

## 2- L'évaluation quantitative de la production

**Tableau n°13: Evolution de la production commercialisée de café et de cacao du cercle d'Agboville de 1939 à 1945  
(production indigène et européenne)**

**Unité : la tonne**

Produits	1939	1940	1941	1943	1944		1945	
Cacao	-	-	3000	2800	1025		Européens	Africains
							57	2206
Café	1400	3700	3000	4000	Européens	Africains	204	3385
					864	2200		

Source : Archives non classées années 1940, 1941, 1943 , 1944 , 1945.

La production du café est plus importante que celle du cacao sur la période allant de 1941 à 1945 ; soit 13.653T de café contre 9.088T de cacao.

Cette situation se justifie par les prix. Le café est plus rémunérateur que le cacao<sup>354</sup>. Les Européens nombreux à pratiquer ces cultures sont démotivés à poursuivre l'entretien des plantations à cause du prix de vente .Leur production de café décline de 864Ten 1944 à 57T en 1945.Les Africains quant à eux enregistrent une augmentation significative de la production de café. Elle passe de 2.200Ten 1944 à 3.385T en 1945.

Comparativement aux plantations européennes, celles des indigènes connaissent un rendement très faible.

---

<sup>354</sup>En effet, tous les produits d'exportation sont touchés par la guerre à des degrés divers .Le cacao perd ses clients et amorce une chute dont le creux est atteint en 1943. Kemounbaye(M) Op cit, p 50.

**Tableau n°14: Rendement des exploitations industrielles indigènes en 1941**

Désignation des produits	Surfaces cultivées	Tonnage récolté	Rendement à l'hectare	Consommation	
				Locale	Disponible à l'exportation
Cacao	18.000ha	3000t	166kg	-	3000t
Café	12.000ha	3000t	250kg	-	3000t
Ananas	Quelques plantations à Azaguié				
Banane exportée	Quelques plantations à Azaguié				

Source ANCI BB2858, Rapport du gouverneur (2 ème semestre 1941)

**Tableau n°15: Rendement des exploitations industrielles Européennes en 1941**

Désignation des produits	Surfaces cultivées	Tonnage récolté	Rendement à l'hectare	Consommation		
				Locale	Disponible à l'exportation	
Cacao	100ha	125t	125t	-	125t	
Café	1800ha	800t	400kg	-	800t	
Ananas	5ha	Faible partie en production				
Banane exportée	600ha	12000t	20t	-	12000	

Source : ANCI BB2858, Rapport du gouverneur (2 ème semestre 1941).

En 1941, le rendement à l'hectare des plantations de cacaoyers des indigènes est de 166 kg alors qu'il est important pour les Européens. La

situation est relativement moins grave au niveau du café où les plantations indigènes affichent 250 kg à l'hectare alors que celles des Européens sont à 400 kg à l'hectare. Il faut trouver les raisons d'un tel déséquilibre dans le fait que le nombre de plantations des indigènes dépasse leur possibilité d'entretien et aussi parce qu'ils ont peu recours aux services des équipes phytosanitaires. De cette évaluation, l'on peut conclure que les indigènes sont très portés à développer les cultures industrielles. Quelle est la situation des cultures du café et du cacao après la deuxième guerre mondiale ?

### **C- La situation des cultures de café et de cacao après 1945**

Il sera question, ici, d'étudier l'évolution des superficies et des productions dans la région de l'Agnéby entre 1948 et 1956.

#### **1- Les superficies**

Pour mieux apprécier l'étude des superficies de culture de café et de cacao, nous allons présenter les données par année dans un tableau.

**Tableau n°16 : Evolution des superficies de café et cacao dans la région de l'Agnéby entre 1948 et 1956 (ensemble des cultures africaines et européennes).**

Unité : superficie : 1000 hectares

Années	Superficies en milliers d'hectares	
	Café	Cacao
1948	-	8,2
1949	-	12,7
1950	14,4	12,4
1951	18,8	22,1
1952	18,8	12,6
1953	12,6	22,9
1954	-	21,5
1955	21,00	21,16
1956	25,00	22,00

Source : Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1956, op.cit, pp 35 -37.

L'absence d'une série continue des superficies de café ne nous permet pas de réaliser une courbe d'évolution comparée des superficies de café et de cacao dans la région de l'Agnéby.

Notre analyse du tableau portera donc sur les périodes allant de 1950 à 1953 et de 1955 à 1956.

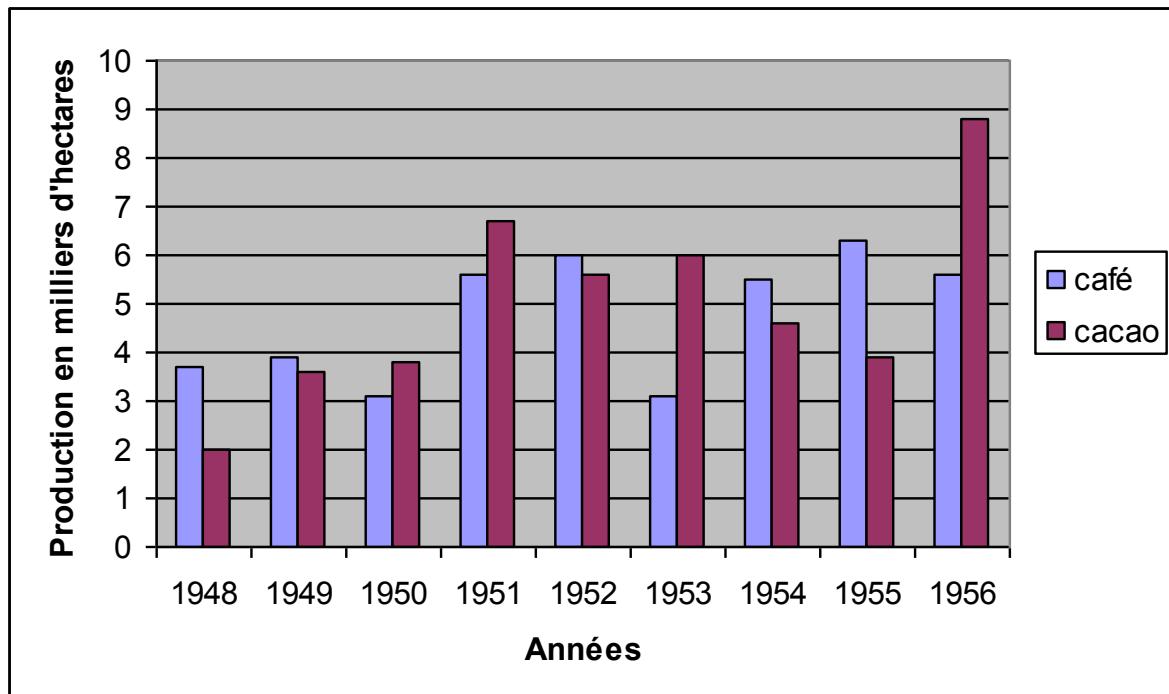
Durant la période allant de 1950 à 1953, les superficies de cacao sont plus importantes que celle du café ; soit 70000ha de cacao contre 64.600 ha de café. La période de 1955 à 1956 est marquée par une rupture. Les superficies de café supplantent celle de cacao. En 1956, on a 25000ha de café contre 22000ha de cacao. En effet ,le prix du café est plus rémunérateur.

Parallèlement à l'accroissement des superficies, les productions connaissent aussi une évolution.

## 2- Les productions

Nous représenterons un histogramme pour mieux apprécier l'évolution de la production du café et du cacao dans la région de l'Agnéby.

**Représentation graphique n°1 : Histogramme de l'évolution comparée des productions de café et cacao dans la région de l'Agnéby entre 1948 et 1956**



Source : Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947 – 1956, Op cit, p35.

A l'analyse de l'histogramme, nous remarquons que la production du cacao est plus importante que celle du café dans la région de l'Agnéby de 1948 à 1956 ; soit 45000T de cacao contre 42500T pour le café. Cette production du cacao est en progression. Elle passe de 2000T en 1948 à 88000T en 1956.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. On retient d'abord l'amélioration du prix du cacao pour les planteurs indigènes. En outre, il y a l'argument avancé par certains planteurs selon lequel le travail (cueillette, collecte et transport) du café demande plus d'effort au producteur que celui du cacao. Enfin, il y a la qualité de la terre. Celle-ci convient mieux à la culture du cacao surtout dans la subdivision d'Adzopé.

Quant à la culture du café, elle connaît également une augmentation de sa production. Celle-ci passe de 3100T entre 1950 et 1951 à 5600 T en 1956. Mais, en réalité elle connaît plusieurs difficultés dans la région liées à la qualité des sols et à l'abandon progressif de la culture par les Européens au profit de la banane « poyo ».

En résumé, les facteurs favorables à la vulgarisation des cultures marchandes sont nombreux. On pourrait citer la crise des années 30 et l'abondance de la main d'œuvre. On distingue aussi plusieurs types d'exploitations qui se retrouvent le long de la voie ferrée et des principaux axes routiers. Mais quel revenu le planteur tire t-il de son exploitation ? Répondre à cette interrogation revient à étudier la commercialisation des produits du café et du cacao.

## **CHAPITRE II : LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU CAFE ET DU CACAO**

Une fois la récolte achevée, arrive la période de la traite.

### **I-LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION DE LA TRAITE**

La traite est un moment important dans la vie économique coloniale. Elle obéit à un fonctionnement et à une organisation.

#### **A- Les acteurs**

Trois principaux acteurs se distinguent dans la traite.

##### **1-Les producteurs**

Les producteurs des denrées commerciales se regroupent en trois.

Nous avons d'abord les Européens. Ils sont nombreux dans la région de l'Agnéby. On distingue les compagnies agricoles et les planteurs individuels<sup>355</sup>. La maison King dispose de 215 hectares de cacao à Agboville en 1917. Quant à Jean Eglin, il possède 175 hectares de cacao à Agboville en 1920<sup>356</sup>. Selon Hubert Fréchou<sup>357</sup>, ces Européens sont d'origines diverses mais plus de France. Certains ont été d'abord coupeurs de bois, d'autres employés dans les maisons de commerce avant de devenir planteurs. Ils manquent souvent d'expériences dans l'exploitation mais sont très solidaires.

Ils forment un groupe social et politique à part, très influents dans les milieux administratifs coloniaux d'alors. Les colons européens

---

<sup>355</sup> Cf Annexes I&II Répertoire des entreprises commerciales dans la région de l'Agnéby en 1936 (maisons européennes).

<sup>356</sup> ANCI 1QQ 99 rapports sur la situation agricole de la subdivision d'Agboville 1916-1917.

<sup>357</sup> Fréchou (H), 1955, « les plantations européennes en basse Côte d'Ivoire » in cahier d'outre mer n°29. Janvier. Mars, pp.56-83 ; P.78.

travaillent pour leur propre compte ou pour des compagnies commerciales.

En 1941, les Européens sont au nombre de 191 dans la région de l'Agnéby : 140 à Agboville et 51 à Adzopé.

Ils exploitent des superficies vastes d'environ 20 hectares. Cette population se concentre généralement en ville (60 à 75%). La part de production des Européens dans la production du cacao décline chaque année<sup>358</sup>.

A côté de ces Européens, nous retenons les Africains. Ils sont de loin les plus nombreux. Il s'agit des autochtones de Côte d'Ivoire et d'autres provenant des différentes colonies (Voltaïques, Sénégalaïs, Soudanais, ...).

A mesure que se diffuse l'agriculture d'exportation et que pénètre l'économie de plantation, la production africaine prend des proportions variées et croissantes.

Avant 1946, 80% des plantations cacaoyères sont de type familial, c'est-à-dire qu'elles occupent des superficies comprises entre 2 et 10 hectares<sup>359</sup>. Toutefois, une bourgeoisie agraire assez restreinte s'est mise en place<sup>360</sup>. Cette dernière pouvaient se faire entendre des autorités administratives et défendre si possible leurs intérêts.

C'est sous cette dualité gros planteurs indigènes et petits producteurs en grand nombre que les Africains se présentent dans la région voire dans toute la colonie, sans solidarité manifeste avant 1946.

---

<sup>358</sup>Kemounbaye (M), 1984, Op cit, P 30.

<sup>359</sup> Guillaume (M), 1955, « La vocation agricole de la Côte d'Ivoire » in marchés coloniaux du monde du 28 avril ; P1 ; P.167 ; cite par Kemounbaye (M) Op cit, P32.

<sup>360</sup> Aké (L.A),1991Op cit, 296 P.

Enfin, il y a les producteurs Levantins. Ils sont installés dans les centres de basse Côte d'Ivoire. En 1929, ils sont au nombre de 183 dont 4 à Agboville. Ce n'est qu'après 1930, qu'ils s'installent à l'intérieur du pays. En 1937, cette population est passée à 18<sup>361</sup> dans la région de l'Agnéby. Ils exercent dans l'exploitation agricole et forestière mais la principale activité reconnue à ce peuple est le commerce. Ils sont des acheteurs de denrées commerciales.

## 2-Les maisons de commerce<sup>362</sup>

Le statut de ces maisons de commerce n'est pas uniforme. Ce sont ou bien des sociétés anonymes ou plus souvent des entreprises individuelles ou familiales<sup>363</sup>.

Toutes ces maisons s'occupent d'importation et d'exportation de produits. Certaines y ajoutent une exploitation forestière ou agricole.

Les importations portent premièrement sur les produits européens : pacotilles, tissus, liqueurs, sels, quincaillerie, riz, sucre. Avec l'intensification de la vie économique dans les années 1920<sup>364</sup> les maisons importent les produits d'équipement (fer, ciment) et des produits mécaniques élaborés avec leur carburants et lubrifiants : automobiles d'abord, puis de petites machines diverses (pompes, groupes électrogènes, scieries mécaniques), des phonographes, des postes radios<sup>365</sup>.

---

<sup>361</sup> Aké (L.A), 1991, Op cit. 24.

<sup>362</sup> Cf Annexes II, III IV, &V.

<sup>363</sup> Kipré (P) 1985, Villes de Côte d'Ivoire, 1893-1940 ; Tome 2, Economie et société urbaine, NEA Abidjan, P.37.

<sup>364</sup> Suret (C.J), 1964, Afrique noire occidentale et centrale ; l'ère colonial. (1900-1945), Editions sociales, Paris, , 636 p ; P.245.

<sup>365</sup> Idem, Op cit, p 245.

**Photo n°3 Les maisons de commerce de la CFAO et de la SCOA à Agboville**



Cliché : Keita Mohamed

Les maisons de commerce fondent leurs méthodes sur leur réseau de comptoirs, de factoreries et de sous factoreries. Le comptoir est une boutique où s'effectuent des opérations de vente de produits du cru. A la différence des autres magasins du groupe, il comporte un entrepôt où sont stockées les marchandises destinées à plusieurs factoreries d'un même secteur.

C'est le comptoir qui passe les commandes soit à l'agence principale pour les entreprises importantes soit directement en Europe pour les commerçants indépendants qui n'ont qu'une ou deux boutiques. A l'inverse, le comptoir reçoit, des factoreries, les denrées commerciales destinées à l'exportation. Certains chefs de comptoir ont un registre pour leurs propres opérations et un autre où sont consignées les activités des factoreries<sup>366</sup>.

Les factoreries sont uniquement en contact avec la clientèle. Des sociétés rattachent aux différentes factoreries des sous- factoreries ou postes achat. Ces postes sont tenus par des auxiliaires africains. Ces derniers prolongent dans les villages l'action de leurs sociétés. Certains auxiliaires ouvrent boutiques et ont une autonomie de manœuvre limitée à la discussion des prix des produits du cru ou d'exportation dans la fourchette indiquée par la factorerie. Parfois aussi, des compagnies commerciales ouvrent un crédit de vivres et de marchandises à des intermédiaires (traitants). Les débiteurs doivent rembourser l'avance consentie avec les produits du cru ou d'exportation. Ainsi se crée grossièrement un réseau complexe de relations d'affaires entre les entreprises commerciales et les marchands indigènes.

Les marges bénéficiaires dans ces compagnies de traite sont importantes. Le café se vendait à 20 F CFA le kilogramme en octobre

---

<sup>366</sup> Kipré (P), 1985, Villes de Côte d'Ivoire, 1893-1940 Op. Cit. P.160.

1947 soit 42,50 Fr métro pour 1,250 kg de café vert (...) or le prix de vente au consommateur au marché officiel était de 174 F le Kg<sup>367</sup>. Il ne revenait donc que 24% au producteur. Cette quête inlassable de la recherche de profit se ressent au niveau des investissements dans la colonie. « Les maisons de commerce ont une tendance regrettable à édifier sur les lots urbains des constructions dont la forme et l'aspect ne contribuent pas à l'embellissement des centres les plus importants de la colonie. Telles sont à Agboville la compagnie française de Kong (lot n°31) et la SCOA (lot n°24) qui ont édifié, en bordure des rues principales et sur la place des marchés, des constructions qui pour être en dur sont inesthétiques. »<sup>368</sup>

Le répertoire ci-dessous indique pour l'année 1936<sup>369</sup>, les maisons de commerce dans la région de l'Agnéby. A côté des maisons de commerce, il ya les traitants.

### **3-Les commerçants indépendants ou traitants<sup>370</sup>**

Ils se regroupent en trois groupes.

#### **3-1-Les Sénégalais**

Les premiers traitants dans la région de l'Agnéby sont des Sénégalais<sup>371</sup>. Très souvent, ces Sénégalais étaient employés dans des

---

<sup>367</sup> Suret (C, J), 1964, Op Cit, PP.237-238.

<sup>368</sup> OO748. Arrêté portant approbation de modification du plan de lotissement complémentaire d'Agboville, cercle de l'Agnéby 1915-1925-1931....n°45, Agboville le 15 Janvier 1927. L'administrateur du cercle de la Côte d'Ivoire.

<sup>369</sup> Voir annexes II, III, IV&V.

<sup>370</sup> Le traitant peut se définir d'abord comme un commerçant dont l'activité n'est véritablement manifeste qu'en période de « traite » c'est-à-dire au moment où s'effectue la commercialisation des denrées d'exportation. Son activité est donc saisonnière. Toutefois, même si l'achat de produits dans les centres de l'intérieur occupe au moins autant de place que la vente dans les centre d'expédition à l'étranger (gares, Warfs), le traitant n'exclut pas de ses activités l'écoulement à la morte saison de quelques articles d'importation. En s'appuyant sur leur propre réseau de prospection et d'achat de produits, ils sont les correspondants directs d'importateurs établis en Europe (France et Sénégal pour les sénégalais). Mais la plupart des traitants travaillent en collaboration avec les maisons européennes établies dans la colonie. Et servent « d'avant-garde » aux factoreries européennes.

<sup>371</sup>Gnato (Z), Vrih (G), 1992, « Les commerçants sénégalais en Côte d'Ivoire de 1880 à 1970, PP.235 à 271 » in commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest : en Côte d'Ivoire ; Edition. L'Harmattan, Paris, 327 p.

maisons de commerce de détail. Les relations commerciales entre les sénégalaïs employés ou anciens employés des maisons de commerce et leurs anciens patrons s'inscrivent dans une logique de continuité fondée sur le capital confiance suscité et accumulé par les nombreuses années passées au service de la maison. Ces relations de confiance restent solides jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale<sup>372</sup>.

Elles sont facilitées par le statut juridique de ces Sénégalaïs qui avaient la plupart du temps la citoyenneté française.

Le maintien de ces bons rapports dans les affaires n'est pas désintéressé pour les colons. Ils tirent en effet un double profit<sup>373</sup>.

D'abord, cela leur permet de bénéficier de la collaboration d'acheteurs économiques assez expérimentés, pour faire des tâches comme dans le commerce de détail et la collecte des produits de rente qu'ils ne font pas eux-mêmes. Les maisons de commerce ouvrent donc des boutiques pour leurs employés sénégalaïs dans les villages à forte population. Elles installent ces indigènes en leur facilitant l'achat en gros des marchandises.

L'utilisation de ces intermédiaires sénégalaïs permet aussi de retarder au maximum la naissance une bourgeoisie ivoirienne qui aurait pu jouer un rôle politique de contestation. Cela leur a également permis de contre balancer le rôle de plus en plus important des syro-libanais qui ont une tradition séculaire à la pratique du commerce.

---

<sup>372</sup>Avant 1945, les Sénégalaïs sont les intermédiaires privilégiés des maisons de commerce. Ils furent encouragés par les autorités coloniales. Après 1945, c'est le début de la contestation politique en Afrique et en Côte d'Ivoire, contrairement aux espoirs de l'administration coloniale, les autochtones bénéficient de l'appui de l'élite sociale de la communauté sénégalaïse. Comme pour prévenir cette action séditieuse sociale sénégalaïse en Côte d'Ivoire, les autorités coloniales vont chercher à l'affaiblir économiquement. Elle préfère désormais les Libano-syriens aux Sénégalaïs dans le rôle de collaborateurs privilégiés dans le commerce. Cela a pour conséquence une véritable nuée des libano-syriens en Côte d'Ivoire entre 1945 et 1960.

Outre les difficultés liées à leurs relations avec les autorités coloniales et les maisons de commerce, la disparition des grands commerçants sénégalaïs à des causes en rapport étroit avec leur milieu social immédiat c'est-à-dire leur familles et la communauté sénégalaïse. Les responsabilités familiales et sociales freinent quelques fois de plus de 50% des activités commerciales. Gnato (Z) Vrih (G), 1972, Op. Cit. PP.261-267.

<sup>373</sup> Idem, Op cit, p 257.

Profitant des fruits de cette première activité, certains investissaient dans d'autres secteurs comme la création de plantations ou de leur propre entreprise de commercialisation des produits de traite. C'est le cas d'Hassan Diop, originaire de Ruffix au Sénégal, commerçant à Agboville depuis 1927. Il crée sa plantation en 1937<sup>374</sup> et cela, bien que le sénégalais ne soit pas agriculteur par tradition comme dit M'Baye Cissé<sup>375</sup>.

Par ailleurs, on a l'exemple de Racine Sow à Agboville. Il monopolise presque pendant 11 ans de 1926 à 1935 le commerce du cola à Agboville. Il achète le cola dans toute la région d'Agboville et la revend aux commerçants Dioula venus du Soudan français.

D'autres traitants africains interviennent dans le commerce. Il s'agit des Dioula.

### **3-2-Les Dioula**

Leur action se limitait presque exclusivement à la collecte de produits de traite et au transport. Leur organisation selon Pierre Kipré est essentiellement familiale et ils appliquent des méthodes déjà en vigueur à l'époque précoloniale. Ce qui prévaut ici c'est plus le marchandage que le crédit, la vente ou l'achat direct plutôt que le système de l'adjudication<sup>376</sup>.

Les Dioula étaient nombreux dans le micro-commerce. Cette situation a fait dire à certains auteurs ceci : « Le nègre travaille donc par jour. Il n'a jamais réussi dans l'entreprise de grande envergure qui

---

<sup>374</sup> Voir liste électorale de la chambre d'agriculture in J.O.CI. en 1939.

<sup>375</sup> Entretien avec M'Baye Cissé (son fils) le 25/07/1987 à Abengourou in Gnato (Z) Vrih (G) 1972, Op. Cit P256.

<sup>376</sup> Kipré (P), 1985, Op. Cit P.161.

nécessite des plans pour un futur lointain et une large vue d'ensemble. Il n'est donc pas bon marchand.<sup>377</sup> »

Cette affirmation est bien évidemment excessive, mais a l'intérêt de souligner au moins que les populations africaines n'ont pu mettre en place des entreprises commerciales concurrentielles. Là où les Africains connaissent moins de succès, les Libanais réussissent mieux<sup>378</sup>.

### **3-3-Les Syro-libanais et les Européens**

Dans la collecte des produits, ils n'hésitent pas à foncer dans les contrées les plus reculées et d'accès difficile. Très familiers aux Africains, leur faisant beaucoup d'avance sur les marchandises, les Syro-libanais parviennent à se tailler une place enviable dans les relations d'affaires, mieux que les Sénégalais et les Dioula. Mais là où leurs activités portèrent un grand coup aux sociétés de traite, c'est dans le domaine des importations et des ventes au détail<sup>379</sup>.

« D'abord parce qu'étant plus proche de l'Afrique et parlant généralement son langage, contrairement à la plupart des Français, il connaît mieux ses besoins [...]. Ensuite et surtout parce que son prix de revient est inférieur au prix de revient de la société. »<sup>380</sup>

Outre ces libano-syriens, des particuliers européens interviennent dans ce commerce. Ils ont très vite abandonné ce métier car il exige des contacts et de nombreux déplacements chez les indigènes. Pour

---

<sup>377</sup> Westerman, noirs et blancs en Afrique Paris, Payot, 1937, cité par Vaquier (R), 1986, Au temps des comptoirs 1900-1950, Paris, Karthala, p 67.

<sup>378</sup> Cf Annexe V : Répertoire des entreprises commerciales dans la région de l'Agnéby en 1936 (maisons syro-libanaise).

<sup>379</sup> Westerman, 1937, noirs et blancs en Afrique Paris, Payot, cité par Vaquier (R), Op cit, p67.

<sup>380</sup> Bauchar (R) « Le Monde des affaires » in cahiers Charles de Faucauld vol 2, 1954, PP.120-138. Cité par Yao Konan( P), 1995, Le commerce colonial en Côte d'Ivoire de 1945 à 1960, Mémoire de maîtrise, histoire, Université d'Abidjan, 146P, P.21

Konan<sup>381</sup>, l'emploi de l'Européen pour ce genre de collecte est devenu onéreux pour les maisons de commerce. Elles abandonnent cette activité en ne conservant que l'exploitation.

Au total, le fonctionnement de la traite obéit à un circuit complexe. Comment est-elle organisée ?

## **B- L'organisation de la traite**

La traite est un commerce qui porte sur les produits d'exportation en particulier le café, le cacao, l'huile de palme (...) durant 3 à 4 mois. Elle se distingue du troc par l'afflux monétaire, la présence massive de population cosmopolite constituée de commerçants et d'ouvriers.

Le caractère essentiel de la traite est la variation des cours des produits sur une même période ou parfois une même journée.

Cette traite connaît une organisation particulière allant du choix des lieux de transaction aux transactions elles-mêmes.

### **1-Les centres d'achat et le circuit de commercialisation des produits du café et du cacao**

Nous étudierons ici les différents centres d'achat et le circuit de commercialisation des produits .

#### **1-1- Les centres d'achat**

Dans la région de l'Agnéby, on distingue deux types de marchés en fonction des périodes.

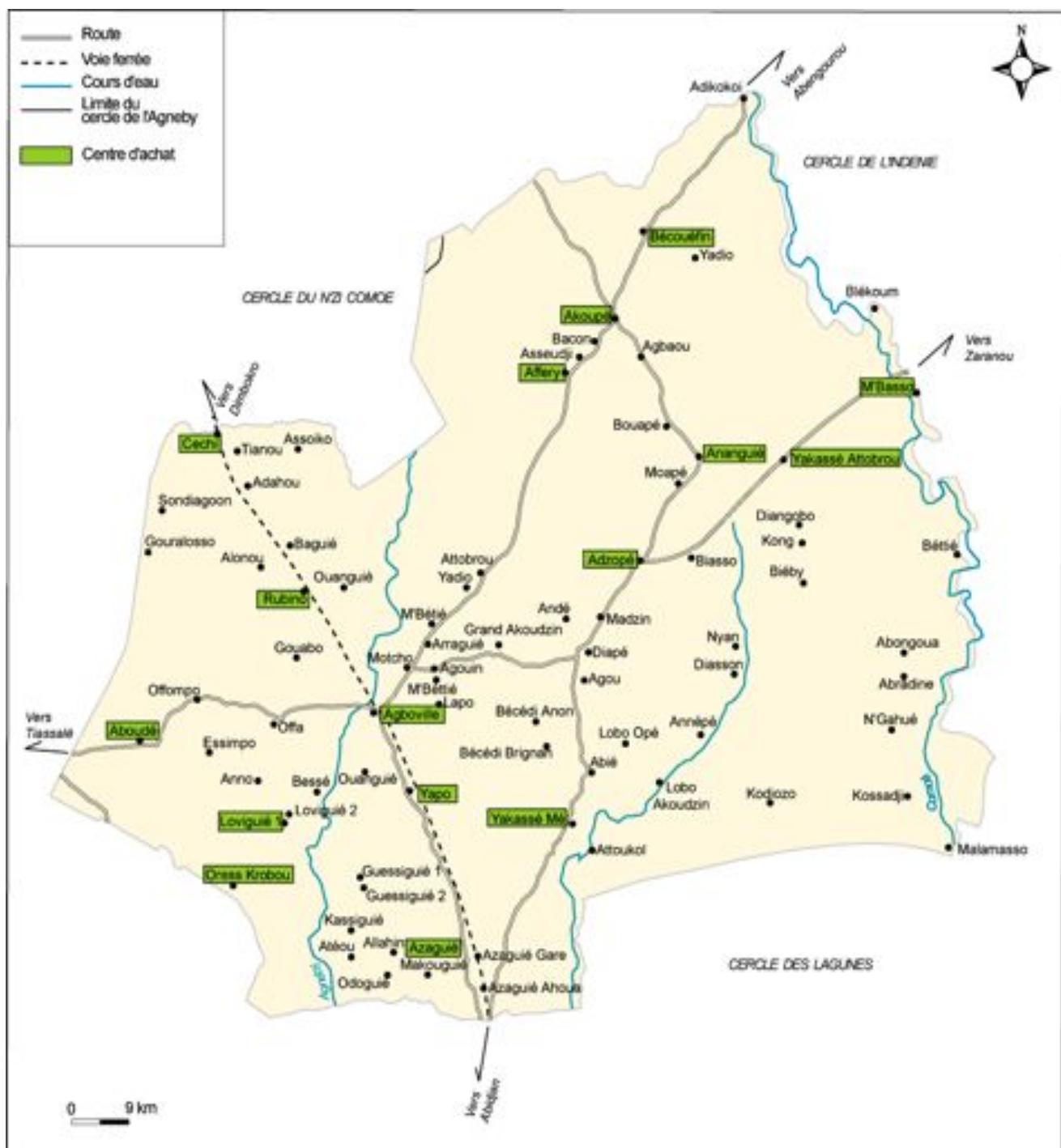
---

<sup>381</sup> Yao Konan (P), 1995, Op cit.

### 1-1-1- Le marché dit « officiel » de 1909 à 1939

Durant la période allant de 1909 à 1939 le marché est dit "officiel" : stockage du produit en un endroit déterminé. La traite se voulait donc officielle. Les autorités administratives avaient choisi les centres suivants dans la région de l'Agnéby.

#### Carte n°5 : Les centres d'achat dans la région de l'Agnéby en 1937



Le représentant de l'administration met un ou plusieurs lots aux enchères, lesquels sont adjugés<sup>382</sup> aux commerçants les plus offrants. La marchandise est ensuite pesée en présence de l'acheteur qui paye sur le champ le chef de village ou le chef de famille<sup>383</sup>.

Il était interdit aux commerçants de se rendre au domicile du planteur pour l'achat des produits. Le choix des lieux de vente fixe dépendait de plusieurs facteurs, mais surtout de la quantité de denrées produites dans la localité et aussi de son importance démographique.

Mais la règle de la traite officielle n'a pas toujours été respectée. Il s'est créé une forme de traite « officieuse » parallèle à la première. Elle est entretenue par les nombreux intermédiaires, européens, syro-libanais et surtout africains dans les villages et au domicile des producteurs.

Pour améliorer le système de commercialisation, l'administration libéralise le marché.

### **1-1-2- Le marché libre de 1945 à 1958**

L'après guerre, surtout à partir des années 1950, c'est le système du marché libre qui domine. L'administration n'oblige plus les producteurs à se diriger vers des points fixes et se contente de contrôler la qualité des produits et de percevoir des taxes en divers postes de contrôle. Ce type de marché favorise des revenus meilleurs aux planteurs de café et de cacao.

Quel est le circuit de commercialisation des produits ?

---

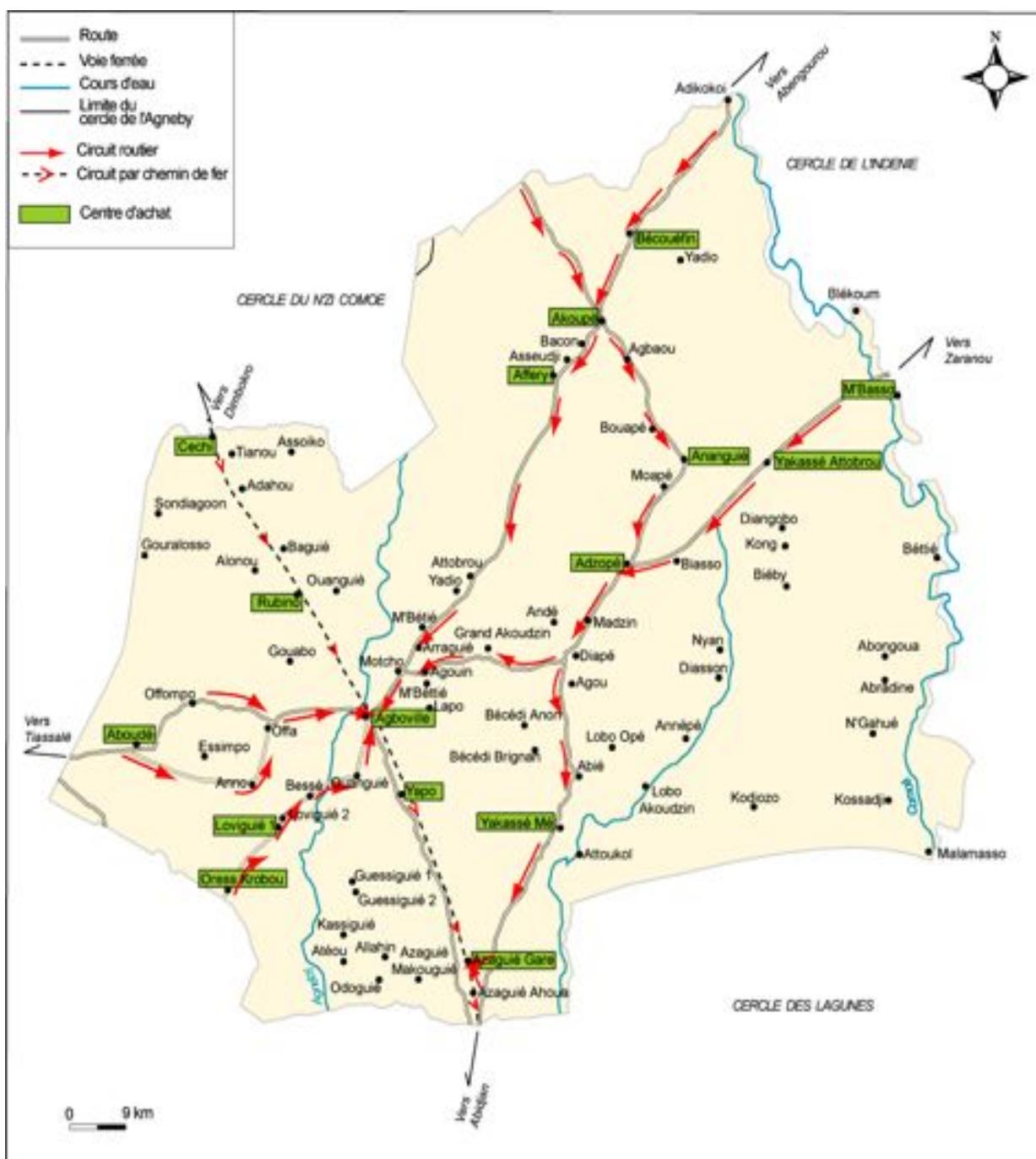
<sup>382</sup> Les ventes par adjudication ressemblent à la vente aux enchères. Les données sont proposées aux acheteurs avec propagande et publicité. La différence ici est la contrainte exercée par l'administration sur le producteur pour former les prix.

<sup>383</sup> Corbin de mangoux (A), février 1939 "la production et le marché de cacao dans le monde" in Supplément du bulletin quotidien, PP.48-49.

## 1-2- Le circuit de commercialisation des produits du café et du cacao

La carte ci-dessous présente les principaux itinéraires de la vente du café et du cacao dans la région.

### Carte n°6 : Les principaux itinéraires de la commercialisation du café et du cacao dans la région de l'Agnéby



Source : Arrêté le 17 Août 1937, cercle d'Agboville, rapport annuel 1941  
archive non classée.

Conception : Keita Mohamed

Dessin : Alla KA, 2010

Deux principaux circuits de commercialisation se distinguent dans la région de l’Agnéby.

Au niveau de la voie ferrée, les produits convergent vers les différentes gares pour être expédiés à Abidjan.

Le chemin de fer suit l’itinéraire suivant : Céchi-Rubino-Agboville-Yapo-Azaguié –Abidjan.

En ce qui concerne les routes, plusieurs ont été identifiées dans la région pour orienter le flux commercial vers la subdivision d’Agboville.

D’Agboville les produits sont convoyés vers Abidjan par le train. Les principales voies routières sont :

Aboudé-Offoumpo-Offa-Agboville.

Oress krobou-Loviguié-Ouanguié-Agboville.

Bécouefin-Akoupé-Afféry-Yadio-Motcho-Agboville.

Akoupé-Ananguié-Adzopé- Agboville.

M'basso-Yakassé Attobrou- Adzopé- Miatdzin-Diapé-Grand Akoudzin-Motcho-Agboville.

D’autres routes se dirigeaient vers la gare d’Azaguié.C’est le cas de la route Diapé-Agou-Yakassé Mé-Azaguié.Certains planteurs choisissent ce chemin parce qu’ils possèdent dans les villages traversés de la famille pour les héberger. Aussi certains planteurs d’Azaguié préfèrent-ils se rendre à Abidjan pour vendre leur production. Plusieurs raisons motivent cette démarche. Azaguié se situe à peine à 22km d’Abidjan et à 58 km d’Agboville chef-lieu du cercle de l’Agnéby. De plus, les produits sont achetés plus chers à Abidjan car aucun frais de transport n’est défafqué du prix du produit.

Au total, Plusieurs centres d’achat ont été identifiés dans la région de l’Agnéby pour faciliter les transactions.Deux principaux itinéraires sont utilisés par les producteurs : la voie ferrée et les routes. Mais, une

autre donnée importante intervient pour comprendre le mécanisme de la traite. Il s'agit de la formation des prix.

## **2-La formation des prix des denrées**

La formation des prix des denrées est liée à la notion complexe de marché. On peut distinguer deux modes de formation des prix :

La formation privée et la formation publique<sup>384</sup>.

La formation des prix est généralement officielle donc publique en Côte d'Ivoire.

Au début de la campagne agricole, les prix du café et du cacao sont fixés par le Gouverneur général des colonies à Dakar<sup>385</sup>. De la valeur FOB<sup>386</sup> du produit, celui-ci établit la valeur au point de sortie, puis en accord avec les chambres de commerce, d'agriculture et d'industrie, les valeurs dans les magasins généraux du port d'embarquement et le prix minimum d'achat au port<sup>387</sup>. A partir des tarifs de transport par route, par voie ferrée ou par voie de lagune est fixé le prix du produit par arrêté pour chaque centre d'achat. Le Lieutenant- gouverneur de la colonie fait communiquer les prix dans toutes les circonscriptions. Ce sont les prix qui doivent être exhibés par les agents de commerce.

---

<sup>384</sup> La formation privée des prix peut être libre ou prendre la forme des prix imposés. Lorsque les prix sont imposés, mais restant privés, il s'agit d'entente, de cartel, de telle sorte que les agents participants à l'achat ou à la vente n'ont le choix que la quantité du produit à apporter sur le marché et ne sont plus libres pour déterminer les prix. Dans la formation libre des prix par contre, on remarque plusieurs sortes de contrats qui peuvent se résumer en deux points : les prix sont fixés unilatéralement (marchandage) ou encore fixé par une organisation neutre.

<sup>385</sup> Les textes qui définissent le régime des prix en AOF sont des arrêtés généraux du Gouverneur Général par année.

Circulaire n°171 du 21 Octobre 1936 ; loi du 14/03/1942 définit le régime des prix en AOF  
A.N.C.I 6841 R ; V-17-200 lettre du gouverneur général de l'AOF au gouverneur d'Abidjan à propos du contrôle des prix, 21/10/1936 et annuaire statistique de l'AOF 1950-1954 Vol.5, Tome 1 ; PP.261-266.

<sup>386</sup> FOB Signifie Free on Board c'est-à-dire que tous les frais sont à la charge du fournisseur jusqu'à l'embarquement des marchandises. La responsabilité du fournisseur n'est dégagée que lorsque le bateau quitte le port. Le client prend alors tous les frais des marchandises en charge jusqu'à l'arrivée chez lui.

<sup>387</sup> Avant la création du port d'Abidjan, en 1951, il existe des wharfs d'embarquement à Port-Bouët et à Grand Bassam.

Les planteurs ne participent donc pas à la formation des prix. Dans ces conditions, leurs chances de réussite sur la traite sont d'office réduites. Ils sont disposés à subir les prix. Cela s'observe pendant toute la période dans les centres de production de la colonie.

### **3-Les transactions à la traite<sup>388</sup>**

Nous analyserons cette transaction en deux temps. La première période est celle d'avant la deuxième guerre mondiale. La seconde période concerne celle après 1945.

#### **3-1-La période avant la deuxième guerre mondiale**

Les débuts de la traite sont caractérisés par deux dispositifs distincts. D'une part, nous avons les traitants ou agents de commerce, tous nantis des avances liquides ou en produits manufacturés et prêts pour les transactions. Et d'autre part, nous retrouvons les producteurs qui sous la pression de l'administration rassemblent leur récolte par village, puis par canton et les expédient au centre de traite désigné officiellement. L'exemple de traite dans la circonscription de Bouaké en 1923 nous fournit des informations sur la vente des produits. En effet, dans cette circonscription, les quantités de produits de café, de cacao, de palmistes, de cola, sont apportés au poste de Bouaké et vendus par moyen de fiches individuelles. Ces fiches renferment les indications

---

<sup>388</sup> L'ouverture de la traite dépend essentiellement des périodes de récolte de telles ou telles denrées. Le cacao par exemple a deux récoltes dans l'année. La principale part du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril et la seconde du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août. Quant au café, elle débute en janvier et prend fin en février. Les dates d'ouverture et de fermeture des campagnes sont fixées chaque année par arrêté local. ANCI -IV-11-107, 1R8, 3765, Questions agricoles, marchés des produits, café, cacao, café, cola, palmiste ,1936-1939.

suivantes : nom du producteur, le poids, le lieu de provenance du produit. Seule la subdivision de Béoumi vendait ses produits aux maisons de commerce sur place<sup>389</sup>.

La vente des produits étaient donc essentiellement collective avant la guerre pour les Africains. De nombreux abus étaient commis par les représentants ou chefs de cantons chargés de repartir le produit de vente. Les producteurs ne savent pas exactement combien la récolte avait rapporté lors de la vente au poste colonial.

D'autres abus viennent des intermédiaires, des traitants nommés par Simon Pierre Ekanza « margouillats »<sup>390</sup>. En brousse, ils achetaient les produits à des prix plus bas que ceux proposés par les factoreries.

En outre, les contrôleurs de produits chargés de vérifier la qualité et la quantité des charges ne jouent pas pleinement leur rôle. En 1950, Houphouët Boigny, dans une analyse de la situation avant la seconde guerre mondiale dit ceci : « Nous n'étions pas autorisés à vendre directement nos produits. Nous étions obligés de passer par les intermédiaires et de nous adresser aux contrôleurs. Dans chaque marché, même quand nous avions des bascules, pour peser nos produits, nous devions accepter d'attendre monsieur le contrôleur nous déclarer froidement que votre charge ne pèse que 80 Kg. »<sup>391</sup>

Toutes ces fraudes pratiquées par les traitants et le contrôleur provoquent la réaction correspondante chez le producteur. Par exemple, les planteurs mettaient des pierres dans le fond des sacs déjà trempés dans l'eau ou parfois. De plus, ils séchaient moins le cacao de manière à augmenter le poids : c'est pourquoi les produits indigènes étaient réputés de mauvaise qualité.

---

<sup>389</sup> Kemounbaye (M), 1984, Op cit, p42.

<sup>390</sup> Ekanza (SP), 1983, Mutation d'une société rurale Agni du Moronou. XVIII-1939, Op.cit P.676.

<sup>391</sup> Damas Rapport n°11, sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire, PDCI 1950, Tome 1, P.3.

Par ailleurs les producteurs africains, plusieurs fois, protestent contre leur exploitation par le commerce. De 1930 à 1933, c'était le désespoir chez les producteurs. En 1930, les indigènes dénoncent ouvertement la coalition du commerce et tendent à s'organiser contre elle sous la direction d'Obodji Sobo dans la région de l'Agnéby, Lambert Aka dans le cercle de Grand Lahou, Boa Kouassi dans l'Indenié.

En 1931, l'entente réussit à imposer le prix du kilogramme de cacao à Grand Bassam à 1,90 F/Kg FOB contre 2,40 à Accra et 3,40 au Havre<sup>392</sup>.

Le système de traite avant la seconde guerre mondiale avait des failles. Il permettait au commerce de mieux piller les producteurs en concentrant les récoltes en des points précis. Quelle est la situation après la guerre ?

### **3-2-La période après la seconde guerre mondiale.**

On note quelques changements significatifs.

Les indigènes de l'Agnéby et de toute la colonie ne se laissent plus guidés par l'euphorie de la période de la traite. La prudence était de rigueur. En 1945, on assiste à une libéralisation du commerce du cacao dans la colonie. Le gouvernement fixait le prix F.O.B, et il appartenait au gros commerce d'établir le barème des prix en défalquant les frais généraux et en réservant une certaine marge aux producteurs. Vers 1954-1955, la liberté de commerce était en général acquise. Certains producteurs, dans la région de l'Agnéby, transportaient leur produit de

---

<sup>392</sup> Kipré (P) 1985, Op cit, Tome II ; P 536.

leur village à un centre un peu plus éloigné, parce que le prix y était de 10 francs ou 15 francs plus élevé.

Au début de la traite, les planteurs sont plus réticents dans l'Agnéby. Ils ne vendent qu'une petite partie de leurs récoltes et retiennent le gros du stock en attendant des prix meilleurs. Malgré ce sursaut des producteurs, les intermédiaires spéculaient toujours lors de la traite. De plus, le commerce refusait souvent d'appliquer le cours qu'il avait lui-même établi et voulait payer un prix inférieur au F.O.B.

On peut donc retenir que dans la région de l'Agnéby et dans toute la colonie, la traite ressemble beaucoup à un simple pillage des récoltes de la masse laborieuse africaine, avec la seule différence de la circulation de la monnaie fiduciaire. Or, on s'attendait à voir dans la traite un ensemble de transactions où producteurs et commerçants tirent profit de leurs opérations.

Dans ce contexte, vers quelles destinations ces denrées étaient-elles dirigées ?

## **II-L'EXPORTATION DES PRODUITS ET LE REVENU DU PLANTEUR**

L'exportation des produits se fait en direction de plusieurs pays. Le planteur tire des revenus considérables de la vente de ces produits.

### **A- Les partenaires commerciaux**

Les partenaires commerciaux se regroupent en deux catégories. La France et les autres partenaires.

## **1- La France**

Pendant toute l'entre- deux- guerres, la France est non seulement le premier fournisseur de la colonie de la Côte d'Ivoire en marchandises mais aussi le client principal.

A part le café et le cacao, les exportations portaient également sur les produits du palmier à huile, la banane, l'ananas, le bois.

Le café était exporté vers la France essentiellement en sacs de 60 Kg. Tandis que le cacao est dirigé vers la métropole et les autres pays en sacs de 50 Kg.

En 1931, par une loi du 31 mars, on alloua des primes aux exportateurs de café. Cette loi est modifiée par la loi du 11 mars 1937, qui crée des primes par variété de café. Cette prime était allouée à chaque 60 Kg de café exporté. Mais en janvier 1939, une autre loi supprime celle du Libéria.

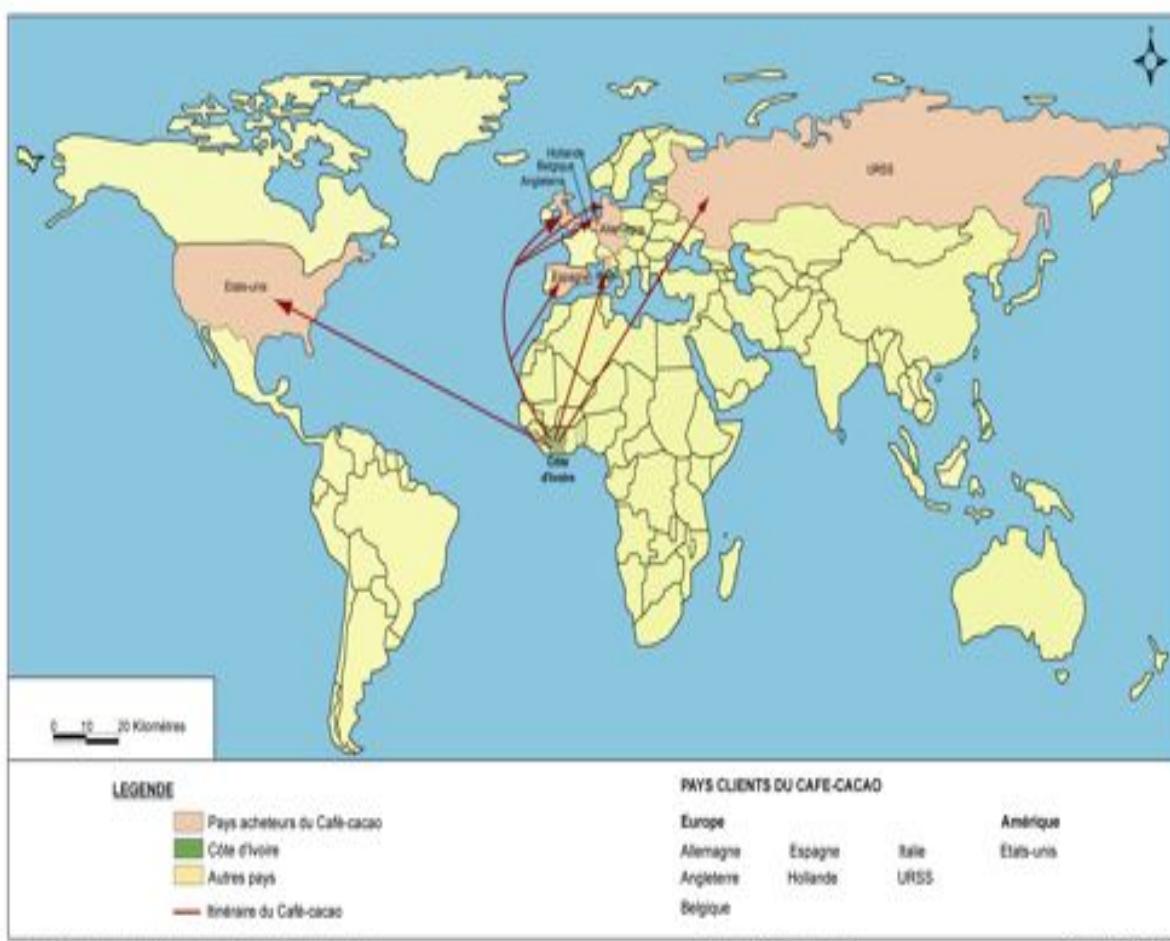
Quant à l'exportation du cacao, les colons payent des droits d'entrée en France. De 1930 à 1938, les tarifs d'entrée s'élevaient à .500 F pour 100 Kg de cacao exportés des colonies françaises à 1800 pour 100 Kg pour celui des pays étrangers.

Cette taxe d'entrée du cacao est due à la situation de surproduction que connaît ce produit. Pendant la période (de l'entre deux guerres), la colonie de Côte d'Ivoire avait à choisir entre la limitation de la culture du cacaoyer et la recherche de nouveaux débouchés.

Les autorités coloniales décident de rechercher de nouveaux partenaires commerciaux pour écouter le surplus de la production.

## 2- Les autres partenaires

**Carte n°7 : Les pays exportateurs du cacao de la colonie de Côte d'Ivoire en 1933 autre que la France**



A partir de 1933, le stock de cacao était important. La France n'était plus en mesure de consommer toute la production de ses colonies. La Côte d'Ivoire produit à cette date 30.914 tonnes de cacao.<sup>393</sup>.

Ainsi, les autorités françaises accordent-elles par un décret du 05 novembre 1933, le droit aux colons d'exporter vers d'autres pays le surplus de leurs productions après avoir fourni leur contingent<sup>394</sup>. La Côte d'Ivoire fait donc ses exportations la même année vers des pays tel qu'indiqué sur la carte ci-dessus<sup>395</sup>.

En 1937<sup>396</sup>, le Gouverneur général de l'A.O.F négocie la vente de la production du cacao avec de nouveaux acquéreurs : l'Afrique du sud, la Suisse et la Suède et plus tard avec d'autres pays Européens.

En résumé, Les exportations de la colonie étaient essentiellement dirigées vers la France. Mais avec l'augmentation croissante de la production, la colonie s'ouvre à d'autres marchés. Quels revenus le planteur tire t-il de la vente de ces denrées ?

## B- Coût et revenu chez le planteur

Compte tenu de leur organisation différente, une étude des revenus des producteurs devait distinguer les producteurs européens des producteurs africains.

---

<sup>393</sup> Annuaire rétrospectif de statistique agricoles et forestière 1900-1983, Ministère de l'agriculture et des eaux et forêts 3 Tome ; Tome I P 46.

<sup>394</sup> Vrih (G), 1980, Op cit.

<sup>395</sup> Cf Carte n°7

<sup>396</sup> Keita (M) 2005, Op cit

## 1-Coût et revenu chez le planteur européen

La création d'une plantation européenne de cacao et de café nécessite un investissement important de capitaux depuis l'implantation du champ jusqu'à la première récolte en passant par les activités de récolte et de commercialisation.

**Tableau n°17 : Coût d'une plantation de cacaoyer de deux cents hectares arrivés en rapport en 1937**

Implantation de 200 hectares	360 000
Construction campement des manœuvres	50 000
Habitation européenne	50 000
Construction, séchoir, fermentation, magasins	75 000
Entretien pendant 4 ans	200 000
Appointement de l'Européen	120 000
Intérêts pendant 4 ans à 6%	205 200
Soit à l'arrivée au rapport	1 060 200
Frais de récolte	50 000
Entretien	50 000
Européen	30 000
Imprévus	10 000
Intérêts à 6%	63 012
Amortissement par 1/15 <sup>ème</sup>	70 680
Emballage 60	98 000
Transport 200	
Transport et embarquement 230 soit 490 la tonne ; 200 tonne à 400 F	

Source : Archives de la chambre de commerce de Côte d'Ivoire, 1937.

Le prix FOB d'un Kg de Cacao est de :  $\frac{372292}{200000} = 1,86F$

Compte tenu de ces charges, les colons ont estimé que le prix de revient à l'hectare d'une plantation de cacaoyer dans la colonie est établi comme suit en francs courants.

**Tableau n°18 : Prix de revient à l'hectare d'une plantation de cacaoyer.**

Main d'œuvre de culture	250/ha
Fumure, replantation des manquants	439/ha
Récolte 500 Kg/ha	215F/ha
Triage	5F/ha
Frais divers	46F/ha
Frais généraux	286F/ha
Total	1 215F/ha

Source : Archives de la chambre de commerce de Côte d'Ivoire, 1937.

Le prix de revient à l'hectare est donc de 1 215 F. Ce prix de revient ne comporte pas semble t-il, de rémunération du capital engagé.

Celui-ci pour la création d'une culture devrait être estimé à 9 ou 10 000 F à l'hectare amené à l'âge adulte. Si l'on compte les intérêts des capitaux à 6%, on peut admettre dans le compte 600 F par hectare ou 1200 F par tonne. En admettant que le bénéfice de la société sera seule chargée de rémunérer les capitaux engagés, il est estimé qu'un prix de revient de cacao sur la plantation à 2 500 F par tonne à l'hectare est très élevé par rapport au prix de vente. A travers ces calculs estimatifs des colons, on sent un besoin latent de comprimer les prix de revient des plantations de cacao et de café. Il est pratiquement impossible de savoir quel est le prix de revient réel d'un produit. Les calculs faits de divers côtés sont presque toujours contradictoires et les planteurs européens restent très

discrets à ce sujet. Ils font croire qu'ils travaillent le plus souvent à perte et couvrent à grand peine leur frais<sup>397</sup>

En réalité, les prix de revient auraient pu en général être abaissés par une amélioration des techniques ou le choix d'un terrain fertile. La mécanisation permettrait une économie sensible de main d'œuvre et serait pour les planteurs européens un des facteurs de supériorité sur les planteurs africains.

Toutefois, la modernisation n'a jamais remplacé la main de l'homme dans les travaux de récolte que nécessitent le cacao et le café. De plus, les Européens trouvent des situations qui leur sont favorables. Ils livrent directement leurs productions aux comptoirs locaux des maisons de commerce, éliminant ainsi les intermédiaires. En outre, ils profitent des formes de contrats avantageux que les maisons de commerce leur consentent pour s'assurer leur fidélité. Par ailleurs, la plus part des primes allouées aux producteurs, profitent le plus souvent aux seuls Européens.

Au total, les planteurs européens engagent d'importantes sommes d'argent dans la création et l'entretien des exploitations. Toutefois, ceux-ci retirent de leurs activités des revenus considérables grâce aux avantages qui leur sont accordés. Qu'en est-il des producteurs indigènes ?

## **2-Coût de production et revenu du planteur indigène**

Le coût de production d'une exploitation indigène de 10 hectares s'établit comme suit :

---

<sup>397</sup> Archives de la chambre de commerce de CI, 1937.

**Tableau n°19 : Coût de production d'une exploitation indigène de 10 ha arrivés en rapport en 1937**

Construction du campement	5 000
Débroussaillement, abatage	5 000
Implantation	1 500
Construction de séchoirs	7 500
Entretien pendant 4 ans	8 000
Frais de récolte sur 10 hectares	2 500
Entretien sur 10 hectares	4 500
Imprévus	1 000
Amortissement de 27 000 1/5 <sup>ème</sup>	2 466,66
Total	10 466,66

Source : Archives de la chambre de commerce de Côte d'Ivoire, 1937.

Etant donné que 10 hectares donnent 10 tonnes, le prix de revient d'un kilogramme de cacao sur la plantation s'établit ainsi :  $\frac{10.466,66}{10.000} = 1,05$  un franc 5 centièmes le kilo de cacao.

En comparant le mode d'exploitation des Européens à celui des Africains, les Européens estiment que les Africains accordent le minimum de soins à leurs cacaoyers et cafériers. La valeur du capital du sol leur importe peu.

Les estimations des Européens eux-mêmes révèlent que le prix de revient d'une plantation de cacaoyer est de 2 500 F la tonne par hectare. Ce prix serait le même pour les indigènes. Mais étant donné la ségrégation établie par l'administration coloniale entre planteurs européens et africains, les prix ne reflètent pas la réalité.

Ces Africains supportent plus de charges que les planteurs européens dans leur exploitation agricole. La logique voudrait qu'on accordât les mêmes avantages aux planteurs africains surtout quand on sait que les Africains constituent toute la force de production de la région de l'Agnéby et de toute la colonie.

Le producteur africain a bien plus de frais généraux qui sont : la dette auprès de la société indigène de prévoyance, l'impôt de capitation, le salaire des manœuvres, etc. Il s'agit parfois de dettes cumulatives de quatre à six ans de salaires de travaux à payer aux manœuvres et d'autres taxes dues à l'administration.

Les maisons de commerce consentent parfois des prêts aux planteurs à rembourser sur la prochaine récolte. Au début donc de la traite du café et du cacao, les créanciers se présentent et se font pression sur les planteurs alors que les cours sont encore bas à ce moment. Les manœuvres veulent rentrer chez eux et réclament leur salaire.

Le planteur est acculé et souvent obligé de vendre une partie de sa récolte quelquefois à peine séchée sans pouvoir attendre une hausse probable des cours. Cette situation ne lui permet pas de couvrir ses dettes. Souvent le planteur commence à satisfaire ses besoins personnels et familiaux et remet à plus tard le paiement des manœuvres, ces derniers dans l'espoir d'être payés un jour se résignent à rester à son service.

Ajoutons à ces difficultés, le désordre qui règne dans la pratique des prix des produits. Nous comprenons alors les problèmes des planteurs africains pendant la période 1930-1946. « Comment faire des

pronostics, proportionner nos dépenses à nos revenus, savoir si la traite sera bonne, connaître les prix qui seront fixés ? » disent-ils.<sup>398</sup>

Au total, la crise des années 30 a eu un impact certain sur l'économie coloniale. Pour réagir face à celle-ci, l'administration intensifie la cacaoculture et la caféculture dans toutes les régions propices à cette culture comme celle de l'Agnéby.

Le pouvoir colonial songe aussi au renforcement des mécanismes d'encadrement des planteurs et à la résolution des problèmes de main d'œuvre pour les exploitations. Ces mécanismes nouveaux reposent sur deux organismes : les Sociétés Indigènes de Prévoyance et le Crédit Agricole Mutuel de Côte d'Ivoire.

Le développement des plantations ne peut s'effectuer sans une main d'œuvre abondante. Grâce à celle-ci, les exploitations connaissent un essor remarquable de 1933 à 1940.

Par ailleurs, l'administration coloniale, soucieuse de tirer un maximum de profit de l'agriculture améliore peu à peu les instruments de travail du planteur de même que les méthodes de préparation du café et du cacao.

Deux types d'exploitation se distinguent dans la région de l'Agnéby. Cette distinction repose sur la superficie des exploitations et l'origine du propriétaire. Les plantations se concentrent le long de la voie ferrée et des principaux axes routiers.

---

<sup>398</sup> Dupire (M), 1960, Op cit, P.39.

Les progrès de la production et l'extension des superficies cultivées ont permis à la colonie de diversifier ses partenaires commerciaux. Toutefois, la France y occupe une place de choix.

Le développement de la culture de café et du cacao a eu un impact certain sur la région de l'Agnéby. Cela se ressent à plusieurs niveaux.

**TROISIEME PARTIE :  
L'IMPACT DES CULTURES DU CAFE  
ET DU CACAO ET LA NOUVELLE  
CONFIGURATION DE LA REGION  
DE L'AGNEBY : 1909-1958**

Dans cette partie, nous ferons l'analyse de l'apport du café et du cacao dans la modification de l'espace physique dans un premier chapitre. Dans le second chapitre, l'accent sera mis sur les mutations sociales engendrées par la cacaoculture et la caféculture dans la région de l'Agnéby. Notre réflexion portera enfin sur l'enrichissement des planteurs et les actions qu'ils ont entreprises.

# **CHAPITRE I : L'APPORT DU CAFE ET DU CACAO DANS LA MODIFICATION DU PAYSAGE PHYSIQUE DE LA REGION DE L'AGNEBY**

Le développement de la culture du café et du cacao a eu un impact certain sur la région de l'Agnéby.

## **I-L'EXTENTION DES PLANTATIONS DE CAFE ET DE CACAO FACTEUR DE DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT**

L'un des aspects les plus remarquables de la culture du café et du cacao se perçoit sur l'espace physique.

### **A-La dégradation de la biodiversité**

Nous étudierons ici, les effets de l'économie de plantation sur la flore et la faune.

#### **1- La flore**

L'introduction du café et du cacao dans la région de l'Agnéby a occasionné un déferlement humain dans cette zone. Ces émigrés et les autochtones avaient un seul objectif vis-à-vis de la forêt : remplacer les arbres dont elle est constituée par des plants de café et de cacao. C'est alors que progressivement cette végétation forestière commencera à diminuer en superficie. Elle passe ainsi de 931.000 ha de forêt au début du siècle, à 913.423 ha en 1936<sup>399</sup>.

Cette destruction de la forêt s'étend même aux espaces protégés. C'est le cas des forêts classées suivantes :

---

<sup>399</sup> Boite 52 68 V – 29 – 30191, année 1936, fiches de renseignements relatives aux établissements agricoles des différents cercles.

- Lovoguié, située dans la zone d'Edimpo.
- Yapo, entre Azaguié gare et Yapo gare.
- Mafé dans la zone de M'bourou.
- Séddy, entre Odoguié et Attéou.

Il ne reste plus que des forêts secondaires même dans certains espaces protégés comme Lovoguié<sup>400</sup>.

En outre, l'exploitation clandestine et sauvage des essences forestières s'est développée. Cette exploitation abusive et incontrôlée entraîne la faiblesse des diamètres et la non-conformité des agrumes<sup>401</sup>.

De plus, les autochtones, à l'instar des Africains, se soignent essentiellement à partir des plantes. Ces plantes se trouvent dans la forêt où habitent des génies protecteurs et des guérisseurs. Selon ces Africains, le fait qu'on pénètre parfois la forêt sans l'autorisation des génies a des conséquences pour les autochtones. « Certaines plantes très efficaces contre plusieurs maux ont perdu leur puissance. Car les génies protecteurs qui habitent ces lieux se sont déplacés ou ont disparu. L'homme ne respecte plus le sacré d'où l'inefficacité de plusieurs plantes. »<sup>402</sup> Joseph N'dori fait une autre lecture de cette situation<sup>403</sup>. Pour lui, les plantes n'ont pas perdu leur efficacité, il y a eu plutôt une rupture des rapports entre l'homme et son mode d'alimentation autrefois basé sur les produits naturels.

A l'analyse de ces deux thèses, nous remarquons que l'exploitation continue de la forêt et sa dégradation ont un impact négatif sur la vie des hommes. Qu'en est-il de la faune ?

<sup>400</sup> Entretien avec N'dori Joseph, 2008, Op cit.

<sup>401</sup> Idem

<sup>402</sup> Entretien avec Gobou, 2009 Op cit.

<sup>403</sup> Entretien avec N'dori Joseph, 2008, Op cit.

## 2- La faune

L'ampleur de la destruction du couvert végétal a engendré la régression de la composante faunique de la région de l'Agnéby. En effet, avant la période de prospérité de la caféculture et de la cacaoculture, la forêt de l'Agnéby se composait d'un nombre important d'espèces animales.

On y rencontrait : des mammifères (éléphants, phacochères, rhinocéros, porc-pics, pangolins etc) ; des fauves (hyènes, panthères, lions etc) et des insectes.

Or, pour faire une plantation de café ou de cacao, il faut détruire une partie de la forêt ou une portion de la forêt. Cette destruction de la forêt entraîne la fuite des animaux. Ces derniers se sentant menacés vont chercher un autre endroit de protection, migrer plus loin. Le singe, par exemple, qui vit dans les arbres est obligé d'aller ailleurs dans un endroit où il s'épanouit. D'autres animaux peuvent être pris au piège du feu et périr.

Parlant ainsi de la composition faunique de la région de l'Agnéby Joseph N'dori signale ceci : « Avant l'arrivée des Européens, notre région était remplie d'animaux tels que les papillons de plusieurs variétés, les singes, les calaos, les biches, les éléphants et même les lions. Mais tous ont disparu progressivement à cause de l'exploitation forestière et des plantations. »<sup>404</sup>

Au delà de la destruction des animaux de grande taille, d'autres encore plus petits et surtout les insectes ne sont pas épargnés par le feu. C'est le cas des invertébrés (scorpions, mille pattes, escargots etc)

---

<sup>404</sup> Entretien avec N'dori Joseph, le 05-12-2008 à Azaguié Ahoua.

et des insectes (abeilles, sauterelles, grillons, moustiques, papillons, mantes etc).

En somme, le développement de la culture du café et du cacao a entraîné une destruction du couvert végétal et une diminution des espèces fauniques dans la région de l'Agnéby. Qu'en est-il du sol et de la pluviométrie ?

## **B- L'appauprissement du sol et la baisse de la pluviométrie**

Le développement de l'économie de plantation entraîne un appauvrissement du sol et des perturbations climatiques.

### **1- L'appauprissement du sol**

Les cultures pérennes puisent l'essentiel de leur nutriment dans le sol. Il est le seul pourvoyeur de nutriments. Il n'y a pas d'apport extérieur comme dans l'agriculture industrialisée aujourd'hui. L'administration coloniale ne met pas à la disposition des planteurs des moyens pour amender le sol pour qu'il ne soit pas soumis à rude épreuve de telle sorte qu'il y ait compensation. C'est pourquoi on emploie le terme de "culture itinérante sur brûlis". Quand on exploite une parcelle de cacao ou de café pendant vingt, vingt-cinq ans, on se rend compte que le sol commence à s'appauprir à la longue. On détruit une nouvelle forêt au profit des plantations.

En outre, la création d'une plantation entraîne l'utilisation de feux de brousse. On brûle herbes, arbres et on tue tous les micro-organismes présents dans le sol. Or, tous les micro-organismes ne sont pas nuisibles.

Certains d'entre eux contribuent à la fertilisation du sol en décomposant la matière organique issue de la décomposition des

végétaux<sup>405</sup>. Par exemple, il y a la décomposition des feuilles mortes par les micro-organismes. Cette matière organique décomposée se mélange avec l'arène granitique pour donner naissance au sol.

Les micro-organismes jouent donc un rôle d'agent fertilisant des sols. Quand on met le feu à la forêt, on tue tout cela.

De plus, lorsqu'on crée la plantation, on la nettoie très souvent, pour éviter la compétition entre les plantes naturelles (herbes) et celles qu'on a semées. « Puisqu'on veut qu'elles grandissent, il faut qu'elles aient un peu de liberté. »<sup>406</sup> Il y a donc un défrichement permanent jusqu'à ce que les plantes grandissent.

Par ailleurs, toutes les feuilles des plantes n'ont pas le même degré de fertilisation du sol. Certaines feuilles sont acides et d'autres moins. Les légumes, par exemple, enrichissent le sol en azote. Par contre, les feuilles de cacaoyers sont nocives pour le sol.

Au total, les activités liées à l'entretien des plantations de cacaoyer et de caféier entraînent l'appauvrissement continu des sols, on remarque aussi une baisse des pluies dans l'Agnéby.

## 2- La baisse de la pluviométrie

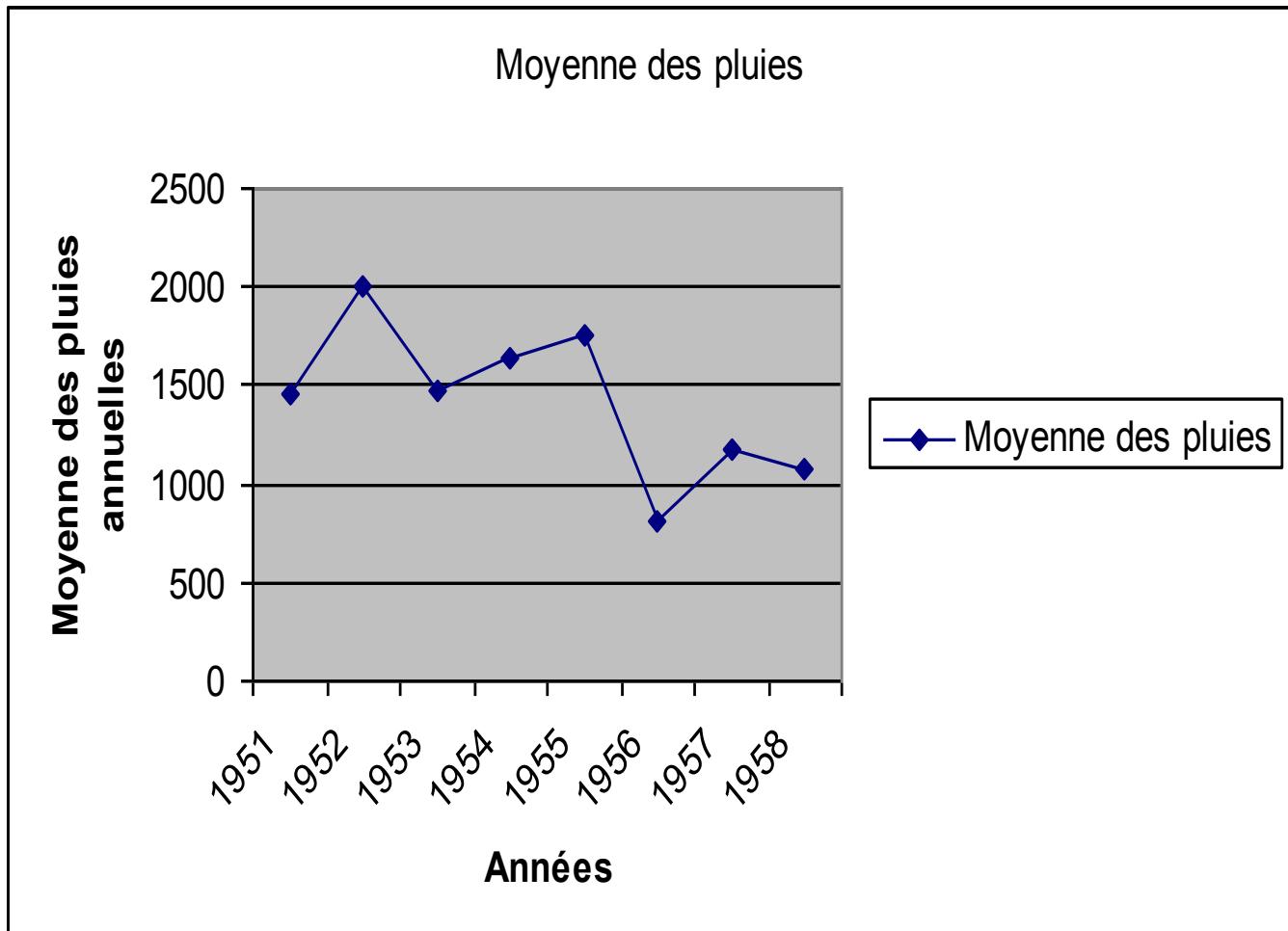
L'activité d'exploitation anarchique de la forêt entraîne des perturbations climatiques dans la région de l'Agnéby. Nous avons choisi d'étudier la pluviométrie de la subdivision d'Agboville pour illustrer nos propos.

---

<sup>405</sup> Entretien avec Dagnogo Salifou, ingénieur hydraulique, le 18-11-2008 à Abobo de 20h à 21h30.

<sup>406</sup> Idem

**Représentation graphique n°2 : Courbe d'évolution de la pluviométrie de la subdivision d'Agboville 1951-1958**



Source : Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique, 2008.

Trois tendances nettes s'observent à l'analyse de la courbe d'évolution.

La première phase qui part de 1951 à 1955, où la pluviométrie est en général au dessus de 1500 mm/an. Pendant cette période, les défrichements intenses s'opèrent dans la région surtout le secteur Azaguié et Aboudé où sont installées les parcelles de plantations de bananeraies. Il faut, toutefois, rappeler que cette agression massive et incontrôlée de la forêt date du début des années 30 dans la région.

Cette déforestation aura des conséquences sur la période allant de 1956 à 1958 dans la région de l'Agnéby. On constate le déclin des niveaux pluviométriques annuels passant de 2002 mm en 1952 à 816 mm en 1956. C'est donc le début des perturbations climatiques dans la région.

Le niveau des pluies tend à augmenter de 1956 à 1958 sans jamais atteindre son niveau initial. Cette situation s'explique par la persistance du recul du couvert végétal.

L'économie de plantation a donc fortement perturbé l'environnement physique dans la région de l'Agnéby. Qu'en est-il du cadre de vie des populations ?

## **II- LE CAFE ET LE CACAO SOURCES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DANS LA REGION DE L'AGNEBY**

Les planteurs de café et de cacao devenus riches financent la construction des infrastructures.

### **A- L'évolution sociale des indigènes**

L'évolution sociale des indigènes favorise la multiplication des écoles, l'amélioration de l'hygiène et de la santé.

## **1-La genèse de l'école dans la région de l'Agnéby**

Les premiers établissements scolaires sont l'œuvre des missionnaires dans la région de l'Agnéby en 1912 à Adzopé et à Agboville<sup>407</sup>. C'étaient les enfants des notables et chefs qui étaient admis à l'école pour leur inculquer des idées nouvelles et être plus tard de loyaux serviteurs de l'administration.

Ces écoles ont peu de succès car elles étaient vues comme des instruments d'assujettissement. C'est donc réellement aux alentours des années 1920 que les populations commencent à scolariser leurs enfants<sup>408</sup>.

Pourquoi un tel revirement ?

Selon Tanon Anoh «Les populations de la région de l'Agnéby et en particulier les Attié ont l'esprit très ouvert et sont à l'affût de la nouveauté »<sup>409</sup>. C'est pourquoi elles ont compris tôt l'importance de l'éducation dans l'ascension sociale de l'individu. Il poursuit en disant : « Avoir une personne instruite dans sa famille procure un prestige à cette dernière. » C'est ainsi qu'un nombre remarquable de villageois scolarisent leurs enfants.

Le chef de la subdivision d'Adzopé écrit en 1952 :« Chaque rentrée de nombreux candidats sont refusés à l'école<sup>410</sup>. »

Ce dont rêve le jeune écolier et ses parents est de devenir un commis résidant à la ville et habillé à l'europeenne<sup>411</sup>. C'est la raison pour laquelle les moniteurs d'agriculture jouissent de peu d'intérêt par rapport aux autres fonctionnaires.

---

<sup>407</sup> Désamand (P), 1983, Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire : Des origines à la conférence de Brazzaville Abidjan, CEDA, 457p, p263.

<sup>408</sup> Entretien avec Money tJoseph, le 18-01- 2009 à Motcho.

<sup>409</sup> Entretien avec Tanon Anon secrétaire du chef du village d'Afféry, le 28-12-2008 à Afféry.

<sup>410</sup> ANCI, Archives non classées, cercle d'Agboville 1953.

<sup>411</sup> ANCI, Archives non classées 1952.

Face à cette situation, selon le chef de la colonie, il faut repenser le système d'enseignement.

L'administrateur du cercle de l'Agnéby propose : « Plutôt que de viser à la multiplication d'écoles de type classique dispensant un enseignement livresque sanctionné par des diplômes, (...) nous devrions nous orienter vers un enseignement essentiellement pratique dispensé dans les écoles rurales à une classe où les cours dureraient une année, apprenant aux élèves les rudiments de la lecture, de l'écriture, du calcul et des notions de travail manuel et d'agriculture. Au bout de cette année, une sélection serait opérée et les élèves les plus doués seront envoyés aux écoles des chefs- lieux de cercle et de subdivision pour y poursuivre leurs études »<sup>412</sup>.

Le conseiller général Eyemon Niangoran, directeur de l'école d'Adzopé est chargé d'appliquer cette politique dans la subdivision d'Adzopé en 1952.

Une telle politique scolaire est rejetée par les populations de la subdivision qui accusent le conseiller général Eyemon Niangoran, directeur de l'école d'Adzopé de vouloir entraver la formation intellectuelle des enfants<sup>413</sup>. C'est ainsi que les habitants décident de financer la construction des écoles et d'améliorer celle déjà existantes.

## 2 -Les réalisations d'infrastructures scolaires

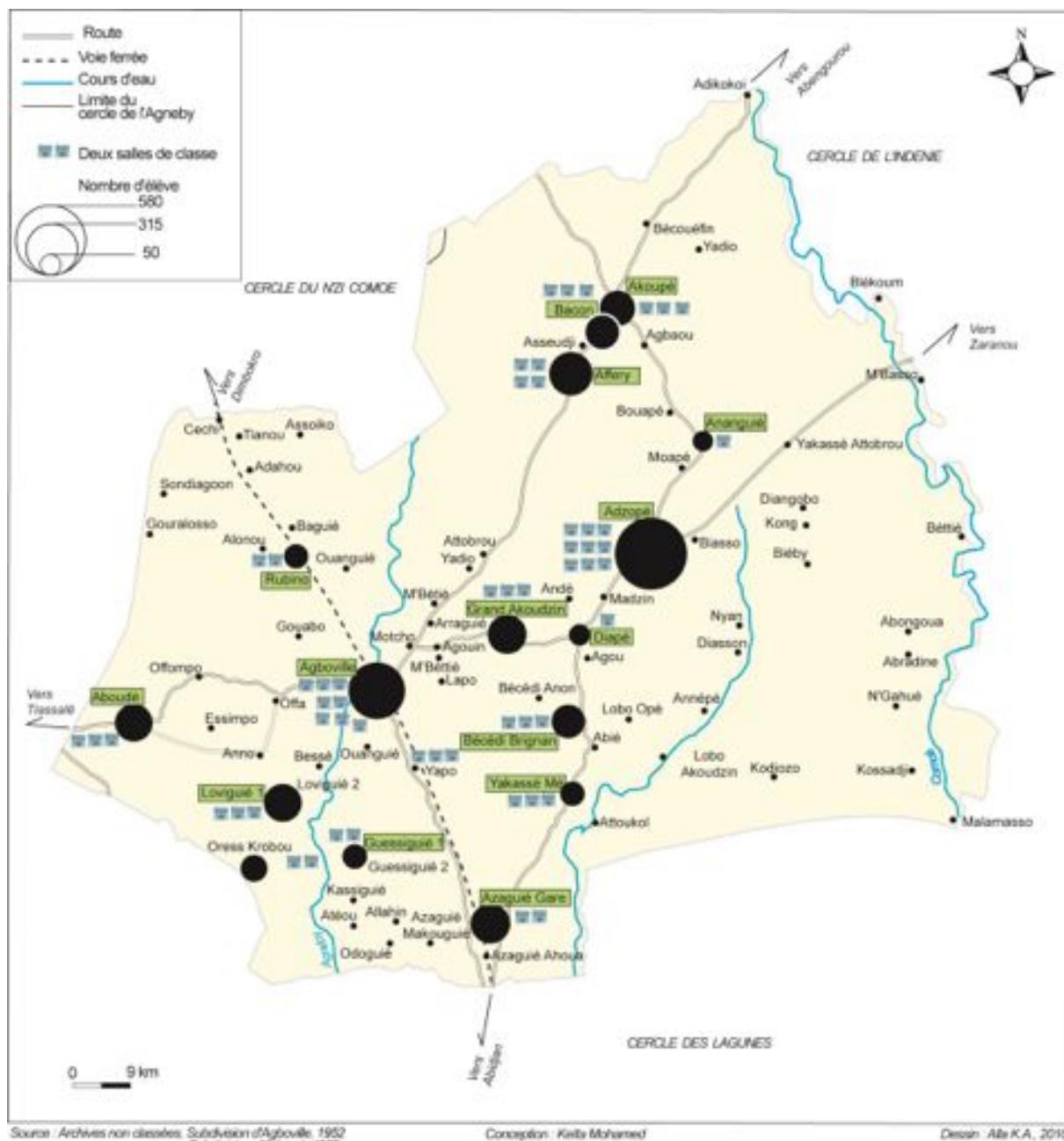
Le tableau ci-dessous nous donne une idée des efforts de construction d'écoles réalisés en 1955 dans la région de l'Agnéby ainsi que les effectifs d'élèves.

---

<sup>412</sup> ANCI, Archives non classées 1952.

<sup>413</sup> Le conseiller général Eyemon Niangoran, directeur de l'école d'Adzopé, avec l'aide du chef de subdivision a monté une section manuelle comprenant un centre professionnel avec une section menuiserie et une section mécanique.

## **Carte n°8 : Le niveau d'instruction dans la région de l'Agnéby en 1955**



Source : Archives non classées. Subdivision d'Agboville, 1952  
Subdivision d'Adzopé, 1952

Conception: Kaitlyn Mohamed

Densim - Alte K.A. 2010

La subdivision d'Adzopé est plus équipée en infrastructures scolaires et en effectif d'élèves que celle d'Agboville. A Adzopé on a 30 salles de classe ouvertes contre 20 à Agboville.

Au niveau des effectifs, la différence entre les deux subdivisions est nette. Le pays Attié totalise un effectif de 1801 élèves en 1955<sup>414</sup> contre 931 élèves pour le pays Abbey<sup>415</sup> et 229 pour le pays Krobou<sup>416</sup>.

Cette différenciation du niveau de scolarisation entre les deux subdivisions s'explique par le degré de motivation des populations pour l'école. En effet, la plupart des établissements publics dans la subdivision d'Adzopé ont été financés par les planteurs de café et de cacao. C'est le cas à Bacon, à Afféry, et à Grand-Akoudzin<sup>417</sup>. Les villageois qui n'avaient pas assez d'argent se proposaient comme aide-maçon ou bien pour la fourniture de l'eau. D'autres apportaient gratuitement les repas aux travailleurs.

En outre, les instituteurs affectés dans cette subdivision étaient logés par les populations et bénéficiaient de nombreux avantages (acquisition de terre de culture pour plantation, femme etc).

Après avoir étudié l'apport des planteurs dans la réalisation des infrastructures scolaires, nous analyserons la situation sanitaire.

### 3- La construction des centres de santé

Les indigènes de la région de l'Agnéby constatent une amélioration de leur état de santé grâce à l'action médicale. De nombreuses maladies considérées comme incurables par les peuples de la région étaient traitées par la médecine coloniale<sup>418</sup>. Les indigènes décident d'abord de

---

<sup>414</sup> Archives non classées, Cercle d'Agboville, subdivision d'Adzopé 1955.

<sup>415</sup> Archives non classées, Cercle d'Agboville, subdivision d'Agboville 1955.

<sup>416</sup> Idem

<sup>417</sup> Archives non classées, Cercle d'Agboville, subdivision d'Adzopé 1955

<sup>418</sup> Entrtien avec N'dori Joseph, Op cit.

fréquenter les centres de santé. Le tableau ci-dessous présente les principales maladies traitées dans la subdivision d'Agboville en 1954.

**Tableau n°20 : Les principales maladies traitées dans la subdivision d'Agboville en 1954.**

Maladies	Nombre de cas traités	Décès
Le pian	4153	
La lèpre	299 nouveaux	22
La syphilis	536	
Les infections gonococciques	524	1
La trypanosomiase	151 nouveaux	42
La coqueluche	215	
La rougeole	153	
La variole	32	
La diarrhée	371	
Le paludisme	378	
La tuberculose	1	

Source : Subdivision d'Agboville, rapport politique 1954

Les indigènes de la région de l'Agnéby souffrent de plusieurs maux : pian ; lèpre, infections gonococciques, paludisme etc. Grâce à la médecine occidentale, on enregistre que 65 morts pour près de 7000 malades. De plus, des maladies très mortelles dans la colonie comme la diarrhée, le paludisme, la rougeole, la tuberculose n'enregistrent aucun décès dans la subdivision d'Agboville en 1955.

Au vu de ce progrès médical, les planteurs de café et de cacao contribuent à la construction des centres de santé.

Les deux villages d'Aboudé dans le canton Krobou, par exemple, acceptent de verser la somme d'un million pour la construction d'un dispensaire<sup>419</sup>.

Dans le canton Ketté, les planteurs participent aussi au financement de la construction de dispensaires de brousse<sup>420</sup>.

L'action des planteurs porte, en outre, sur la fourniture de main d'œuvre. En plus, ces planteurs fournissent la nourriture aux travailleurs<sup>421</sup>.

Si les planteurs de café et de cacao participent à la construction des infrastructures scolaires et sanitaires, il n'en demeure pas moins que leur cadre de vie est aussi l'une de leur priorité.

## B- La vulgarisation de la politique de lotissement

Les objectifs de la politique de lotissement sont multiples<sup>422</sup>.

C'est d'abord pour les colons un facteur d'ordre, de paix garantissant à chacun la propriété de son lot.

En outre, c'est un facteur de progrès économique et social, et même politique. Car elle permet aux habitants la réalisation de travaux d'intérêt commun : voirie, marché, centre culturel, eau, électricité.

Cette politique prend effet réellement à partir des années 1930 et se développe après la deuxième guerre mondiale.

---

<sup>419</sup> Archive non classée, année 1953.

<sup>420</sup> Entretien avec Seka N'guessan Jean Baptiste le 02/01/09 à Andé.

<sup>421</sup> Entretien avec Tanon Anoh le 29-12-2008 à Afféry.

<sup>422</sup> 00775 Approbation du plan de développement complémentaire d'Adzopé, cercle de l'Agnéby, 1918, 1924, 1932.

## **1- La diffusion de la politique du lotissement**

Le lotissement des agglomérations de la région de l'Agnéby occupe une place centrale dans la politique coloniale.

Pour ce faire, de nouvelles rues sont tracées dans les subdivisions d'Agboville et d'Adzopé dès 1952. Les abords des routes sont assainis par des canaux d'écoulement des eaux stagnantes.

Les indigènes marquent aussi leur intérêt pour cette politique.

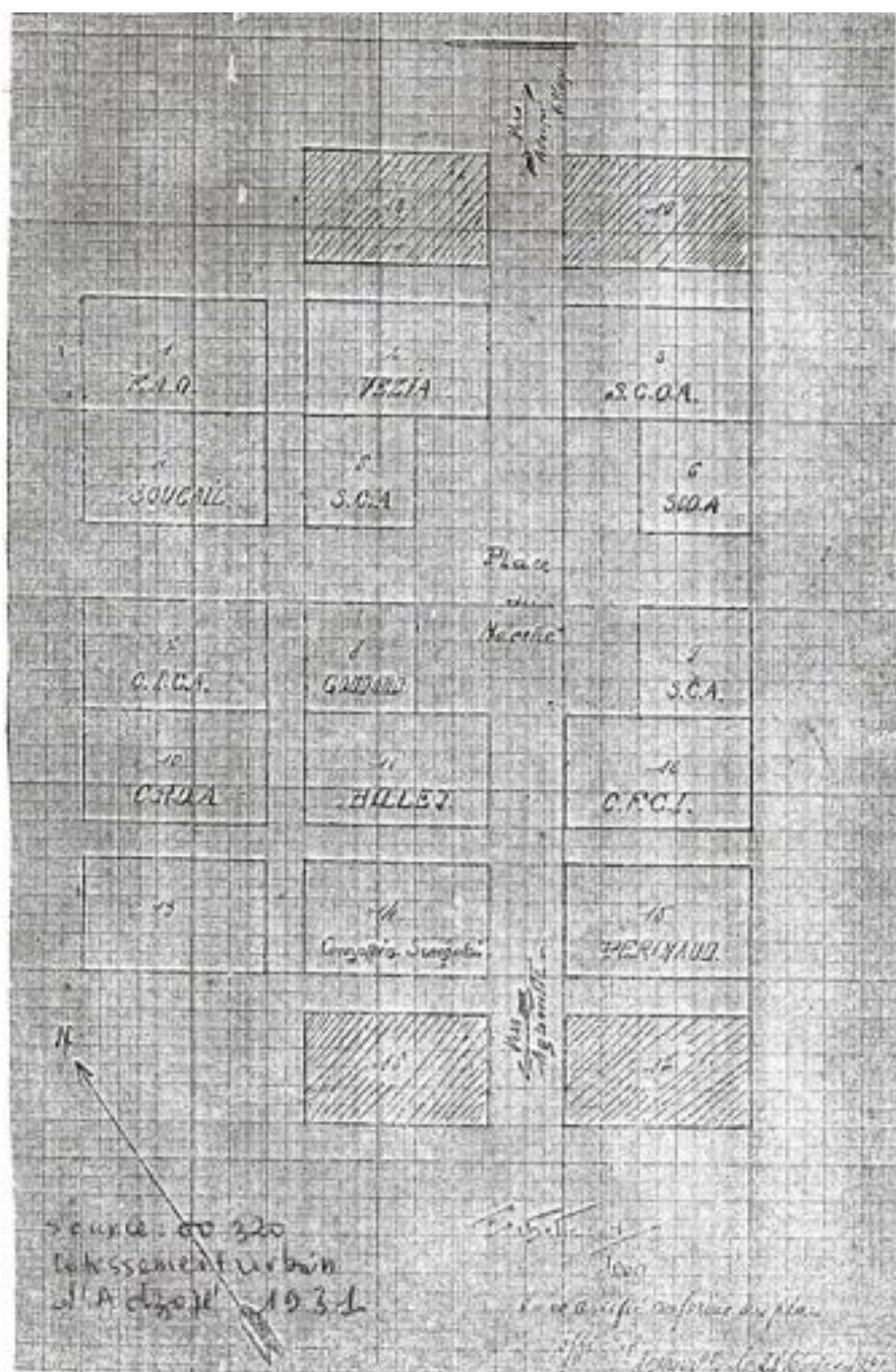
Ils financent les frais de lotissement des villages d'Akoudzin et de Yakassé Mé en 1954. En 1956, viennent s'ajouter ceux de Bacon, M'pekoï, Akoupé 1 et surtout Afféry comptant 4.000 âmes. En 1957, Akoupé II, Bécouefin et Agbaou ont demandé à leur tour à être lotis.

Tous les frais des lotissements sont supportés par les habitants<sup>423</sup>. La politique de lotissement a entraîné également une réelle modification de l'habitat.

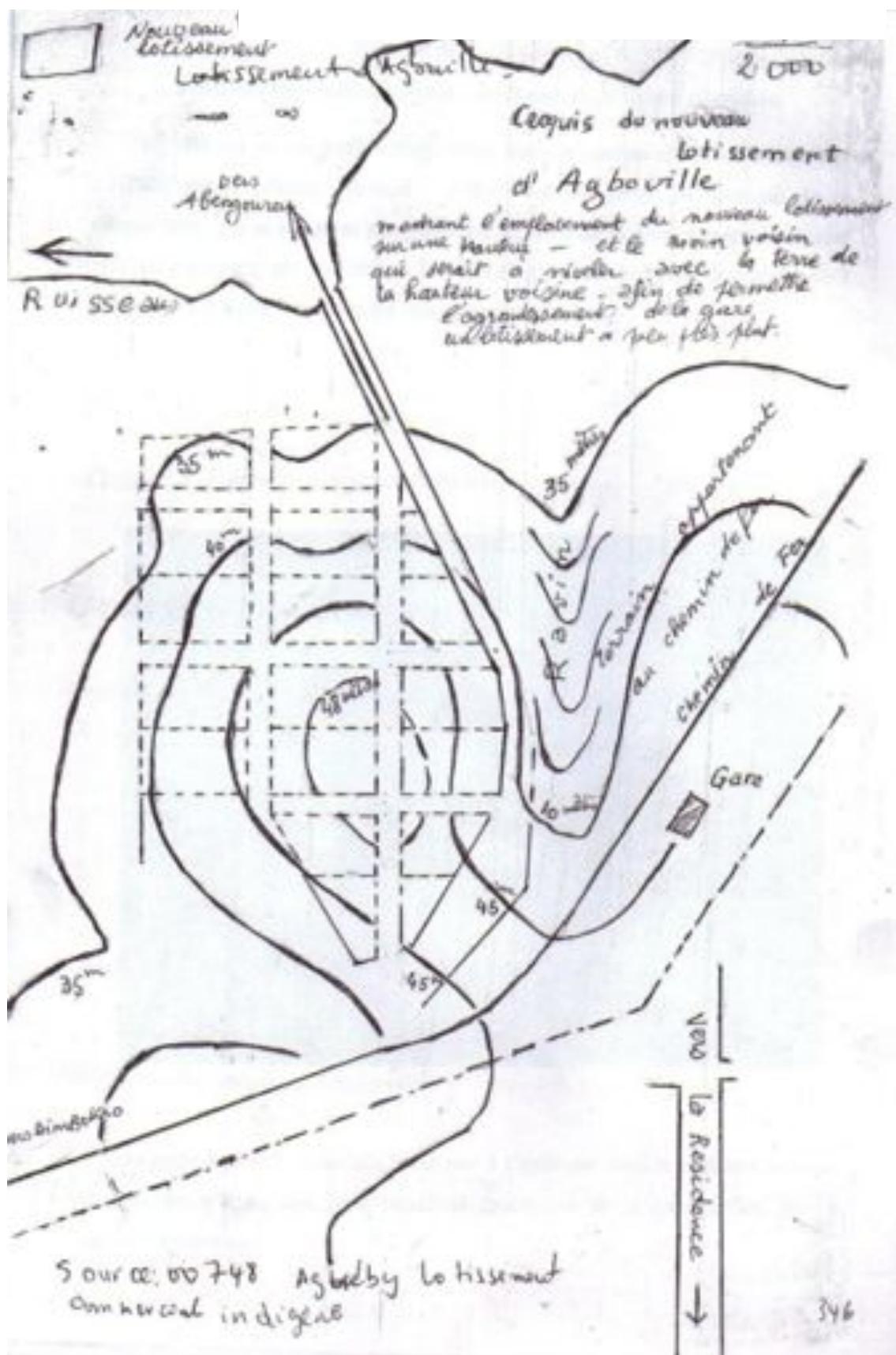
---

<sup>423</sup> Archives non classées, subdivision, rapport politique, mars 1957.

## Croquis n°1 : Lotissement d'Adzopé



## Carte n°2 : Croquis du nouveau lotissement d'Agboville



## **2-L'urbanisation des villages**

Les cas les plus visibles de l'urbanisation des villages sont ceux de Bacon et de Grand- Akoudzin.

Bacon est un petit village situé dans le canton Ketté à 9 kilomètres d'Afféry sur le tronçon Akoupé - Afféry. La prospérité économique de ce village ainsi que sa situation géographique au bord de la route, amène la société SETAO à y construire une cité en 1956. Il s'agit d'une trentaine de maisons de 3 à 4 pièces et de 2 étages appartenant toutes aux planteurs de café et de cacao.

### **Photo n°4 : Habitation moderne à Bacon**



Cliché : Mohamed KEITA

Quant à Grand-Akoudzin, situé dans le canton Tchoyasso à une dizaine de kilomètres d'Adzopé, il a bénéficié également de la construction de 18 maisons modernes.

**Photo n°5: Maisons moderne à Grand- Akoudzin**



Cliché : Mohamed KEITA

Ces maisons donnent entière satisfaction aux planteurs qui s'enorgueillissent de leur village.

Si le lotissement a permis de moderniser les villages, elle entraînera la dislocation des familles qui étaient regroupées autrefois en grandes entités dans un même quartier.

Comme on le voit, l'introduction de la cacaoculture et de la caféculture a entraîné une dégradation du couvert végétal. L'objectif poursuivi désormais par les planteurs est de remplacer les arbres dans la forêt par des plants de caféiers et de cacaoyers. L'ampleur de la destruction du couvert végétal a engendré la régression de la composante faunique de la région de l'Agnéby. De plus, les méthodes de défrichements avec les feux provoquent l'appauvrissement du sol.

Cependant, Les planteurs de café et de cacao devenus riches financent la construction des infrastructures scolaires et sanitaires. Ainsi, la région de l'Agnéby, compte-t-elle 50 classes en 1955 et se classe-t-elle parmi les plus scolarisées de la colonie.

Par ailleurs, leur cadre de vie est aussi l'une de leur priorité. C'est ainsi qu'ils construisent des habitations en briques. Les cas les plus frappants sont ceux de Bacon et de Grand-Akoudzin.

Outre les transformations sur le milieu physique, on perçoit aussi une incidence sur la vie sociale et politique.

## **CHAPITRE II : LE CAFE ET CACAO FACTEURS DE MUTATION DE LA SOCIETE**

L'essor des cultures de rente entraîne une mutation de la société rurale ainsi que l'apparition d'un nouveau paysage religieux dans la région de l'Agnéby.

### **I- LES MUTATIONS DE LA SOCIETE RURALE**

L'introduction et le développement de la caféculture et de la cacaoculture provoquent le bouleversement des structures sociales anciennes. Ils favorisent dans le même temps l'apparition d'une nouvelle stratification sociale.

#### **A- Une structure sociale traditionnelle fortement ébranlée**

Nous nous attacherons ici à étudier la désorganisation de la communauté villageoise ainsi que la montée de l'ancien captif dans l'échelle sociale.

##### **1- La désorganisation de la communauté villageoise**

Au sein de la société Krobou, Abbey, Attié, à la faveur du développement de l'économie de profit, les rapports sociaux se sont radicalement transformés. Les jeunes possédant désormais de l'argent s'émancipent de la tutelle des anciens. « On signale leur esprit frondeur qui n'est d'ailleurs qu'un esprit d'indépendance à l'égard des vieux notables.<sup>424»</sup>

---

<sup>424</sup> Cercle d'Agboville, rapport politique 1953.

Aussi le rythme de la vie villageoise semble t-il perturbé. Le village déserté pour les campements en raison des travaux de nettoyage et d'entretien des cultures, ne renaît qu'à la traite, période de récolte et de vente des produits. Tout le monde revient alors au village .Pendant ces quelques semaines qui marquent la fin du cycle des travaux manuels, la vie villageoise connaît une intense activité sociale : fête de la nouvelle igname, somptueuses funérailles, séances interminables de réconciliation et de règlement de conflits.

L'affaiblissement de liens de dépendance se manifeste également sous la forme d'exode rural dont ne sont épargnées les régions riches comme l'Agnéby. «Abidjan et Grand Bassam exercent un mirage trompeur sur les jeunes gens qui quittent le pays natal pour venir grossir le nombre de sans travail ou celui des employés mal rétribués. On estime à près de 3.000 le nombre d'Abbey habitant Abidjan seulement.»<sup>425</sup>

« Tous ceux qui possèdent un métier depuis le commis jusqu'à l'apprenti chauffeur en passant par les maçons, menuisiers, mécaniciens ont quitté la subdivision. »<sup>426</sup>

Un autre aspect de la désorganisation de la communauté villageoise se ressent au niveau du mariage. La dot était constituée en général chez les peuples de l'Agnéby par les feuilles de tabac, de sel, de gibier et parfois de pagne et d'or. Avec le développement de l'économie de plantation, à ces éléments, s'ajoutent, des bijoux, des moutons, plusieurs pagne, des liqueurs et de l'argent en espèce qui remplace la poudre d'or. Tous ces nouveaux éléments introduits alourdissent les charges du mariage.

---

<sup>425</sup> Cercle d'Agboville, rapport politique 1953.

<sup>426</sup> Idem.

Aussi la société des Abbey, des Krobou et des Attié qui interdit tout rapport intime avant le mariage se trouve-t-elle battue en brèche. Les prostituées s'installent à Agboville et dans les villages<sup>427</sup>. Les jeunes s'adonnent au libertinage sexuel.

De surcroît, le système matriarcal pratiqué chez les Attié est de plus en plus remis en cause par les jeunes.

Cette situation s'explique, d'abord, par l'influence du christianisme où l'héritier du père est son fils légitime. En outre, on a la circulation de nouvelles idées (l'influence de la présence des Dioula et des Abbey, dans les pays Attié, qui eux sont patrilinéaires). Enfin, il ya l'importance de la propriété privée et l'apparition de l'individualisme.

En somme, la culture du cacao et du café a bouleversé la société villageoise. Elle favorise aussi la montée du captif dans la nouvelle hiérarchie sociale.

## **2- La montée du captif dans l'échelle sociale**

Les sociétés Krobou, Attié et Abbey sont des sociétés stratifiées.

Chez les Abbey, par exemple, on a quatre classes sociales qui sont : Gblébi ou noble, Ahika ou pauvre, Yabakè ou homme mis en hypothèque qui peut obtenir sa liberté s'il la paye et le Kanga ou esclave.

Les couches sociales sont étanches. On naît soit « homme libre » soit esclave ou captif et on le demeure toute sa vie, sans possibilité de passer de l'une à l'autre. La suppression de l'esclavage et la libération des captifs de case constituent une première étape de la démocratisation des rapports sociaux.

---

<sup>427</sup> Dupire, 1960, Op cit, 77.

L'apparition de l'économie de profit dans la région de l'Agnéby rompt définitivement cette étanchéité entre les groupes sociaux. Jusque-là, certaines obligations de travail ont existé à l'intérieur de la communauté villageoise. Par exemple, des prestations de travail comptabilisées en journée étaient dues au maître par les captifs et les descendants des captifs.

Par la suite, les rapports s'étant démocratisés, la possibilité a été donnée au captif d'hier d'acquérir sa fortune personnelle. En effet, selon le droit coutumier tout membre de la société a libre accès à la terre. L'esclave étant devenu libre et membre à part entière de la société, il peut jouir de son droit.

Ainsi, soit par la pression de l'administration, soit par la volonté de libération économique, les anciens captifs se créent des plantations supérieures par la taille et le rendement aux exploitations de leurs anciens maîtres.

Comment se compose alors la nouvelle société dans l'Agnéby?

## B- La nouvelle stratification sociale

Tensions sociales, bouleversements enregistrés au niveau de la famille ont eu pour effet de susciter au sein de la société une nouvelle stratification sociale. Cette stratification obéit davantage à des critères économiques et financiers.

### 1- Les grands planteurs

En haut de l'échelle sociale, on trouve les grands planteurs. Ils se définissent comme tous ceux dont l'exploitation a plus de 50 hectares. Ils disposent d'une main d'œuvre relativement abondante à la fois familiale

et extérieure<sup>428</sup>. D'autre part, ils sont à l'abri de l'endettement. Quelle est l'origine sociale de ces grands planteurs ?

### **1-1-L'origine sociale des grands planteurs**

Cette catégorie est constituée de personnes d'origines diverses.

Nous avons, en premier, les chefs de village, les notables, et les nobles etc. Ils ont profité de l'effet de surprise au moment de l'introduction des cultures du café et du cacao et de la pression administrative pour créer des plantations de grande superficie. C'est le cas d'Obodji Soba, premier chef supérieur des Abbey. Il possède plus de 100ha de cacaoyers et de cafier à Loviguié autour des années 30<sup>429</sup>.

La seconde catégorie de planteurs se compose d'anciens captifs et de jeunes planteurs particulièrement dynamiques. Ces derniers, conscients de leur infériorité sociale créent d'immenses plantations de cultures industrielles. Ils parviennent ainsi à se rapprocher et même à s'élever par leur richesse au-dessus de l'ancienne classe dominante.

A côté de ces deux premiers groupes, on a les commerçants, les intellectuels, les anciens combattants etc. Ces individus s'intéressent à la plantation car c'est la voie la plus sûre pour accéder à la fortune.

Ce vif intérêt pour le secteur agricole se résume dans cette idée du Professeur Sawadogo : « Avec 5ha de café ou de cacao, on gagnait mieux qu'un fonctionnaire de l'administration voire un commandant de cercle.»<sup>430</sup>

En somme, tout type d'individu, qu'il appartient à une classe sociale supérieure ou inférieure se retrouve dans cette nouvelle classe

---

<sup>428</sup> Une exploitation de 50 hectares utilise 50 manœuvres et une vingtaine d'aides familiaux. Entretien avec N'Cho Marc le 26-04-2004 à Agboville.

<sup>429</sup> Entretien avec Money Joseph, le 18-01-2009 à Motcho.

<sup>430</sup> Sawadogo(A), 1977, L'agriculture en Côte d'Ivoire, Paris, PUF, 306p, p77.

de bourgeois agraire. Mais ces planteurs ne sont pas issus tous de la même ethnie.

### **1-2-L'origine ethnique des grands planteurs**

Deux origines ethniques se distinguent parmi les planteurs.

Nous avons d'un côté les Attié, les Abbey et les Krobou et de l'autre les émigrés.

Au niveau des autochtones Attié, Abbey et Krobou en consultant les listes des électeurs ivoiriens inscrit à la chambre d'Agriculture section Agnéby entre 1930 et 1950, on constate qu'ils sont les plus nombreux<sup>431</sup>. Cette réalité n'est guère surprenante. En effet, la création de plantations atteignant la centaine d'hectare nécessite la possession au préalable de terre. De ce point de vue, les autochtones natifs de la région partaient largement favoris.

En ce qui concerne les émigrés, il faut distinguer les allochtones et les allogènes.

D'origine ivoirienne, les allochtones proviennent essentiellement des régions de savane du centre et du nord de la Côte d'Ivoire. Parmi ceux-ci les Dioula (Bakary Diako, Manourou Diakité, Koné Mary) et les Baoulé qui sont les plus nombreux. Il faut signaler les présences de Gabriel Dadié (N'zima) et de Joseph Anoma(Agni).

Les allogènes, quant à eux, étaient issus des territoires autres que celle de la colonie de Côte d'Ivoire. En général, c'étaient des Soudanais, des Voltaïques et surtout des Sénégalais (Racine Saw, Babou Diop, Assane Diop, Oumar Thiane) et les Européens.

---

<sup>431</sup> Ils sont au nombre de 30 d'après la liste des électeurs de la chambre d'Agriculture ; J.O.C.I 1930-1950, cité par Aké (A.L), 1991, Les grands planteurs ivoiriens entre 1930 et 1950, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Abidjan, 297P

On le voit, les grands planteurs sont d'origine ethnique diverse. Mais quel est leur nombre ainsi que leur âge ?

### **1-3-Evaluation quantitative des grands planteurs Africains et leur répartition selon l'âge**

Sur la période allant de 1930 à 1950 on dénombre 420 grands planteurs africains dans la colonie<sup>432</sup>. Dans la région de l'Agnéby, ceux-ci sont au nombre de 45 soit 19,17% de l'effectif total.

Quel est l'âge de ces grands planteurs ?

Le tableau ci-dessous nous donne la répartition par âge des grands planteurs Africains dans la région de l'Agnéby entre 1930 et 1950.

**Tableau n°21 : Répartition des grands planteurs par âge dans la région de l'Agnéby entre 1930 et 1950**

AGE	NOMBRE DE PLANTEURS
< 29	2
30-39	12
40-49	11
50-59	15
60-69	5
70-79	0
> 80	0

Source : Liste des électeurs de la chambre d'Agriculture ; J.O.C.I 1930-1950 Aké (A.L), 1991, Op cit, p76.

---

<sup>432</sup> Liste des électeurs de la chambre d'Agriculture ; J.O.C.I 1930-1950

Les grands planteurs dans la région de l’Agnéby sont en général des hommes d’âge mûr entre 50 et 59 ans. Entre 1930 et 1950 ils sont au nombre de 15. Ils ont débuté la plantation depuis 15 voire 20ans.

Les quelques jeunes hommes(2) ayant moins de 30 ans qui se sont hissés dans cette catégorie de grands planteurs sont soit des héritiers soit des anciens captifs. Aucun grand planteur âgé de plus de 80 ans n'est en activité car le travail agricole nécessite de la force physique. De plus l’expérience de vie est courte.

Comment les grands planteurs utilisent-ils leurs revenus ?

#### **1-4-L’utilisation des revenus des grands planteurs**

Les revenus tirés de la vente du café et du cacao servent à l’achat de produits manufacturés, à l’amélioration des conditions de vie surtout à l’amélioration de l’habitat et à l’édification de maisons en briques<sup>433</sup>. Ils permettent également au planteur de créer de nouvelles plantations pour augmenter son revenu.

Mais les voies les plus utilisées pour effectuer les dépenses sont celles dictées par la tradition : dépenses somptueuses à l’occasion des funérailles, thésaurisation dans les canaris des billets de banque<sup>434</sup>.

Enfin, certains planteurs pour pallier la pénurie de transport des produits pendant la traite se faisait occasionnellement transporteur, en investissant une partie de son capital dans l’achat de camions<sup>435</sup>.

A côté des grands planteurs, on a les autres planteurs.

---

<sup>433</sup> Au second semestre de l’année 1942 l’administrateur d’Agboville note une augmentation des achats de matériaux de construction.

ANCI I Q2-IV-15-120 -3743) Rapport sur la situation commerciale dans la région de l’Agnéby pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 1942.

<sup>434</sup> Yapi (A), 1977, Op cit.

<sup>435</sup> L’indigène surpris par tant d’argent inespéré avait dépensé pour boire, pour faire des maisons et acheter des camions. 1Q2-IV- 15-120-3743 Op cit.

## 2- Les autres planteurs

Ils sont constitués par la masse de moyens et petits planteurs.

L'étendue de l'exploitation des planteurs moyens est estimée entre 5ha et 49 hectares. Bien qu'ils fassent régulièrement appel à une main d'œuvre salariée, ils disposent d'un revenu modeste. Aussi, sont-ils régulièrement à la merci des gros planteurs ou le plus souvent des traitants d'origine africaine ou syro-libanaise<sup>436</sup>.

Quant aux petits planteurs, leurs exploitations sont comprises entre 0,99 et 4,99 hectares. Ils mettent en valeur ces quelques hectares pour faire face à l'impôt de capitation et à celui des membres de leur famille. La plupart de ces planteurs éprouvent d'énormes difficultés à équilibrer leur budget. Ils vivent non pas sur la traite passée, mais sur celle à venir<sup>437</sup>. Ils sont la proie désignée des trafiquants et autres usuriers.

Cette situation désavantageuse pour le petit planteur suggère la mobilité vers d'autres activités jugées plus rentables. Abidjan et Grand-Bassam apparaissent comme des lieux extrêmement attrayants.

Ces villes offrent toute une gamme de métiers extrêmement prisés : maçons, chauffeurs, mécaniciens. Le petit planteur ruiné qui n'a pas beaucoup à espérer de son exploitation, mais aussi, le jeune aide agricole qui apporte un concours précieux à son père, mais qui se sait déjà éliminé de la succession de celui-ci préfèrent l'un et l'autre assurer pendant qu'il est encore temps, leur avenir en optant pour un métier de ville. Cette tendance des jeunes à s'affranchir de plus en plus de l'autorité parentale et de celle du chef du village, déjà noté par

---

<sup>436</sup> Kojok (S.), 1993, Op cit, p.96.

<sup>437</sup> Les autres planteurs, dotés de peu de moyens engagent leurs produits avant la récolte afin de pouvoir faire face à de multiples obligations en particulier des manœuvres journaliers et contractuels.

l'administration en 1929, s'accentue. « Beaucoup vont chercher fortune au loin, courant d'une entreprise à l'autre. »<sup>438</sup>

Cependant, quand le jeune planteur a la possibilité, il opte pour rester au village, en créant sa propre exploitation ou encore en devenant, dans les cas plus rares, salarié agricole.

Le développement de la culture du café et du cacao entraîne l'apparition des commerçants et des artisans comme une nouvelle catégorie sociale.

### **3- Les commerçants et les artisans**

Les commerçants et les artisans constituent une catégorie sociale importante. Ils sont attirés dans la région d'Agboville par la traite des produits d'exportation (café, cacao), par le développement des besoins de la population consécutif à l'élévation du pouvoir d'achat ; bref par l'afflux de l'argent.

La gamme d'activités que recouvre le vocable commerçant est étendue : acheteurs de produits, commis-traitants, boutiquiers, colporteurs, tabliers, bouchers etc.

Il peut paraître arbitraire de rassembler sous la même rubrique, des éléments aussi disparates et ayant des conditions de vie différentes. Cependant, la distinction qui s'impose à première vue entre commerçants fixes et commerçants ambulants s'est révélée comme peu significative en raison de l'imbrication des activités et de la mobilité extrêmement fluide d'une profession à l'autre.

---

<sup>438</sup> Ansom, Côte d'Ivoire, Affaire politique, carton 567, Rapport annuel sur la situation politique 1929 cité par Keïta (M), 2004, Op cit, p100.

Aucun obstacle infranchissable ne sépare, en effet, le commerçant à poste fixe du commerçant ambulant. Un commerçant peut exercer le colportage de village en village à une certaine période de l'année et être installé sur le marché, le reste du temps<sup>439</sup>.

A la différence des commerçants, des artisans (des maçons, des menuisiers, des cordonniers, des bijoutiers) sont attirés dans la région de l'Agnéby par les nombreux débouchés créés par l'augmentation des besoins des populations locales. En général, ils ne font que passer dans la région où leur présence répond à des demandes souvent ponctuelles des clients. Cette situation ne nous fournit point l'occasion d'observer leur trajectoire respective.

En somme, les conséquences de la cacaoculture et de la caféculture sont multiples au niveau économique et social.

L'argent est devenu important et sa possession permet de payer l'impôt de capitation et d'acquérir des biens matériels. Le paysage humain connaît un nouveau visage grâce aux migrations et au brassage des populations.

La structure sociale quant à elle s'effrite. Les chefs authentiques sont remplacés par des gens sans prestige. Le captif connaît une ascension sociale grâce à son travail. La stratification sociale semble être fondée désormais sur la possession de l'argent et non plus sur la naissance.

Mais quelle est l'incidence politique de ces cultures ?

---

<sup>439</sup> Entretien avec Bakary Koné le 03-03-2004 à Agboville cité par Keita Mohamed, 2004, Op ci, p 101.

## **II- LE SOUTIEN DES PLANTEURS DE LA REGION DE L'AGNEBY A LA LUTTE SYNDICALE ET A LA DECOLONISATION**

Nous analyserons les facteurs favorables à la contestation du système colonial d'une part et d'autre part nous verrons le mouvement de contestations dans la région de l'Agnéby.

### **A- Les facteurs favorables à la contestation de la politique coloniale**

Les facteurs favorables à la contestation sont nombreux.

#### **1- La montée de nouveaux « leaders »**

Au début de la colonisation, les chefs traditionnels sont des personnes incontournables dans l'appareil d'exploitation économique sociale et politique des indigènes. Ils fournissent la main d'œuvre aux Européens, facilitent la collecte de l'impôt, assurent la police etc.

Avec le développement de l'économie de plantation, émerge une nouvelle classe sociale qui supplante les chefs traditionnels.

Il s'agit des nouveaux leaders. Ils sont constitués par les agents techniques, les contremaîtres, les surveillants, les employés ou les commis de direction, les enseignants etc.

La colonisation favorise leur montée dans la nouvelle hiérarchie sociale à travers l'école. L'appareil d'exploitation économique, d'oppression administrative et politique ne peut fonctionner sans un minimum de cadres subalternes autochtones africains, qui sont les courroies de transmission entre «l'encadrement» européen et les masses paysannes.

Pour la colonisation, l'instruction des masses présente des avantages et des inconvénients.

Comme avantages, nous notons que l'instruction améliore le résultat et la valeur de la production. Elle multiplie le nombre de travailleurs indigènes, leur qualité et leurs capacités. En outre, elle permet à la masse laborieuse de dégager et de dresser une élite de collaborateurs qui suppléeront à l'insuffisance numérique des Européens et satisferont à la demande croissante des entreprises agricoles, industrielles ou commerciales coloniales.

Les apports de l'instruction sont indéniables. Toutefois, cette instruction de masse présente des inconvénients. En élevant la qualification de la main d'œuvre, l'enseignement la rend plus coûteuse. D'autre part, l'enseignement conduit les masses colonisées à prendre conscience de l'exploitation et de l'oppression auxquelles elles sont soumises.

Ainsi les nouveaux leaders se dressent-ils contre le régime colonial dans tous les cercles. Dans la région de l'Agnéby, deux personnalités émergent : Joseph Anoma et Gabriel Dadié.

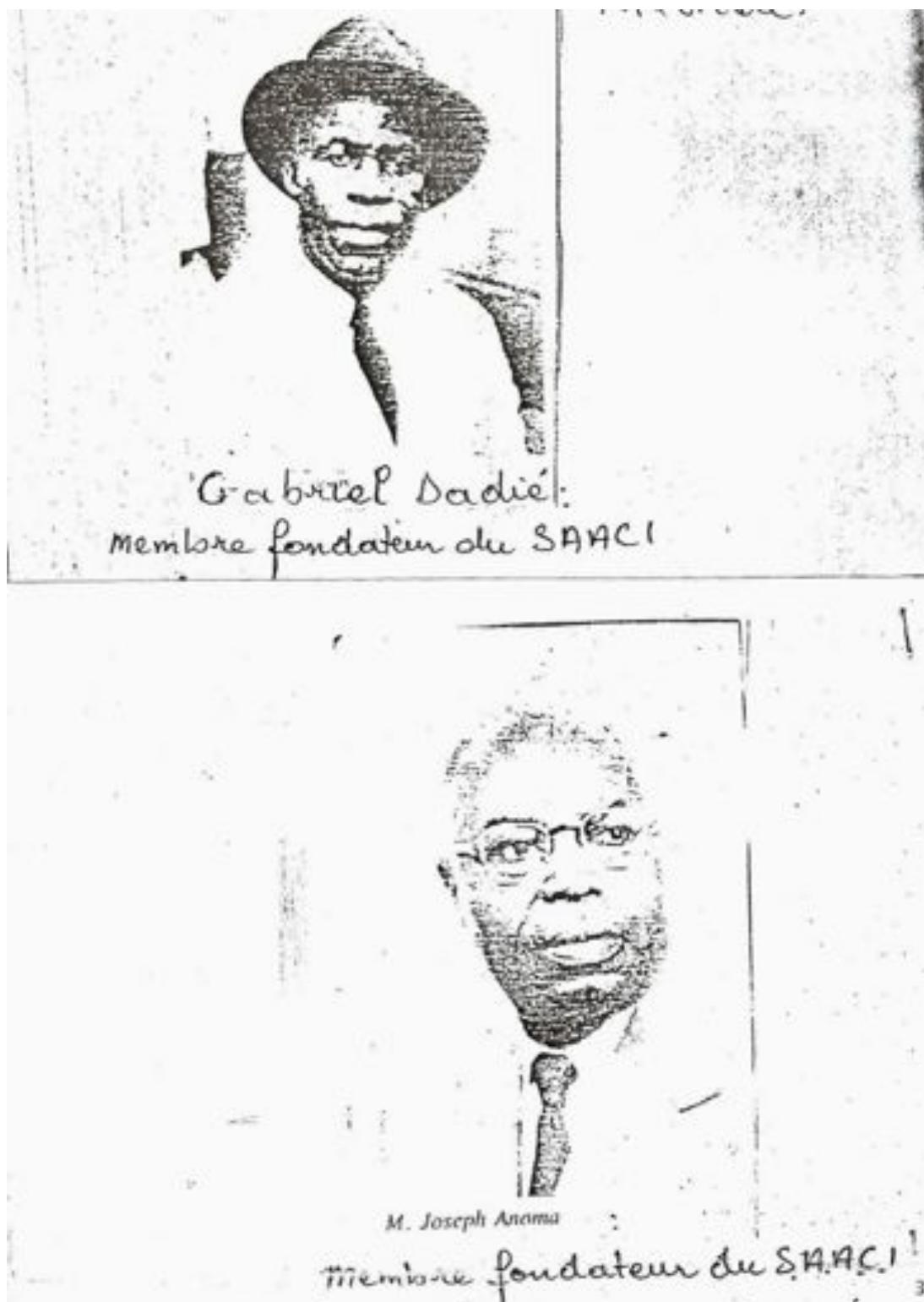
## **2- Biographie de Gabriel Dadié et de Joseph Anoma**

Ces planteurs ont joué un rôle remarquable dans la contestation coloniale dans la région de l'Agnéby à l'époque coloniale.

### **➤ Gabriel Dadié**

Il est né le 14 mai 1891 à Assinie dans la zone côtière en la Côte d'Ivoire. Après quelques années d'études primaires à Assinie, puis à Bassam, Dadié intègre l'administration coloniale en qualité d'abord

**Photo n°6 : Photographie de Gabriel Dadié et de Joseph Anoma**



Source Mohamed Kéita : La culture du café et du cacao dans la région d'Agboville 1920-1946 op.cit,  
p105

d'employé puis de receveur et de chef de subdivisions des postes. Ancien combattant de la première guerre mondiale, il devient citoyen Français peu après. Homme d'expérience et très cultivé, il se rend compte que sa place n'était pas dans l'administration où il était sous payé. C'est pourquoi il démissionne en 1924 pour entreprendre ses propres affaires.

En effet, installé à Agboville comme exploitant forestier, il devient planteur de café et de cacao à partir de 1930.

Dans l'économie de plantation l'homme fut dynamique. En 1936, il est classé parmi les grands planteurs de la région de l'Agnéby<sup>440</sup>.

Mais l'homme se distingue surtout dans sa vie de militant.

Dadié joua un rôle sans précédent dans l'émancipation des populations indigènes. Selon Joseph ANOMA, « En accord avec les autres membres fondateurs de Syndicat, il fit désigner le jeune chef de canton et médecin Félix HOUPHOUET BOIGNY, Président du Syndicat. Il se réserva le rôle apparemment effacé et en réalité primordial, de conseiller et secrétaire à la propagande.<sup>441</sup> » De surcroît, Il finança en partie la candidature de Félix HOUPHOUET BOIGNY en 1945 lors des premières élections en Côte d'Ivoire<sup>442</sup>

Epuisé par la maladie qui le minait depuis plusieurs années, il succombe le 16 mai 1953 à 62 ans.

---

<sup>440</sup> Source, Boite 52 68 V – 29 – 30- 191 Année 1936 ; fiches de renseignements relatives aux établissements agicoles des différents cercles.

<sup>441</sup> Gnahore (Z.P) 1999, Gabriel Dadié et l'éveil du nationalisme en Côte d'Ivoire 1891-1951. Mémoire de maîtrise, histoire UAC, 169P, p.74.

<sup>442</sup>Idem, p79.

## ➤ Joseph Anoma

Joseph Anoma présente un profil impressionnant.

D'abord son cursus scolaire est remarquable. Cet ancien élève du groupe scolaire de Bingerville né vers 1895 à Aboisso, se révèle intelligent et travailleur. En effet, en 1913, il passa avec succès le concours d'entrée à l'Ecole Normale de l'A.O.F de Dakar. Il en ressort trois ans plus tard major de promotion et muni de son diplôme d'instituteur.

Ensuite, sa carrière professionnelle est très mouvementée. Son métier d'instituteur le conduit à Abengourou, à Dimbokro pendant huit ans.

Puis ayant sollicité une mise en disponibilité, il entame une vie libérale dans laquelle il restera définitivement en raison des conditions plus avantageuses. Tour à tour, il devient gérant dans la Société Commerciale Africaine à Dimbokro, fondé de pouvoir à Grand-Bassam en 1925 et commerçant installé à son propre compte à Agboville vers 1930 aux côtés de son ami Gabriel Dadié. C'est sur les conseils de ce dernier qu'il deviendra planteur. Joseph Anoma ne fut pas passif sur le plan politique. Il contribua pour beaucoup à l'éveil des consciences des populations africaines comme membre fondateur du Syndicat Agricole Africain (S.A.A) et du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire(P.D.C.I). Il meurt en 1983 à l'âge de 88ans.

Ces deux planteurs jouent un rôle important dans l'émancipation des indigènes.

Quelle était donc la situation de ces planteurs africains ?

### **3- La situation des planteurs africains**

Les planteurs africains sont frustrés des conditions déplorables appliquées à leurs frères dans les plantations européennes. Dans ces exploitations, la main d'œuvre massivement utilisée, subissait un mauvais traitement sur tous les plans.

Par exemple, au niveau du salaire, cette main d'œuvre était insuffisamment payée. Elle touchait 3,5 francs par jour alors qu'en Gold Coast, elle était payée à 25 francs par jour. Aussi, les Anglais soignaient-ils mieux leurs hommes<sup>443</sup>. L'administration ne fait rien dans la colonie de Côte d'Ivoire pour remédier à cette situation. Elle emboîtait le pas aux planteurs européens et elle refusait souvent de payer le salaire de la main d'œuvre.

En plus des mauvaises conditions infligées aux indigènes sur les plantations européennes, les prix du kilogramme de café et de cacao étaient différents selon la couleur de la peau du producteur. En effet, le kilogramme de cacao était payé à 4,50 francs au planteur européen et 2,60 francs aux producteurs africains<sup>444</sup>. Ce dernier percevait moins de la moitié de ce prix après déduction des frais de transport.

De plus, les produits africains étaient dépréciés. Certains gros planteurs européens achetaient les produits africains qu'ils faisaient passer pour les leur. Cette injustice s'accentue avec la prime d'entretien donnée aux planteurs. L'Européen recevait 1.000 francs à l'hectare tandis que l'Africain ne percevait que 500 francs. En outre, pour en bénéficier, il fallait être propriétaire d'au moins 25 hectares d'un seul

---

<sup>443</sup> Keita (M) Op cit, 2004, p.106.

<sup>444</sup> Idem.

tenant. Cette condition éliminait par conséquent un grand nombre de planteurs africains qui avaient plus de 25 hectares dispersés.

Le matériel était vendu aussi à des prix différents en fonction de la couleur de la peau. La machette était achetée 25 francs par le planteur européen et 75 francs par son homologue africain soit trois fois plus.

Comme, on le voit, les Africains étaient victimes de nombreux cas d'injustice et de discrimination de la part de l'administration. Aussi ceux-ci sont-ils contraints de réagir et d'assurer eux-mêmes la défense de leurs intérêts.

## **B- Les mouvements de contestation dans la région de l'Agnéby**

Les mouvements de contestation vont connaître deux formes principales : ce sont les syndicats notamment le SAA-CI et les partis politiques avec le PDCI.

### **1- Le Syndicat Agricole Africain de Côte d'Ivoire**

Suite aux vexations de la part des planteurs européens et en vertu de la liberté syndicale réaffirmée par la conférence de Brazzaville, les Africains ne vont pas tarder à constituer la première organisation syndicale spécifiquement africaine :

le Syndicat Agricole Africain de la Côte d'Ivoire S.A.A-CI<sup>445</sup>.

A la naissance du SAA-CI le 10 Juillet 1944, se trouvent les planteurs de la région de l'Agnéby notamment Gabriel Dadié et Joseph Anoma. Ils y occupent des fonctions importantes, Gabriel Dadié est conseiller et secrétaire à la propagande. Quant à Joseph Anoma, il est

---

<sup>445</sup> Auparavant, il existait le syndicat agricole de Côte d'ivoire. Ce syndicat de 67 membres regroupait les planteurs européens, les gros planteurs africains. Cette association était dirigée par les Européens et ne servait pas les intérêts des planteurs africains. Elle favorisait même l'exploitation des Africains.  
Keita (M) 2004, Op.cit, p.108.

vice-président et délégué régional d'Agboville. Cette dernière fonction l'amène à sillonner toute la région et à entreprendre plusieurs actions. Il doit coordonner les activités des villageois.

Anoma très occupé s'adjoint deux nouveaux délégués. Il s'agit d'Aka Boraud et de François N'Bassidjé<sup>446</sup>. Dadié, était très écouté dans la région car il y demeurait depuis longtemps et parlait plusieurs langues du pays. «Quand vous l'écoutez parler le Dioula, vous penserez que ses parents sont Dioula. »<sup>447</sup> A Adzopé, le SAA-CI a pour délégué Ayé Alexandre.

Ce syndicat avait plusieurs objectifs :

Le premier objectif du SAA-CI était la lutte pour l'institution du travail volontaire. Cette liberté permettra aux africains d'employer des travailleurs agricoles. Ces africains tireront de leur organisation un avantage énorme. Ils n'iront plus travailler sur les plantations européennes dans le cadre du travail forcé. Ils consacreront ce temps à travailler sur leur propre exploitation.

La deuxième tâche du SAA-CI était la lutte pour une rémunération juste des produits africains. Si libérés du travail forcé, les africains se consacrent à la production, le prix de leurs produits doit tenir compte de leur effort.

En définitive, le SAA-CI visait la revalorisation de la fonction du paysan africain. A côté de l'action syndicale, des planteurs s'engagent sur le terrain politique.

---

<sup>446</sup> Gnahore (Z.P) 1999, Gabriel Dadié et l'éveil du nationalisme en Côte d'Ivoire 1891-1951. Mémoire de maîtrise, histoire UAC, 169P, p.35.

<sup>447</sup> M'Bassidjé François est le chef supérieur des Abbey depuis 1944. Contrairement à plusieurs chefs de village, il épouse les idéaux du S.A.A-CI.

## 2- Les partis politiques

Les Africains étaient écartés des affaires politiques de la colonie. Ils sont victimes de toutes sortes d'exploitation, d'injustice et subissent les atrocités du travail forcé. Alors pour conquérir leur droit politique bafoué, les Africains, s'engagent sur le terrain de la lutte politique en créant des partis politiques par l'intermédiaire desquels ils animent la vie politique dans la colonie.

Plusieurs partis politiques étaient représentés dans la région de l'Agnéby. Ce sont entre autres :

- Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire(P.D.C.I)
- Le Parti Progressiste(P.P)
- Le Parti des Indépendants(P.I)
- La Section Française de l'Internationale Ouvrière (S.F.I.O)

De tous les partis politiques présents sur la scène politique, le PDCI est de loin, le parti dans lequel les planteurs de la région de l'Agnéby ont fait montre d'un dynamisme. Toutefois, il y a lieu de préciser l'attitude des principaux groupes ethniques face à ce parti. Si les Abbey adhèrent véritablement au PDCI à Agboville, ce n'est pas le cas de l'Attié. « La subdivision d'Adzopé est l'une des rares du territoire où se constate une opposition marquée au RDA. »<sup>448</sup>

Jusqu'en 1950, la majorité de la population a été favorable au nom d'Houphouët Boigny, parce que dans ce pays de forêt, exploité durement, Houphouët est le synonyme de l'abolition du travail forcé. Plus qu'une adhésion au RDA, l'attachement à la personne du chef de parti était réel et profond<sup>449</sup>.

---

<sup>448</sup> Cercle d'Agboville, Subdivision d'Agboville, Rapport politique 1957.

<sup>449</sup> Subdivision d'Adzopé, Rapport politique mars 1957.

Mais, le PDCI commence à connaître des difficultés dans la subdivision d'Adzopé. La cause principale est le président du comité local M. Mamadou Koné. Selon le chef de subdivision, « Si le RDA n'a pas su gagner les cœurs en pays Attié, le despotisme de Mamadou Koné en est la cause principale. Les Attié sont à la fois irrités de l'omniprésence de ce "Boundiali" dans leur subdivision et subjugués par sa façon et sa prestance »<sup>450</sup>.

Beaucoup d'entre eux (les Attié) et spécialement les anciens progressistes, se précipitent au devant d'Adam Camille, ce dernier est certes avocat, parlant haut et fort, mais surtout parce que Adam Camille est, à leurs yeux, le seul Attié qui puisse faire échec à Mamadou Koné, et débarrasser la subdivision de la présence de cet inamovible secrétaire du RDA. Il n'y a pas d'autre explication à l'incontestable faveur dont jouit Adam Camille. Les évolués, les lettrés, les chefs coutumiers, tous ceux qui ne sont pas des membres fervents du RDA sont pour Adam Camille parce qu'ils sont, tous contre Mamadou Koné.

Le programme d'Adam Camille n'a pas un écho favorable dans la colonie. Il fait campagne pour l'indépendance absolue : « Que les français nous laissent régler nos propres affaires ». Le mystique de l'indépendance à tout prix n'a pas encore atteint l'évolué Attié. Comme le disait finement le chef Kouassi : « Il ne faut pas séparer les enfants de leur mère ; la Côte d'Ivoire sans la France, irait, tout droit à sa perte. »<sup>451</sup>

Quel est le bilan de l'action politique et syndicale dans la région de l'Agnéby ?

---

<sup>450</sup> Subdivision d'Adzopé, Rapport politique mars 1957, Op cit.

<sup>451</sup> Cité par le chef de subdivision d'Adzopé. Subdivision d'Adzopé, rapport politique, mars 1957

## C- Le bilan de l'action syndicale et politique dans la région de l'Agnéby

Nous étudierons d'abord le bilan de l'action syndicale puis celle de l'action politique.

### 1- Sur le plan syndical

L'action des planteurs dans la colonie a abouti à la suppression du travail forcé, à l'instauration d'un travail volontaire et à la création de coopératives des planteurs de Côte d'Ivoire (PAC) dont les objectifs complétaient ceux du syndicat.

En effet, en mettant en cause les principes qui prévalaient dans la commercialisation des produits, les planteurs ont réorganisé le marché intérieur grâce aux accords conclus entre la Coopérative des Planteurs de Côte d'Ivoire (PAC)<sup>452</sup> et la Société Française d'Approvisionnement et de Distribution de l'Extrême Orient (SFADEO)<sup>453</sup>.

Dans la région de l'Agnéby, les planteurs ont contribué à la création de coopératives pour défendre leur intérêt.

A Adzopé, on a la Société Mutuelle de Production Rurale (SMPR) créée en septembre 1956. « Le démarrage a été foudroyant, un président actif et sans cesse sur les brèches, un directeur compétent et dévoué. »<sup>454</sup> On a « tout de suite classé la société comme une des

---

<sup>452</sup> La Coopérative des Planteurs de Côte d'Ivoire, (PAC) a été créée le 16 mars 1949. Elle se nommait « Planteur Africain de Côte d'Ivoire» ou PAC. Elle portait en outre la dénomination de société coopérative des planteurs africains de Côte d'Ivoire. Elle avait été créée pour rester dans la légalité car le syndicat n'avait pas le droit de commercialiser les produits de ces membres. La P.A.C constituait donc la section commerciale du SAACI.

Kobi Abo (J), 1985, Op cit, p 92.

<sup>453</sup> La S.F.A.D.E.O Société Française d'Approvisionnement et de Distribution de l'Extrême Orient. De part ses statuts, la PAC était admise à pratiquer elle-même ses importations et ses exportations. Mais démunie de moyens lui permettant d'atteindre cet objectif, la P.A.C a signé un contrat avec la S.F.A.D.E.O pour l'acheminement des produits vers la métropole. Par cet acte, cette société devient la représentante de la coopérative et prend le titre d'importateur en France. Idem, Op cit pp 92-93.

<sup>454</sup> Rapport politique 1956, Cercle d'Agboville, archive non classée.

meilleures de la Côte d'Ivoire.»<sup>455</sup> D'extraordinaires résultats sont obtenus par la vente groupée des produits sélectionnés, pratiquée sur une vaste échelle.

On peut citer l'exemple des coopératives suivantes<sup>456</sup> :

Bacon (capital) 10.000.000

Agou (capital) 500.000

Et cinq autres sont en vue de formation pour des capitaux atteignant 4.000.000 Francs CFA.

Les planteurs africains se sont débarrassés des nombreux intermédiaires qui les faisaient souffrir et les privaient d'une partie de leur récolte. Désormais, pendant la traite, les agents de la coopérative sillonnaient les campagnes et collectaient des produits africains. La coopérative entreposait ces produits dans ses magasins.

Dans la subdivision d'Agboville, la société de prévoyance a été reformée en 1956. Le fonctionnement est calqué sur celui de la Société Mutuelle de Production Rurale (S.M.R.P) d'Adzopé.

Le démarrage est certes moins spectaculaire. Toutefois les ventes groupées de produits commencent à donner de bons résultats<sup>457</sup>. Par ailleurs une série de coopératives de village ont commencé à éclore. Quatre ont été créées et fonctionnent, ce sont : Rubino, Guessiguié, Abondi, et Grand Yapo. D'autres sont en gestation.

En outre, la modernisation des moyens et des méthodes de production et l'accession des africains à de nouvelles branches d'activité sont en marche dans la région grâce à la compréhension de certains

---

<sup>455</sup> Rapport politique 1956, Cercle d'Agboville, archive non classée.

<sup>456</sup> Cercle d'Agboville, Rapport politique 1957, archive non classée.

<sup>457</sup> Idem.

producteurs européens. Les entreprises bananières et avicoles ne sont plus l'apanage des seuls européens<sup>458</sup>.

Au total, la PAC ainsi que les structures créées par l'administration coloniale ont contribué à améliorer les conditions et surtout les revenus des planteurs.

Qu'en est-il du bilan sur le plan politique ?

## 2- Sur le plan politique

Les planteurs ont adhéré massivement au PDCI dans la région de l'Agnéby. Le parti d'Houphouët Boigny, malgré les difficultés qu'il rencontre dans la région, est le plus important. Ainsi lors de la révision des listes électorales en 1955, les résultats se soldent par la victoire de la section du R.D.A avec près de 90% dans la subdivision d'Agboville, et 87% pour l'ensemble du cercle<sup>459</sup>.

Ce succès peut s'expliquer par :

- L'immense popularité d'un homme qui a fait abolir le travail forcé : Houphouët Boigny.
- L'organisation du parti à l'échelon villageois.
- La propagande discrète de bouche à oreille par les militants très souvent efficace.
- L'inorganisation complète des autres partis politiques qui ne sont pratiquement pas représentés en brousse. Aussi le manque de personnalité marquante et de doctrine<sup>460</sup>.

---

<sup>458</sup> Archives non classées, année 1956, cercle d'Agboville.

<sup>459</sup> Subdivision d'Agboville, rapport politique 1955.

<sup>460</sup> Cercle d'Agboville, rapport politique 1952.

De plus, la région de l'Agnéby a contribué au financement du PDCI grâce à ces grands planteurs. En 1952, le député Houphouët Boigny visite chaque village de la subdivision d'Adzopé. Son séjour a duré près de deux semaines et a rapporté plus de 3 millions<sup>461</sup>.

En somme, le P.D.C.I est le parti le mieux représenté, le plus organisé, le plus riche dans la région de l'Agnéby. La culture du café et du cacao entraînent aussi une effervescence religieuse dans la région de l'Agnéby.

### **III- LA CULTURE DU CAFE ET DU CACAO ET L'EFFERVESCENCE RELIGIEUSE**

Nous étudierons ici le nouveau paysage religieux dans la région.

#### **A- Le nouveau paysage religieux dans la région de l'Agnéby**

La région de l'Agnéby, à l'instar des autres régions de la zone forestière était profondément animiste. Mais avec le développement de l'économie de plantation, la circulation des hommes et surtout l'action du colonisateur apparaissent dans la région de nouvelles religions. Certains autochtones abandonnent progressivement leurs anciennes coutumes pour se convertir aux nouvelles religions tels que le christianisme, l'islam et autres.

##### **1- Le développement du christianisme**

Il faut distinguer ici le catholique des protestants. Au niveau du catholicisme, signalons que la quasi-totalité des populations Attié, Abbey

---

<sup>461</sup> Subdivision d'Adzopé, rapport politique 1952.

et Krobou est sympathisante<sup>462</sup>. Mais le nombre de catholiques pratiquant est faible en raison de la doctrine chrétienne opposée à la polygamie.

« Si la conversion est relativement facile, l'abandon des coutumes ancestrales l'est beaucoup moins. »<sup>463</sup> Les pères estiment que cette situation ne peut s'améliorer que par une évolution de la femme<sup>464</sup>. Le nombre d'adeptes est estimé en 1955 à 20.000 soit 10.000 pour la subdivision d'Adzopé et 10.000 aussi pour Agboville<sup>465</sup>.

L'influence réelle de la mission catholique se manifeste par l'école dont l'effectif dépasse largement celui de l'école publique aussi par le dispensaire qui jouit d'une grande réputation parmi les populations. Mais cette influence se remarque par ailleurs, par la présence d'une léproserie installée à 12 kilomètres d'Adzopé. Cette structure administrée par des religieuses a une renommée qui dépasse largement les limites de la circonscription<sup>466</sup>.

Quant au protestantisme, il connaît une influence moindre que le catholicisme. Le nombre d'adeptes est estimé en 1955 au pays Attié entre 3.000 et 4.000 et en pays Abbey, Krobou à 3.000. Mais des progrès réels se font en profondeur grâce à un travail opiniâtre des pasteurs. Plusieurs nouveaux temples ont été ouverts en 1956-1957 à Adzopé<sup>467</sup>. Dans la subdivision d'Agboville, les principaux centres sont : Guessiguié, Abondi, Rubino, Azaguié, Kassiguié, Arraguié, Oress Krobou<sup>468</sup>.

A côté des missions chrétiennes, il y a l'islam.

---

<sup>462</sup> ANC1, archives non classées, subdivision d'Adzopé, rapport politique 1955.

<sup>463</sup> Cercle d'Agboville, rapport politique, 1951.

<sup>464</sup> Rapport politique 1955, subdivision d'Adzopé, Op cit.

<sup>465</sup> Rapport politique d'Adzopé 1955, Op cit et rapport politique subdivision d'Agboville 1955.

<sup>466</sup> Rapport politique, subdivision d'Adzopé 1955.

<sup>467</sup> Subdivision d'Adzopé, rapport politique, mars 1957.

<sup>468</sup> Subdivision d'Agboville, rapport politique 1958.

## 2- L'influence de l'islam

Le nombre de musulmans augmente avec l'immigration des Malinké et des Votaïques. Ils forment un noyau assez important. Chaque centre,<sup>469</sup> s'est donné un iman pour diriger la prière, même s'il n'a pas de mosquée. Mais les seuls possédant vraiment un peu d'autorité sont celui d'Agboville El Hadj Almany Sylla et celui d'Adzopé Bakary Traoré<sup>470</sup>. Peu nombreux sont ceux qui connaissent l'arabe ou ont appris le Coran. Les confréries représentées sont celles de la Tidjania et de la Quadria qui regroupent respectivement 2/3 et 1/3 des fidèles. On dénombre en outre quelques Mourides à Azaguié<sup>471</sup>.

Le pourcentage d'Attié, d'Abbey ou de Krobou qui se convertissent à l'islam est faible. Cela est dû à l'antériorité du christianisme dans la région. Les chrétiens ont mené des actions de prosélytisme et implanté plusieurs églises et temples.

Les musulmans par contre ne venaient pas en basse côte pour un prosélytisme. Ils venaient pour affaires et restaient enfermés dans leur communauté<sup>472</sup>. Par ailleurs, il y a le sens de la venue de l'islam en Côte d'Ivoire : de l'interland vers la côte. Les populations du nord sont donc celles qui ont été vite et les mieux touchées par cette religion. Aussi, un autre frein à l'expansion de l'islam dans la région est-il la méfiance des autochtones vis-à-vis du Dioula. Selon N'Dori : «Les gens les redoutaient. Ils avaient peur qu'ils détiennent des fétiches pour détruire leur entourage. »<sup>473</sup>

Malgré ces obstacles, certains autochtones se convertissent à l'islam. N'Dori Joseph dit ceci à ce propos : « Soit de quelques familles

---

<sup>469</sup> Les principaux centres où sont installés les musulmans sont Azaguié gare, Yapo, Agboville, Rubino, Céchi et Adzopé.

<sup>470</sup> Rapport politique 1951, cercle d'Agboville.

<sup>471</sup> Idem.

<sup>472</sup> Entretien avec N'Dori Joseph, Op cit.

<sup>473</sup> Entretien avec N'Dori Joseph, Op cit.

qui se trouvent sauvées des pratiques de sorcellerie ou de maladie soit d'autres par simple sympathie. »

A Oress- Krobou, nous avons le cas d'El Hadj Moussa N' Dja<sup>474</sup>. Il est né en 1931 à Oress- Krobou. Il fut baptisé très jeune à l'église protestante<sup>475</sup>. Quelques années plus tard, il devient moniteur dans la même église, chargé de l'encadrement des enfants. Il quitte l'église en 1953 pour se convertir à l'islam. Il a été séduit par la propreté des musulmans : Sénégalaïs et Dioula qui sillonnaient la région, par le style vestimentaire, par leurs rapports courtois et surtout leur manière de prier<sup>476</sup>.

En 1954, il décide d'aller se former à Agboville pendant deux ans chez Ibrahim Sylla. Il est nourri et logé par son maître. Ce dernier est quelque peu surpris qu'un Krobou embrasse l'islam. En 1956, il décide d'aller à la Mecque pour faire le pèlerinage. Durant trois, Il y séjourne ans. De retour au village, certains jeunes l'approchent et essaient de comprendre l'islam. Il réussit d'abord à convertir ses parents et quelques uns de ses frères et plus tard quelques membres de son lignage N'Zomon<sup>477</sup>. D'autres Krobou appartenant aux autres lignages Akomengué et Bio, embrassent l'islam. Il réussit à construire une mosquée après maintes palabres avec les villageois et est désigné imam.

A côté de ces principales religions, nous en avons d'autres.

---

<sup>474</sup> Entretien avec El Hadj N'Dja Moussa à Oress- Krobou, le 25/11/08.

<sup>475</sup> Il portait auparavant le nom de Niangoran N'Dja.

<sup>476</sup> Il reproche à l'église parfois le désordre qui règne lors des cultes. On peut causer avec sa fiancée, sortir aller discuter dehors et revenir. Les hommes et les femmes ne sont pas séparés.

<sup>477</sup> Les membres de son lignage se sont convertis en grand nombre à cause des représailles dont était l'objet leur frère de la part des autres villageois restés chrétiens ou animistes. On accusait l'imam N'Dja d'être venu détruire le village.

### **3- Le recul des autres religions**

Ce ne sont pas des religions à proprement parlé, mais plutôt des mutations du christianisme.

Nous avons en premier les Harristes qui sont peu nombreux. Ils sont présents dans la subdivision d'Adzopé dans les cantons Attobrou et Tchoyasso. Dans la subdivision d'Agboville, on les retrouve chez les Khôs et les Morié. Leur influence est négligeable. Ils sont en perte de vitesse.

Des chefs et des notables ont formé aussi à leur profit des religions. Ce sont les Aké dirigé par le chef supérieur des Abbey : Obodji Sobo 478; Deima par Korhounou Aka et Assito, un nouveau né qui ne semble pas avoir encore un parrain<sup>479</sup>.

Quel est le rayonnement de ces religions ?

Les Aké sont peu nombreux. Cette religion est en voie de disparition. Les seuls adeptes sont quelques personnes âgées. Les principaux centres sont Grand Morié, Attobrou, Loviguié, Obodjikro où réside Obodji Sobo<sup>480</sup>.

La religion Deima semble par contre avoir fait des progrès. Elle doit réunir « 1/5 ou 1/6 de la population Abbey »<sup>481</sup>

L'essor des cultures de rente a donc entraîné un foisonnement des religions dans la région de l'Agnéby.

---

<sup>478</sup> Cette religion est apparue après le passage de William Harris pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale dans la zone du littoral.

<sup>479</sup> Cercle d'Agboville, rapport politique 1951.

<sup>480</sup> Cercle d'Agboville, rapport politique 1949.

<sup>481</sup> 748 Rapport politique 1955, subdivision d'Adzopé.

En résumé, l'introduction et le développement de la caféculture et de la cacaoculture provoquent le bouleversement des structures sociales anciennes. Ils favorisent dans le même temps l'apparition d'une nouvelle stratification sociale. Cette stratification obéit davantage à des critères économiques et financiers.

En haut de l'échelle sociale, on trouve les grands planteurs. Cette catégorie est constituée par des personnes d'origine ethnique et sociale diverse. En dessous, il ya les petits planteurs, les artisans et les commerçants.

De plus, les Africains étaient victimes de nombreux abus de la part de l'administration coloniale. C'est ainsi qu'ils s'organisent pour défendre leurs intérêts. Deux personnalités émergent dans la région de l'Agnéby : Gabriel Dadié et Joseh Anoma. Leurs actions dans la région ont permis au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (P.D.C.I) d'être la première force politique.

# **CHAPITRE III : LE CAFE ET LE CACAO SOURCES D'ENRICHISSEMENT DES PLANTEURS ET FACTEURS DE FORMATION D'UN BASSIN ECONOMIQUE DANS LA REGION DE L'AGNEBY**

Le café et le cacao contribuent à l'enrichissement des planteurs de café et de cacao dans la région de l'Agnéby. En outre, on assiste à la formation d'un bassin économique.

## **I- L'ENRICHISSEMENT DES PLANTEURS DE CAFE ET DE CACAO**

Il sera question ici d'étudier l'enrichissement des planteurs et la formation d'un bassin économique dans l'Agnéby.

### **A- Le développement de l'économie de marché dans la région**

Les cultures du café et du cacao ont introduit une économie de marché spéculative dans la région où existait autrefois, une économie de subsistance et de cueillette. Grâce à ces cultures d'exportation, certains planteurs sont devenus riches.

#### **1-Le rôle croissant de l'argent**

Avec le développement de l'économie de plantation, l'argent a un rôle plus important dans la société. Par exemple, le travail dans les exploitations forestières jadis recherché pour payer l'impôt de capitation et les amendes devient de plus en plus exceptionnel. Les indigènes qui possèdent plus qu'ils ne peuvent le dépenser ne veulent plus travailler pour 2,3F et même 3F par jour chez les exploitants forestiers<sup>482</sup>. Le

---

<sup>482</sup> 1DD9184, 3ème trimestre 1926. Rapport sur la situation économique et commerciale

tableau ci-dessous permet de constater l'apport de la culture du café et du cacao dans l'enrichissement des planteurs.

**Tableau n° 22 : Prix des produits agricoles du cru et des cultures de rente au 3<sup>ème</sup> trimestre 1926**

Produits	Prix/ kg
Glu	2,5F à 3F/kg
Palmiste	2,25F/kg
Caoutchouc	9F/kg
Liane	11F/kg
Régime de banane	2,5 à 4F/kg
Riz indigène	2,75F/kg
<b>Café, cacao, cola</b>	<b>12 à 14F/kg</b>

Source : 1DD9184, 3<sup>ème</sup> trimestre 1926, Rapport sur la situation économique et commerciale du cercle de l'Agnéby.

Le tableau présente les prix des produits du cru ainsi que ceux du café, du cacao et de la cola. A l'analyse du tableau, on constate que les prix au kilogramme des produits du cru sont en dessous de 10F sauf la liane. Quant au café, au cacao et à la cola le prix du kilogramme se situe entre 12 et 14F/kg. Il suffit donc pour un indigène de se mettre à la culture du café et du cacao ou de la cola pour constater les bienfaits de ces cultures sur le plan financier.

## 2- Les signes de l'enrichissement des planteurs de la région de l'Agnéby

Les signes de la richesse des planteurs sont nombreux. On peut citer le rachat des prestations gratuites qui s'opère en 1933 en masse. A partir de 1938, tous les indigènes penchent pour ce système de rachat.

**Tableau n°23 : Revenu de la population de la région de l'Agnéby et charges fiscales en 1941.**

<b>Revenus de la population</b>	<b>Charges fiscales en francs</b>
Cacao 6.000.000	Impôt 2.053.260
Café 20.000.000	Taxe additionnelle 1.026.630
Cola 8.000.000	Prévoyance agricole : 131.536
Divers 5.000.000	Prévoyance médicale : 240.605
<b>Total 39.000.000</b>	<b>Total 3.452.030</b>

Source : Archive non classée, année 1941, Agboville.

Soit un disponible théorique de 35.000.000 reparti sur l'ensemble de la population de 60.000 habitants donnant pour chaque individu un revenu net de 503, 33 F pour le seul travail de la terre. En 1943, ce revenu passe à 1500f par habitant<sup>483</sup>.

Aussi assiste t-on à une flambée des prix. La machette valant 7,50 en 1930 est maintenant à 35f. Le cacao acheté à 2,50 en 1930 est acheté maintenant à 2,75 voire 3,25f<sup>484</sup>.

« Le coût de la vie indigène a quintuplé depuis 1939. Un régime de banane qui se vendait autrefois à 2f vaut actuellement 15f .Le riz au marché noir se paie de 10 à 20f le kilo<sup>485</sup>. »

<sup>483</sup> ANCI, extrait du rapport d'inspection n° 8 A. A du 15 mai 1943 relatif à la situation politique et économique du cercle d'Agboville.

<sup>484</sup> ANCI, archive non classée, année 1941.

<sup>485</sup> Idem, année 1943.

Les autres signes de cette richesse sont nombreux. On note des achats de camionnettes Ford, de camions de deux tonnes par les jeunes Attié et les Abbey. Les commandes du vin Catalogne se multiplient. Les objets les plus inattendus parviennent par colis postaux (pince à sucre, lampes, spéculum) à Agboville<sup>486</sup>. De surcroît, des jeunes achètent des souliers Semis à 190F, des chapeaux, des draps et surtout des pardessus<sup>487</sup>.

En somme, les planteurs de l'Agnéby rachètent leur prestation et achètent des objets de luxe.

Dans cette atmosphère nouvelle, quelle est la situation des cultures vivrières et des produits du cru ?

### **3-Le délaissement des cultures vivrières et des produits du cru**

Le développement continu des plantations de café et de cacao a un impact certain sur les cultures vivrières .Pendant la décennie 1930-1940, les indigènes très intéressés par la production des denrées commerciales négligent celle des vivriers. La disette se ressent parfois dans la région de l'Agnéby. Les Krobou et les Abbévé se dirigent vers Tiassalé pour se procurer des vivriers, les Morié vers Adzopé, les Khôs vers Anyama.

Devant cette situation, les autorités administratives encouragent la diversification des cultures vivrières. Elles demandent l'intensification de la culture de la banane plantain, du piment, de l'igname, du manioc.

---

<sup>486</sup> 1DD 9194, 4<sup>ème</sup> trimestre 1926, situation politique.

<sup>487</sup> Idem.

**Tableau n°24 : Productions, superficies et rendements des vivriers dans le cercle d'Agboville en 1941, 1942 et 1943**

produits	Subdivisions	Superficies cultures	Rendement à l'ha	Production en 1941	Production en 1942	Prévisions en 1943
Riz	Agboville	750 ha	400 kg	70 t	85 t	100 t
	Adzopé	350 ha	300 kg	30 t	105 t	125 t
Bananes	Agboville	7.000 ha	4.000 kg	20.000 t	24.000 t	24000 t
	Adzopé	2000 ha	4.000 kg	8.000t	8.500 t	8500 t
Ignames	Agboville	600 ha	5.000 kg	4500 t	4500 t	4500 t
	Adzopé	35 ha	5.000 kg	75 t	100 t	125 t
Maïs	Agboville	150 ha	500 kg	100 t	100 t	100 t
	Adzopé	500 ha	500 kg	100 t	125 t	250 t
Taro	Agboville	250 ha	2.800 kg	700 t	900 t	900 t
	Adzopé	200 ha	2.000 kg	300 t	500 t	800 t
Manioc	Agboville	Morcellement de culture	3000 kg	7000 t	8500 t	8500 t
	Adzopé		3000 kg	2000 t	2800 t	3000 t
Piments	Agboville	Cultures intercalaires	"	50 t	80 t	80 t
	Adzopé	et souvent spontanées	"	30 t	10 t	15 t
Gombos	Agboville	-d°-	"	4 t	6 t	6 t
	Adzopé	-d°-	"	3 t	5 t	5 t

Source : ANCI. Cercle de l'Agnéby, année 1943, rapports politiques et économiques.

Les principaux produits étudiés sont le riz, la banane indigène, l'igname, le manioc, le taro, le maïs, le piment et les gombos.

A l'analyse du tableau, on remarque que la production de tubercules surtout la banane indigène supplante les autres cultures vivrières et céréalières en superficie et en production.

La raison fondamentale de cette situation s'explique par le fait que la banane plantain et le manioc constituent la base de l'alimentation des populations autochtones. La culture du riz et du maïs est le fait des populations Dioula, Wobé et Voltaïque.

Quelle est la situation des produits du cru ?

Concernant les produits de cueillette, la situation d'abandon se ressent.

En effet, eu égard aux prix d'achat des produits du cru aux indigènes, l'intérêt pour leur production s'est évanoui au tournant des années 30 et au début des années 40. « Les indigènes ne veulent plus s'investir dans les cultures dont les conditions de manutention sont les plus difficiles alors que ces cultures n'aiguiseent aucune convoitise<sup>488</sup>. »

Entre 1936 et 1938, le prix de l'huile de palme n'a jamais atteint 1 francs<sup>489</sup>.

Une telle situation ne peut que justifier les baisses de production observées en ce qui concerne les produits de cueillette.

Parmi ces produits du cru, seule la cola a enregistré un bon tonnage de 4500 tonnes. Les autres connaissant une production variant entre 15 et 150 tonnes.

Pour assurer un développement réel de l'Agnéby, l'administration se penche sur la question des voies de communication.

## **B- La restructuration des moyens et voies de communication et ses conséquences pour la région de l'Agnéby**

La restructuration des voies de communication entraîne le déclin de la subdivision d'Agboville par rapport à Adzopé.

---

<sup>488</sup> Djrah (C, T), 1999, Op cit. P176.

<sup>489</sup> Idem.

## **1- Le déclin de la ville d'Agboville**

A partir de 1958, on assiste au déclin de la subdivision d'Agboville par rapport à la subdivision d'Adzopé.

Plusieurs facteurs sont à la base de ce déclin qui est lié essentiellement aux nouveaux moyens et voies de communication.

Ce sont d'abord la généralisation de l'utilisation du camion à partir de 1950, l'abandon du wharf de Vridi pour le port en eau profonde d'Abidjan et surtout la concurrence rail/ route dans la région de l'Agnéby.

A partir de 1950, l'utilisation de camion se généralise dans la région. A ce moment, le transport par le train exige non plus une rupture mais deux ruptures de charge : une à Agboville et une autre à Abidjan où depuis la création du port en eau profonde, les produits n'étaient plus vendus directement sur les lieux d'embarquement, mais aux entrepôts des maisons de commerce ou de ceux du port. L'utilisation du camion supprimait le double transbordement prenant en charge le produit sur la plantation, sur le chantier, dans l'entrepôt de la maison de commerce, il le conduisait directement aux quais ou dans les magasins du port. Le rôle de la gare, à Agboville comme ailleurs (Dimbokro, Bouaké) perdit de son importance.

L'isolement routier contribua à son tour au déclin d'Agboville. En effet, à partir de 1950, les routes Abidjan – Agnibilékro et Abidjan – Tiassalé ont été nettement améliorées. Les liaisons avec le chef lieu du territoire furent plus rapides et plus faciles. Dès lors la plus grande partie du trafic venant d'Abengourou et d'Adzopé fut détournée d'Agboville et dirigée directement vers Abidjan. A cet égard, l'administrateur Grivot, Commandant du cercle d'Agboville en 1953-1954 écrit : « Cette ville aurait pu être un grand carrefour malheureusement, il n'en a pas été

ainsi et la route d'Abidjan – N'douci, ainsi que la route Abidjan – Abengourou à l'Est, routes qui vont devenir définitives, enlevant à Agboville une grande partie du trafic auquel ce centre pourrait prétendre. »<sup>490</sup>

Et lorsque dans le cadre du deuxième plan quadriennal (1953-1957) le bitumage des axes Abidjan – Adzopé – Abengourou et Abidjan – N'douci – Tiassalé fut réalisé, les produits de l'Indénié et du pays Agni ainsi que ceux de la région du Bandama descendirent directement sur Abidjan.

Le troisième facteur de déclin d'Agboville comme de Dimbokro, c'est la création du port en eau profonde d'Abidjan en remplacement du Wharf de Port Bouet<sup>491</sup>. En effet, les camions eurent directement accès aux quais de chargement et aux entrepôts portuaires alors qu'auparavant il était interdit d'accéder au Wharf afin d'éviter des encombrements, le train assurant le transport des produits, des gares à Port Bouet et vice versa. Les maisons de commerce, qui avaient leurs magasins à Agboville et dans les autres gares construisirent, dans la zone portuaire, de grands entrepôts où elles stockaient leurs produits. Cela rendait donc inutile l'existence des magasins qui, naguère, étaient situés sur le rail.

Enfin, des causes économiques d'importance locale précipitèrent la décadence d'Agboville. Dès 1950, les forestiers, les fameux "coupeurs de bois" dont Albert Londres<sup>492</sup> et Pierre Duprey<sup>493</sup> évoquèrent la vie, s'éloignèrent de plus en plus des environs d'Agboville et allèrent, soit à l'Est vers Abengourou, soit à l'Ouest vers Divo, à la recherche d'espèces

---

<sup>490</sup> Cité par le Strat (J), 1974, Op cit, p.123.

<sup>491</sup> Les wharfs de Port Bouet et de Grand Bassam furent fermés en 1951.

<sup>492</sup> Cité par Semi Bi Zam, 1986, Op.cit, p.699.

<sup>493</sup> Idem.

les plus demandées sur le marché mondial. Ce déplacement du "front forestier" entraîna l'abandon par les coupeurs de bois, de leur siège d'Agboville. D'autre part, l'importance sans cesse croissante de la culture de bananiers au détriment des plantations de cafiers et de cacaoyers a pour conséquence la diminution de l'activité des maisons et des individus qui vivaient de la traite caférière ou cacaoyère.

## 2- Les manifestations du déclin

En dehors de la présence plus importante des Européens à Agboville qu'à Adzopé, plusieurs éléments de la vie économique et sociale permettent d'exprimer le déclin d'Agboville par rapport à Adzopé. La production du café, du cacao et de la cola essentiellement pratiquée par les Africains accuse un net avantage en faveur d'Adzopé, ainsi que témoignent les résultats de l'année 1955.

**Tableau n°25 : Productions de café, de cacao et de cola des subdivisions d'Agboville et d'Adzopé en 1955**

Productions	Agboville	Adzopé
Café	2900 tonnes	4800 tonnes
Cacao	1400 tonnes	3500 tonnes
Cola	2000 tonnes	4000 tonnes

Source : Archive non classée, année 1956

Comment expliquer un tel écart entre les productions de deux subdivisions qui semblent doter, au départ, de moyens équivalents, de la même vocation des terres, du même climat, de superficies et de chiffres de populations sensiblement égaux ? <sup>494</sup>

---

<sup>494</sup> Répertoire des villages de Côte d'Ivoire, cercle d'Agboville 1955.

Agboville : superficie 4.170 km<sup>2</sup> ; population 38.000

Adzopé : superficie 5.140 km<sup>2</sup> ; population 43.000

Selon les Abbey, l'ancien régime du "Travail forcé" en les arrachant à leurs activités traditionnelles au profit des chantiers forestiers, a retardé le démarrage des cultures industrielles.

Sans doute, parce qu'ils se trouvaient à pied d'œuvre furent-ils à l'époque particulièrement visés par les recruteurs de main d'œuvre acquérant alors un complexe d'homme traqué dont ils conservent encore des séquelles. Incontestablement, les planteurs Abbey paraissent moins spontanés, moins réceptifs, moins prompts à souscrire au progrès, plus réticents pour remplir leur devoir fiscal<sup>495</sup>. Ils sont « aimables à l'abord, fuyards, méfiants et de peu de parole. Une affaire ne peut être réglée que par maintes palabres où toutes choses sont continuellement remises en question. Ils sont divisés dans leur famille, dans leur quartier et dans leur canton. La grande affaire pour eux consiste en litige de terrains et forêts, non pour y travailler, mais pour les donner en fermage, pour y faire travailler quelqu'un d'autre, pendant qu'ils se reposent en recevant des revenus sans lesquels ils n'ont aucun autre. L'on constate peu de propension chez l'Abbey vers le progrès matériel. Dans les villages, un très petit nombre de maisons en dur, quelques bâtiments ornés de tôles mais surtout des paillettes, comme il y a plusieurs siècles »<sup>496</sup>.

La subdivision d'Adzopé par contre, érigée en subdivision pilote est dotée d'un réseau de routes et de postes plus complet et mieux coordonné que celui d'Agboville. Elle a bénéficié de la modernisation du grand axe routier Abidjan – Abengourou puis de la création de nouvelles

---

<sup>495</sup> Rapport politique 1956, cercle d'Agboville archives non classée.

<sup>496</sup> Cercle d'Agboville, rapport politique 1957, archive non classée.

voies de communications : Akoupé - Bongouanou et Adzopé- M'basso-Comoé). Tout cela complète des réalisations sociales nombreuses : multiplication des écoles (Adzopé est la plus scolarisée des subdivisions du territoire), urbanisation dans les villages, construction de maisons modernes et coquettes dans les lotissements<sup>497</sup>.

L'administration locale elle-même apparaît sous des visages différents d'une subdivision à l'autre. A Adzopé, des bâtiments administratifs modernes et coquets aux locaux clairs permettent à l'esprit d'équipe de s'épanouir. A Agboville, les locaux administratifs du cercle, vieux de 40 ans arrivés au dernier degré de vétusté renferment des bureaux sordides que seuls des crédits massifs, régulièrement refusés par le chef lieu, permettraient de rendre "passables". Les fonctionnaires africains y accomplissent leurs tâches rendues ingrates par l'aspect hostile des lieux.

La politique de soutien pratiquée dans le pays Attié a donné des résultats spectaculaires recherchés. Ils furent promus "peuple élu" par les colons à cause de leur attachement au progrès social .Ils apportent volontiers leur propre concours financier à l'entreprise chez eux, qu'il s'agisse de contribution volontaire ou du paiement de l'impôt<sup>498</sup>. L'administrateur du cercle écrit en 1957 : « Ils sont à l'affût de toutes les sources de progrès, et améliorent chaque jour leurs conditions de vie. Les villages sont construits avec ordre et espace et les logis tendent à un meilleur ameublement... Les huit plus gros villages sont déjà lotis, trois autres sont en cours de lotissement et trois extensions de lotissements sont prévues. Des coopératives de construction sont créées. »<sup>499</sup>

---

<sup>497</sup> Rapport politique, 1956, Op cit.

<sup>498</sup> Idem.

<sup>499</sup> XXI-9-37, cercle d'Agboville, rapport politique 1957.

Après avoir étudié la restructuration des voies de communication et le déclin d'Agboville, nous nous pencherons sur la place de la région dans l'économie coloniale.

### **C- La place de la région de l'Agnéby dans l'économie coloniale**

Il s'agit pour nous d'étudier ici la part des principales productions agricoles du cercle ainsi que leur valeur.

#### **1- La part des productions agricoles principales de la région dans l'économie marchande**

Le cercle de l'Agnéby est recouvert tout entier de forêt. Les essences y sont encore nombreuses et variées malgré une exploitation souvent incohérente. Sa situation géographique, ses rivières flottables et les voies ferrée et routières qui le parcourent en tous sens en font un important nœud de communication.

Grâce à toutes ces potentialités, le cercle d'Agboville se classe parmi les grands producteurs de la Côte d'Ivoire.

**Tableau n°26 : Les principales productions de la région de l'Agnéby en 1952**

<b>PRODUITS</b>	<b>Part de la production de la région en % dans la colonie</b>
Bois en grumes	26%
Bois débités	10%
Cola	50%
Banane	45%
Cacao	9%
Café	8%

Source : Archive non classée, année 1952

Les productions agricoles pourraient être certainement et considérablement développées. Toutefois, certaines terres du cercle d'Agboville sont plus favorables à la culture du cacao notamment la rive droite de la Comoé. La banane dont le cercle produit à lui seul 45% du tonnage de la Côte d'Ivoire, pourrait être également développée dans la région d'Azaguié le long de la route Agboville – Tiassalé. Enfin, la presque totalité du cercle convient à la culture du café.

Aux extensions se heurtent néanmoins les difficultés suivantes :

- incertitude et trop grandes variations des cours mondiaux.
- insuffisance des voies de communication.
- densité trop faible ( 5 à 6 habitants au km<sup>2</sup>) et répartition inégale des populations.
- importance trop grande du domaine forestier classé (30% environ de la superficie totale du cercle).

En somme, la production agricole du cercle est importante mais leur extension rencontre des difficultés.

Quelle est la valeur de la production principale ?

## **2- La valeur de la production**

**Tableau n°27 : Valeur de la production et revenu par habitant des planteurs du café**

	Café en milliers de tonnes	Prix en F/kg	Valeur en milliers de francs	Population en milliers	Revenu par habitant
1948	3,7	45,16	167,092	-	-
1949	3,9	66,68	260,052	65858	3948,677
1950	3,1	123,18	381,858	61451	3214,024
1951	5,6	153,33	858,648	64316	13350,457
1952	6,5	165,68	1076,920	36003 (1)	29911,952
1953	3,1	177,44	550,064	35543 (2)	15476,015
1954	5,5	186,78	1027,290	34 491 (3)	29784,291
1955	6,3	102	642,600	83205	7723,093
1956	5,6	106	593,600	-	-

(1) Adzopé ; (2) Agboville ; (3) Agboville ; (4) 47 à Adzopé de 1949 à 1951

Source : Inventaire économique de la Côte d'Ivoire de 1947-1956 et Koumébaye (M) Op cit, voir annexes.

**Tableau n°28 : Valeur de la production et revenu par habitant des planteurs de cacao**

	Cacao en milliers de tonnes	Prix en F /Kg	Valeur en millions de francs	Population en milliers	Revenu par habitant
1948	2,00	37,13	74,26	-	-
1949	3,6	73,69	265,284	65858	4028,121
1950	3,8	76,27	289,826	61451	4716,376
1951	6,7	110,88	742,896	64316	11550,718
1952	5,6	123,02	688,912	36003 (1)	19134,850
1953	6,60	110,00	726,00	35543 (2)	20425,963
1954	4,6	167,6	770,960	34 491 (3)	22352,498
1955	3,9	100,00	390,00	83205	4687,218
1956	8,8	76,00	668,80	-	-

1) Adzopé ; (2) Agboville ; (3) Agboville ; (4) 47 à Adzopé de 1949 à 1951

Source : Inventaire économique de la Côte d'Ivoire de 1947-1956 et Koumébaye (M) Op cit, voir annexes.

Les tableaux ci-dessus présentent le revenu par habitant pour le café, le cacao et la banane ainsi que la valeur de la production.

A l'analyse de ces différents tableaux, on se rend compte que le revenu par habitant pour le planteur de café est en général plus élevé que celui du cacao de 1948 à 1956 (soit 29911,952f par habitant pour le café en 1952 contre 19134,850f pour le cacao). Concernant la valeur des produits de rente, on constate que celle-ci se chiffre à des millions de francs. En 1952, la seule culture du cacao rapporte à la population 688.912.000f.

En plus de la richesse monétaire créée, la région de l'Agnéby attire un nombre important de migrants.

## **II- L'AGNEBY ZONE DE CONVERGENCE DES MIGRANTS A LA RECHERCHE DE FORTUNE**

Le développement de l'économie de plantation ainsi que les activités liées à la traite attirent un nombre important de migrants dans la région de l'Agnéby. Il s'agit au départ de migrations saisonnières qui se transforment à mesure que les années s'écoulent en migrations définitives.

### **A- L'importance des migrations dans la région**

Il sera question d'étudier ici les différents groupes migrants qui sont présents dans la région et leurs activités.

#### **1- Les Européens**

Le tableau ci-dessous présente la population totale européenne du cercle de 1949 à 1955.

**Tableau n°29 : Population européenne dans le cercle d'Agboville de 1949 à 1955**

Années	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Population Européenne	245	372	423(1)	61 Adzopé seulement	317 Agboville seulement	378 Agboville seulement	502
Population totale du cercle	65.858	61.451	64.316	36.003 Adzopé	35.543 Agboville	34.491 Agboville	83.205

(1) 47 à Adzopé de 1949 à 1951 Source : Archives non classées.

- Subdivision d'Adzopé : 1952, 1955 ;
- Subdivision d'Agboville : 1953, 1955

Le nombre d'Européens présents dans le cercle s'accroît au fil des années. De 245 en 1949, elle double en 1955 passant à 502.

Cette croissance de la population européenne est due à l'arrivée massive de nouveaux migrants après la guerre surtout à partir des années 1950. Ces européens se consacrent à l'exploitation bananière où ils trouvent les conditions meilleures.

Tous ces européens présents dans le cercle ne sont pas venus de France. Parmi ceux-ci, entre 1950 et 1951, on trouve 33 étrangers repartis comme suit.

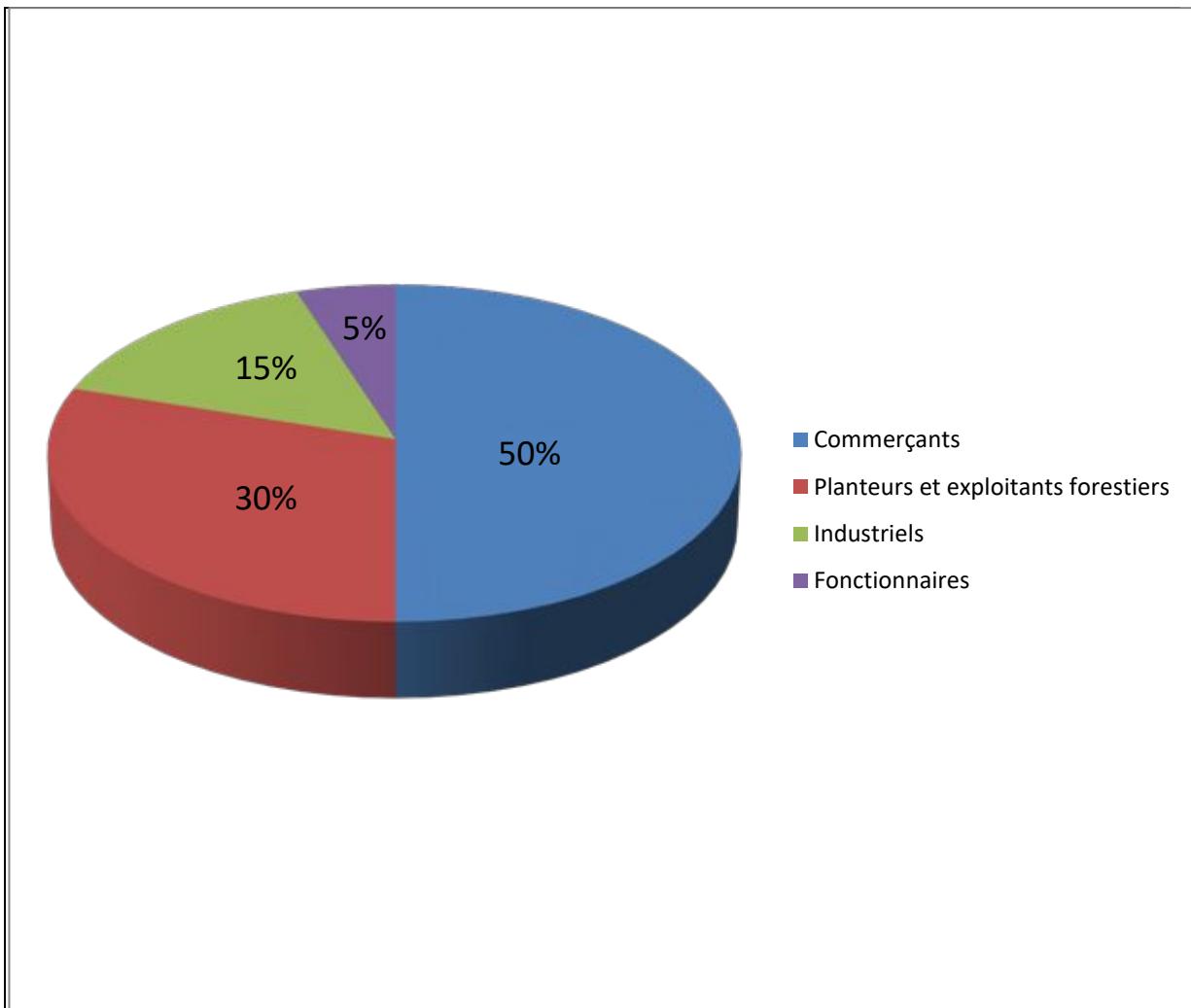
**Tableau n°30 : La répartition des occidentaux présents dans le cercle de l'Agnéby en 1951 (non compris les Français)**

PAYS	NOMBRE DE RESIDENTS
Suisse	14
Italie	9 (dont 1 pour Adzopé)
Argentine	3
Pologne	2 (dont 1 pour Adzopé)
USA	1
Hollande	1
Turquie	1

Source : Archive non classée, rapport politique 1952

Les activités pratiquées par ces Européens sont diverses .Le diagramme ci-dessous nous donne le pourcentage des différentes activités pratiquées par les Européens dans le cercle d'Agboville en 1951.

**Graphique n°3 : Les différentes activités des Européens dans le cercle d'Agboville en 1951**



Source : Archive non classée, année 1952.

Le commerce constitue la principale activité des Européens (50%). On distingue les grandes maisons de commerce et les traitants.

Parmi les maisons de commerce, on peut citer la CFAO, la SCOA et la CFCI. Elles se consacrent à l'importation des produits manufacturés et à l'exportation des produits tropicaux. Le capital social de ces maisons atteint plusieurs millions. Ce sont des sociétés implantées depuis très longtemps dans la région. En 1916, la CFAO était déjà présente dans la région de l'Agnéby.

Quant aux traitants, ils sont Français pour la plupart. Ils embrassèrent presque tous les secteurs d'activités, depuis l'exploitation agricole ou forestière (30%) jusqu'au commerce en passant par quelques activités dites industrielles (15%). Ils ont eu pendant longtemps le soutien de l'administration coloniale dans la promotion de leur activité. Ils arrivèrent donc nombreux dans la région de l'Agnéby ou disait-on, on pouvait s'enrichir à partir de rien. La plupart des commerçants isolés ont été contraints de céder ou d'abandonner leurs affaires face aux luttes syndicales et politiques et leurs corollaires de grèves et de troubles sociaux à partir de 1949.

Les fonctionnaires ne représentent que 5% des Européens. Ils assurent le fonctionnement de l'administration.

A côté des Européens, nous avons les Syro-libanais.

## **2- Les Syro-libanais**

L'implantation véritable des Syro-libanais en Côte d'Ivoire s'opère dans les années 1920. Cela s'explique par le fait que les années 1920 constituent pour la jeune colonie de Côte d'Ivoire une période d'emploi commercial.

Les produits d'exportation que sont le cacao, le café, le coton, la cola connaissent une promotion appréciable à la faveur de l'augmentation des prix après la première guerre mondiale.

Ce nouveau développement de l'économie de traite encourage le travailleur migrant libanais à venir en Côte d'Ivoire.

De deux Libano-syriens en 1921 dans la colonie, on en dénombre 56 en 1923<sup>500</sup>.

Dans la région de l'Agnéby, cette population croît sans cesse à partir des années 1930.

**Tableau n° 31: Evolution de la population Syro-libanaise dans le cercle d'Agboville de 1936 à 1955**

Années	1936	1945	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Population Syro-libanaise	27	58	163	152	284	53	163	179	242
						Adzopé	Agboville	Agboville	

Source : ANCI : XIII-26-9/67/172

- 1729 (XVII-4-16) Répartition de la population libanaise en Côte d'Ivoire en 1945
- Cercle d'Agboville (Archives non classées, 1950, 1951, 1952)
- Subdivision d'Adzopé 1952, 1955
- Subdivision d'Agboville 1953, 1955

Quelles sont les activités essentielles de ces Syro-libanais ?

La quasi-totalité des immigrants Syro-libanais installés en Côte d'Ivoire s'adonnent au commerce avant 1945<sup>501</sup>. Deux facteurs expliquant ce fait :

Tout d'abord, le commerce était l'activité qui correspondait le mieux aux aspirations des immigrants libanais dans la mesure où il permettait de s'enrichir avec un capital pratiquement inexistant à l'origine. Il

<sup>500</sup> Kojok (J), Op cit 41.

<sup>501</sup> Idem, Op cit, p.80.

apparaît ainsi des libanais qui dans la plupart des cas arrivaient en Côte d'Ivoire avec un capital très faible.

D'autre part, la loi interdisait aux étrangers en AOF de faire de l'industrie et leur limitait l'exercice des arts et des métiers libres<sup>502</sup>.

Ainsi la quasi-totalité des libanais se tournait-il vers le commerce dont l'exercice était moins contraignant au plan administratif. A côté de ces premiers groupes de migrants, on a les populations africaines.

### **3- Les populations africaines**

Elles sont composées par les Dioula, les Mossi et des populations de moyennes et de basse Côte d'Ivoire.

Au niveau des Dioula leur noyau augmente chaque jour davantage mais, il est parfois difficilement contrôlable du fait du caractère essentiellement commerçant des individus qui le composent. Les Dioula prédominent très nettement avec Agboville 48%. On assiste à un véritable va et vient entre les gros centres en bordure de la voie ferrée où ils s'installent et les régions du nord d'où ils sont originaires.

Un autre groupe ethnique non négligeable mais encore plus visible est composé par les travailleurs Mossi qui sont repartis un peu partout dans le cercle particulièrement dans les centres de grandes exploitations agricoles ou forestières (Azaguié, Adzopé, Agboville). Cette main d'œuvre saisonnière travaille environ six mois de l'année dans le cercle, pour rentrer dans son pays d'origine le reste du temps et y dépenser le peu d'argent amassé pendant la période de labour.

Quant aux autres petits groupes disséminés un peu partout, tous venant de l'extérieur (Baoulé, Agni, Bété, ...). Ils ne présentent qu'un

---

<sup>502</sup> JOAOF, du 10 septembre 1921, pp 676-768

Arrêté promulguant en AOF le décret du 1<sup>er</sup> Août 1921 réglementant le séjour et l'établissement des étrangers en AOF.

intérêt secondaire et le nombre des individus qui les représentent est à peu près stationnaire. Les ethnies de moyenne Côte d'Ivoire (Baoulé, Bété, Agni, Wobé, Gouro) représentent 28% de la population à Agboville. Les ethnies de basse côte 3%<sup>503</sup>.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que les migrations ont été très importantes dans la région de l'Agnéby. Elles concernent à la fois des Africains, des Européens et des Syro-libanais.

Quelles répercussions cette situation entraîne-t-elle dans la région ?

## B- Les conséquences de l'immigration

Les conséquences de l'immigration dans la région de l'Agnéby sont multiples. On assiste d'abord à une recomposition de l'espace ethno-culturel<sup>504</sup>. Puis, on enregistre une modification de la structure des exploitations. Enfin, le séparatisme entre autochtones et étrangers entraîne parfois à des tensions et des litiges fonciers.

---

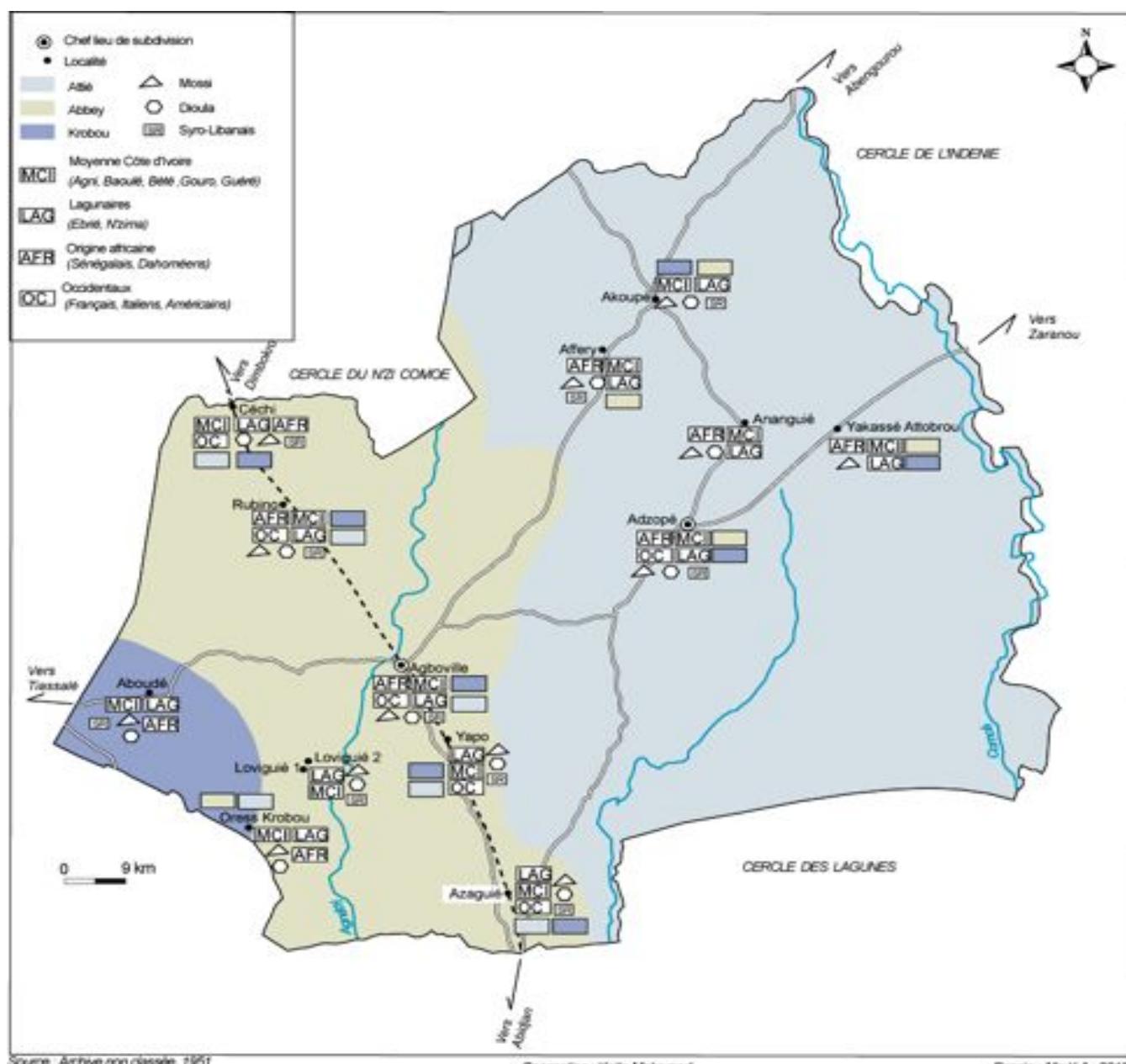
<sup>503</sup> Archive non classée, année 1952, Op cit.

<sup>504</sup> Cf Carte n°9

## 1-La recomposition de l'espace ethno-culturel

La carte ci-dessous présente la recomposition ethno-culturelle de la région de l'Agnéby en 1955.

**Carte n°9 : La recomposition de l'espace ethno-culturel**



Au début du siècle, deux principaux groupes ethniques se repartissent dans la région de l'Agnéby :

Les Abbey et Krobou dans la subdivision centrale d'Agboville

Les Attié dans la subdivision d'Adzopé. Cette dernière ethnie s'étend même sur une partie des cercles d'Abidjan et de Grand Bassam.<sup>505</sup>

Le développement de la cacaoculture et de la caféculture entraîne une recomposition de l'espace ethno-culturel. Désormais, dans la région, on retrouve plusieurs groupes de populations dont les plus importants sont : Les Dioula, les Mossi, les Sénégalaïs, les Syro-libanais, les Européens, les populations de moyenne Côte d'Ivoire (Baoulé, Bété, Agni, Wobé, Gouro) et de basse Côte d'Ivoire (Ebrié, Appolo, M'batto etc).

Les Européens sont installés le long de la voie ferrée et à Adzopé.

Quant aux Syro-libanais, ils se retrouvent en dehors d'Agboville et d'Adzopé dans les villages centre (centre d'achat).

Les Dioula se retrouvent un peu partout dans la région. Leur présence est liée, au début, au négoce de la cola.

A partir des années 40, ils s'adonnent presque tous à la traite du café et du cacao.

En ce qui concerne les Mossi, ils sont pour la grande partie employés dans les exploitations agricoles comme manœuvres.

D'autres Africains sont présents dans la région. Il s'agit des Sénégalaïs et des Dahoméens. Les Dahoméens occupaient les emplois d'instituteurs, d'employés de maisons de commerce et de conducteurs de trains etc.

A côté de cette première migration, nous avons des migrations internes. Dans un premier temps, elles concernent, soit des Attié et des

---

<sup>505</sup>Archive non classée, année 1952.

Krobou qui s'installent à Agboville, soit des Abbey et des Krobou qui vivent à Adzopé.

Dans un second temps, la migration est effectuée par les populations de moyenne Côte d'Ivoire (Baoulé, Bété, Agni, Wobé, Gouro) et de basse Côte d'Ivoire (Ebrié, Appolo, M'battro) vers la région de l'Agnéby.

L'arrivée des populations Dioula et de moyenne Côte d'Ivoire entraîne l'entrée de nouvelles cultures alimentaires dans la région de l'Agnéby.

L'alimentation des populations de la région était constituée essentiellement de tubercules (manioc, taro, patate) et de féculents (banane plantain). La banane plantain servait à la préparation du foutou banane, l'akpéssi (bouillie de banane généralement non mûre). Ces plats de base s'accordaient d'une multitude de sauces : sauce graine, sauce bié kosseu (sauce piment), sauce gnagnan (aubergine amère)

Mais, avec l'arrivée massive des Dioula de nouvelles cultures à base céralières se répandent : le maïs, le mil et le sorgho.

Ces céréales servaient à la préparation de plats de base : toh (pâte de mil), le kabato (pâte de maïs), le placali (pâte de manioc). Ces plats étaient accompagnés de plusieurs sauces entre autres : la sauce dah (oseille), la sauce soubara, la sauce ticadèguè (sauce d'arachide) etc.

Quant aux populations de moyenne Côte d'Ivoire -surtout les Bété les Dida et les Gagou – grandes consommatrices de riz, elles se mettent à la culture de cette céréale dans la région.

L'autorité coloniale porte aussi son choix sur cette céréale pour nourrir les travailleurs indigènes et les soldats. Ainsi encourage-t-elle les Attié les Abbey et Dioula à la culture de cette plante.

Pour ce faire, l'administration vante les nombreux avantages de cette culture.

- Utilisation de terrains jusqu'alors négligés par les indigènes (bas-fond)
- Taux très bas, voire inexistant de dommages apportés à la forêt par l'absence de défrichement

En résumé, les Attié, les Abbey et les Krobou se mettent à la consommation de plats jusqu'alors inconnus soit par curiosité soit par obligation.

L'arrivée de ces migrants modifie la structure des exploitations.

## **2-La modification de la structure des exploitations**

L'immigration est à l'origine d'une modification de la structure des exploitations. Celles-ci dépassent le cadre purement familial, caractéristique de la période précédente (avant 1930). Désormais, beaucoup de petits planteurs utilisent un ou deux manœuvres. Du coup, la superficie moyenne de l'exploitation tend à augmenter. Ces manœuvres sont tous des allochtones. Mais, en général, ils ne se contentent pas d'un emploi salarié et tentent de créer leurs propres plantations.

Les Européens se spécialisent dans la culture de la banane. Ils ne cultivent que 420 hectares de café et de cacao en 1957, soit 1,6% des superficies, ce qui est négligeable<sup>506</sup>.

Les autochtones possèdent sans doute la majeure partie des plantations arbustives. Mais les allochtones notamment les Baoulé défrichent de vastes plantations de forêt, et dans certaines régions, ils commencent à maîtriser une part importante des terres. C'est le cas près des grands centres le long de la voie ferrée.

---

<sup>506</sup> Chaleard (J, L), 1973, Op cit, p 158.

Rubino est un de ces foyers d'immigration. Dupire<sup>507</sup> y dénombre en 1956, 90 planteurs Abbey, 221 Baoulé, 40 Dioula, et 16 autres d'origines diverses.

Les autochtones sont donc ici, déjà très nettement minoritaires.

Cette situation est lourde de conséquence. D'abord, les planteurs ne semblent pas régénérer leurs plantations déclinantes, ils préfèrent maintenir la production par la création de nouvelles plantations.

Ensuite, ils partent de plus en plus loin défricher les forêts inexploitées à 10 ou 20 kilomètres des villages et parfois plus. En même temps, les ventes de forêts commencent à devenir plus systématiques, alors qu'autrefois la terre était cédée à un étranger moyennant une redevance symbolique. C'est ce que révèlent les actes de vente enregistrés au registre des conventions indigènes, et qui pourtant ne représentent qu'un pourcentage faible des ventes effectuées<sup>508</sup>.

### **3- Le séparatisme entre autochtones et étrangers**

Les relations entre autochtones et étrangers se caractérisent par une coexistence plus ou moins pacifique et un désir très nettement exprimé de séparation. Cela n'implique pas que les rapports interpersonnels soient toujours de la même qualité mais qu'ils les dominent. Nous rencontrons des étrangers qui ayant été manœuvrés chez des autochtones continuent à entretenir avec ceux-ci des relations amicales après leur installation sur une parcelle de forêt que leur patron leur a cédée. Ces relations s'expriment par des visites, des services réciproques, l'assistance aux funérailles, mais jamais par une participation réelle à la vie sociale de l'un ou de l'autre groupe.

---

<sup>507</sup> Dupire, 1960, Op cit, p 134.

<sup>508</sup> Chaleard (J, L), 1973, Op cit, p 225.

A Rubino comme à Adzopé, à Agboville, le séparatisme des groupes ethniques est frappant. D'abord dans la disposition même du village, où les quartiers Abbey, Attié, Dioula et européens sont très nettement séparés et vivent une existence autonome<sup>509</sup>.

Chaque quartier a son chef qui lève l'impôt et gère les affaires de son groupe. Lorsque l'administration a une affaire à régler concernant le village, il est nécessaire de passer successivement chez les différents chefs de quartiers.

Dans ces conditions les unions entre les différents groupes ethniques sont peu nombreuses.

Les Abbey sont toujours très peu portés vers ce genre d'union .Ils se refusent à donner leurs filles à des étrangers. Pour eux, l'une des conditions du mariage est la connaissance de l'autre. Ainsi préfèrent- ils se marier entre personnes de même village, ou de villages voisins<sup>510</sup>. L'une des justificatifs de ces unions rapprochées se rapporte aux funérailles. En effet, lorsqu'il ya décès, il y a d'importants mouvements des populations et des dépenses à effectuer dans le village du défunt. C'est donc pour limiter tous ces mouvements et ces frais qu'on préfère se marier à côté.

L'attitude du Baoulé est tout à fait différente qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Chez les hommes, surtout les planteurs de la première génération, la nécessité d'épouser une femme de son ethnie, et très souvent de son village est un facteur de conservation culturelle. Un recensement fait par Dupire en 1957 à Rubino signale qu'aucun homme Baoulé n'a épousé de femme étrangère<sup>511</sup>. Il en va tout autrement des femmes et c'est à cause de leur extrême propension à

---

<sup>509</sup> Cf Photo n°7Photographie des trois principaux quartiers dans la subdivision d'Agboville.

<sup>510</sup> Entretien avec N'Dori, Op cit

<sup>511</sup> Dupire, 1960, Op cit, p. 134.

des unions nombreuses et extra-maritales que l'on peut dire du peuple baoulé, qu'il est le ciment de la Côte d'Ivoire.

Sur 13 intermariages à Rubino, 11 concernent des femmes Baoulé qui ont épousé des hommes d'origine les plus diverses : ivoiriens, voltaïques, soudanais. La femme Baoulé est très recherchée des hommes de toute origine à cause de sa facilité d'adaptation, de son courage au travail. Les enfants qui naissent de ces unions, bien que séparés de leur famille maternelle, bénéficient des avantages de leur double parenté<sup>512</sup>.

Quant aux Dioula, leur opinion est beaucoup plus nuancée et plus opportuniste. Invoquant des raisons religieuses, ils n'admettent ces mariages que dans l'alternative d'une conversion de l'épouse étrangère à l'islam. Mais ils les pratiquent, soit comme « mariage de raison » lorsqu'il s'agit d'un notable Dioula cherchant à pénétrer en milieu autochtone, soit comme mariage secondaire, le premier étant de bonne mèche Dioula.

A côté des deux premiers groupes, il y a les Attié qui se présentent comme des individus plus ouverts. Ils préfèrent aller chercher leur épouse soit à l'intérieur du pays Attié ou se déplacent très loin soit dans un autre canton soit au pays des Abbey, des Agni, ou des baoulé<sup>513</sup>.

Enfin on a les Krobou, qui formés de plusieurs groupes ethniques, recherchent des femmes au pays Abbey, Attié, Abidji, Baoulé, ou encore Adjoukrou<sup>514</sup>.

---

<sup>512</sup> Entretien avec M. Touré le 15/01/09 à Agboville qui signale que certaines grandes familles musulmanes ont épousés des femmes Abbey.

<sup>513</sup> ANCI, Monographie d'Agboville.

<sup>514</sup> Entretien avec Gobou Seraphin à Oress Krobou, le 24/11/08.

**Photo n°7 : Photographie des trois principaux quartiers dans la subdivision d'Agboville**



Quartier commerce où résidaient les Européens



Quartier Obodjikro où habitent les autochtones Abbey



Quartier Dioulakro où vivent les Dioula, les Baoulé etc.

Cliché : Keita Mohamed

Quant aux relations entre européens et africains, elles sont nombreuses, mais sans aucune interpénétration des deux milieux qui vivent côté à côté en s'ignorant pratiquement en dehors des relations d'affaires ou de travail.

Pour beaucoup d'euro

péens, l'africain demeure un être inférieur vis-à-vis duquel l'observation des règles habituelles du savoir vivre serait inutile. «Le moindre européen tutoie le chef supérieur au même titre que son chauffeur (...).»<sup>515</sup>

De son côté, l'africain considère la masse des Européens comme des individus venus en Afrique pour y faire des économies à son détriment.

Au total, le développement de l'économie de plantation n'a pas véritablement permis avant 1958, un brassage des populations à travers des unions de mariage.

L'administration coloniale par sa politique de ségrégation ainsi que les barrières sociales contribuent à créer une différenciation entre les différents groupes ethniques.

Toutefois, l'esprit de tolérance, d'entraide amicale se développe entre les individus des différents groupes ethniques.

Par ailleurs, la terre étant devenue une source de richesse, elle provoque des tensions et conflits entre les individus des différents groupes.

---

<sup>515</sup> ANCI, Archives non classées, Rapport politique, Cercle d'Agboville, 1952.

#### **4- Les tensions et litiges fonciers**

Le refus de participation aux activités communes<sup>516</sup> est une barrière de neutralisme derrière laquelle éclatent des conflits, essentiellement relatifs à l'occupation des terres. Ceux-ci opposent non seulement les autochtones aux étrangers mais aussi les planteurs Abbey, Attié entre eux durant de longues dates avec leurs voisins Agni qui infiltrent leurs plantations dans leur territoire, le long du fleuve Agnéby.

Pour les années 1955, 1956, 1957, 22 cas de litiges de terres ont été jugés par le tribunal de 1<sup>er</sup> degré d'Agboville dont 10 entre Abbey, 2 entre Abbey et étrangers et 10 entre autochtones et étrangers<sup>517</sup>.

Dans cette dernière catégorie, les causes de contestation concernent l'inobservance du contrat dès l'installation, la rupture du contrat du vivant du propriétaire foncier ou avec son héritier, la cession de forêt par un usager non propriétaire, la double vente d'un même terrain.

Chez les uns comme chez les autres, les procédés illégaux pour s'approprier la forêt ou pour en tirer profit sont couramment employés.

Les étrangers s'installent sans pré-entente, pénétrant par exemple dans une exploitation forestière récemment abandonnée et loin des yeux et du monde. Ils ne réapparaissent ou ne sont surpris que lorsque leurs cafiers ont pris forme.

Ils acceptent facilement un contrat et refusent de l'observer. Les conventions écrites - d'un usage trop rare - sont désavouées par le tenancier étranger qui considère qu'elles lui ont été imposées sans connaissance préalable du contenu.

---

<sup>516</sup> Dupire, 1960, Op cit, p 140.

<sup>517</sup> Idem

Enfin des immigrants, qui ont obtenu autrefois un droit d'usage coutumier, cède couramment de la terre à de nouveaux venus sans prévenir le propriétaire autochtone. Ces cessions d'usage étaient autrefois importantes et mal définies. Ainsi un étranger tenancier de 50 ha de forêt peut en céder à des compatriotes moyennant une redevance d'un tiers de la récolte<sup>518</sup>.

Quant au contrôle des autochtones sur ces forêts cédées coutumièvement, il apparaît pratiquement inexistant.

Du côté des autochtones, nous enregistrons des ventes ou cessions indues détenant des faux états de vente, des conventions écrites non légalisées et qui ne sont reconnues ni par l'héritier ni par l'administration - des ventes multiples du même terrain à plusieurs acheteurs, des ruptures de contrat par l'héritier du propriétaire et des changements de contrat en cours d'exploitation.

Ces contrats n'obéissent généralement à aucun principe bien établi, car le propriétaire qui a admis la présence d'un exploitant étranger cherche à obtenir de lui plus de bénéfices possibles, mais sans en abuser dès le début par crainte de tuer la poule aux œufs d'or. C'est pourquoi les autochtones attendent souvent que la plantation étrangère soit en rapport pour réclamer au tenancier une redevance qui n'avait pas été fixée au début. Il est trop tard alors pour arracher les cafiers. Et s'il ne peut obtenir une redevance du tiers, il réclame quelques charges ou quelques sacs de café. Tous les arrangements verbaux révisables, acceptés souvent sans la présence de témoins, sont indéfendables en justice.

Parallèlement à ces procédés foncièrement illégaux, la ruée vers les terres libres et la capitalisation qu'elles représentent donnent libre

---

<sup>518</sup> Dupire, 1960, Op cit, p 140

cours au développement d'ingénieuses tactiques de guerre froide. Pour empêcher la pénétration de nouveaux venus dans une forêt familiale qu'il entend se réserver et dont il n'est pas individuellement propriétaire, le planteur autochtone l'émaille de plantations qui cernent ainsi de petites réserves qu'il pourra contrôler.

Au demeurant, il placera même aux avant postes quelques tenanciers étrangers, dont l'extension sera limitée mais qui barreront sa forêt.

Ce procédé aboutit ordinairement à des contestations juridiques entre les membres co-exploitants de la forêt familiale. De multiples vexations envers un tenancier l'accusant de vol, de surveillance continue, le font fuir et permettent au propriétaire d'accaparer une plantation en rapport. Lorsque menaces et interventions ne parviennent pas à limiter l'empiétement étranger, les fétiches entrent en jeu. Ils sont placés dans la forêt réservée interdisant ainsi l'accès.

Les seuls contrats qui échappent aux contestations concernent les locations de terrain à rizière, dont les conditions sont considérées comme raisonnables par les locataires Dioula - l'acte de vente légalisé est accompagné par la suite d'un titre foncier.

En somme, l'incertitude de ces contrats, le manque d'autorité pour assurer l'occupation constituent évidemment un terrain propice aux litiges.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons retenir que la période de l'essor de ces cultures de rente a une incidence réelle sur la région de l'Agnéby. Le milieu physique connaît une dégradation progressive.

On note, cependant une amélioration du cadre de vie des planteurs. Ils construisent des maisons en dur et même des maisons à étages. Les cas les plus plausibles sont ceux de Bacon et de Grand-Akoudzin.

L'évolution sociale des indigènes favorise aussi la multiplication des écoles et l'amélioration de l'hygiène et de la santé.

De surcroît, l'introduction et le développement des cultures du café et du cacao provoquent le bouleversement des structures sociales anciennes. Cette situation favorise l'apparition d'une nouvelle stratification sociale basée sur la possession de biens matériels. Aussi les planteurs africains étaient-ils victimes de nombreux cas d'injustices et de discrimination de la part de l'administration dans la colonie. Ceux-ci réagissent et assurent eux-mêmes la défense de leurs intérêts. Les mouvements de contestation vont connaître deux formes principales : ce sont les syndicats et les partis politiques .Les planteurs de la région de l'Agnéby vont prendre une part active dans la lutte syndicale et la décolonisation de la Côte d'Ivoire. A côté des bouleversements sociaux, on note l'essor économique de la région.

Le dynamisme économique de la région de l'Agnéby favorise la formation d'un bassin économique. Cette prospérité financière de la région attire de nombreux migrants. Cette migration concerne à la fois des Africains, des Européens et des Syro-libanais. Les relations entre autochtones et étrangers se caractérisent par une coexistence plus ou moins pacifique et un désir très nettement exprimé de séparation.

En outre, la terre étant devenue une source de richesse, elle provoque des tensions et conflits entre les individus des différents groupes.

# **CONCLUSION**

Au total, les populations de la région de l'Agnéby vivaient tranquillement avant les cultures du café et du cacao .Les quelques palabres qui survenaient étaient réglés dans le cadre familial ou villageois.

En 1909, La culture du cacao a été introduite dans la région de l'Agnéby par le Lieutenant-gouverneur Angoulvant. Les méthodes de diffusion de la culture employées par le chef de la colonie reposent sur la coercition. Le recours à la force permet une mise en valeur à moindre coût des plantations.

Les premières plantations se regroupent autour de la voie ferrée. Les indigènes rejettent complètement cette culture. L'hostilité manifestée par les paysans résulte de causes diverses. La principale forme d'opposition à la culture du cacaoyer se traduit par le sabotage camouflé que l'administration assimile souvent à la paresse. Mais, il faut payer l'impôt de capitation. De plus, les Attié comme les Abbey et les Krobou se rendent compte des bienfaits matériels apportés par la culture du cacao chez leur voisin Agni de l'Indenié. Ainsi, assiste-on à un revirement de la situation.

A partir de 1925, on note à la création des plantations de café. Cette culture est reçue avec un meilleur accueil.

L'extension des cultures du café et du cacao dans la région de l'Agnéby a été rapide après 1930.

La crise de 1930 favorise la diffusion de la caféculture et de la cacaoculture. Ce facteur seul ne pouvait assurer le succès de la diffusion des cultures marchandes. L'administration songe aussi au renforcement des mécanismes d'encadrement des planteurs et à la résolution des problèmes de main d'œuvre pour les exploitations. Cette main d'œuvre était constituée d'abord des membres de la famille. Mais avec l'augmentation des superficies de production, à partir de 1933, l'on eu

recours à la main d'œuvre non autochtone constituée de Sénoufo, de Baoulé, et surtout de Voltaïques.

Par ailleurs, le pouvoir colonial, soucieux de tirer un maximum de profit de l'agriculture améliore peu à peu les instruments de travail du planteur de même que les méthodes de préparation du café et du cacao. La mécanisation des instruments agricoles profite plus aux planteurs européens.

On distingue deux types d'exploitation dans la région de l'Agnéby. Cette distinction repose sur la superficie des exploitations et l'origine du propriétaire.

Les premiers à assurer le succès des cultures de rentes sont les Européens. Ils s'installent en grand nombre en 1930. Leurs plantations sont concentrées à Agboville, à Adzopé et à Azaguié. Leur exploitation est supérieure à 5Oha. Cette exploitation est rendue possible en partie par l'appui de l'administration.

La deuxième catégorie de planteurs est constituée par les Africains. Leur nombre est en croissance permanente. Parmi ces planteurs, quelques-uns sont importants. Ceux- ci utilisent une main d'œuvre immigrée. Mais, la majorité des producteurs n'exploitent que de petites étendues car l'exploitation est avant tout familiale. Le planteur ne peut compter que sur sa force de travail, celle de ses femmes et de ses enfants. En outre, le travail forcé le détourne, en partie, de sa propre plantation.

La vente des produits se fait durant la traite. C'est un moment important dans la vie économique coloniale. Elle obéit à un fonctionnement et à une organisation. Trois principaux acteurs se distinguent dans la traite. Ce sont les maisons de commerce, les intermédiaires et les producteurs.

Les progrès de la production et l'extension des superficies cultivées favorisent la diversification des partenaires commerciaux. Toutefois, la France y occupe une place de choix.

La situation sociale et politique de la colonie après la deuxième guerre mondiale est marquée par de nouvelles donnes.

On assiste d'abord à l'abolition du travail forcé. Cette abolition du travail forcé entraîne la libération de la main d'œuvre indigène. Celle-ci peut désormais cultiver à son propre compte et étendre ses plantations. La baisse du prix du café associé au vieillissement des plantations de café et de cacao amènent les Européens à abandonner progressivement le café et le cacao pour se mettre à la culture de la banane.

A la différence des planteurs Européens, on assiste chez les Africains à la naissance de grandes plantations de café et de cacao. De plus, le développement de l'économie de plantation attire les Dioula, les Baoulé et les autres groupes ethniques qui s'adonnent à la culture du café et du cacao .Mais les rapports entre étrangers et autochtones ne sont pas toujours faciles. Des conflits naissent car désormais la terre prend de la valeur.

Les mutations entraînées par les cultures pérennes sont multiples.

L'un des aspects les plus remarquables se perçoit sur l'espace physique. La forêt est abusivement exploitée. L'activité d'exploitation anarchique de la forêt entraîne des perturbations climatiques dans la région de l'Agnéby. Les sols s'appauvrisent. Aussi les espèces fauniques autrefois nombreuses commencent-elles à disparaître. Les forêts et rivières sacrées sont touchées par l'activité humaine.

Parallèlement à la dégradation de la biodiversité, les cultures de rente génèrent des richesses aux planteurs. Cette richesse permet aux planteurs de financer la construction des écoles, des centres de santé et l'amélioration de l'habitat. Le cercle de l'Agnéby est l'un des mieux dotés en infrastructures.

Sur le plan social, la caféculture et la cacaoculture provoquent le bouleversement des structures traditionnelles. La stratification sociale obéit davantage à des critères économiques et non à la naissance. Ces cultures favorisent en même temps l'apparition d'une nouvelle classe sociale constituée de grands planteurs, de petits planteurs, de commerçants et d'artisans. Aussi le rythme de la vie villageoise semble-t-il perturbé. Le village déserté pour les campements à cause des travaux champêtres, ne renaît qu'à la traite, période de récolte et de vente des produits. De surcroît, on assiste au développement de l'économie de marché.

L'argent est devenu important ; sa possession permet l'achat de biens nouveaux. En 1951, la production de cacao rapporte la somme de 742.000.000 f à la région de l'Agnéby .Les cultures vivrières quant à elles sont reléguées au second plan dans les exploitations. De plus, les activités liées à la traite attirent un nombre important de migrants dans la région. Il s'agit des autochtones de Côte d'Ivoire et d'autres venus d'Europe, de Syrie, de la Haute -Volta, du Soudan et du Sénégal.

Fort de tout ce qui précède, nous pouvons dire que les cultures du café et du cacao ont modifié l'environnement physique, le paysage humain et les rapports sociaux et économiques dans de la région de l'Agnéby de 1909 à 1958.

Ces cultures bien qu'ayant apporté des richesses (détenues par une minorité) ont profondément dégradé l'environnement. Cette transformation du milieu physique et humain a été signalée tout au long de notre travail. Les autorités politiques ivoiriennes ainsi que les populations doivent prendre conscience des effets négatifs de l'exploitation incontrôlée des richesses agraires et forestières.

Elles doivent mettre l'accent sur une agriculture intensive moins dévoreuse d'espace que sur une agriculture extensive.

Les vieilles régions de production comme l'Agnéby doivent être reboisées avec des variétés d'arbres rapides.

De plus, l'on doit mettre en œuvre une politique de transformation des matières premières condition sine qua non du développement industrielle. Comment comprendre alors que les pays européens telles que la suisse, la Belgique soient les premiers exportateurs de chocolat alors qu'ils ne possèdent pas un pied de cacaoyer ?

Au niveau de la région de l'Agnéby, les autorités locales doivent :

- Faire la promotion de la protection de l'environnement.
- Renforcer les capacités des organisations professionnelles agricoles et faire la promotion de techniques modernes agricoles.
- Faire la promotion du stockage et de la transformation des produits agricoles.
- Développer d'autres sources de revenus aux planteurs comme l'élevage, la pisciculture et l'aménagement des bas-fonds pour la riziculture.
- Régler les tensions entre autochtones et immigrants au sujet de la terre.
- Assurer l'auto-suffisance alimentaire de la région.

Cette œuvre sur l'histoire des cultures de rente et leur impact dans la région de l'Agnéby est l'ouverture d'une piste que nous proposons à la recherche historique. Comme toute œuvre humaine, elle est imparfaite. Cependant, les travaux futurs pourront améliorer certains aspects de notre sujet que nous n'avons certainement pas épuisé entièrement notamment le rôle des classes d'âge dans le développement de l'économie de plantation ; les conséquences du déclin de la ville d'Agboville à partir de 1958.

Nous nous proposons d'étudier dans nos travaux à venir certaines questions :

- La biographie des grands planteurs dans la région de l'Agnéby.
- L'immigration et la mise valeur des vieilles régions productives de café et de cacao : l'exemple de la région de l'Agnéby.

## **ANNEXES**

## ANNEXE I

### REPERTOIRE DES ENTREPRISES COMMERCIALES DANS LA REGION DE L'AGNEBY EN 1936 MAISONS EUROPEENNES (SUBDIVISIONS D'AZOPE)

Nom ou maison sociale	Domicile siège	Genre de commerce	Superficie des concessions localisation dans la région	Immeuble et dépendances	catégorie patente	Valeur de patente	valeurs des immeubles	valeur des marchandises en magasin de chiffre d'affaire	observation et renseignement divers
L'africaine française	25 rue Godit de maurey Paris	Boutique secondaire, achat de produits locaux	1500m <sup>2</sup> Adzopé	1 boutique et un logement	5 <sup>ème</sup> classe	-	20 000 F	30 000 F 40 000 F	N'importe Ni n'exporte Ni travail Sur peau
CFAO	Abidjan	achat de produits locaux, vente de marchandises	1500m <sup>2</sup> Adzopé	2 bâtiments en durs au rez de chaussé	5 <sup>ème</sup> classe	-	-	30 000 F 200 000 F	-
SCI/A	Abidjan	boutiques auxiliaires, achat de produits locaux	1500m <sup>2</sup> Adzopé	1 bâtiment en dur (au rez de chaussée	5 <sup>ème</sup> classe	-	20 000 F	15 000 F 150 000 F	-
C. Périnnaud	Abidjan	boutiques auxiliaires, achat de produits locaux	1500m <sup>2</sup> Adzopé	1 boutique en dur (au rez de chaussée	5 <sup>ème</sup> classe	-	20 000 F	20 000 F 150 000 F	achat sur place vend à Abidjan
M. Escaré	Adzopé	achat de produits du crû	1500m <sup>2</sup> Adzopé	1 case en pise	4 <sup>ème</sup> classe	666,67	20 000 F	Néant 80 000 F	achat sur place et vente à Agboville
Les héritiers de A de tessères	Abidjan	achat de produits locaux et vente de marchandises	1500m <sup>2</sup> Adzopé	1 bâtiment en dur (au rez de chaussée 2 magasins en pise	5 <sup>ème</sup> classe		20 000 F	25 000 F 200 000 F	-
Truel Paul	Akoupé (subdivision d'Adzopé)	commerce de détail, achat de produits locaux	25 x 25 Adzopé	1 case en verrou de famille de palmier couvert en tôle	4 <sup>ème</sup> classe	666,67	750 F	4 000 F 50 000 F	-
CFCI	Abidjan	Factorerie secondaire	6000m <sup>2</sup>	boutiques logement magasins	4 <sup>ème</sup> classe	1590	150 000	-	-

Santerne	Agboville	Artisanat occupant 3	-	-	5ème classe tableau A	380	-	-	-
CFCI	Abidjan	<b>Factorerie secondaire</b>	-	-	4ème classe	725	-	-	-
H. Legrand	Agboville	acheteur de produit du crû ajout au moins 5 opérations	-	-	4ème classe	666,67	-	-	-
Salomon Paul	Agboville	acheteur de colas	-	-	3ème classe	1.333,33	-	-	-
Adolphe Caron	Agboville	Acheteur de produit ajout plus de 50 pérutius entrepreneurs de transport (6 camions)	non loti	logement, hangars, atelier, garages	3ème classe tableau (B)	3 208,33	40 000	-	5 camions
CICA	Abidjan	Factorerie secondaire, achat de produits à Agboville boutique auxiliaire de détail à Adzopé	2500m <sup>2</sup> à Agboville	boutique logement, hangars, garages	4ème classe à Agboville 5ème classe à Adzopé	1400	180 000	-	-
SCOA	Abidjan	Factorerie secondaire, deux boutiques auxiliaire de détail à Agboville et un à Adzopé	9350m <sup>2</sup> à Agboville	3 boutiques, logement, magasins, garages	4ème classe et 2 patente de 5ème classe pour Agboville 5ème classe à Adzopé	2 986,67	190 000	-	merchandises et alcools
Maison de trésorerie	Abidjan	Factorerie secondaire Agboville boutique auxiliaire de détail à Adzopé	3000 m <sup>2</sup>	boutiques, logement, magasins, garages	4ème classe tableau A à Agboville, 5ème classe tableau A à Adzopé	1100 310	150 000	-	(vente marchandises et alccols)

Source : Boite 5004 V.11.267 Double des entreprises commerciales, cercle de l'Agneby

## ANNEXE II

### REPERTOIRE DES ENTREPRISES COMMERCIALES DANS LA REGION DE L'AGNEBY EN 1936 MAISONS EUROPEENNES (SUBDIVISIONS D'AGBOVILLE)

Nom ou maison sociale	Domicile siège	Genre de commerce	Superficie des concessions localisation dans la région	Immeuble et dépendances	catégorie patente	Valeur de patente	valeurs des immeubles	valeur des marchandises en magasin de chiffre d'affaire	observation et renseignement divers
Etablissement Pierre Ballet	Agboville	exportateur ou gros, boutique auxiliaire de détail, Adzopé	5400m <sup>2</sup> Agboville	maison d'habitation, magasins et boutique	2 <sup>ème</sup> classe pour Agboville 5 <sup>ème</sup> classe pour Adzopé	1 600 380	60 000	très variable	possède plus de 5 postes d'achat
Corres Frères Francis et Paul	Agboville	entrepreneur de transport service régulier	3000m <sup>2</sup>	maison d'habitation, garage et atelier	tableau B 3 <sup>ème</sup> classe	3433,34	75 000	variable (non communiqué)	Adjudication transport courrier
CFAO	Agboville	factorerie secondaire boutique auxiliaire de détail à Agboville et Adzopé	9000m <sup>2</sup> Agboville	maison d'habitation, magasins deux boutiques et garages	4 <sup>ème</sup> classe à Agboville	1175	25 000	variable voir inventaire du siège social	-
Soucail et Cie	Abidjan	factorerie secondaire boutique auxiliaire de détail à Adzopé	3000m <sup>2</sup> sur concession SCOA	maison d'habitation, magasins et boutique	4 <sup>ème</sup> classe Tableau A à Agboville Tableau A 5 <sup>ème</sup> classe à Adzopé	860 Agb 266,67	-	variable	-
Perpignani	Agoville		Loué	loué	4 <sup>ème</sup> classe	666,67	-	-	Mr. Perpignani ne réside pas à Agboville que pendant la période traite
SCOA	Abidjan	Boutique auxiliaire de détail	2400m <sup>2</sup> Adzopé	1 bâtiment, 1 étage en dur / 2 rez de chaussée en dur	5 <sup>ème</sup> classe	100 000	35 000 F 200 000 F	-	-

CFCI	Grand-Bassam	boutique secondaire, achat de produits (cacao)	1500m <sup>2</sup> Adzopé	1 bâtiment, 1 étage en dur / 2 rez de chaussée en dur	5ème classe	15 000	45 000 F 70 000 F	-	3500
Mr Rocho Blave Franck	Adzopé	Acheteur de produit et vente de marchandises	1500m <sup>2</sup>	une boutique un magasin garage ; une maison d'habitation	3ème classe	48 000	14 500 F 170 000 F	Achat et vente sur place	1000
Ballet Pierre	Agboville		500m <sup>2</sup> Adzopé	1 boutique 2 magasins 1 garage 3 logements	5ème classe	-	16 000 150 000	vend à Agboville	380
le commerce africain	Abidjan	factorerie secondaire à Abgenville boutique de détail à Adzopé	1500m <sup>2</sup>	boutique, logement, magasin garage	4ème tableau A à Agboville 5ème classe tableau A à Agboville	1025 310	125 000	variable	vente de marchandises
Africaine française	Abidjan	factorerie secondaire et boutique auxiliaire de détail à Adzopé	1500m <sup>2</sup>	boutique, logement, magasin garage	4 et 5ème classe à Agboville 5 classe à Adzopé	1025	150 000	-	-
Etablissement Pérignaud	Abidjan	factorerie secondaire et boutique auxiliaire à Agboville boutique auxiliaire de détail à Agboville, autres boutiques à Adzopé	3000m <sup>2</sup>	boutique, logement, magasin	4ème classe, 5ème classe à Agboville 5ème classe à Adzopé	1500	75 000	variable sans réussit	-
Ganamet frères	Agboville	acheteurs de produit	1500m <sup>2</sup>	boutique et logement	5ème classe Tableau A	1333,33	40 000	-	-

Source : Boîte 5004 V.11 Double des entreprises commerciales, cercle de l'Agneby

### ANNEXE III

#### REPERTOIRE DES ENTREPRISES COMMERCIALES DANS LA REGION DE L'AGNEBY EN 1936 MAISONS AFRICAINES

Nom ou maison sociale	Domicile siège	Genre de commerce	Superficie des concessions localisation dans la région	Immeuble et dépendances	catégorie patente	Valeur de patente	valeurs des immeubles	valeur des marchandises en magasin de chiffre d'affaire	observation et renseignement divers
Anoma Joseph	Agboville	Acheteur de produits	Agboville	Boutique, et logement	4ème classe	666,67	-	-	transaction locale
Oumar Thiane	Agboville	Acheteur de produits ayant au moins 5 opérations	Agboville	logement et magasin	4ème classe	666,67	-	-	transaction locales achat de colas
Assane Diop	Abidjan	Acheteur et expéditeur de colas	Agboville	Maison d'habitation et magasin	4ème classe	666,67	25 000	-	-
Racine Saw	Agoville	Acheteur de produits ayant au moins 5 opérations	-	-	4ème classe	825			-
N'cho Marcel	Agboville	commerçant de détail sans employé	-	-	5ème classe	266,67	-	-	-
Kouakou Onto		commerce en détail sans .....	-	-	5ème classe	275	-	-	-
Le commerce Africain	Dakar	boutique auxiliaire achat de produits locaux	1500m <sup>2</sup> Adzopé	2 bâtiments rez de chaussé	5ème classe	310 F	25 000 F	15 000 250 000	-

Boite 5004 V.11 Double des entreprises commerciales, cercle de l'Agneby

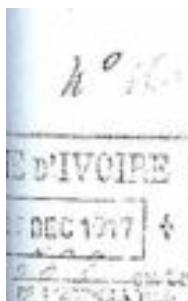
## ANNEXE IV

### REPERTOIRE DES ENTREPRISES COMMERCIALES DANS LA REGION DE L'AGNEBY EN 1936 MAISONS SYRO-LIBANAISE

Nom ou maison sociale	Domicile siège	Genre de commerce	Superficie des concessions localisation dans la région	Immeuble et dépendances	catégorie patente	Valeur de patente	valeurs des immeubles	valeur des marchandises en magasin de chiffre d'affaire	observation et renseignement divers
hamane Soumaly		acheteur et expéditeur de colas	-	-	3ème classe	1333,33	-	-	-
Badara Naïf		acheteur et expéditeur de colas	-	-	3ème classe	1333,33	-	-	-
Salim Sahly		acheteur et expéditeur de colas	-	-	3ème classe	1333,34	-	-	-
Nagib Raffoul		acheteur et expéditeur de colas	-	-	3ème classe	1333,34	-	-	-
Habib Shaly		acheteur de colas	-	-	4ème classe	700	-	-	-
Toufic Tablet		acheteur et expéditeur de colas	-	-	3ème classe	1333,34	-	-	-
R. Saad	Agboville	acheteur de produit ayant au moins 5 opérations	Agboville		4ème classe tableau A	800	-	-	-
Mohamed Mbecki	Agboville	acheteur de produit ayant au moins 5 opérations	-		3ème classe	1333,33	-	-	-
Salim shaly	Agboville	boutiques auxiliaire de détail	1500m <sup>2</sup> Adzopé		5ème classe	266,66	-	5000 100 000	aucun bâtiment en dur n'a été édifié sur le sol
Nagib Salloum Chambre	Adzopé	commerce au détail, achat de produits locaux	1500m <sup>2</sup> Adzopé		4ème classe				

Source : Boite 5004 V.11 Double des entreprises commerciales, cercle de l'Agneby

## ANNEXE V : La situation agricole du cercle de l'Agneby 1917-1918



la colonisation agricole

### I.- Entreprises créées et disparues

Il n'y a à Agneby, dans le cercle de l'Agneby, deux entreprises qui a disparu après sa création.

\*

### II.- Entreprises existantes

I<sup>e</sup>- Entreprises Européennes. - Il existe, dans le cercle de l'Agneby, deux entreprises agricoles européennes. La plus ancienne est celle de la maison King à Tiassalé; et l'autre est l'œuvre de M. Schneider à Yapo, ( subdivision d'Agboville ).

\*

La maison King prit en 1913 la suite du nommé Dougan, dans l'exploitation de ses plantations de cacaoyers. Dougan était un individu originaire de Gold-Coast, installé à Tiassalé, qui avait pu établir par des indigènes, ses débiteurs, dans les environs immédiats de Tiassalé plusieurs plantations de cacao. Il excipait ensuite de ces plantations pour obtenir du crédit et faire des dupes. Naturellement un beau jour la déconfiture arriva brusquement et la maison King solda son compte par l'achat de ces petites plantations qu'elle réussit par la suite à agrandir.

Aujourd'hui la maison King possède une concession de 403 hectares dont 90 sont plantés en cacaoyer. D'après l'agent de la maison King, les dépenses de prix d'achat et de main d'œuvre peuvent être évaluées en chiffres ronds à 150.000 francs et la valeur immobilière en serait au ce moment de 200.000 francs.

74

Un résumé actuellement traité dans les principales sont les suivantes :

Ville	Superficie	Nombre d'arbres plantés	Production totale en 31-12-16
Agboville-Campagne	25 ha.	6230	500 t.
Wézé	21 ha.	14769	6660 t.
Gogossi-N'Douk	23 ha.	2642	"
Tillman-U'Gon	48 ha.	35466	2000 t.
Akkra-Dicouf	20 ha.	29018	2000 t.
Moussa-Gakro	6 ha.	3544	2303 t.
Zone ANNEXE	15 ha.	7674	700 t.

X

Dans ces plantations, la main d'œuvre est assurée par quelques auto-entrepreneurs, généralement individus arrivés de leurs pays à la suite d'un mal fait quelconque, et qui sont payés par le planteur indigène 5 francs par mois, souvent rien du tout, mais nourris.

quelques uns de ces planteurs reçoivent de la maison King des prêts modestes, c'est le cas en particulier de William N'Gon et Nienah. Mais au général le capital engagé est nul.

A Agboville, une dizaine d'indigènes étrangers ont également commencé à établir des plantations de canne à sucre. Le nombre de pieds mis en terre par chacun d'eux ne dépasse pas encore 2000 et les travaux que ces plantations ont nécessités ont été effectués par les planteurs eux-mêmes. La plus grande partie des plantations de cacao établies par les autochtones sont collectives. Il a fallu communiquer par leur moyen ce caractère pour mieux en exercer la surveillance. Cependant il est prévu que lorsque les arbres seront en rapport, le partage en sera fait entre les familles. Ces plantations deviendront ainsi...

est individuelle.

Cependant sont pourtant les indigènes qui ont planté pour leur compte personnel quelques uns d'entre sont déjà à la tête de véritables exploitations dont les plus intéressantes sont indiquées ci-après :

VILLAGE	PLANTATION	SUPERFICIE	ARBRES PLANTÉS	CRÉDIT VENDU
Tinane	Kakpe-Dabie	50 h.	17358	2550
	N'Dré-Wouassi	30 h.	8865	"
	Toto-Langui	45 h.	7172	"
Tinane M	Goffi-Angoro	30 h.	5960	"
	Zoué-Dianchi	25 h.	4298	"
	Dzao-Aounan	15 h.	6865	1400
	Sayé-Yao	21 h.	15800	
	Goffi-Dandé		3602	

Entre la subdivision d'Adzopé les autochtones qui possèdent des plantations individuelles sont une cinquantaine. Chez les abbayes, une dizaine d'entre eux ont également planté pour leur compte. Toutes ces plantations sont de création récente et ne sont entretenues que par les propriétaires et leurs familles. Aucun capital n'a été engagé.

x

Le cercle de l'Ayiby est dans son ensemble très favorable à l'huile. Si déjà depuis quelques années la vallée du Bandama a été reconnue très propice à cette culture, les plantations faites dans les îles subdivisions d'Adzopé et d'Agnonie prouvent, par leur succès, que toute exploitation de ce genre établie dans ces îles pourra trouver de prospérité.

Bien que le palmier à huile soit répandu un peu dans tout le

## **ANNEXE VI : Plan d'intensification de la caféculture dans la commune de Côte d'Ivoire**

5.

p.i

E.

(Direction des Affaires Economiques)

M. le Gouverneur LAPAUD, ayant son départ en congé, a examiné avec attention le plan d'intensification de la culture du café que M. le Ministre des Colonies a exposé dans sa Dépêche 895 du 21 Février écoulé; il m'a chargé de vous faire part des considérations suivantes que lui a suggéré ce projet.

Le but recherché est le développement de la culture du cafier, mais d'un cafier susceptible de fournir un produit de qualité moyenne dont la vente sera possible sur le marché métropolitain, même lorsque, le cours du franc étant redevenu plus normal, il sera sévèrement concurrencé.....

concurrencé par le café du Brésil <sup>qui</sup> l'apprécie le consommateur français.

Le moyen, et le Ministre le dit fort justement, est la culture familiale par l'indigène. L'exemple de Madagascar prouve en effet que les exploitations européennes seules ne sont susceptibles de fournir qu'un appui tout à fait insuffisant.

Néanmoins il faut lancer cette culture, la rendre progressivement familiale à l'indigène. Pour assurer ce résultat, le Département compte sur de grandes exploitations entreprises par des Colonies du Groupe de l'A.O.F., sous une forme commerciale et dirigées avec un sens très net des affaires par des spécialistes intéressés à la réussite.

Le problème ne trouve pas la Côte d'Ivoire au point mort. Il y a été déjà examiné et est en voie de solution.

L'indigène de la Colonie devient de plus en plus gros producteur de cacao. Dans toute la région forestière, que pénètre chaque jour davantage un réseau de routes automobilisables, il crée des cacaoyères; il s'est aperçu que les sollicitations incessantes que nous lui avons faites pendant des années pour qu'il entreprenne cette culture lui ont été adressées dans son intérêt. Maintenant plus n'est besoin de faire pression sur lui pour l'amener à planter le cacaoyer; notre rôle se borne à lui apprendre l'entretien des plantations, la taille des arbres, la préparation du produit; des moniteurs agricoles sont, à cet effet, répartis dans toutes les régions productrices.

U de vulgarisation agricole - confié à une Société des indigènes - forme à Soubéré chaque année des centaines d'élèves qui, après quelques mois, regagnent leur village, emportant graines ou plants de cacaoyer et de caféier et ayant acquis assez de connaissances pour entreprendre avec succès leurs plantations.

Il n'est donc plus besoin de persuader l'indigène de la Côte d'Ivoire du profit qu'il peut tirer des cultures riches.

De plus, lui-même s'est aperçu de ce que le cacaoyer exige des terrains profonds et fertiles, une chute d'eau assez considérable; aussi, de plus en plus nombreux sont les plantateurs qui, pour ces raisons, ont entrepris la culture du caféier, soit seul, soit à côté de leurs cacaoyères. Il n'est donc pas nécessaire de créer des entreprises européennes pour lancer cette culture. C'est un stade que la Côte d'Ivoire a déjà passé; elle s'efforce maintenant de développer la culture familiale du caféier partout où cela est possible. Au surplus de nombreuses exploitations privées entreprennent cette culture et y familiarisent chaque année des milliers de travailleurs. Par conséquent, en Côte d'Ivoire, en regard aux progrès agricoles qui y ont été réalisés à ce jour, au nombre toujours plus grand des exploitations européennes qui y cultivent le caféier, à l'élan dont l'autochtone est déjà animé pour cette culture, soeur de celle du cacaoyer qui répand l'aisance dans le milieu indigène, n'apparaît-il nullement nécessaire de recourir, pour lancer le café, à de grandes entreprises administratives.....

administratives à forme commerciale prévues par le ministre.

L'administration de la Colonie suit d'ailleurs la question de près :

Elle n'a pas sans se préoccuper déjà de l'espèce de caffier à conseiller à l'indigène. Elle a écarté les espèces à petits grains que le scolyte atteint particulièrement. Dans les plantations européennes la lutte contre cet insecte est à ce point ardue, en l'état de la technique actuelle, qu'elle a fait proscrire la culture des qualités à petits grains. Le planteur indigène, plus insouciant, ne saurait donc obtenir un meilleur résultat. On pourrait objecter que le staphylin-dore n'est pas répandu dans toute la Colonie; cela est exact; les régions Ouest et Nord-Est sont indemnes encore; mais il ne serait pas sage de ne pas prévoir l'extension du mal et de conseiller une culture exposée à un si grave aïs.

Le Libéria, d'autre part, a été écarté, bien que cette espèce ne soit pas aussi méprisable que d'aucuns le prétendent. Des cours récents démontrent que le Madagascar Libéria atteint les prix du Madagascar Kouilou, du Robusta de Nouvelle Calédonie et des Nouvelles Hébrides, de l'arabica de cette possession. D'autre part le Libéria qui vient dans les terres de fer(?) et d'humidité moyennes est de qualité déjà supérieure. Peut-être au surplus la défaillance relative dans laquelle il est venu provient-elle surtout d'une mauvaise préparation résultant de la cueillette simultanée pour raisons d'économie, des fruits mûrs.....

mûrs et des fruits verts qui si fréquemment voisinent sur les arbustes de cette espèce.

Quoiqu'il en soit, Caffier à petits grains et Liberia ont été déconseillés aux indigènes, et il n'a paru expedient de recommander le Gros Indiené qui serait une variété d'Excella. C'est un arbre résistant, originaire de la Colonie, qui s'accorde du climat du littoral et de celui des régions à forêt claire du Centre. Il produit bien; son grain est de forme régulière, de grosseur moyenne, intermédiaire entre les petits grains et le Liberia et le breuvage qu'il donne est apprécié. Enfin, comme le Liberia, il résiste au scolyte.

Des dispositions sont déjà prises pour distribuer dans toute la Colonie des semences de cette espèce et j'attends de France une étoile, genre Schubiaux, qui permettra de soumettre les semences à la chaleur sèche qui tue le scolyte et nous permettra de ne pas le répandre dans les régions encore indigènes. La Station s'assise de Bingerville, ainsi que les Cercles et Subdivisions de la Colonie créent des pépinières dont les plants seront destinés aux autochtones. Nous pensons ainsi, rapidement et dans le moins de temps possible, étendre en Côte d'Ivoire les superficies couplantées en caffiers.

Le développement économique de la Colonie se poursuit activement et dans des voies multiples : bois - oléagineux - textiles - cultures riches; la part qu'y prend l'administration est grande; c'est elle surtout qui, par une intervention

constante.....

constante sur l'indigène, l'amène à jouer dans cette évolution  
le rôle primordial qu'implique le Ministre et je n'hésite pas  
à déclarer que le succès en cette matière encore sera facteur  
du nombre et de la qualité du personnel administratif dont nous  
disposerons et surtout du personnel des Cercles ./.

*Signé: Bourgine -*

Source 1RR 123/6V I-33-73 double des télégrammes et correspondance au sujet de la culture  
du café 1927

## ANNEXE VII : Concession du domaine de Bernard Dadie et cadastre de sa plantation

N° 27 DEMANDE DE CONCESSION

adressée au Lieutenant-Gouverneur de la Côte d'Ivoire  
par l'intermédiaire de l'Administrateur du cercle où est situé le terrain.  
Arrêté du 26 septembre 1907 (articles 14 et 15.)

Au nom et pour le compte de <sup>(1)</sup> *Belli-Dadie (Gabriel)*

de nationalité française ayant <sup>(2)</sup> *la demeure*  
<sup>(3)</sup> *Grand Bassam*

et faisant élection de domicile dans la colonie, pour l'exécution éventuelle de l'acte de concession, à <sup>(3)</sup> *Grand Banam*

(1) Ce-dessus nommé ou mandataire du demandeur ci-dessus nommé.

(2) Indiquer l'affection que le demandeur se propose de faire au terrain : culture d'habitation, entreprises commerciales ou industrielles, exploitation agricole, parcs d'élevages.

le soussigné <sup>(4)</sup> *ci-dessus nommé*  
déclare solliciter, à l'effet d'y installer <sup>(5)</sup> *plantations de cocoyers,  
caféiers et tabaciers.*

la concession d'un terrain sis à <sup>(6)</sup> *2 Km. Sos du village Soumbo*  
cercle de *l'Agnéby* de la contenance de <sup>(7)</sup> *125 hectares*  
formant le lot n°

plan cadastral de .....

et limité :

au Nord : *par la brousse*  
au Sud : *par la route Agnabé-Tiaké*  
à l'Est : *par la brousse*  
à l'Ouest : *par la brousse*

terrain figurant aux <sup>(8)</sup> *croquis* ci-annexés, dressés le <sup>(9)</sup> *25 juillet 1907*  
*à l'après les renseignements fournis*

(3) Place ou tropis.  
(4) Nom et qualité de l'agent qui a dressé les plans sig. Ioss ; à défaut de plans sig. Ioss, affirmer « par » et mentionner « d'après la carte » ou « d'après des ren-

Recu à Argenville  
le 1<sup>er</sup> octobre 1917  
M. le Gouverneur  
E. 1917

Grand Bassam le 23 novembre

Monsieur l'Administrateur, Commandant  
du Cirque de l'Agoéby  
à Argenville

Monsieur l'Administrateur

J'ai l'honneur de vous adresser, tous ce fil,  
ma demande de concession domaniale entièrement refusée.

Je me conformerai strictement aux principes  
relatifs aux concessions provinciales. Je suis propriétaire  
d'un immeuble bâti dans la ville de Grand Bassam,  
et d'un camion de la marque "Unic" en service à  
Argenville. Je possède des moyens suffisants à la mise  
en valeur du carri demandé.

Dans l'espoir d'un bieuveillant accès  
à ma demande - voulue agréer, Monsieur l'Administrateur  
avec mes sincères remerciements, l'affirme et en  
témoigne respectueux et dévoué

G. B. DADIE

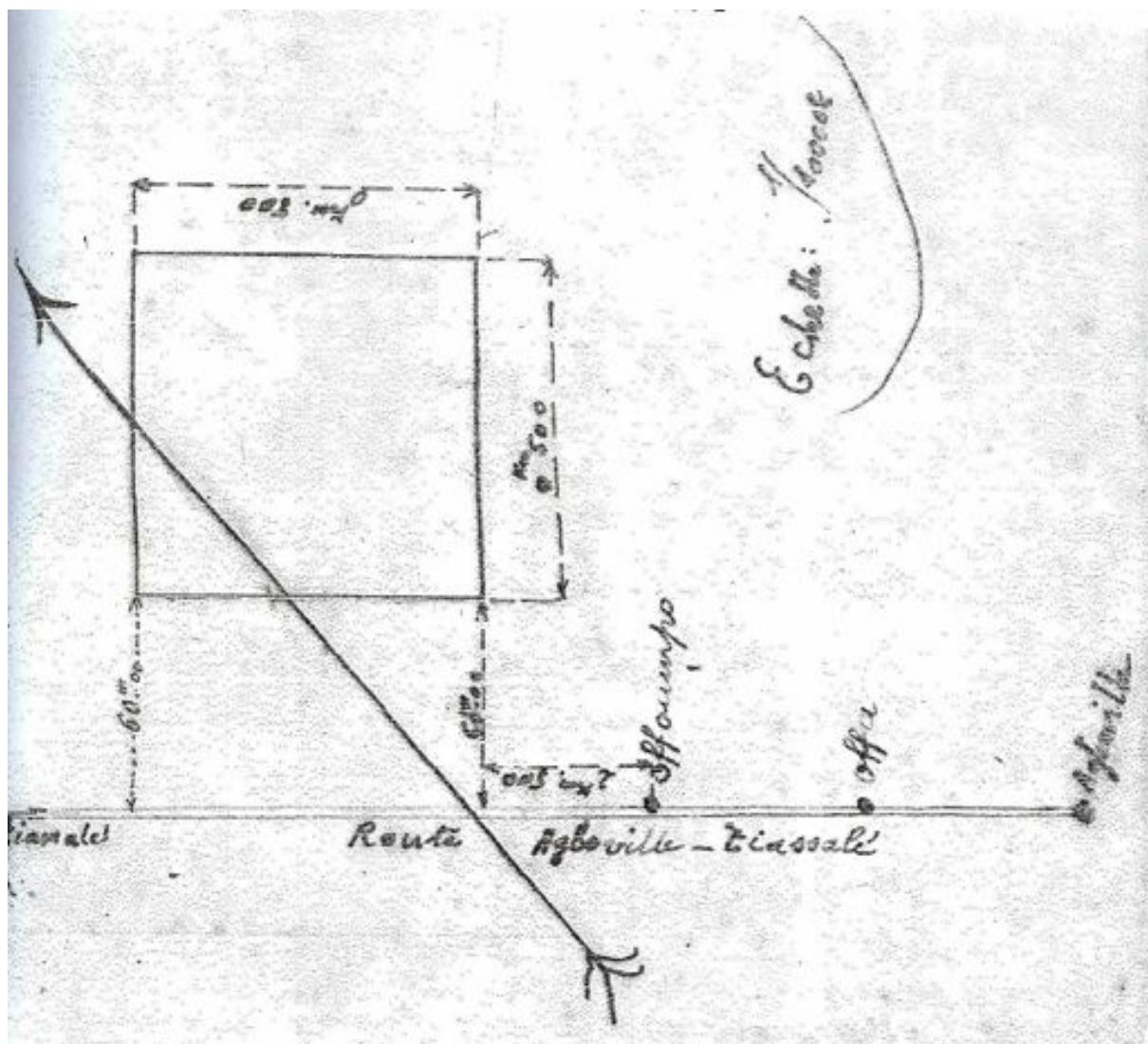
Gabriel B. Dadie  
à Grand Bassam

N° 2182 Dade, St. Roman

from Prof.  
He was very tho  
obliged or my fair  
conductor by my good friend  
that was doing his  
utmost in getting the  
~~florist~~ conductor on  
of horses give way  
collie



## CADASTRE DE LA PLANTATION DE BERNARD DADIE



Source OO411 : Dossier relatif à l'attribution d'une concession rurale sise à Ofoumfo,cercle de l'Agnéby à Gabriel Dadié 1927-1928.

## ANNEXE VIII : Concession de Babou Diop (Agnéby)

### DEMANDE DE CONCESSION surale provisoire

adressée au Lieutenant-Gouverneur de la Côte d'Ivoire  
par l'intermédiaire de l'Administrateur du cercle où est située la concession.  
Arrêté du 26 septembre 1907 (articles 14 et 15).

Au nom et pour le compte de (1)

Babou Diop dit Boubakar

(1) Nom, prénoms personnes ou raison sociale

(2) Lieu de naissance ou lieu de résidence

(3) Adresse détaillée

de nationalité française ayant (2) la demeure

à (3)

Grand-Bassam

et faisant élection de domicile dans la colonie, pour l'exécution éventuelle de la concession, à (3)

Rubino

je soussigne (4) ci-dessous nommé

déclare solliciter, à l'effet d'y installer (5)

une plantation de cacaoyers, caféiers  
Rotatiers

la concession d'un terrain sis à

Rubino  
cercle d' Agniby de la contenance de 98 hecta-  
res 17 arçts 110 centiares formant le lot n°

plan cadastral de

et limité :

au Nord : par la baoulé

au Sud : — — —

à l'Est : par cresson Soga

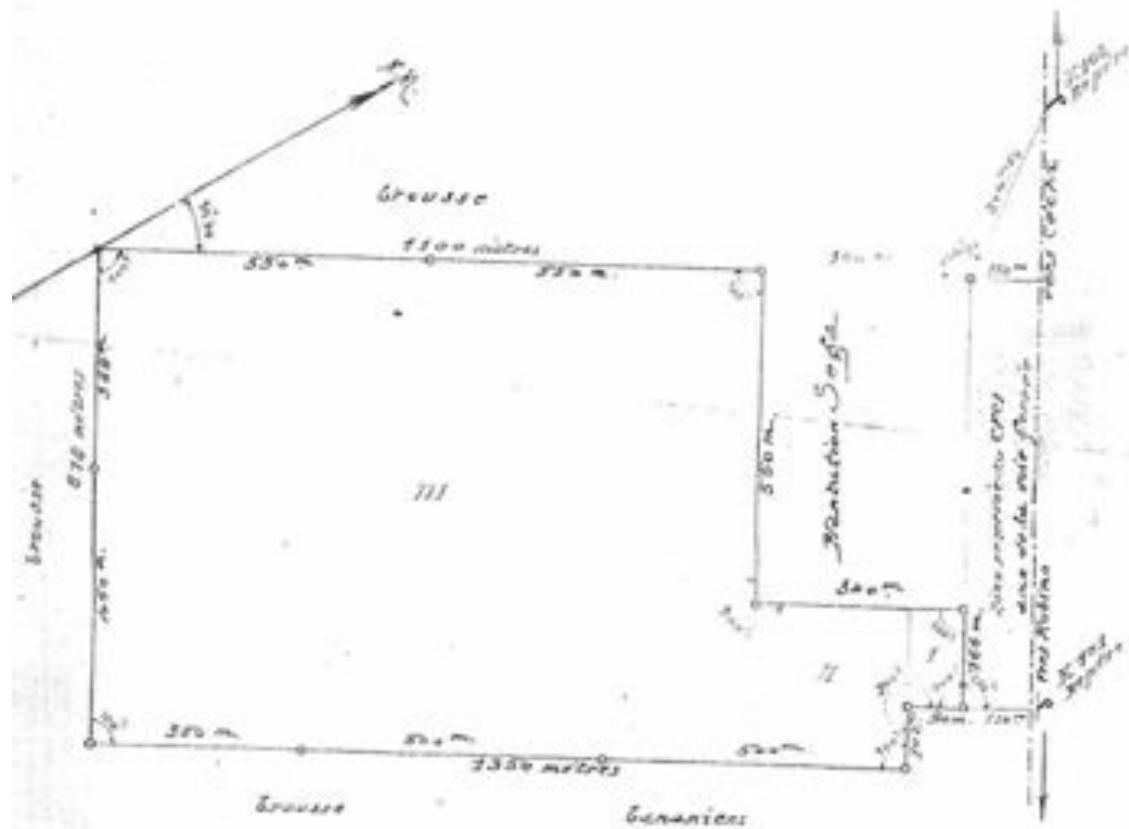
à l'Ouest : par la baoulé

terrain figurant aux (6) plans ci-annexés, dressés par la

Géomètre Jean Chauvin

334

*Concession cacaoyère BABOU DFOP*  
*entre les Kilomètres 101-102 du Railway*  
*Février 1900.*



— Contenances —

Fifths	100	Numbers	and/or	1000	2	one	day
Twenty 6	7	166	90	4	49	40	-
10	11	250	928	5	70	-	+
10	111	1100	818	89	98	-	+
<u>Total</u>				98	17	40	+

Abedjan, lo 6 giugno 1934  
lavoro, sbarco, lascio  
per le Grandi ore

## How to Grind Rice

— 1 —

三

Digitized by srujanika@gmail.com

• 100 •

CERCLE  
L'Agneby

# RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR

à la Reprise de l'Administration

OBJET

Transmission de la demande de concession.

112

Un dossier joint

Un état des frais  
au cours de la présente.

(1) Dossiers en cours actuel.

(2) Dossiers en dépôt actuel.

De l'Administration pour la démission  
ou l'absence du Gouverneur ou du Lieutenant-Gouverneur.

(3) Dossiers éteints, non reçus de  
l'Administration, non renouvelés dans  
les délais prescrits. — Dossiers  
de l'Etat, portés rebâtiens ou perdu  
(mort, et grande calamité), non  
renouvelés ultérieurement, etc.

Celle qui survient sur le dossier  
et non les approuvées, n'a pas à être  
conservée.

N. 176. — 1/1 mai 1924.

Rapporté le 12 juillet 1924

L'Administrateur Commandant le Cercle,  
à Monsieur le Lieutenant-Gouverneur de la Côte d'Ivoire,  
à Bingerville,

2. J'ai l'honneur de vous transmettre, accompagnée de toutes les pièces dont la production est prescrite par les articles 14 et 18 de l'arrêté du 26 septembre 1907, après inscription sur le registre y afférent, à la date du 10 Juin 1924 sous le numéro 112 et affichage réglementaire, le dossier d'une demande formulée au nom et pour le compte

de (1) Babou Diop dit Bouaké,  
de nationalité Jeune (Cité de Cotonou)  
(2) Oumarou - fraud. Tassan  
ayant été domicile dans la colonie, à Grand Bassam  
demande tendant à la concession, pour (3) établissement d'  
éplanterie sur un terrain sis à Rubino (gare)  
de la concession de 98 hectares

le lot n° du plan cadastral de et limité :

au Nord : par le Ruisseau

au Sud : — d'

à l'Est : par concorde entre le Pege

à l'Ouest : par le Ruisseau.

(4) Datez de l'envoi de la demande  
les pièces adresses aux Administrateurs  
qui peuvent la leur faire servir.

236

Source : OO 309 arrêtés accordant aux nommés Oumar M'Baye et Babou Diop deux concessions rurales sises à Rubino cercle de l'Agneby 1924

**ANNEXE IX : Photographie du chef supérieur Abbey OBODJI Soboua**



**SA MAJESTE OBODJI SOBOUA**

**CHEF SUPERIEUR DES ABBEY**

Source : Djra Choho (T) : Le peuple Abbey d'Agboville et la colonisation française de la fin de la révolte à 1944 op.cit, p.93

## **ANNEXE X : Internement des rebelles Abbey responsables de la révolte de 1910**

### **-Internement à Podor pour une durée de dix ans.**

**-Ohouo** du village de Bourokrou était le chef des guerriers. Il dirigeait l'embuscade. Il a aussi soulevé une partie du pays Abbey et a tiré à bout portant sur Rubino.

**-Coffi Amana** du village de Bomoukrou est connu des chefs de village de Bouroukro et Bôgbôgbo, du chef d'équipe Tounanie Sow et des inculpés pour avoir organisé l'embuscade avec Ohouo afin de faire dérailler le train.

**-Cotchi** du village d'Assadji a découvert Rubino et a tiré sur lui à bout portant.

**-Bomoua** du village de Laoguié et **Ayé** du village de Bouroukrou ont tiré à bout portant sur Rubino.

**-Akafou Guié** a tué le chef de train François.

### **-Internement à Daloa pour une durée de cinq ans.**

**-Ara** du village de Bouroukrou a répandu de l'huile dans le train pour l'incendier.

**-Anonpoua** du village de Yadio, une fois le corps de Rubino sur la voie, il lui trancha la tête qu'il remit au chef de Dourou.

**-Dibi** du village de Bouroukrou, une fois le corps de Rubino sur la voie, il lui trancha les mains qu'il remit au chef de Bôgbôgbo.

Sources - 2EE(5) affaire civile, affaire Rubino, internement en Mauritanie de 9 indigènes Abbey, lettre n°617, GP, 11mai 1913.

- 2EE4-X-2-60, colonie de Côte d'Ivoire, conseil d'administration, séance du 8 juin 1910, déportation de chefs indigènes.

## **ANNEXE XI**

Entretien avec Monsieur **DAGNOGO Salifou**

**Age : 36 ans**

**Profession : Ingénieur hydraulique à la direction territoriale de l'hydraulique humaine à Abidjan**

**Date et lieu : le 18-11-2008 à Abobo Kennedy**

**Heure : 20 heures - 21 heures 30**

« Quel est l'impact des cultures pérennes sur les sols?

-Ces cultures appauvissent le sol. Elles puisent l'essentiel de leurs nutriments à partir du sol. Elles sont beaucoup plus exigeantes. Les paysans n'ont pas de moyens pour apporter des amendements organiques (la fertilisation). Le sol est le seul pourvoyeur en nutriments pour ces cultures. Il n'y a pas d'apport extérieur comme dans l'agriculture industrialisée où on utilise les engrais. Le sol est soumis à rudes épreuves si bien qu'à la fin il s'appauvrit. Les paysans n'ont pas assez de moyens pour amender le sol pour compenser les effets de ces cultures itinérantes sur brûlis. Quand il exploite une parcelle pendant un certain nombre de temps, le paysan s'aperçoit que le sol s'appauvrit. La production de cette parcelle baisse avec le nombre d'années. Il défriche donc un nouvel espace dans la forêt. A la longue, on détruit la forêt au profit des plantations pour construire de nouvelles parcelles exploitables.

-Quel est l'impact des pesticides sur les sols ?

-Quelles que soient les précautions qu'on prendra il y aura toujours excès de produits chimiques étant donné que nous sommes dans une zone à forte pluviométrie. La pluie aidant, les eaux de ruissellement vont forcément entraîner ces produits chimiques (reliquats) vers les cours

d'eau et la nappe phréatique. Les cours d'eau qui sont des eaux de surface se retrouvent dès lors polluées. Les eaux souterraines sont polluées par les pesticides par le fait du phénomène d'infiltration des eaux de pluies qui atteignent la nappe phréatique. Cette infiltration des eaux de pluies alimente les eaux souterraines (sources).

-Quel est l'impact des pesticides sur la biodiversité ?

-Pour faire une plantation, il faut détruire la forêt (une partie). Qui dit destruction de la forêt, dit dégradation de la biodiversité (végétaux, animaux). La destruction de la forêt apparaît à travers une succession d'événements. Les animaux se sentant menacés vont chercher un autre endroit de protection et migrer plus loin. Qui crée une plantation a recours aux feux de brousse (sous nos tropiques). On brûle tout ce qu'il y a, c'est la culture itinérante sur brûlis. Cela rejait absolument sur la faune et la flore. Il y a des animaux qui peuvent être pris au piège du feu et périr. Les singes qui vivent dans les arbres sont obligés d'aller plus loin.

Parallèlement au fait qu'en créant la plantation, on tue les animaux sur le terrain, les animaux dans le sol (terriens) et ceux vivant dans la zone superficielle (micro-organismes) sont également victimes de feux de brousse. Les herbes, les lianes créaient une certaine humidité sous laquelle vivaient les micro-organismes contribuant à la fertilisation du sol. En brûlant les herbes et la forêt, on tue les animaux et les micro-organismes présents dans cette forêt. Tous les microbes ne sont pas nuisibles, certains contribuent à la fertilisation du sol en décomposant la matière organique issue de la décomposition des végétaux et des animaux. La formation des sols résulte de l'altération de la roche mère qui donne l'arène granitique combinée au produit de la décomposition

des végétaux et des animaux. Ces éléments constituent les différentes couches du sol. Ces couches sont colonisées par la vie. Ce sont les micro-organismes composés des feuilles et autres animaux morts pour créer la matière organique. C'est cette matière organique qui se mélange à l'arène granitique pour donner naissance au sol. Ces micro-organismes ont un rôle très important, celui d'agents fertilisants des sols. En pratiquant les feux de brousse, on tue tout cela.

-Si on coupe la couverture herbacée, on les soumet désormais aux rayons du soleil (grande chaleur qui n'est pas favorable à leur milieu de vie). Lorsqu'on la coupe et qu'on plante le café et le cacao, est-ce que ceux-ci peuvent compenser l'absence de cette couverture naturelle ?

-Lorsqu'on fait une plantation, le sol est mis à nu. Presque chaque fois on vient nettoyer au tour de la plante pour éviter la compétition entre les plantes naturelles (herbes) et la plante qu'on a semé. Lorsqu'on veut qu'elle grandisse, il faut qu'elle ait un peu de liberté pour pouvoir bien s'enraciner dans le sol. Il y a donc un défrichage permanent jusqu'à ce que la plante grandisse.

Toutes les feuilles n'ont pas le même degré d'éléments indispensables à la fertilisation du sol. Certaines feuilles sont acides et d'autres le sont moins. Les légumineuses (haricots) nourrissent les sols en azote ; les cultures de rentes (cacao) ont des feuilles qui sont agressives (il n'y a pas d'autres plantes autour des racines). Les méthodes alternatives (autres cultures) se présentent donc comme des moyens de se procurer de l'argent avant l'entrée en production des plantations. On ne débroussailler pas les plantations de cacao comme celle de café. Les herbes poussent plus facilement sous les cafiers que les cacaoyers (ce sont tous des arbustes).

-Pourquoi lorsque la plantation entre en production on n'arrive plus à faire ces cultures alternatives ?

-Les feuilles du cacaoyer étant acides, les autres plantes n'arrivent pas à pousser sous l'ombrage de cacaoyer. Les cultures alternatives ne sont donc possibles qu'avant que les plantes ne deviennent adultes. Le cacaoyer n'admet pas la concurrence.

-Quel est l'impact sur la qualité de vie ?

-Il y a une interactivité entre l'homme et son environnement. Les forêts par exemple jouent un grand rôle de régulateur climatique. Elles permettent de régénérer l'air et de favoriser la bonne pluviométrie. Les forêts étant remplacées par les plantations, la pluviométrie va baisser, il va faire plus chaud. Quand il fait plus chaud, les hommes sont moins à l'aise, il y a moins d'eau, il se crée un stress hydrique. Les rivières ne se remplissent plus, les nappes phréatiques ne sont plus suffisamment alimentées puisque c'est la pluie qui alimente les nappes phréatiques par le phénomène d'infiltration des eaux de pluie. Le niveau d'eau dans le sous-sol diminue, les puits ont tendance à tarir à cause de la mauvaise pluviométrie. La pluviométrie n'étant plus bonne, l'approvisionnement en eaux potables connaît un sérieux ralentissement.

-Est-ce que l'homme se portait mieux avant le début des cultures pérennes en société ?

-Les cultures pérennes créent de nombreux désagréments au niveau de l'environnement. Cela agit sur la santé des hommes. Si les ressources générées par les cultures pérennes permettaient un mieux être de la population, elles auraient dû compenser le manque d'éléments naturels pour une meilleure prise en charge sanitaire de l'individu. Mais à peine si ces ressources générées par ces cultures permettent aux planteurs de se nourrir. Les cultures pérennes ont créé plus de problèmes au niveau

des populations qu'elles en ont résolu. Toutefois, il y a une bourgeoisie agraire qui s'est créée. Un groupe d'individus touchent les dividendes de cette culture pendant que la masse broie du noir. Ces cultures ont créé une inégalité sociale.

-Quelle a été l'évolution de l'habitation ?

-Ce sont les exigences de la colonisation et de l'urbanisation qui ont dicté l'évolution de l'habitation. Les campements sont appelés à devenir des villages, les villages à devenir des villes et des cités. C'est une dynamique démographique et urbaine qui s'accompagne de son lot de problèmes d'eau potable, de pollution...

Toute activité humaine a un impact sur l'environnement même si cela est minimum. De plus, la pression financière a augmenté avec l'augmentation de la population d'où un accroissement des activités économiques.

Avant, les superficies occupées par les plantations étaient minimes par rapport à celle de la forêt. A mesure que le temps s'écoule, l'on a assisté à une inversion de la situation.

- Quel est l'impact sur la pluie ?

-Les paysans ne mesurent pas la pluviométrie. Ce sont des centres spécialisés qui déterminent les valeurs pluviométriques annuelles.

La nature est capricieuse, il y a eu des épisodes de sécheresse. Les données pluviométriques émanent de :

La SODEXAM (aéroport) et des stations pluviométriques. »

## **ANNEXE XII**

**Entretien n° 2 avec N'DORI Joseph**

**Né en 1951 à Odoguié**

**Profession : Professeur d'Histoire et Géographie au Lycée Moderne d'Azaguié; Chef du village d'Odoguié; Président des chefs de village du canton Khôs**

**Date et lieu : 05-12-2008 à Azaguié Ahoua**

**Heure: 10 heures-14 heures**

« Quelles actions les autochtones (Abbey) menaient pour détruire les cultures de café et de cacao?

-Les Abbey détruisaient les cultures pérennes en utilisant diverses techniques. Elles allaient des actions de sabotage à l'ignorance pure et simple des plantations de café et de cacao. En plus les Abbey faisaient bouillir de l'eau et la renversait sur les plantes ou encore laissaient les plantes être envahies par les herbes ou dévorées par les termites et autres insectes.

-Quels étaient les cantons qui pratiquaient ces actes de sabotages ?

-La zone tout autour du chemin de fer était le centre principal de ces pratiques. Le rail traversait les zones de cultes des autochtones qui n'ont eu autre option que de pratiquer la guerre des rails et la guerre à toutes les activités menées par le colon. Les populations ne percevaient pas les bénéfices de l'économie de plantation.

-Quel était le comportement des autres zones vis-à-vis de cette situation ?

-La communication existait avec les tambours parleurs, les émissaires étaient envoyés par les chefs d'un village à l'autre. Quand une pratique existait dans un village, elle était très vite adoptée par les autres.

-Quelles furent les conséquences de ces pratiques ?

-Elles ont permis de plus développer la culture du cola qui était traité dans l'univers africain en destination des traitants du Sénégal, du Mali, du Niger et du Nigeria. C'est une culture spéculative intra-africaine qui ne met en relation que des pays africains. Elle a beaucoup plus d'ampleur que celle imposée par le pouvoir colonial.

-Comment pratiquait-on la culture vivrière ?

-Le poids démocratique n'était pas important, les gens cultivaient pour leur subsistance, pour l'alimentation locale. Les produits ainsi obtenus étaient échangés au moyen d'un système de troc sur des marchés constitués en fonction de la division du groupe. Celui qui cultive la banane l'échange contre le tarot, celui qui a le manioc l'échange contre l'igname, etc.

-Quels étaient les grands planteurs à l'époque coloniale ?

-Les grands planteurs de l'époque (25 à 50ha) étaient entre autres

Le père de N'Cho Moto, N'Cho Gbê (Késsiguié)

Les frères N'Guessan, Dodié (Odoguié)

Agba à Allahin, de l'autre côté de l'Agnéby

- Quel était le mode d'obtention des terres par les européens ?

- Deux manières d'acquisition étaient pratiquées. Soit le commandant de cercle saisit les autorités villageoises et demande l'attribution des terrains ; soit des intermédiaires sont dépêchés pour voir directement les propriétaires terriens pour leur demander la surface. Les premiers colons

européens n'ont pas acheté la terre, c'étaient des cessions provisoires. Mais comme ils avaient affaire à des illettrés, ils faisaient établir des titres fonciers sur les terrains cédés.

-Comment se déroulait la collecte, le transport et la vente des cultures ? Le système de rail facilite l'évacuation des produits vers le port. Tout converge vers le chemin de fer la seule voie de pénétration de l'inter land. Ce chemin de fer était comme l'arête centrale du poisson.

La collecte se faisait de façon individuelle. Les femmes prenaient les sacs de café très tôt (3h- 4h du matin) à Odoguié et venaient à Aké Béfiat où elles croisèrent le chemin de fer. Parfois elles allaient jusqu'à Azaguié pour liquider leur collecte et repartaient vers le village.

Les hommes venaient chercher un entrepôt ou un traitant avec qui ils devaient vendre leur production. Les femmes étaient chargées de convoyer ces sacs vers l'endroit choisi .La production n'était pas nécessairement écoulée le même jour mais sur une certaine période progressivement jusqu'à sa liquidation totale. Il arrivait cependant que certains garçons portent eux-mêmes les produits sur la tête.

-Quel était le rôle des Libanais, Sénégalais, Dioula ?

-Au départ, c'étaient des Syriens qui étaient là. A côté d'eux, il y avait des traitants français qui avaient des intermédiaires qui les représentaient dans les localités. Ils travaillaient pour les grandes maisons de traitement. Ils collectaient les produits dans les localités et les acheminaient vers les gares.

Les intermédiaires étaient des africains qui les représentaient dans les villages centres. Les produits étaient séchés sur les lieux de récolte et transportés selon le principe suivant :

Campements => villages => villages centres => gares.

A la gare, il y avait des traitants représentés par des commis qui étaient chargés de peser, de collecter les produits pour le compte de leurs patrons.

Ce travail était beaucoup assuré par les Sénégalaïs. Ils sont venus avant les Syriens mais n'étaient pas présents dans toutes les zones. Ils étaient dans les grandes agglomérations où ils avaient leurs résidences. Généralement ils étaient célibataires, ils ont épousé des femmes Abbey ou d'autres ivoiriennes venues d'ailleurs.

-Quelles sont les causes du déclin d'Agboville par rapport à Adzopé ?

-Avant, il y avait seulement le chemin de fer comme voie de pénétration à l'intérieur du pays. Elle débouchait sur le port d'Abidjan. Les grands planteurs venaient s'installer à Agboville pour facilement convoyer leurs produits du traitant vers Abidjan. Mais quand la route d'Adzopé s'est ouverte plus particulièrement la voie Adzopé - Abengourou, il y a eu un décalage des activités économiques vers cette nouvelle zone d'où le déclin d'Agboville. Les premières plantations de traite étaient vieillissantes, les grands planteurs avaient quitté les lieux ; cela explique la baisse des activités.

-Quelle était la responsabilité des populations dans cette situation ?

La production du cola était plus ou moins permanente. De plus, les gens ont abandonné les activités agricoles pour des activités urbaines telles que la maçonnerie, la menuiserie, la ferronnerie, la mécanique, la couture, etc.

Les gens quittaient les villages pour s'installer dans les centres urbains. Le travail agricole est une activité contraignante alors qu'en ville on est libre. Ils vont donc s'installer en ville pour apprendre les nouveaux métiers liés aux travaux publics. Les bras valides quittent les champs ce qui signifie un ralentissement de l'activité agricole.

-Quel est l'impact des cultures ?

-Elles ont permis aux premiers villages d'avoir les premières constructions en dur avec des tuiles. Les premiers planteurs ont commencé à avoir de l'importance dans le village. Ils étaient respectés aussi, ils avaient le pouvoir économique.

Les cultures vivrières sont devenues des activités d'appoints. Elles étaient pratiquées généralement par les femmes. Cette activité était perturbée par des éléments extérieurs qui ne sont rien d'autre que les manœuvres qui participaient à la récolte. Cela créait des mésententes entre les épouses des planteurs et les manœuvres.

-Quels étaient les rapports entre nouveaux riches et les vieux ?

-Quelques personnes narguaient les anciens à cause de leur richesse acquise. En pareille situation le règlement des problèmes se déroulait en présence de tous les hommes entre 4h et 5h du matin.

Les anciens vont s'appuyer sur les nouveaux riches pour faire respecter leur autorité. Durant les sorties de réjouissance ; l'on mesure le poids économique de la famille. Certains vont acheter de l'or pour le remettre aux bijoutiers pour qu'ils fabriquent des bijoux pour eux.

Cet étalage de ses capacités économiques se ressent lors des mariages. Quelle est la famille qui va le plus habiller la jeune mariée ? Ou encore, lorsqu'une femme accouche elle vient faire quelques temps chez ses parents et doit retourner chez son mari, elle doit s'habiller, montrer ses bijoux en or. C'est donc ces nouveaux riches qui contribuent à la fabrication des objets en or. Cela leur permet de se marier à beaucoup de femmes car à l'époque le mariage se faisait avec de la poudre d'or (poids en or). Les nouveaux riches achèteront de nombreux poids en or pour se marier à de nombreuses femmes.

-Quelle était l'importance du christianisme ?

-Le christianisme n'est pas totalement ancré dans les pratiques des populations africaines. On ne se gênait pas à épouser 2, 3 voire 4 femmes parce que cela s'imposait à eux à cause de l'économie de plantation, ou parce que ça faisait partie de la culture locale.

-Quel était l'état des pluies ?

-Les perturbations climatiques sont récentes. Les eaux des rivières inondaient les villages et on pouvait faire une semaine sans aller au champ. Les cycles saisonniers étaient réguliers.

-Quel était l'état des sols ?

-Peu d'intrants chimiques étaient utilisés, les sols étaient assez déboisés. Suite aux effets de l'érosion, les sols vont perdre leur partie productive. Ce qui implique donc une perte de leur valeur. Seul l'ouest d'Agboville a un sol encore productif. La qualité de la banane, les différentes variétés d'ignames et de tarots ont disparu. Les sols vont être relativement épuisés.

-Comment étaient recrutés les manœuvres ?

-Ils arrivaient soit d'eux-mêmes, ou par les gens qui allaient les chercher en Haute Volta en train. Certains anciens manœuvres, après la traite, s'en allaient avec le fils de leur employeur pour que celui-ci recrute lui-même, d'autres parents.

Les manœuvres venaient seuls dans un premier temps. Ceux qui avaient des femmes venaient travailler (s'installer d'abord), avant de faire venir leur famille ; lorsqu'ils ont une assise économique et sociale, ils vont chercher leurs femmes. Les manœuvres étaient généralement de la tranche de 16 à 30 ans.

-Y'avait il des mariages inter-ethniques ?

-Les mariages interethniques étaient difficiles à l'époque coloniale. Les filles Abbey n'épousaient pas les étrangers sauf circonstance exceptionnelle, c'est-à- dire en cas de naissance d'un enfant entre fille Abbey et immigré.

-Pourquoi les mariages étaient rares ?

-Cette situation était due à la culture locale où l'on se méfie de tout ce qui arrive de l'extérieur. Dans la coutume locale, pour épouser une femme, il faut connaître ses parents, et vice-versa. Ce sont les parents qui entretenaient des rapports pour aboutir au mariage de leurs progénitures. Pour le partenaire qui arrivait d'ailleurs les parents n'avaient aucune information sur lui et c'était quelque peu dangereux de nouer ce type de relations car la progéniture va aller on ne sait où. Cela n'était pas admis par les Abbey. Ils tiennent à leur lien de sang et ne veulent pas avoir d'enfants aux origines inconnues.

-Quels étaient les rapports entre la population locale (Abbey) et les européens ?

-Des rapports intimes existaient souvent entre européens, libanais et syriens et des femmes leur faisant à manger. Généralement, il n'y avait pas d'enfants issus de ces relations et ce parce que les femmes ne le souhaitaient pas. Mais les hommes également (libanais, syriens), ne voulaient pas avoir d'enfants avec les communautés locales.

-Comment s'est faite la pénétration de l'islam à Agboville ?

-C'est dans la partie nord d'Agboville dans les localités de Rubino, Cechi et Loviguié que l'islam s'est véritablement implanté.

-Pourquoi dans cette zone ?

-C'est le sens de la venue de l'islam en Côte d'Ivoire de l'interland vers la côte.

-Pourquoi les gens ont embrassé le christianisme et non l'islam ?

-Le christianisme est arrivé avant l'islam. La présence du christianisme est antérieure à celle de l'islam. Les chrétiens ont mené des actions de prosélytisme. Les musulmans présents ne venaient pas pour un prosélytisme religieux. Ils venaient pour affaire et restaient enfermés dans leur communauté. Ils ne cherchaient donc pas à faire un prosélytisme par rapport aux populations locales, ils ne venaient pas pour la conversion. Si quelques familles se trouvaient sauvées des pratiques de sorcellerie ou de la maladie, elles pouvaient adopter l'islam, la religion de leurs bienfaiteurs.

Comme l'islam n'a pas été imposé de manière violente, les gens ont préféré la cohabitation entre ceux qui sont venus avec leur religion (manœuvre) et ceux qui sont sur place (Abbey). Les gens de la région donnaient les surnoms de leurs camarades musulmans ou de leurs manœuvres travailleurs à leurs enfants mais pas sur leur extrait de naissance. On les reconnaissait dans le village par ces noms musulmans.

Pour exemple, deux de mes frères portent ces noms. L'un s'appelle Kalifa et l'autre Tiémoko.

-Quelle était la réaction des membres de la famille face aux convertis ?

-Ils étaient isolés, les gens avaient vis-à-vis d'eux des sentiments d'ignorance et de méfiance. Cette religion n'était pas connue des gens d'ici (Abbey). Les gens qui n'ont pas de fétiches sont ceux qui s'adonnent à ces pratiques religieuses. Ils étaient marginalisés, les gens

les redoutaient. Ils avaient peur qu'ils détiennent des fétiches pour détourner leur entourage.

-Qui est le chef de terre ?

-Il y a quatre grandes familles à Odoguié. Toutes les familles détiennent la terre. Chaque famille a son finage. Le chef de terre n'est pas lié forcement à celui qui a conclu le premier pacte avec la terre. C'est une notion récente contrairement aux autres coutumes qui sont antérieures à celle de chef de village. C'est avec M'Bassidjé François d'Odoguié dont la famille a migré de Grand Yapo (canton Tioffo) que cette notion est apparue. C'est donc à partir de ce moment qu'il a envisagé instaurer cette notion de chef de terre (le pouvoir traditionnel est détenu en réalité par le chef de terre). Mais il s'est trouvé que c'est un habitant, le premier habitant qui a été désigné comme chef de terre du site du village.

Chaque famille avait sa zone, le chef de terre était celui qui le premier avait habité le site. Pour créer un village on envoie un émissaire sur le site pour y passer la ou les nuit(s). Il dort un ou deux jours voire une semaine .Quand on constate qu'il est bien portant, on peut alors se déplacer. Cette famille de l'émissaire joue le rôle de chef de terre au sens de l'habitat pas au sens du village. Le chef de terre est nommé à vie.

Le chef de village est nommé à vie, il peut être destitué s'il commet des actes jugés indignes. Il est alors appelé à la démission ou démissionne. Le chef de terre est désigné dans la même famille. Le chef de village peut être désigné dans toutes les familles.

La famille dans laquelle il y a le chef de terre peut exercer également la fonction de chef de village.

Une convention du village a décidé récemment que la famille dans laquelle il y a le chef de terre, l'on ne désigne plus le chef de village

parce que cette fonction est permanente dans ce quartier. Elle ne peut pas cumuler les deux fonctions.

Cette décision a été prise durant la 2ème guerre mondiale.

-Quel est le rôle du chef de terre ?

-Il a une fonction rituelle alors que le chef de village a une fonction administrative. Il intervient lors des grandes calamités, lors des grandes réjouissances. Il est l'intermédiaire entre les divinités que sont les génies des rivières, des forêts sacrées qui elles mêmes sont les intermédiaires entre le dieu unique et les populations. Il fait délibération pour invoquer les divinités ainsi que les ancêtres pour qu'il y ait le bonheur dans le village. En cas de grande calamité, c'est lui qui fait les sacrifices afin que le mal s'éloigne du village ; c'est au fait un prêtre.

-Quel est le rôle du crieur public ?

-C'est un instrument du chef du village par le biais duquel le chef donne les nouvelles du village, les nouvelles du commandant de cercle, les travaux à effectuer sur les pistes, les réparations d'utilité publique demandées par le colon ou le chef de canton ou le chef supérieur.

Lorsque quelqu'un perd quelque chose, c'est lui qu'on va voir pour annoncer la perte de l'objet et signaler que si on ne vient pas le déposer on risque de se faire maudire. Il fait de l'information.

-Comment sont désignés les notables ?

-Les notables sont choisis dans les grandes familles. Les autres quartiers qui n'ont pas choisi le chef proposent des notables pour l'assister. Le chef est assisté des délégués des différents quartiers. Il y a quatre (4) notables à Odoguié. Le porte canne n'existe pas dans tous les villages. C'est l'adjoint du chef.

A Odoguié, on désigne le chef par rapport aux grandes familles. A Azaguié Houa, on désigne le chef par rapport aux générations, aux classes d'âge. La génération qui va suivre celle du chef de village envoie un notable dans la chefferie du village. Son rôle est d'apprendre le travail auprès du chef de sorte que si la période de prise de pouvoir arrive, il puisse jouer pleinement son rôle.

C'est l'adjoint du chef. A Odoguié, il existe un plan de passage au niveau des familles. Au niveau de la chefferie, le notable désigné dans la famille suivante est désigné comme chef adjoint. C'est le premier notable ou porte canne. Il est un peu plus responsabilisé que les autres notables.

-Comment fonctionne le système de génération ?

-Il est pratiqué entre Azaguié Houa et Azaguié Blidah. Les Abbey de ces régions font frontière avec les lagunaires (Attié et Ebrié), cela va influencer leur mode de gestion.

Dans ce système quand un quartier monte, on sait quel quartier va suivre. Le chef de quartier est responsable de son quartier. Il règle les problèmes de son quartier. Quand il est dépassé ou lorsqu'il est personnellement impliqué dans un problème, il a recours au chef du village.

A Odoguié, il y a des générations qui n'ont pas de fonction administrative. Elles ont une fonction guerrière et sociale. Elles sont là pour défendre le village en cas d'attaque, chercher un membre du village qui serait perdu dans la brousse, défendre un membre de leur classe d'âge s'il est opposé à quelqu'un d'un autre village. La génération y fait face d'abord avant d'appeler le village.

Il y a quatre (4) générations à Odoguié. Les sous-groupes ne sont pas spécifiés comme à Azaguié. Ils ont laissé les grands ensembles. Les générations existent seulement chez les Khôs car c'est la partie la plus

rattachée des Abbey aux Tchaman et Attié. L'interférence culturelle est à la base de cette situation.

- Pratiquez-vous la fête de génération ?

-On ne fait pas de fête de génération, c'est la fête des ignames qui est la fête de tout le monde. C'est lors de cette fête qu'on manifeste l'appartenance aux différentes générations. Azaguié Blidah fait la fête de génération. Ce sont les générations masculines seulement qui sortent. Les générations défilent, elles sont organisées en groupes de guerriers. Suivant les générations, il y a celles qui ouvrent la voie (les anciens) puis les autres se succèdent jusqu'au tour des benjamins. Ils font leur danse guerrière la Fonkué.

A travers le village chaque génération a un chef, c'est lui qui porte l'arme guerrière et tous les attributs mystiques du chef.

Les femmes n'ont pas de générations. Elles utilisent soit celle de leur mari, soit celle de leur frère ou encore celle de leur héritier.

-Comment l'héritage est-il partagé ?

-Quand il y a un décès, l'héritage va des deux côtés. On cherche un homme et une femme, ce sont ces personnes qui doivent socialement remplacer les personnes qui sont mortes. Pour cotiser, on cherche à savoir quelle est la génération de l'héritier de la femme. Indirectement cela signifie qu'elle est introduite dans la génération de la personne qui assure son héritage. C'est en fonction de cela qu'on paye. C'est une institution, elle ne doit pas être interrompue. Les morts ne sont jamais morts.

Pour les enfants du défunt, il faut trouver un tuteur légal sur le plan coutumier. S'il y a un problème entre les enfants, c'est chez cette personne qu'on va le régler. Chez les tout-petits cela permet de les

prendre en compte dans la société. Le fait de désigner l'héritier prouve que la personne est intégrée dans la famille. Les héritiers viennent de la famille du défunt. Les familles sont à 1 ou 2 ramifications. Quand un côté désigne l'homme, l'autre désigne la femme, toutes les tendances de la famille se retrouvent dans ce choix.

Si N'Dori meurt, ce sont ses cousins qui seront ses héritiers et la femme sera prise. La femme prend l'homme du côté le plus proche de sa famille, et l'homme du côté éloigné de la famille. On équilibre les familles. Cela permet de savoir qui est lié à qui et permet de maintenir la cohésion de la famille.

On fixe un montant pour les décédés qui est réglée par les héritiers.

Cette fonction existe chez tous les Abbey.

-Quelle est l'origine de la fête des ignames et quelle est son importance ?

Pourquoi c'est l'igname qu'on célèbre ?

-C'est un fait culturel qui est commun à tous les Akan aussi bien les lagunaires que ceux de l'interland. A une certaine époque, ces peuples ont connu des disettes. C'est ainsi qu'une personne qui est allée en brousse a déraciné un grand tubercule qu'elle a mangé. Elle n'est pas morte et a communiqué sa découverte à tout le monde. Depuis ce moment, on estime que c'est cette plante qui a sauvé le village de la mort qui le menaçait. Pour célébrer le fait que cette plante ait sauvé la population, on va l'utiliser pour une fête : celle de la purification. C'est une fête cyclique annuelle où on reprend contact avec les divinités pour leur demander de protéger le village des calamités.

Les variantes de ce tubercule sont le jaune, le blanc et le violet.

Il y a 3 fêtes d'ignames :

- ❖ La fête des nouvelles récoltes

- ❖ La fête des vieux, des jumeaux
- ❖ La grande fête ou fête populaire que tout le monde fête aujourd’hui.

Ces fêtes sont reparties dans l’année.

La première est celle des toutes premières récoltes faites en général par les femmes. La seconde est celle des ignames intermédiaires et la dernière est la grande fête que tout le canton fête. Les deux petites fêtes sont délaissées. Les gens ont beaucoup plus tendance à ne fêter plus que la grande fête. Les autres cantons ont la même division que les Khôs.

-Pourquoi est ce que cette fête se déroule sur 3 jours ?

-Chacun des 3 jours de cette fête a une signification bien précise.

- ❖ Le 1<sup>er</sup> jour est le jour de la collecte des éléments de la fête et a une fonction religieuse
- ❖ Le 2<sup>ème</sup> jour est celui du repos
- ❖ Le 3<sup>ème</sup> jour est celui de la célébration. Le chef de terre vient évoquer les morts, les ancêtres, les divinités intermédiaires pour confier le village à ces forces visibles et invisibles jusqu’à l’année suivante.

Le 1er jour c'est la purification. Les gens vont se laver à la rivière, les hommes vont à la grande rivière et les femmes à la petite. La grande est Sedi et la petite Amontché.

Les gens se mettent à l'eau et demande à Dieu et à toutes les divinités de les débarrasser de toutes les saletés qu'ils ont emmagasinées. Il nous faut renaître, nous dégager des impuretés, nous laver de toute souillure pour qu'on en ressorte pur, et nouveau.

On va également avec les instruments de culture (daba, machette, houe) et les armes à feux pour que les divinités les bénissent afin que les fusils

permettent de se protéger et de tuer le gibier, les machettes et autres dabas permettent de nourrir la famille.

Si tout le monde a fini son bain rituel on se met à genou maintenant en classes d'âge et on peut commencer le festival avec la danse guerrière que l'on danse tout le long de l'artère centrale du village. Les hommes viennent du nord ou du sud et les femmes viennent de la direction opposée. Ils vont se croiser au milieu du village. Les femmes sont habillées en blanc, badigeonnées de caolin. Les hommes sont en tenues de guerre avec des peaux d'animaux, le visage parfois badigeonné de charbon de bois ou parfois de la poudre de piment pour bien rougir les yeux. Les peaux d'animaux féroces sont utilisées pour symboliser la puissance, l'aptitude à défendre le village. Chaque génération est séparée par des barrières de palme que deux assistants tiennent. Ce sont des limites à ne pas franchir, on ne bouleverse pas l'ordre établi.

Les femmes se mettent en groupe, elles n'ont pas de génération. Elles chantent des chants de fécondité, elles appellent les génies protecteurs à venir au secours des femmes du village. Elles chantent en acclamant des paumes. Au cours des chants, beaucoup de personnes tombent en transe, les femmes en particulier.

Tous les hommes s'habillent en blanc le dernier jour (libation), les femmes également ont l'obligation de se mettre en blanc.

La libation a lieu sur la place publique du village où se tiennent les religieux. Elle est précédée de danses traditionnelles et de chants, c'est dans la soirée qu'elle a lieu. On s'affaire, on se regroupe. Un ou deux coups de feu sont tirés par chaque chef de famille pour signifier la fin de la fête.

Au début, chaque groupe (générations) tire pour annoncer le début de la fête. Avant le bain, un coup de feu est tiré pour annoncer le départ pour la rivière ou, le crieur l'annonce.

-Quel est le rôle du tambour parleur ?

-Il est constitué d'un grand tambour et d'un tambour assistant. Le maître tambour (le long tambourinié) fait les louanges des personnes en face. Le tambour parleur est utilisé lors des réjouissances, pour les décès, pour les informations (décret, alerte). Il a une fonction politique, sociale.

-Que signifie Khôs ?

-Dans le passé le peuple Abbey se trouvait dans la ville de Wattà. Ils devaient conquérir de nouveaux espaces géographiques. Le trésor qu'ils avaient en commun qu'on appelle Dja devait être partagé entre les individus selon les 4 grandes directions.

Il semble que la part reçue par l'ancêtre commun des groupes Khôs était plus importante que celle des autres, ce qui a donné ce nom. Khôs, ce qui signifie celui qui est riche en Abbey. Des gens rattachent ce terme au palmier à huile. D'autres le rattachent à un sous groupe Ashanti venu de l'actuel Ghana.

D'autres populations se retrouvent en pays Baoulé et se disent Abbey mais ne parlent pas la langue. Ce n'est pas un terme qui se retrouve dans la langue. Il y a un village qui s'appelle Abbey. Abbévé est lié à une légende de partage d'or. Le chef de famille, l'auteur du partage lui dit on part encore plus bas (évé signifie ce qui est en bas, encore plus bas).

Le chef de famille estime que la quantité d'or obtenue n'est pas suffisante. Il dit qu'il n'a rien reçu or après vérification, on se rend compte qu'il a déjà reçu son or. C'est ainsi qu'il dit après j'ai menti : M'niévu Thioffo qui signifie ce qui est mélangé. La quantité d'or reçu par ce groupe contiendrait des impuretés. »

## ANNEXE XIII

Entretien n°3 avec **Mr N'Dori**

**Lieu et date 19/12/2008 à Azaguié Ahoua de 14h à 18h**

« Pourquoi la mort n'est-elle pas considérée comme naturelle chez les Abbey?

-On estime qu'il faut avoir un certain âge avant de mourir. Quand la population estime que quelqu'un est mort prématurément, on rattache cela à quelque chose de mystique. Autrefois, on vieillissait beaucoup, les personnes âgées qui mourraient étaient accompagnées dans la joie, c'était la fête .La sorcellerie est véritablement existante dans la société Abbey.

-Comment a été accueillie l'école dans la région ?

-L'école a été bien accueillie. Dans le canton, l'école est arrivée tôt, tout d'abord à Azaguié mais les écoles étaient rares. Les chefs ont amené leurs enfants à l'école. Agboville, du fait de son rapprochement d'Abidjan, a connu les premiers intellectuels avec les interprètes, les premiers commis au tribunal. L'école affranchissait et, c'est ce qui a motivé les chefs à envoyer leurs enfants à l'école. De plus la chefferie est une fonction administrative, elle ne repose pas sur les fétiches. Il n'y a pas de rite de sacrifice où il faut garder l'enfant auprès de soi pour l'initier.

-Comment a-t-on vécu l'arrivée de la médecine moderne ?

-Dans l'esprit des européens, les plantes médicinales et les traitements des indigènes n'étaient pas bons. C'est cela qui opposaient les occidentaux aux indigènes. Les maladies connues telles que la lèpre, la tuberculose, la fièvre jaune, etc. se soignaient mieux à l'hôpital. Les maladies bénignes, banales sont traitées avec des plantes

traditionnelles. La plante médicinale commence à disparaître et cela n'est pas forcément due aux plantations.

On peut encore cependant trouver certaines plantes dans les forêts classées entre Azaguié et Agboville, entre Odoguié et Sédi où la forêt n'est pas classée mais est considérée comme telle. Pour classer les forêts, les colons vont expulser les paysans qui s'y trouvent car ils veulent classer les forêts d'un seul tenant.

-Comment s'est déroulée la révolte des Abbey ?

-Les réunions préparatoires ont eu lieu à Elévi à 2,5km d'Odoguié avec les représentants des localités de Rubino, Morié, Ery-Macouguié  
Le message a été véhiculé par tambour parleur ou par messager clandestin pour que le blanc soit surpris.

-Pourquoi le train a été attaqué ?

-Des lieux de culte ont été détruits sans l'avis des indigènes car les blancs refusaient de contourner les lieux sacrés avec le chemin de fer. C'est l'aliénation du peuple Abbey qui se confirmait. La population a réagi avec amertume à toutes ces actions des blancs. C'est ce qui a entraîné cette révolte. De plus la déportation est une injure, l'Abbey ne doit pas être enterré ailleurs. Quel que soit le lieu de sa mort, son corps doit être ramené à sa terre natale. Quelqu'un qui est déporté et ne revient plus c'est une honte pour ses parents.

-Quelle est l'origine des Abbey ?

-Il y a une branche importante démographiquement qui serait venue de l'actuel Ghana et qui a phagocyté des groupes autochtones qui ont fini par perdre leur langue et a donné le peuple actuel. Parmi les Abbey, il y a des gens qui sont d'origine Attié, Ebrié, Baoulé, Agni. Ce peuple n'est

pas un lingot purifié. Les sous groupes présents avant l'arrivée des émigrants du Ghana, s'ils détiennent la tradition orale dans le village peuvent dire que nous sortons de la terre. Cela signifie, en fait, que nous sommes là depuis des temps immémoriaux. Les gens d'Odoguié se retrouvent dans d'autres cantons, la migration des peuples est dynamique, elle n'est pas statique.

Quels sont les différents quartiers d'Odoguié ?

Les différents quartiers sont

- ❖ Le quartier N'Da
- ❖ Le quartier Allahin
- ❖ Le quartier Acossea
- ❖ Le quartier Tchakolomenhé (qui m'a insulté)

-N'Da est un quartier dans lequel à un moment donné, il y a eu plusieurs naissances de jumeaux et au moment où l'on a décidé de baptiser le quartier, on a adopté le nom N'Da qui signifie jumeau.

-Allahin signifie ce qui est rongé (le jaune, cette couleur n'existe pas en Abbay). C'est le quartier des orfèvres. Ils enlevaient l'or dans la rivière, dans certains sols latéritiques ou encore ils l'achetaient avec les gens qui passaient là pour aller au pays Attié et vers Lahou. Il y avait beaucoup de bijoutier dans cette zone, on a donc décidé d'appeler ce quartier Allahin. Il y avait de l'or dans la région notamment dans la rivière. Les forages n'ont pas été faits dans toute la région mais en des points précis. Les européens n'avaient pas accès à toutes les informations. L'or est un élément stratégique, c'est d'abord une monnaie et aussi l'élément de la dette. On ne communiquait donc pas ces informations à tout le monde. L'information n'était donc pas destinée aux européens. Même entre les populations, ce n'étaient pas toutes les informations qui se divulquaient, il y a des gens qui n'ont pas la langue légère. Il y a une façon mythique de gérer les informations.

- Acosséa est le nom d'un bois dont la braise brûle bien. C'est pour dire que les gens de cette famille sont courageux, travailleurs. C'est un nom symbolique.

-Que signifie d'Odoguié ?

Odoguié c'est le village des enfants d'Odô, les gens ont émigré du village Allahin pour s'installer à Odoguié. C'est à Allahin que l'on a failli tuer les enfants, c'est ce fait insolite qui a entraîné la migration vers Odoguié.

-Comment s'est faite la répartition des terres ?

-La repartition s'est faite de la manière suivante :

- Allahin en haut
- N'Da à droite
- Acossé en bas
- Tchakolomenhé à gauche

-Sur quelle base s'est faite La répartition ?

Les terres étaient plus nombreuses que les hommes. Les enfants d'une même grande famille s'orientaient chacun à sa guise dans un secteur de son choix.

Chaque groupe d'enfants s'oriente dans l'espace de jeu et les petits enfants font pareil.

Il n'y a personne pour leur dire « Vous, restez ici, ou là. » Les membres de la famille vont cultiver dans la même zone et suivent le plus âgé quand il prend la gauche ou le milieu, il dit «toi le cadet tu es là, toi le benjamin ici ». Chacun cultive librement et progresse ; aussi reste-t-il dans sa zone avec ses enfants et petits enfants jusqu'à ce que les terres touchent celles des autres villages. Il n'y a pas de frontière, c'est la frontière du bout de machette. On cultive jusqu'à ce que quelqu'un d'autre et moi nous nous rencontrions. Là où deux bouts de machette se

rencontrent c'est la frontière, sauf les cas de répartition de terres entre villages selon des conventions et d'autres interdits.

- Est-ce qu'on vend la terre ?

-La terre peut se donner provisoirement où définitivement, on ne vend pas la terre. L'étranger a un esprit d'autodéfense. Dans la mentalité des gens, le vendeur n'est pas propriétaire de la terre qu'il vend, il l'a reçue en héritage. C'est la terre d'une famille. Il doit la conserver et la céder à quelqu'un d'autre.

Quand on reçoit les étrangers, on fractionne les terres pour les donner aux troupes coloniales pour leur permettre de se loger et de se nourrir.

- Qui dirigeait le PDCI ?

-C'est Frédéric N'Da un fils d'Ery-Macouguié qui a dirigé le PDCI pendant une longue période.

- Quel était le rôle des femmes dans la production ?

-Elles participaient à la récolte, au ramassage des cabosses, au transport et au sarclage des champs.

Dans un système de polygamie toujours existant, c'est l'homme qui crée la plantation et l'attribue à une femme. L'esprit de rivalité fait que chacune veut mieux entretenir son champ et ceci est perçu comme un signe de fécondité.

- Quels étaient les animaux que l'on rencontrait à l'époque ?

On pouvait voir des lions, des panthères, des éléphants, des buffles, des hyènes, des antilopes, les touracos, les calaos...

Mais aujourd'hui, ces animaux ont presque tous disparus.

- Comment se pratiquait la pêche ?

-Elle se pratiquait dans les différentes rivières et les prises concernaient tout type de poissons d'eaux douces (carpes, machoirons, tilapias...)

- Comment se pratiquait l'élevage ?

-C'est un élevage de type traditionnel. Les animaux servaient au cours des cérémonies (mariage, 7ème jour après les funérailles). On ne les élevait pas pour pouvoir en tirer une quelconque source de revenus. On peut offrir de la viande de poulet à un étranger qu'on reçoit. On montre le poulet à l'étranger en disant :

«Voilà le poulet que je tue pour toi ».

- Comment se présentait la religion ?

-Au lieu d'évoquer les divinités, il faut évoquer Dieu. Les Abbey reconnaissent un Dieu unique qu'ils représentent à travers des divinités intermédiaires (génies de rivière, bois sacrés). Ce sont eux qui sont en relation avec ce Dieu unique. Mais ils sont conscients que les génies ne sont pas des dieux or les européens disent que les Abbey adorent les génies. La nature a horreur du vide et les Abbey ont cherché à combler ce vide en ayant recours aux génies qu'ils peuvent voir. Le christianisme a évolué depuis l'époque coloniale. Le christianisme comme l'islam sont véhiculés à travers des supports culturels ; en fonction de la valeur de civilisation de celui qui véhicule cette religion. Il y a la religion et la valeur culturelle du vecteur qui se répandent en même temps. Le christianisme va donc reposer sur la valeur culturelle des occidentaux.

Le chrétien doit avoir une seule femme, s'il est polygame il ne peut prendre la communion. »

## **ANNEXE XIV**

Entretien n°4 avec **El Hadj Moussa N'Dja**

Date : **16-11-2008**

Profession Imam à Oress Krobou, planteur de café

Heure : **6 heures à 8 heures 30**

Né en **1931 à Oress Krobou**

« Quel est le nom de ton père? Mon père est Odagma N'dja Et celui de ta mère ? Ma mère s'appelle Dagni Mainai

-Combien d'enfants a t-il eu ?

Mon père a eu neuf enfants avec plusieurs femmes.

-Quelle religion pratiquais-tu avant ?

-Je fus baptisé très tôt à l'église protestante. Quelques années plus tard, je deviens moniteur dans la même église, chargé de l'encadrement et l'enseignement et la discipline.

Pourquoi as-tu quitté l'église ?

Je reproche à l'église le désordre qui y règne. On peut causer avec sa fiancée lors des cultes ou aller discuter dehors et revenir à l'église. On chante beaucoup trop. Aussi dans l'église, les hommes et les femmes ne sont pas séparés.

-Comment es tu devenu musulman ?

-J'ai été influencé par le style vestimentaire, la propreté et la manière de prier des musulmans et leurs rapports sociaux. Dès 1952 je me suis converti à la religion musulmane. En 1953 j'ai décidé d'aller me former à Agboville chez Ibrahim Sylla. Ce dernier était surpris qu'un Krobou se convertisse à l'Islam.

J'ai été nourri pendant deux ans par mon maître avec sa femme. En 1956, Je décide d'aller à la Mecque pour faire le pèlerinage après la vente de ma production de café.

Mon itinéraire à l'aller se présente comme suit :

Ghana => Togo => Bénin => Nigeria => Fort Lamine => Soudan (j'ai travaillé pendant un an comme commis planteur dans une usine) => la mer rouge > Djedah > la Mecque .Celui du retour est : Khartoum (aide française: 5 livres) => Tchad (recourt à mon petit frère qui m'envoie 10.000F) => Nigeria (rencontre avec mon maître coranique d'Agboville) => Agboville (retour avec mon maître coranique commerçant de cola) => Oress Krobou. »

## ANNEXE XV

### Entretien n°5 avec **El Hadj Moussa N'Dja le 25-11-2008 de 7 heure à 13 heure à Oress Krobou**

« Combien d'années as-tu fait à la Mecque?

-J'ai fait 3 ans à la Mecque durant lesquels je travaillais et faisais mes études. Sur le chemin du retour je suis arrivé à Khartoum et je suis tombé malade. Je demande alors de l'aide à l'ambassade de France mais rien. Arrivé au Tchad, j'écris à mon petit frère qui m'envoie 10.000F. Au Niger, l'argent est fini, c'est alors que j'ai rencontré Ibrahim Sylla venu faire du commerce de cola. Nous sommes rentrés ensemble à Agboville et de là j'ai regagné Oress Krobou. A mon arrivée mes frères viennent s'informer auprès de moi sur l'Islam :

«Comment est l'Islam?»

-Quelle est la réaction des villageois ?

-Les villageois disent que je suis venu pour amener toute la population à l'Islam. C'est le début de la bagarre. Leur première action est de reprendre leurs filles qu'ils ont données en mariage aux nouveaux musulmans. Tous disent à leurs filles : «lorsqu'il te mariait il n'était pas musulman, aujourd'hui il est devenu musulman alors qu'il parte au Mali pour aller chercher une musulmane comme lui ».

Comme convertis à l'Islam il y a :

- ❖ N'Djalssoufou
- ❖ Odima Issa
- ❖ Assante Pokin

- Comment as- tu embrassé l'islam ?

-C'est moi-même qui suis allé avec ma foi. C'est moi-même qui ai décidé de me convertir. C'est ma rencontre avec un commerçant prénommé Sékou dont j'ignore le nom qui m'a beaucoup influencé. Il habitait Oress Krobou et vivait seul sans femme, comme je voulais déjà me convertir, il me fallait quelqu'un pour guider mes pas. C'est ainsi que je me suis rapproché de lui et il m'a appris les premières sourates nécessaires pour prier. Il les a copiées en français sur un papier qu'il m'a remis. J'ai réussi à apprendre toutes ces sourates en une nuit car ce jour-là je suis resté en état d'éveil toute la nuit. Le lendemain je suis venu devant Sékou et j'ai parfaitement récité. Le vendredi qui suivit, il me demanda de prier avec eux. C'est de là que tout est parti.

- Qui est Sylla Ibrahim ?

-Il venait à Oress Krobou pour acheter de la cola. C'est chez lui que je suis allé à Agboville pour apprendre le Coran.

C'est le benjamin de la famille Sylla qui m'enseignait au début avec ma femme. En 1954, je reviens à Oress Krobou pour faire la récolte de café et nettoyer mon champ.

En 1955, avec le peu d'argent que j'ai eu je pars à Bobodioulasso pour voir comment est l'Islam. A Agboville, je ne pouvais pas bien percevoir l'Islam. C'est aussi en voyageant qu'on apprend. Il faut que je parte un peu loin pour connaître le vrai visage de l'islam. Je suis hébergé par l'Iman à Bobo. Nous prions ensemble et cela me permet d'observer la nouvelle religion. L'Iman s'appelle Barnoin un malien originaire de Djéré. L'iman m'enseigne la prière et l'Islam.

En 1955, je reviens au village. En 1956, je vais à la Mecque.

Le maître qui m'a enseigné à Agboville s'appelle El Hadj Diané, c'est un guinéen, le plus instruit d'Agboville.

C'est à cause de la jalousie des gens que Youssouf est devenu musulman : «Si vous voulez tuer mon petit frère, vous allez me tuer aussi ». Voilà ce qu'il disait car les gens voulaient me faire du mal.

- Quelle a été la réaction de ta femme face à ta conversion ?

-J'avais informé ma femme que je veux devenir musulman. Les dioula m'avaient appris qu'on ne peut pas marier une femme qui n'est pas musulmane. J'explique les choses à ma femme si elle refuse, c'est le divorce. Ma femme décide de se convertir, elle est la première femme Krobou convertie. Elle s'est convertie la même année que moi. Notre premier enfant Oumar décède, ma famille lui donne le nom d'Abissi. Quand j'étais à la Mecque ma femme vivait chez son petit frère à Abidjan avec notre enfant. Pour aller à la Mecque, j'ai dit à mon épouse : voilà ta liberté. Elle dit comment ? Je lui dis je vais aller à la Mecque durant 3 ans, si tu veux tu m'attends, si tu ne veux pas tu peux partir. Elle répond qu'elle va m'attendre. Je ne lui ai pas dit le jour de mon départ. On était couché et vers 3 heures du matin, un jour j'ai pris mes bagages et je suis parti.

- Quelle est la réaction des gens du village à ton départ ?

-Les gens disaient à ma femme que son mari est mort. Des gens se proposaient de l'épouser.

- Qu'as tu fais pendant les trois ans passés à la Mecque ?

-J'ai étudié chez Moryféré pendant 3 ans. Je travaillais aussi.

- Qu'est ce que tu apprenais ?

-J'ai appris le Coran mais surtout les Hadith c'est-à-dire ce que le prophète a fait et ce qu'il n'a pas fait. Par ailleurs, on m'a enseigné l'histoire, la géographie, la science...

- Comment s'est passé ton retour ?

A mon retour, les jeunes s'approchent de moi et veulent savoir qu'est ce que l'islam ?

- Comment se fait la prière ?

-Je réponds de la manière suivante. L'Islam oblige à prier 5 fois par jour. Il faut le pratiquer même si tu es malade tant que ce n'est pas une maladie qui va te faire mourir. L'Islam apprend la propreté avant la prière, il faut faire l'ablution pour se nettoyer de ses souillures. Lorsqu'on va à la selle, il faut utiliser l'eau pour se nettoyer, quand on urine il faut se nettoyer avec de l'eau, après les rapports sexuels avec sa femme il faut se nettoyer.

Quand ils ont appris ces enseignements beaucoup ont constaté qu'ils étaient tout à fait fondés alors ils décident de se convertir. Jésus est venu pour conseiller les hommes. Dieu ne lui a pas confié la propreté, la prière. Jésus n'a pas construit une église, j'ai vu à Médine le lieu où le prophète Mohamed a construit une mosquée.

- D'où venaient les convertis ?

-Ils étaient d'abord de N'Zomon, ensuite les gens de Bio, Akomenguié. Ils étaient nombreux, beaucoup sont morts.

- Comment s'est faite la construction de la mosquée ?

-Elle fut vraiment difficile. A mon retour de la Mecque, on a coupé les bois à côté du marché (chez les gens de Bio). On voulait y planter la mosquée mais, ils ont refusé. Les gens d'Akomenguié ont refusé aussi.

Ils m'ont dit : «si tu plantes un bois ici, c'est le sang qui va couler. Tu ne plantes pas ta mosquée ici, allez en brousse ».

Ils me disent que les musulmans sont comme des serpents, ils vont, te piquer par la queue ou la bouche. Avec ces gens, là on ne peut pas vivre en harmonie.

- Où se faisait la prière ?

-Chacun priaît chez soi. On se retrouvait seulement à partir de 18 heures pour prier ensemble.

J'ai écrit un rapport pour expliquer tout ce qui s'est passé et je me suis rendu avec ce rapport à Agboville chez le sous-préfet. Le chef Kouassi, le chef du village d'Oress Krobou était aussi présent. Le sous-préfet me dit : «Quand vous voulez épouser des femmes Krobou est-ce que vous m'écrivez ? ». Je réponds «non». «Alors pourquoi vous le faites maintenant ? ». Je réponds : «je veux construire ma mosquée, les gens du village m'en empêchent ». «Si tu veux construire ta mosquée, il faut la construire. Si tu ne veux pas, il faut laisser », tels furent les propos du sous-préfet.

Le chef Kouassi de retour au village reçut les populations et leur dit ceci : «Mon petit cousin veut construire sa mosquée. Je suis votre chef, celui qui l'empêche de la faire sera le seul responsable car le sous-préfet a dit de ne pas l'en empêcher. Après ne venez pas dire « chef viens me sauver. Il est libre de construire sa mosquée ici.»

On a donc construit la mosquée vers le Bio- N'Zomon.

Mon petit frère me fait appel car il m'a trouvé du travail. On me demande une carte de travail. Je dis que je n'en ai pas mais que j'ai travaillé à Khartoum. On me demande si j'ai un certificat de séjour. Je réponds « oui » et je l'apporte. A partir de cet instant, le chef du

personnel me dit : « viens travailler. » C'est ainsi que je me retrouve à Abidjan pour travailler en 1965. C'est un vieux nommé Diabaté qui dirigeait la mosquée. A mon absence, l'entretien de la mosquée n'était pas très bien suivi, elle était construite en papo et donc elle s'écroula.

La mère du chef qui nous a attribué la place dit qu'elle en a besoin pour faire une coopérative. Le chef a donc repris l'espace de force. Les musulmans très fâchés ont pris la Fatiha contre lui pour l'acte qu'il venait de poser. Quelques années après, le chef a été chassé. En mon absence, les musulmans ont payé un terrain et ont fait le lotissement. Sinon selon moi, ils ne devaient rien payer. Ce terrain devait leur être attribué gratuitement.

J'ai fait 14 ans à Abidjan et je suis rentré au village en 1980. Je travaillais à la SOAEM comme chef magasinier. Je gagnais 200.000F par mois pendant la traite (y compris les heures supplémentaires).

J'ai décidé d'arrêter de travailler mais mes patrons s'y opposaient car j'étais un bon travailleur et je maîtrisais mon travail. Les raisons qui me poussent à arrêter sont liées à la religion. Le Coran que j'avais appris par cœur, je commençais à l'oublier du fait du manque de pratique. Quand il y a un bateau qui accoste, les travaux peuvent se poursuivre jusqu'à 01 heure du matin. Je n'ai plus le temps d'étudier, d'apprendre l'Islam. En 1979, je repars à la Mecque en avion pour une somme de 200.000F. Je demande à Dieu qu'il fasse en sorte que je ne meurs pas dans cette situation où je n'arrive plus à me consacrer à l'Islam et à son étude.

Ma femme part avec mon petit frère à la Mecque en 1978. Elle est Krobou d'Akomenguié. Beaucoup pensaient que j'allais abandonner l'Islam. Ils disaient laisser- le, il va revenir vers nous. Ne voyant pas EL Hadj abandonner sa religion, et vu les conversions qui s'opèrent, les villageois décident d'arracher leurs filles. Ils disaient :

«Quand nous vous donnions nos filles en mariage nous étions même chose. Aujourd’hui vous avez changé. Allez donc épouser d’autres ».

Chez El Hadj, ils sont venus reprendre leur fille (sa femme). La réaction de cette dernière fut de leur dire : «quand mon mari est allé à la Mecque où il a fait 3 ans, vous n’êtes pas venus me chercher et aujourd’hui vous venez. Je ne peux pas vous suivre ». Ils répondent : «à partir de ce moment tu n’es plus notre fille ». Ils décident de remettre la dot (16.000Fles feuilles de tabac et la boisson).

C'est en 1960 que les conversions ont véritablement commencé. A cette époque, le Wax coûtait 1.000F. Nous allons à Agboville et nous achetons 7 complets (à son retour de la Mecque), ma femme ne souhaite pas retourner au village car elle craignait la réaction des populations. Ils disaient d'elle : «Cette femme là a abandonné ses parents pour un homme mais elle va voir, elle va mourir. On lui souhaite un malheur.» Chez Ibrahim, on lui rembourse également la dot. Sa femme n'a pas accepté de devenir musulmane, elle a suivi ses parents. Aujourd'hui, elle dit que ce sont ses parents qui l'ont trompée, Ibrahim était directeur de société au port.

Il y a un autre converti qui a fui avec sa femme pour aller à Bouaké chez un ami du nom de Moussa. L'affaire arrive à Agboville au tribunal indigène. Les chefs disent : «tes parents ne veulent pas que tu restes avec ton mari. On va donc rembourser ta dot ». Votre fille décide de rester avec son mari. Allez au village et conseillez là bien. Si elle décide de le quitter, on va rembourser la dot» tel est ce qui a été dit aux villageois.

Une semaine plus tard, ils reviennent et la femme dit toujours qu'elle veut rester avec son mari. Ses parents refusent et vont chercher ses affaires ainsi qu'elle-même chez le mari. Il s'appelle Niangoran Ousman, son père était Fokoum Niangoran. C'est lui qui a décidé d'aller se

réfugier à Bouaké. Les parents de la femme disaient : «Notre fille ne va jamais épouser un musulman ».

Une nuit, un musulman du nom d'Ibrahim a pris la femme et est allé la déposer à la limite entre Krobou et Lovoguié. Le matin au réveil du village, les gens disent que les musulmans ont volé la femme. Ils se sont mis à la rechercher partout mais rien. La fille était à Dimbokro avec son mari. C'est alors que je lui remets un mot pour aller à Bouaké afin de prendre contact avec Moussa Ouattara qui héberge Moussa et sa femme et lui trouve un emploi. Après, il va à Kôkô chez l'Iman, sa femme est enceinte et accouche de jumeaux (une fille et un garçon). Après 5 ans, il revient au village lorsque l'affaire est oubliée.

Chez les catholiques, les affaires de femmes sont moins compliquées, quand la femme ne veut pas, ils retournent.

La maman d'Ismaël est catholique. Jai pris une 2ème femme en 1965 du nom de N'Dri Aya Awa avec laquelle il n'y a pas eu de problème avec la religion, elle s'est convertie. Ma première femme était Ayo Yapi Mariam qui m'a donné 7 enfants. : Abou qui est pharmacien, Korotoum Zahara qui est institutrice, Rokia Nardine. Zeïnabou et Abdel.

J'ai épousé Goussou Niagra Alimata originaire d'Elibou comme 3<sup>ème</sup> femme. Elle me donne 5 enfants : Mariam, Yassine, Awa (décédé), Adjara, Eliass.

La 4<sup>ème</sup> femme était Ki Fatoumata burkinabé avec laquelle je n'ai eu qu'un seul enfant Salimata. Elle a divorcé. La 5ème femme est Niangoran Fatouman : elle est vieille, je suis vieux, son mari était Issa qui est décédé. Je l'avais épousée à cause de sa foi. Elle n'a jamais manqué à la mosquée pendant 7 ans. Jai décidé de la marier à cause de sa foi. Aya et elle sont de la même famille de Bio. Aya vivait quand je voulais marier Fatouman. Quand on n'a pas téte le même sein l'Islam

n'interdit pas le mariage. Aya ne voulait pas. Fatouman a eu des enfants avec Issa (3 filles et 4 garçons). Amidou est l'un d'entre eux.

- En quoi consistait ton travail de moniteur ?

- Je n'étais pas prédicateur. J'enseignais les enfants, j'étais à côté du pasteur lorsqu'il venait voir les populations villageoises. Tout ce qu'il disait, je le traduisais en Krobou.

Chaque dimanche, nous sommes formés par les pasteurs. J'ai été moniteur pendant de longues années. J'ai fait l'école à Oress Krobou puis à l'école régionale de Lovoguié. Pendant les vacances, les grands élèves de l'école régionale viennent enseigner à Oress Krobou. Avant quand tu es à l'école, tu ne connais pas ta classe.

- Quelle fut la réaction des méthodistes face à ta conversion ?

Ils me reprochaient de détourner leurs croyants car j'ai emmené beaucoup d'autres personnes à se convertir.

- ❖ Assanté Ibrahim (1960)
- ❖ Adima Issa (1960)
- ❖ Adima Ismael (1960)
- ❖ Adima Mohamed (1960)
- ❖ Edima Ah
- ❖ Oboumon Niangoran Ousmanc (1960)
- ❖ Odagnan N'Dja Yaya
- ❖ Obournon Souleymane
- ❖ Oboumon Amoin Mohamed (1955)
- ❖ Amessan Opokou Ibrahim (1955)
- ❖ Ossôh N'Guessan Mohamed (1954)
- ❖ Adomgba Niangoran Djibril
- ❖ Koffi Abdramane
- ❖ Oboumon Niangoran Mohamed
- ❖ Tchibi Nouhou

Pour Oboumon Oyémon Souleymane, c'était tout simple. En réaction aux agissements des gens de sa tribu qui embêtaient son petit frère comme il était devenu musulman, il décida de devenir musulman aussi. Ceux-ci avaient décidé de prendre la femme de son petit frère, il leur dit «vous allez nous tuer tous ». C'est lui dont on a pris la femme pour aller à Bouaké.

-Les Dioula avaient-ils des plantations ici ?

- Les dioulas n'avaient pas de plantation c'est grâce au préfet Coulibaly Daouda qui lorsque la forêt fut déclassée leur a permis de s'installer et de créer de petites plantations de cultures vivrières. C'est ainsi que ces derniers au lieu de cultiver uniquement des vivriers, se sont mis à cultiver aussi le café et le cacao.

Quelques uns étaient manœuvres, ils effectuaient des contrats. D'autres faisaient Aboussan.

- Les Dioulas le faisaient-ils également ?

-Non, les dioulas ne le faisaient pas. Au début c'est le café qu'ils faisaient, les dioulas estiment que le travail du cacao est plus difficile. Ce sont les burkinabés qui le faisaient. Le café est plus fatigant, les fourmis piquent.

-Est-ce que le travail d'Aboussan présente des avantages ?

-Oui, c'est avantageux. Tu peux créer la plantation, tu la nettoies, tu l'entretiens pendant des années jusqu'à ce qu'arrive un moment où tu n'a plus assez de force pour t'occuper de ton champ. Tout ce que tu as fait en 20 ans, Aboussouan lui seul va nettoyer tout cela de juillet à septembre. Il nettoie le champ d'abord, ensuite il va cueillir, ramasser, il

va faire « secko » pour sécher, il va tout casser et faire sécher. Même si tu as 10 tonnes, il va tout sécher. Quand le cacao est sec, il vient prendre des sacs chez son patron pour mettre les fèves dans les sacs. Si le camion de transport ne peut pas entrer dans la plantation il les déplace jusqu'au camion sur la tête. Le planteur est donc content car Aboussouan est un homme à tout faire.

Avant les champs étaient petits, on n'avait pas besoin d'Aboussan mais aujourd'hui vu la taille des champs, il en faut nécessairement. Avant mon départ à la Mecque, les plantations pouvaient être nettoyées par deux personnes, le mari et la femme. Ils pouvaient avoir ainsi 400kg, cela n'est rien, on pèse 1F pour 1kg.

- Comment s'est fait le partage de la terre ?

- La terre est ma propriété, c'est un bien naturel, la limite est une concession voisine. Je débroussaille, jusqu'à ce que je rencontre quelqu'un d'autre.

- Que pensez-vous de ce qu'ils disent au niveau de leur origine ?

Depuis des années et des années, je les ai trouvés à penser comme cela. Etant un croyant, je sais qu'il y a un Dieu et que le prophète Mohamed est son envoyé. Je ne peux pas dire que c'est faux. Je suis d'accord avec eux quand ils disent qu'ils viennent du ciel, mais moi je suis musulman. Je ne cherche pas à descendre du ciel où à y monter. »



## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

## I. LES SOURCES

### A. Les sources écrites

1. Les sources manuscrites

a. Archives nationales de Côte d'Ivoire (ANCI)

#### **a.1 Série BB : Correspondances générales**

##### **-De 1920 à 1925**

BB I 471-22-11 Correspondance générale (départ), Recueil des télégrammes adressés par le Gouverneur de Côte d'Ivoire à l'administration de cercle d'Agboville du 3 janvier au 09 Février 1922.

BB 572VII-40-17 Correspondance générale (arrivée), Recueil des télégrammes et enregistrements des correspondances adressées par le cercle d'Agboville au Gouverneur de Côte d'Ivoire du 10 Février 1922 au 31 Décembre 1923.

BB 72-II-43-1018 Correspondance générale (départ). Recueil des télégrammes

et enregistrements adressés par le Gouverneur de la Côte d'Ivoire à L'Administrateur du cercle d'Agboville du 11 Février 1922 au 18 Juin 1925.

BB 594-IX-25-8. Recueil des télégrammes et enregistrements des correspondances adressées par le cercle d'Agboville au Gouverneur (arrivée) du 31 Décembre 1923 au 18 Février 1926.

BB 9211-43-1017 (Départ) Recueil des télégrammes adressés par le Gouverneur de la Côte d'Ivoire à l'administration du cercle d'Agboville du 16 Juin 1925 au 25 Avril 1927.

##### **-De 1926 à 1929**

BB VIT-36-8, Correspondance générale (Départ). Recueil de télégrammes et enregistrements, correspondances adressées par le

Gouverneur de la Côte d'Ivoire à l'administration du cercle d'Agboville du 09 Août 1928 au 13 Janvier 1931.

BB 109-II-43-1025, Correspondance générale (Départ). Recueil des télégrammes et enregistrements adressés par le Gouverneur de la Côte d'Ivoire au cercle d'Agboville du 25 Avril 1927 au 08 Août 1928.

BB-TT-10-7, Côte d'Ivoire, cercle d'Agboville, correspondance générale (Départ). Registre de la correspondance adressée au commandant du cercle d'Agboville par le lieutenant Gouverneur 1927-1928.

#### **- 1930 à 1931 Rien sur la région de l'Agnéby.**

#### **- 1932 à 1935**

BB 153 II-43-1023, Correspondances générales (départ). Recueil des télégrammes adressés par le Gouverneur de la colonie à l'administration d'Agboville du 10 Mars 1933 au 20 Décembre 1935.

BB II-10-8, Côte d'Ivoire, cercle d'Agboville, correspondance (départ). Registre de la correspondance adressée à l'administrateur du cercle d'Agboville par le lieutenant gouverneur de la colonie 1933-1935.

#### **- 1940 à 1964**

Dossiers non retrouvés, fiches sans date, ni côte.

### **a2. Série DD Affaires administratives**

2DD8 Correspondance au sujet du guide du commerce et de la colonisation à la Côte d'Ivoire 1906-1910.

2DD 111 - Renseignements géographiques et ethniques des cercles.

- Organisation et divisions administratives 1900-1909.

2DD1 12 Dossier relatif à l'organisation et à la réorganisation des circonscriptions administratives de la Côte d'Ivoire 1908-1937.

2DD1 16 Rapports d'ensemble et correspondances relatifs à l'organisation administrative de la Côte d'Ivoire 1909-1015.

2DD289 XVII-32-79 Fiches signalétiques des chefs indigènes 1921

4DD6. XVII-15-2 Etat civil des indigènes 1913-1918

4DD11 IV-33-95 Reconnaissance d'un enfant naturel par Mathurin Sarr, écrivain expéditionnaire en service à Adzopé, cercle de l'Agnéby 1918-1919

5DD5 XXI-34-2 Statistique démographiques 1914-1920

5DD7.- Dénombrement général de la population (principaux cercles en 1921.)

- Recensement par cercle 1912.

- Instruction et correspondance 1921.

6DD27 XVII-36-38. Patente, impôts sur la propriété, rôle de la capitation 1920-1923

6DD28 Rôle nominatif de l'impôt, des prestations dans les cercles de l'Agnéby, des lagunes, et des Tagouanas 1915-1922.

7DD11 Documentations générales sur la Côte d'Ivoire. V32-22, 1911

6DD29 (5) Etat des paiements des salaires

DD9256 X-38-2 Cercle de l'Agnéby, Rapports trimestriels 1928-1931

DD9 184 XVII-30-46 Cercle de l'Agnéby, Rapports trimestriels 1926.

### **Série -EE Affaire politique**

1EE15 - Cercle des lagunes, district d'Adzopé, dossiers relatifs aux réserves européennes et indigènes, aux requisitions militaires 1909-1912.

- Cercle de l'Agnéby, Affaires militaires du cercle recrutement, sursis et réserves européennes 1916.

- Cercle de l'Agnéby, poste d'Adzopé, Enquête sur les agissements des tirailleurs 1918.

- Cercle de l'Agnéby, Agence spéciale, copie du livre, journal, état

nominatif pour servir de payement du salaire du personnel et relevés du payement de patentes 1916.

1EE16 - Cercle de l'Agnéby, instructions générales aux chefs de subdivisions 1919.

- Cercle de l'Agnéby, rapports trimestriels 1916, 1919, 1917

1EE17 - Poste d'Agboville, cercle de l'Agnéby, Rapports trimestriels 1916-1924

- Cercle des lagunes, postes d'Agboville, rapports mensuels 1908-1915.

1EE 18 - Poste d'Agboville, cercle de l'Agnéby, dossiers relatifs à la révolte des Abbey 1909-1911.

Rapport sur les incidents survenus au cours d'une tournée de l'administrateur du cercle 1909.

1EE18 Cercle des lagunes, poste d'Agboville, Rapports sur la rébellion Abbey 1910.

- Cercle des lagunes, Dossier correspondances relatives aux opérations militaires en pays Abbey.

- Dossier relatif aux opérations en pays Abbey et Attié 1909-1910

- Cercle de l'Agnéby, correspondance relative aux différents entre le lieutenant Colonel Lagarrue directeur des opérations en pays Abbey et le gouverneur de la Côte d'Ivoire au sujet des instructions données par celui-ci en vue de la répression des Abbey 1910.

- Questionnaire du Gouverneur Général à propos de l'insurrection en pays Abbey. Réponse du Lieutenant- Gouverneur et objection de certains européens 1910.

- Correspondance relative aux sujets des incidents sur la voie ferrée 1910.

- Rapports sur la soumission complète du pays Abbey 1911.

- Tournée du lieutenant gouverneur en pays Agba et Abbey.

- I EE 19 Cercle des lagunes district d'Adzopé instruction, circulaires aux chefs de poste 1906-1907-1909.
- Renseignement géographique, politique et économique sur le pays Attié 1910.
- Rapport sur la situation politique en pays Attié 1910.

1EE20. Cercle dc l'Agnéby, poste d'Adzopé, rapports trimestriels 1916-1925.

1EE21. Cercle des lagunes, poste d'Adzopé, copie de la lettre du gouverneur de la Côte d'Ivoire à l'administrateur du cercle des lagunes a/s de la pacification en pays Attié-Abbey 1908.

-Cercle des lagunes, pays Attié, dossier relatif à une tournée de police en pays Attié 1909.

-Cercle le des lagunes, pays Attié, enquête, rapport sur les évènements du pays cruauté commise dans le village de Diapé au cours d'une tournée de police 1910.

1EE22. Cercle des lagunes, poste d'Ery-Macouguié, rapports 1904-1908  
Sous série 2EE. Politique indigène.

2EE 1. Dossier relatif à la politique indigène en général 1902-1923.

Rapport sur le régime indigène en AOF.

2EE2. Dossier relatif à l'organisation et au fonctionnement de la justice indigène : Etat des arrestations opérées, application des peines disciplinaires, PV de jugements.

2EE2 (26). Agnéby dossier relatif aux recherches de détenus évadés, études signalétiques et procès verbaux d'évasion 1922.

2EE4. -Dossier relatif à l'internement et à la disparition des détenus politiques indigènes.

-Liste chronologique des arrêtés relatifs aux internés politiques 1901-1913.

2EE5 (5). Gouverneur (cabinet) Affaire Rubino (Procès Verbaux) d'interrogation, correspondance, rapport relatifs à l'internement en Mauritanie de neuf indigènes Abbey coupables d'une attaque de train qui a causé la mort d'un européen et d'un indigène 1912-1913.

2EE 5(7). Gouverneur (cabinet) Etat des détenus ivoiriens à l 'extérieur, liste des détenus politiques originaires ou non de la colonie 1916.

2EE 7(1). Côte d'Ivoire, traités avec les chefs indigènes 1865-1894.

2EE7 (12). Liste nominative des représentants des cercles 1909-1929.

2EE7 (13). Correspondance relative à la mort du chef Aono, intermédiaire des Abbey 1910.

2EE7 (24). Correspondance relative à la nomination des chefs dans l'Attié 1921-1930.

2EE8 (14). Adzopé, district, fiches des renseignements des chefs de cantons.

2EE9 (12). Agnéby, plainte anonyme au Gouverneur générale contre N'Da Kouassi chef des Diabès 1923.

2EE11 (3). Cercle de l'Agnéby, Dossier affaire Semel, Azaguié (village débiteur de R. Semel exploitant forestier 1915-1916.

2EE 13 (3). Agnéby (cercle) correspondance des administrateurs au gouverneur a/s des fétiches abandonnés ou confisqués 1916.

2EE 13 (12). Agnéby (cercle, rapport annuel sur l'emploi des fonds politiques 1919.

2EE14 (2). Adzopé (poste, rapport sur l'esclavage dans la circonscription d'Adzopé 1908.

2EE 14 (5). Gouverneur circulaire, arrêté, notes du ministre des colonies a/s de la traite des femmes et des enfants 1920-1922-1925.

4EE. Correspondance des affaires politiques.

4EE4 (4). Cabinet du Gouverneur Général de l'AOF au sujet du mouvement commercial.

4EE9 (1). Agnéby, correspondance arrivé 1913-1922.

4EE9 (2). Cercle de l'Agnéby, correspondance arrivée relative aux activités commerciales 1916.

4EE9 (3). Cercle de l'Agnéby, correspondance départ 1916.

4EE32 (1). Poste d'Adzopé, correspondance à l'administrateur du cercle 1908-1912.

4EE32 (2). Correspondance arrivée 1908-1921.

4EE32 (3). Correspondance arrivée et départ 1919.

EE 9079XXX-30-30. Colonie de Côte d'Ivoire, cercle de l'Agnéby, affaires politiques, administratives et économiques, réclamation des nommés Ayé Koné Tebey, Kouamé Albé, Achiépo, N'Cho, Achiépo Ano 1927.

EE6553XV-5-42. Colonie de la Côte d'Ivoire, affaires politiques et administratives, cercle de l'Agnéby (Agboville) compte rendu à M. le Gouverneur en provenance du cercle d'Agboville 1935-1937.

EE795 XI-49-48. Affaires politiques. Confidentiel, cercle d'Agboville, correspondances diverses reçues en provenance du cercle d'Agboville 1950-1951.

### **Série -MM Justice-**

2MM4XVII-40- 11. Arrêtés, rapports et correspondances relatifs à la constitution et au fonctionnement de la justice indigène en Côte d'Ivoire et dans tous les autres territoires de l'AOF 1902-1904.

2MM7. Circulaire relatif à la justice indigène 1905-1908.

2MM1 31. Cercle de l'Agnéby, plaintes des indigènes, circulaire relative à la composition des tribunaux du cercles, Affaire d'adultère, dette,

reconnaissance d'enfant naturel, escroquerie, abandon de fonction, vol, puissance paternelle 1916-1917.

2MM 168. District d'Adzopé, registre des jugements rendus en matière civile par le tribunal de province d'Adzopé. Correspondance, rapports, circulaires et décisions relatives à la justice indigène dans le cercle d'Adzope 1906-1910 ; 1912-1919 ; 1922-1923.

2MM212. Etat des jugements rendus en matières civiles et commerciales par le tribunal du cercle d'Agboville 1916.

2MM230. Rapports du procureur général, chef du service judiciaire de l'AOF sur le fonctionnement de la justice indigène en Côte d'Ivoire 1911-1912-1915.

2MM239. Rapport d'ensemble annuel sur le fonctionnement de La justice en Côte d'Ivoire 1923.

2MM240. Rapports annuels du lieutenant gouverneur de la Côte d'Ivoire au gouverneur général de l'AOF sur le fonctionnement de La justice indigène en Côte d'Ivoire 1925-1927.

2MM24 1. Notes et circulaires relatives aux mariages des indigènes 1906-1915-1918.

### **Série -00 Concessions-**

0018. Dossier relatif aux demandes de concessions dans la colonie 1901- 1902.

0046. Avant projet d'un décret portant organisation du domaine dans des colonies et territoires relevant du gouverneur général de l'AOF et rapport explicatif par A. Boudillor 1907.

0053. Arrêtés accordant des concessions urbaines et forestières dans les différents cercles de la colonie 1908-1909.

0092. Demandes de concessions dans les différents cercles de la colonie 1912-1913.

00105. Circulaire du gouverneur général à toutes les colonies de l'AOF au sujet de la politique africaine à l'égard des indigènes 1913.
00112. Décision, fixant la mise à prix d'adjudication de divers terrains à A gboville.
00116. Demandes de concessions dans le cercle de l'Agnéby 1916-1917.
00175. Demandes d'occupation provisoire d'un terrain sis à Yapo (cercle de l'Agnéby) et réservé aux chemins de fer formulé par Eugène Scheinder.
00209. Texte créant la direction des domaines et réglementant l'instruction des affaires domaniale 1920.
00220. Demande de concessions à Azaguié formulé par Joseph Eppa Humah, Jean Ben Anabolu, John Bleye 1921-1922.
00274. Dossier relatif à l'affaire Kakadié, Téké au sujet d'une concession sis près de la Mé subdivision d'Adzopé 1923-1926.
00291. Télégramme relatif à la cession intégrale du lot 15 d'Agboville, formulée par Assane Diop 1924.
00309. Arrêté accordant aux nommés Omar M'Baye et Babou Diop, deux concessions rurales sises à Rubino, cercle de l'Agnéby 1924-1925.
00320. Demandes de concessions urbaines à Adzopé, cercle de l'Agriéby 1924-1932.
00324. Télégramme relatif à la demande d'une concession sis au lac de l'Agnéby route Abidjan-Dabou présentée par Paoli 1925.
00339. Demandes de concession rurale à Adzopé, cercle de l'Agnéby 1925-1929.
00341. Arrêté portant transfert à Lamine Touré, la concession provisoire d'un terrain rural sis à Rubino précédemment attribué à Omar M'Baye.

00350. Présentation d'un arrêté accordant à Paoli Louis, la concession d'un terrain rural de 100 hectares sis sur la route Agboville-Abengourou 1926.

00380. Arrêté accordant une concession rurale d'un hectare sis à Agnéby, à Paoli industriel à Dabou 1926-1927.

00385. Dossier relatif au transfert de lots à Agboville, cercle de l'Agnéby 1926-1933.

00387. Demande d'attribution du lot 11 d'Agboville formulée par André Riester 1926-1932.

00393. Demandes d'attribution de concessions rurales sise à Agboville, route dc Tiassalé formulé par Etienne Dargery et Schweizer Charles 1927.

00394. Lettre de l'administrateur de la subdivision d'Adzopé au commandant de cercle de l'Agnéby au sujet des plantations faisant objet de contestation entre les villageois et les chefs de la circonscription d'Adzopé 1927.

00395. Plainte formulée par les frères Meké et Siké auprès du Lieutenant gouverneur de la Côte d'Ivoire contre Omar M'Baye au sujet d'une plantation sis à Rubino cercle de l'Agnéby 1927.

00408. Arrêtés accordant des concessions provisoires dans le cercle de l'Agnéby 1927-1928.

00409. Transfert d'une concession de 570 hectares sis dans le cercle de l'Agnéby, à la compagnie de cultures de l'Afrique occidentale précédemment attribué à Jean Veuillet 1927-1928.

00410. Arrêté accordant des concessions définitives dans le cercle de l'Agnéby 1927-1928.

00411. Dossier relatif à l'attribution d'une concession rurale sise à Ofoumpo, cercle de l'Agnéby à Gabriel Belin Dadié 1927-1928.

00415. Plainte d'Abolé Adjua au sujet de sa concession attribuée à Marc - Robert à Agboville, cercle de l'Agnéby 1927-1930.
00452. Dossier relatif à l'immatriculation de terrains ruraux et urbains dans la colonie 1931-1933.
00508. Délibération fixant les prix à l'hectare des terrains ruraux à l'usage de plantation.
00525. Renseignement sur le régime des concessions à la Côte d'Ivoire 1920.
00555. Régime des terrains détenus par les africains 1950.
00556. Débats de l'assemblée territoriale relatifs aux problèmes financiers de la Côte d'Ivoire 1953.
00558. Instruction au sujet de l'application du décret du 23 Octobre 1904 sur le domaine public en AOF 1904.
00563. Arrêté, rapport et réglementation de terrains du domaine de l'Etat et les occupations temporaires du domaine public 1913-1920.
00656. Arrêté règlementant l'aliénation des terrains domaniaux 1907.
00657. Arrêté déterminant les conditions d'aliénations des terrains domaniaux en Afrique occidentale française et en particulier en Côte d'Ivoire 1907.
00658. Cahiers de charges relatifs aux aliénations de terres domaniales.
00717. Dossiers relatifs à l'attribution de concessions définitives et provisoires, au lotissement et à l'affectation de terrain et faisant retour au domaine de l'Etat de diverses concessions domaniales de l'ensemble de la colonie 1953.
00666. Récipés relatifs aux demandes d'acquisition de concession dans le cercle de l'Agnéby 1926.
00748. Arrêté portant approbation de modification à l'implantation du plan de lotissement complémentaire d 'Agboville, cercle de 1 'Agnéby 1915-1925-1931.

00755. Approbation du plan de lotissement complémentaire d'Adzopé, cercle de l'Agnéby 1918-1924-1932.
00780. Liste des lotissements existant en Côte d'Ivoire 1953.
00793. Mise en valeur d'une concession rurale de 50 hectares sise à Yapo, cercle de l'Agnéby attribué à Schneider 1919.
00807. Constat de mise en valeur du lot 12 d'Agboville provisoirement accordé à Obodji Sobo, chef du canton des Abbey 1923.
00831. Rapport sur la mise en valeur des lots 18 et 21 d'Agboville 1924.
00832. Prorogation de délai de mise en valeur du lot 22 d'Agboville formulé par les établissements Pozzodi Borgo 1925.
00416. Demande d'attribution d'une concession rurale sise &à Azaguié cercle de l'Agnéby, formulée par Diouf 1927-1930.
00418. Arrêté accordant à Paoli, la concession provisoire d'un terrain rural sise à Agnéby, subdivision de Dabou, cercle des lagunes 1928.
00429. Demande d'attribution de deux concessions sises à Tiassalé cercle de l'Agnéby, formulée par Gabriel Belin Dadié 1929.
00435. Arrêté accordant à Ballet Pierre, la concession définitive du lot 11 d'Adzopé 1929.
00445. Arrêté accordant à la compagnie des cultures de l'Afrique occidentale la concession définitive d'un terrain rural sis à Mevoni, cercle de l'Agnéby 1931.
00444. Etat numérique des concessions accordées dans le cercle d'Agboville, subdivision d'Agboville 1930-1931.
00626. Dossier relatif aux permis d'occupation de terrain à délivrer aux indigènes pour la culture des plantes industrielle dans les différents cercles de la colonie 1915-1916.
00663. Décision nommant une commission mixte chargé de fixer le prix de base d'aliénation de terrains sis dans l'île de Petit Bassam et Agboville 1953.

00664. Dossier Koeing relatif à l'acquisition de terrains à Agboville, cercle de l'Agnéby 1923-1926-1928.

### **Série QQ- économie-**

1QQ42 V-33-31. Colonie de Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, interdiction de la monnaie indigène (manilles, sombés).

Introduction des billets de banques et propagande en faveur de leur circulation 1910-1919.

1QQ48. Colonie de Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, correspondance, échange entre le gouverneur et les administrateurs des cercles des Tagouanas, Kong, Gouros, Ourodougou, Agnéby et du Baoulé au sujet de la production et du transfert pour la défense nationale 1917.

1QQ75. Colonie de Côte d'Ivoire, Réglementation des marchés 1913-1921.

1QQ96. Rapport agricole économique, Agboville, Adzopé, 1915, 1919, 1921, 1923.

IQQ 102. Rapport économique et agricole semestriel, cercle de l'Agnéby 1921-1923-1924.

1Q1 5303 V-II-276. Répertoire, liste des maisons de commerce de la Côte d'Ivoire 1923.

1Q1 5004 V-11-267. Rédaction d'un répertoire commercial pour l'année 1936, fiches renseignements commerciaux, agricoles et industriels provenant des cercles.

1Q1 5268 V-29-30. Fiches de renseignement relatif aux établissements agricoles et commerciaux différents cercles 1936-1937.

1Q2 3374 VI-8-198. Rapport économique de la Côte d'Ivoire 1937.

1Q11 5090 VI-20-250. Statistique du commerce général et mouvement commercial en haute, moyenne et basse Côte d'Ivoire 1934-1937.

**Série-RR agriculture –**

1RR12 XI-42-311. Colonie de la Côte d'Ivoire service de l'agriculture. Arrêtés, décisions, décrets et statuts du gouverneur au sujet de l'agriculture en Côte d'Ivoire 1908-1912-1918.

1RR14 VI-12-216. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, correspondance relative à l'intensification de la production agricole pour ravitailler la métropole 1916-1918.

1RR15 XI-47-478. Colonie de la Côte d'Ivoire, service agricole, Rapport sur la situation agricole 1917-1918.

1RR18 IV-25-64. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, Rapport d'ensemble sur la situation agricole et politique de la Côte d'Ivoire 1918.

1RR22 IV-7-19. Colonie de la Côte d'Ivoire, service agricole, Rapport général annuel sur la situation agricole en Côte d'Ivoire.

1RR23 XII-2-150-1/156. Colonie de Côte d'Ivoire, service agricole, correspondance relative à l'envoi des denrées alimentaires pour la nourriture des employés des cercles de Tabou, Sassandra, Lahou, Abidjan, Agboville, Dimbokro 1919-1920.

1RR2 XI-46-327. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur. Etat de la colonisation agricole européenne adressée au gouverneur par les administrateurs, commandants des cercles 1908-1909.

1RR3 IV-30-83. Colonie de la Côte d'Ivoire, service d'agriculture, circulaire au sujet du mouvement commercial 1909-1910.

1RR5 XI-38-271. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, rapports d'ensemble et correspondance relative au plan de la campagne agricole pour l'année 1912 ; 1911-1913.

1RR XI-34-224. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, rapport sur le fonctionnement de la station agricole centrale de Bingerville pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1915.

1RR10 XVII-10-51/4-405. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, correspondance, rapport au sujet de la création des sociétés indigènes de prévoyances de secours et de problèmes mutuelles agricoles 1914-1916.

1RR45. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, correspondances adressées au chef du service agricole de Bingerville au sujet du matériel de bureau et de culture. Rapport, circulaire et télégramme relatif à la situation agricole dans la colonie de Côte d'Ivoire 1919-1935.

1RR48 XVIII-25-8. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, projet de budget, résultat de la crise commerciale 1931-1936.

1RR24 XI-38-271. Colonie de la Côte d'Ivoire, service agricole, rapports et correspondances relatifs aux compagnies agricoles 1911-1914-1919-1921.

1RR25 1V-34-112. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, correspondance relative aux missions d'études des productions agricoles en Côte d'Ivoire des possibilités de ravitaillement de la métropole en produits agricoles 1912-1919-1921.

1RR28 X19-35-372. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, rapports trimestriels sur la situation agricole de Bingerville 1922-1923.

1RR29 XI-35-381. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, rapports d'ensemble sur la situation agricole 1923.

1RR30 XI-38-274. Colonie de la Côte d'Ivoire, service agricole, rapports et arrêtés relatifs aux structures agricoles. Journaux officiels de l'AOF relatifs à l'exploitation des produits agricoles 1922-1925.

IRR40 XI-42-3 12. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, correspondance relative au personnel de l'agriculture et aux achats du matériel de culture 1915-1918-1921-1930-1933-1934.

1RR42 XI-39-409. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, rapports de fonctionnement de la station agricole de Bingerville 1932-1934.

1RR69 III-4-161. Colonie de Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, correspondance relative aux cultures vivrières dans la colonie : riz, banane, igname 1908.

1RR76 XI-47-482. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, correspondance relative à la culture, développement, recensement, à la récolte et exportation du cacao de Côte d'Ivoire 1909-1911.

IRR81 V-17-211. Colonie de Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, note sur le riz de la Côte d'Ivoire 1913.

1RR85 XI-33. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, rapport portant sur l'écoulement et la préparation du cacao produit dans les plantations par les indigènes 1913-1914.

1RR102 VI-4-173. Colonie de Côte d'Ivoire, service agricole, vente des produits vivriers et commerciaux par le service des douanes 1917-1918.

1RR104 XVI-20-14. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, rapport, copies des arrêtés, correspondance au sujet de la prohibition de la fabrication et de la vente du vin de palme "Bangui" 1908-1912-1920.

1RR108 X-7-181. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de l'agriculture, rapports annuels portant sur les cultures agricoles café, cacao, palmier à huile, coton, cocotier, caoutchouc, karité, kapock et sur le commerce du bétail dans les cercles des lagunes, Agnéby, N'Zi Comoé, Baoulé, 1921.

1RR109 XIII-47-76/707. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur générale de l'AOF, correspondance du gouverneur de la Côte d'Ivoire adressée au gouverneur de l'AOF en réponse de la lettre n°333 du 08 Juin relatif à la réquisition du riz des indigènes à des prix bas 1922.

1RR120 XIII-23-124/962. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, rapport sur la situation agricole, économique et zoologique du cercle d'Assinie et d'Aboisso 1906-1932.

1RR170 XVIII-12-26. Colonie de la Côte d'Ivoire, service des eaux et forêts, arrêté portant sur les permis d'exploitation forestier dans les cercles de Gouro, Indénié, Lahou, Agnéby 1908-1910-1923-1926.

**Série SS -La politique de la main d'œuvre-**

SS XII-1 I-61/310. Dossier 723 : Etat de la main d'œuvre pour les besoins.

SSXV – 18-32. Dossier 5442, régime du travail en Côte d'Ivoire (1909 – 1937) et divers dossiers sur la question de la main d'œuvre.

SSXV-18-24. Dossier 5479 : recrutement de la main d'œuvre 1932.

b- Les archives de la chambre de commerce de la Côte d'Ivoire.

1QQ20. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, correspondance, échange entre le président de la chambre de commerce de Côte d'Ivoire, des établissements commerciaux et le gouverneur au sujet de diverses affaires commerciales. Procès verbaux de séance de la chambre de commerce de Côte d'Ivoire 1911 – 1912.

1QQ32. Colonie de la Côte d'Ivoire, affaire économique : 1<sup>er</sup> bureau chambre de commerce de Côte d'Ivoire, correspondance échangée entre le gouverneur général de l'AOF, le gouverneur de la Côte d'Ivoire et le procureur de la république.

1QQ50. Colonie de la Côte d'Ivoire, commerce général, mouvement des importations et des exportations 1899-1913.

1QQ51. Colonie de la Côte d'Ivoire, service des douanes, tableaux des importations et des exportations des principaux produits 1900 – 1909.

1QQ54. Colonie de la Côte d'Ivoire, service des douanes, statistiques semestrielle du commerce de la Côte d'Ivoire 1911 – 1915.

1QQ56. Colonie de la Côte d'Ivoire, service des douanes état des produits du crû de la colonie exporté par les différents ports et les frontières terrestres 1917-1918-1927.

1QQ57. Colonie de la Côte d'Ivoire, cabinet du gouverneur, mouvement commercial de la Côte d'Ivoire 1918.

1QQ58. Colonie de la Côte d'Ivoire, service de douane, mouvement commercial de la Côte d'Ivoire, rapports et tableaux généraux des importations et des exportations 1921.

## 2- Sources imprimées

### **Les publications officielles**

-Damas (LG) Rapport n°11348 sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire, Abidjan, Imprimerie Nationale, 1965,3 volumes 1184p.

### **Les journaux officiels de Côte d'Ivoire (JOCI).**

-JOCI 1930 Liste des planteurs inscrits à la chambre d'agriculture, 8 mars 1930

JOCI 1931 Circulaire du gouvernement sur l'intensification de la production agricole et pastorale en Côte d'Ivoire, 4 avril 1931.

JOCI 1936 Station agricole de Bingerville vente de plants et semences p818. JOCI 1939 Liste des planteurs inscrits à la chambre d'agriculture.

JOCI 1946 Liste des planteurs inscrits à la chambre d'agriculture, 31janvier 1946.

## B -Sources orales

NOM ET PRENONS	AGES	FONCTIONS	SUJETS TRAITES	DATE DE L'ENTRETIEN
<b>Abé Ayékoé Nicolas dit Abé Yapo et un groupe jeunes élèves</b>	68	planteur	Les débuts de la culture du café et du cacao à Bacon	29 / 12 / 08 A Bacon de 10 h à 11h
<b>Ahou Kokoua Jean et Ahou Séka Serges Kokoua</b>	108 100	planteur	L'organisation sociale et les croyances religieuses chez les Attié	De 10h à 12h à Afféry
<b>Angbo Adiko</b>	81	planteur	-L'exode des Attié vers la Côte d'Ivoire La signification du terme « Attié »	01/01/09 à Grand Akoudzin de 16h à 17h
<b>Boka</b>	53	Chef de village originaire de grand Morié, instituteur affecté à la Dren d'Agboville	-Origine et signification de la fete des ignames -organisation de la chefferie en pays Abbey	15/01/2009 à Agboville de 14h à 17h
<b>Dagnogo Salifou</b>	37	Ingénieur Hydraulique	Impact des cultures pérennes sur les sols, la végétation et le climat	18/11/2008 à Abobo de 20h à 21 h 30
<b>El Hadj Moussa N'Dja</b>	73	Planteur Imam à Oress krobou	-L'introduction de l'islam en pays Krobou -biographie d'El Hadj Moussa N'dja	-16/11/2008 06h-08h30 à Oress-Krobou -25/11/2008 de 07h à 13h
<b>Gohou Séraphin</b>	74	planteur	- Origine de la main d'œuvre à Oress Krobou -La commercialisation des produits de rente	17/02/2009 de 17 h à 20h à Oress- Krobou
<b>Kareké Christophe</b>	67	- Chef du village d'Oress Krobou ; - Attaché des finances à la retraite	- Organisation de la chefferie chez les krobou - Origine des krobou - Signification de la fête « Sékké »	17/02/2009 de 17h à 20h à Oress- Krobou

<b>Koffi Ernest</b>	73	planteur	- Origine de la présence des Baoulé à Azaguié -Rapports entre les populations Baoulé et les Abbey	07/11/2008 à Azaguié- Ahoua de 10 h à 12h
<b>Money Joseph</b>	83	- Ancien chef de village de Grand Moutcho -agent du trésor -ancien infirmier - instituteur à la retraite - planteur de café à moutcho - Actuellement chef de terre	-Biographie d'Obodji Soboaa -la révolte des Abbey	18/01/2009 de 17h30 à 20h à Mouchto
<b>N'Depo Sona</b>	70	-Agent de la SATMACI à la retraite	Les débuts de la culture du café et du cacao à Andé	20/01/2009 à Andé
<b>N'Dja Abdel</b>	22	-Sans emploi	-Déroulement de la fête annuelle de Sékké	24/11/2008 à Oress-Krobou de 19h à 21h
<b>N'Dori Joseph</b>	58	-Professeur d'histoire et Géographie au Lycée Moderne d'Azaguié - Chef du village d'Odoguié - Président des chefs de village du canton Khôs	- les débuts du café et cacao en pays Abbey  -l'organisation sociale, politique et religieuse de la société	- 05/12/2008 de 10h à 14h et le  - 19/12/2008 de 14h à 18 h à Azaguié Ahoua
<b>Niamien Affery</b>	85	- Planteur à Oress Krobou ; doyen de la famille N'zomon clan principal d'Oress Krobou	- Origine des krobou - organisation et vente des produits de café et cacao - répartition de la terre entre les familles	- 16/11/2008 de 09h à 12h et - le 23/11/2008 8h40 – 12h30 à Oress- Krokou

<b>Ouédraogo Amadé</b>	71	-Homme d'affaires -ancien chauffeur de grumier -ancien chef de la communauté burkinabé d'Agboville	-présence des voltaïques dans la région de l'Agnéby	17/01/09 à Agboville de 16h30 à 17h45
<b>Seka N'Guessan Jean Baptiste</b>	87	grand planteur à Andé	- Répartition des terres entre les familles - répartition des revenus tirés de la vente des produits	20/01/2009 à Andé
<b>SCAGBO(Société Coopérative Agricole d'Agboville)</b>	10		commercialisation des produits du café et du cacao	15/ 01/09
<b>Tanon Anoh</b>	58	-Secrétaire du chef du village d'Afféry	-organisation de la chefferie -techniques culturelles	28 / 12 / 2008 de 17h30 à 18h15 et le 29/12/2008 de 18h à 19h45 à Afféry
<b>Traoré Moussa</b>	60	Commerçant à Adzopé	-la présence des Dioula dans la région de l'Agnéby	22/03/2009
<b>Zeïd Amad</b>	42	-libanais, acheteur de produits	-méthode d'achat des produits par les libanais -rapport libanais et population africaines	22/03/2009 à Agboville de 12h à 13h

## I- LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL

### A. Répertoire d'archives

Abo Zéphirin, Béssé (M), Lobou (H), Coulibaly (A), Tissé (S), 1979-1980, Répertoire de la Série RR (pour les affaires agricoles de zootechniques et forêts) 1895-1925, Archives Nationales de la Côte d'Ivoire, 34P.

Agoussi (T, H) Bakayoko (S), 1991, Répertoire numérique détaillé de la série PP (pour les affaires douanières) 1892-1952, Abidjan, Archives Nationales de la Côte d'Ivoire, 67P.

Cissé (I), 1978, Répertoire des archives du Burkina Faso (ex Haute Volta), Ministère de l'intérieur, Direction des archives de la Côte d'Ivoire, , 149P.

Gueu (J), 1975, Répertoire de la série BB (pour les correspondances générales), Archives Nationales de la Côte d'Ivoire, 146P.

Konan (A), 1975, Répertoire de la série QQ (pour les affaires économiques, Ministère de l'intérieur, Direction des archives nationales de la Côte d'Ivoire, 28P.

Kouyessin (G, F), 1975, Répertoire de la série KK (pour la politique des travaux publics et transport, Ministère de l'intérieur, Direction des Archives Nationales de la Côte d'Ivoire, 33P.

Ouattara (F, J), 1976, Répertoire numérique détaillé de la série MM (pour les affaires juridiques) 1897-1925, Abidjan, Archives Nationales de la Côte d'Ivoire, 61P.

Zadi (L), 1978-1979, Répertoire de la série NN (pour les affaires militaires) 1889-1936, Abidjan, Direction des archives Nationales de la Côte d'Ivoire, 139P.

### B. Répertoire bibliographique

Ayé Pimanova (T), 1986, Bibliographie de la Côte d'Ivoire, in annales de l'Université d'Abidjan, 636P.

Janvier (G), 1973, Bibliographie de la Côte d'Ivoire vol 11, Science de l'homme, annales de l'Université d'Abidjan, 431P.

Joua (E) et Maupali (B), 1937, Bibliographie de l'Afrique occidentale française, Paris, Société d'édition géographique maritime et coloniale, 704P.

Locou (J.N), 1982, Bibliographie de la Côte d'Ivoire, Université d'Abidjan, département d'histoire, 1 33P.

Pasquier (R), 1955, "Les français en Afrique occidentale, orientation bibliographique", in l'information historique, n°3, PP 105-111.

## C- Ouvrage de méthodologie

Beaud (M), Weber (F), 2003, Guide de l'enquête de terrain, Paris, la découverte, 257P.

Bloch (M), 1964, Apologie pour l'histoire du métier d'historien, Paris, XVII- 1 12P (cahier des annales 3).

Bouvier (J), 1968, Histoire économique et histoire sociale, Paris, (Recueil d'articles dont les premiers traitent des méthodes d'analyse et des rapports entre les sciences historiques et les sciences économiques).

Bouvier (J), 1969, Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIXè-XXè siècle), Paris, 320p

Braudel (F), 1969, Ecrits sur l'histoire, Paris, Recueil d'études et d'articles sur des problèmes de méthode historique, proposant une histoire économique et sociale attentive à tous les progrès récents des sciences de l'homme.

Brunschwig (H), "Une histoire de l'Afrique noire est-elle possible ? in Mélange en l'honneur de F. Braudel (vol II, méthodologie de l'histoire et des sciences humaines), Paris, PP 75-86.

Furida (D), 1973, Recueil de documents historiques, techniques, économies, sociétés, Lyon, Texte relatifs aux problèmes économiques et sociaux, mais aussi des documents sur l'évolution technologique.

Furida (D), série (P.ch), 1970, Techniques et sociétés, Paris, 447P.

Gillet (M), 1966, Technique de l'histoire économique, Paris, CDU,

Heffer (J), Robert (J.L), Saly (P), 1981, Outils statistiques pour les historiens, publication de la Sorbonne, série initiation n°1, Paris, 279P. (Ouvrage d'initiation à la statistique, rédigé par des historiens et qui s'adresse aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs, à tous ceux pour qui l'histoire peut faire l'objet d'une analyse scientifique).

Ki Zerbo (J), 1980, Histoire de l'Afrique Noire: d'hier à demain, Paris, , 702P. Ki Zerbo (Sous la direction de) Histoire générale de l'Afrique (UNESCO), Tome I : Méthodologie et préhistoire africaine, Paris, 893 P. (Ce premier volume présent outre la linguistique, L'anthropologie qui permettent de nuancer et d'approfondir l'interprétation des données, les documents écrits, l'archéologie et la tradition orale, les trois piliers de la connaissance historique).

Laya (D), 1972, La tradition orale: problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine. Niamey, 138P.

Le Goff(J) et Nora (P) 1974, (sous la direction de) : Faire de l'histoire, Paris,  
Tome I : Nouveaux problèmes 231 P.  
Tome II: Nouvelles approches 253P.  
Tome III : Nouveaux objets 283P.

Leroy-Ladurie (E), 1973, Le territoire de l'historien, Paris, 544P.

Marczewski (J), Juillet 1961, Histoire quantitative, buts et méthodes, cahiers de l'I.S.E.A, A.F n°1, n°115, LIV-224P.

Meillassoux (Cl), 1977, Terrain et théorie, Paris, 344P.

Monod (Th), Conseils aux chercheurs, Dakar, IFAN, 1953, 74P.

N'da (P), 2000, Méthodologie de la recherche: de la problématique à la discussion des résultats, Abidjan, PUCI, 131P.

Nouschi (R), 1967, Initiation aux sciences historiques, Paris, , 208P.

Vansina (J), 1961, De la tradition orale Tervuren, 147 ; (Ouvrage fondamental, l'un des tout premiers et encore plus utiles sur la collecte, le traitement et la présentation des sources orales).

## D- Les ouvrages de référence

### 1-Les Atlas

Atlas de la Côte d'Ivoire, 1970, Abidjan, Ministère du plan (ORSTOM-Université d'Abidjan) 58X43 cm.

Grandidier (G), 1934, Atlas des colonies françaises protectorats et territoire sous mandat de la France, Paris, Société d'édition géographique, maritime.

Atlas de Côte d'Ivoire, 1977, Office de la recherche scientifique d'outre-mer ; institut de géographie tropicale, université d'Abidjan, 192P.

### 2-Les dictionnaires

Balandier (G) et Maquet (J), 448P, Dictionnaire des civilisations africaines. Paris, Fernand Hazan, 1968, 460 illustrations.

Borremans (R), 1986-1989, Le grand dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire, Abidjan, NEA, volume 5, 287P.

Adiafric, 1973, Dictionnaire économique et politique de la Côte d'Ivoire, Paris, Ediafric - Service, 201P.

Maquet (J), Balandier (G), Alexandre (P), 1968, Dictionnaire des civilisations africaines, Paris, Fernand Hazan, PP 65-66.

### 3-Les encyclopédies

Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire, 1978, sous la direction de G. Rougerie, Abidjan, Dakar Lomé, NEA, France impression, 3vol, 1 192P.

Encyclopédie Universalis, 1968-1974, Paris, Encyclopédie universelle S.A, 20 volumes, Atlas, cartes, croquis, photos.

Guemier (E) et Froment (G), 1949, sous la direction de Encyclopédie de l'Empire français, l'Encyclopédie coloniales et maritimes, Afrique occidentale française, Tome II, Paris, 400P.

## **II-BIBLIOGRAPHIE**

### ❖ Sur la géographie et le milieu naturel

Adam (V) 1949, «Le milieu agricole Ouest africain et les méthodes de cultures» in Guemier (E) (sous la direction de) Encyclopédie de l'Empire français, AOF, Tome 2, PP3-22.

Dian (B), 1977, Les aspects géographiques du binome café-cacao dans l'économie ivoirienne, Abidjan, CEDA, 104P

Gilbank (G), 1974, Introduction à la géographie générale de l'agriculture, Paris, 256P.

Maynard (J), Souchère (P), 1963, Etude pédologique du sud-est de la Côte d'Ivoire, ORSTOM, Adiopodoumé (Abidjan), 30P.

Avice (E), La Côte d'Ivoire, 1951, Paris, société d'édition géographique, maritime et coloniale, 208P.

### ❖ Ouvrages relatifs aux peuples et à l'histoire de la Côte d'Ivoire

Allou (K, R) et Gonnin(G), 2006, Côte d'Ivoire : les premiers habitants, Abidjan, Editions du Cerap, 122P.

Amon (d'Aby), La Côte d'Ivoire dans la cité africaine, Paris, 1951. 207P.

Binger (C), 1892, Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889), Paris, Hachette, 416P.

Bourgoin (H), 1979, Côte d'Ivoire, économie et société, Paris, 334P.

Cangah (G) et Ekanza (S.P), La Côte d'Ivoire par les textes de l'aube de la colonisation à nos jours, Abidjan, NEA, 1978, 237P.

Clerici (A), 1962, Histoire de la Côte d'Ivoire, Abidjan, CEDA, 160P.

Cotten (A.M), 1968, Introduction à l'étude de petites villes de Côte d'Ivoire, Abidjan, Centre ORSTOM, 21P.

Diabaté (H), 1988, Mémorial de la Côte d'Ivoire, Abidjan, Ami (Tome 1), 290P.

Duprey (P), 1962, Histoire des ivoiriens, naissance d'une nation, Abidjan, Imprimerie nationale, 237P.

Holas (B), 1963, La Côte d'Ivoire, passé, présent, perspectives, Paris, Geuthner, 111P

Joseph (G), 1944, La Côte d'Ivoire, Paris, A, Fayard, 234P.

Loucou (J.N), 2007, Côte d'Ivoire, les résistances à la conquête coloniale, Abidjan, Editions du Cerap, 150P.

- 2002, Histoire de la Côte d'Ivoire, peuples et ethnies, Abidjan, Neter, 200P.
- 1984, Histoire de la Côte d'Ivoire, Tome 1 la formation des peuples, Abidjan, CEDA, 208P

Meyer (G), 1975, Un demi-siècle en terre ivoirienne, Paris, la pensée Universelle; 313P.

Tokpa (L, J) 2006, Côte d'Ivoire : l'immigration des Voltaïques 1919-1960, Abidjan, Editions du Cerap, 121P

#### ❖ Ouvrages portant sur l'histoire de l'environnement

Delort(R), 2001, Chouquer (G), Walter (F), Histoire de l'environnement européen, Paris, PUF, 354P

Harroy (J, B), 1949, Afrique terre qui meurt : La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation, Bruxelles, Hayez, 557P.

Julien (M, H), 1965, L'homme et la nature, Paris, la nouvelle encyclopédie, ,128P.

❖ Documents à caractère économique et social

Anouma (R, P), 1973, L'impôt de capitation, le système des prestations et des corvées en Côte d'Ivoire de 1901 à 1930. Rôle dans la mise en valeur et l'évolution économique, Aix en Provence, Université de Provence, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, 2 volumes.

Assoumou(J), 1977, L'économie du cacao (Agriculture et bataille du développement en Afrique tropicale), Paris, Jean Pierre de Large, 350p

Benoît (G), 1977, Qu'est ce que le développement, Paris, Petite collection Maspero, 268P.

Braibant (P), 1983, La crise économique de 1929. De la crise économique de 1930 à la veille de l'indépendance, Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris, EHESS, 310P.

Côte d'Ivoire, service de la statistique générale et mécanographie, 1956, Répertoire des villages de la Côte d'Ivoire, classement par circonscription administrative, Abidjan, 255P.

Côte d'Ivoire, Direction de la statistique et des études économiques et démographiques, 1960, Recensement des centres urbains d'Abengourou, Agboville, Dimbokro et Man 1956-1957. Résultats définitifs, Paris, 113P.

Côte d'Ivoire, Service de la statistique, 1947-1958, Inventaire économique et social de la Côte d'Ivoire, Paris, 1960, 286P.

Ekra Vanga, 1979, Le capitalisme de l'état colonial en Côte d'Ivoire: éléments économiques, sociaux, politiques et culturels de sa mise en place 1880-1930, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris,

Elloé (B), 1982, Commerce et société en Basse Côte d'Ivoire : de l'économie précoloniale à l'économie de marché, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle histoire, 2 Tomes, Université de Paris VII, 574P.

Gbagbo (L), 1979, Les fondements socioéconomiques de la politique ivoirienne 1940- 1960, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, histoire, Paris.

Kipré (P), 1985, Villes de Côte d'Ivoire 1893-1940, Tome 2 : Economie et société urbaine, Abidjan NEA, 290P.

Ekanza, 1972, Colonisation et sociétés traditionnelles, un quart de siècle de dégradation du monde traditionnel ivoirien 1893-1920, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Aix en Provence, , 2 volumes, 669P.

-1983, Mutations d'une société rurale, les Agni du Moronou, XVIII<sup>ème</sup> siècle- 1939 Thèse d'Etat ès -lettre, Université de Aix en Provence, 2 volumes

Domergue (C.D), 1984, La politique coloniale française et les réalités coloniales l'exemple de la société en Côte d'Ivoire 1905-1958, Thèse d'Etat Poitiers, Université de Poitiers, 3 volumes, 1901 P.

GASTELLU (J, M), 1986, Une économie du trésor : les grands planteurs de Moronou (Côte-d'Ivoire), Paris, ORSTOM, ,4 tomes.

Tome 1 Fastes Agni, 84 p

Tome 2 L'organisation économique,134 P.

Tome 3 La formation des plantations. ,119 P.

Tome 4 Le produit et son utilisation ,168P.

Maestri (E), 1976, Le chemin de fer en Côte d'Ivoire : histoire, problèmes, influences sociales, économiques et culturelles, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, histoire, Aix en Provence, Université de Aix en Provence, 2 volumes, 864 P.

Minine (J), 1932,La main d'œuvre indigène dans les colonies françaises, thèse de doctorat en droit, Paris, Jouve.

Tome 1 : L'agriculture et la forêt dans l'économie ivoirienne, 149 P.

Tome 2 : Les produits agricoles destinés à l'industrie et à l'exportation, 317P.

Tome 3 : Les produits vivriers et produits forestiers bruts et transformés, 257P.

Poquin (J.J), 1955, Les relations économiques extérieures des pays d'Afrique Noire de l'Union Française 1925-1955, Paris, Colin, 297P.

Roux(A), 1988-1989, Processus de développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire noires de 1901 à 1944, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle histoire, Université Nationale de Côte d'Ivoire, 471P.

Samir Amin, 1967, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, les éditions de minuit, 330P.

Schwartz (A), 1960, Le problème de la concurrence rail-route en Côte d'Ivoire, centre de géographie appliquée, Strasbourg, 100P.

Semi Bi (Z), 1973, La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire 1900-1940, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris, Université de ParisVII, 386P.

- 1986, Equipement public et changement. Socio-économique en Côte d'Ivoire 1930-1957, Thèse d'Etat, Lille, Université de Lille III, 3 volumes, 1003P.

Tokpa (L.J), 1991-1992, La main d'oeuvre indigène des exploitations agricoles et forestières de la Côte, d'Ivoire de 1900 à 1940, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Cocody-Abidjan, 868P.

Yayat d'Alépé(H), 1980, Une économie coloniale de transition : la Côte d'Ivoire de 1893 à 1919, Paris, Université de Paris VII, Thèse pour le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, 554P.

- 1999-2000, Instauration de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire 1893-1923, Thèse de doctorat, Université de Paris VII Denis Diderot, 2 Tomes, 471P.

Zunon Gnobo (J), 1980, Les échanges dans la région de Daloa au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1936, Université de Paris VII, thèse pour le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, 554P

#### ❖ Les documents de données politiques

Amon d'Aby (F.J), 1988, Le problème des chefferies traditionnelles en Côte d'Ivoire, Abidjan, NEA, 64P.

Dislere, 1913, Traité de législation coloniale, Paris, Larose, 208P.

Duval (J), 1964, Les colonies et la politique coloniale de la France, Paris, Arthur Betraud, 526P.

Loucou (J.N), 1976, La vie politique en Côte d'Ivoire de 1932 à 1952, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Aix en Provence, Université de Provence, 608P.

Gatelieni (Général Joseph Simon), (S.d), Rapports d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar, Paris, Lavauzefle, 628P.

Pepy (D), 1964, Les Etats africains et leurs problèmes, cours de l'Institut politiques, Tome 1.

Zinsou (M.J.V), 1973, L'administration française en Côte d'Ivoire 1890-1922, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, histoire, Aix Provence, 448P.

Deschamps (H), Les méthodes et doctrines coloniales de la France du 16<sup>ème</sup> siècle à nos jours, Paris, 1953, 222P.

❖ Les documents portant sur l'anthropologie, la sociologie et la linguistique

Dumestu (G), 1971, Atlas linguistique de la Côte d'Ivoire, les langues de la région lagunaire, Université d' Abidjan, 3 25P.

Dupire (M), 1955, Etude sur la société Adioukrou et sur la région de Dabou, ORSTOM, Paris, 48P.

Holas (B), 1965, Le séparatisme religieux en Afrique noire l'exemple de la Côte d'Ivoire, Paris, PUF, 400P.

Meillassoux (C, L), 1964, Anthropologie économique des Gouro de la Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale, Paris, édition Mouton La Haye, 382P.

Touré (A), 1979, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire : appareil idéologique d'Etat et diffusion des modèles culturels, Paris, ORSTOM; 241P.

Maquet (J), 1967, Les civilisations : histoires, techniques, arts, sociétés, Paris, Verviers, 352P.

Paulme (D), 1961, Les civilisations africaines : que sais-je? Paris, 128P (Synthèse historique et ethnologique).

Baumann (H) et Westerman (D), 1962, Les peuples et les civilisations de l'Afrique noire, Paris, 605P.

❖ Ouvrages portant sur la région de l’Agnéby

1-Agboville

Chaleard (J.L), 1973, Structure agraire et économie de plantation chez les Abbey (département d’Agboville) Côte d’Ivoire, Université de Paris X, Nanterre, 2 Tomes.

Djra Choho (T.D), 2005, société et économie de l’Agnéby. De la colonisation à nos jours, Rapport de DEA histoire, 54P.

- 1999, Le peuple Abbey d’Agboville et la colonisation française de la fin de la révolte à 1944, Mémoire de maîtrise, histoire, 226P.

Guiral (M), 1976, La pénétration française en pays Abbey 1903-1911 et la révolte des Abbey, Mémoire de maîtrise, Paris I, 71P.

Koffi Aissi (R), 1978, Djidia: Essai d’analyse d’une institution sociale des Abbey d’Agboville, Mémoire de maîtrise, Université de Paris X, Géographie, 262P.

Le Strat (J), 1974, Agboville : Une ville soudanaise dans la forêt, thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle(Géographie), Université de Paris X, Nanterre, 262P.

Paulme (D), 1966, « Première approche des Attié » Cahiers d’Etudes Africaines n°21, 681p, pp87-120

Zahie Gnouha (D), 1987, Main d’œuvre voltaïque et économie de plantation dans la région d’Agboville à l’époque coloniale 1930-1946, Mémoire de maîtrise, UNCI.

2-Adzopé

Adjelou (J.B), 1987, La vie économique traditionnelle en pays Akyé de 1875 à 1915, Mémoire de maîtrise, Université d’Abidjan, 207P.

Affou Yapi, 1979, Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social (introduction à l'organisation socio-économique Akyé, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, géographie, 370P  
Dian Boni, 1970, «Le pays Attié : Etude de l'économie agricole» in Annales de l'Université d'Abidjan, Série G, Tome 2, 62P.

- Mars-Avril 1974, « Plantation paysans et développement dans le Sud est forestier l'exemple du département d'Adzopé », in Bulletin Association géographique française, Paris, PP 415-416.

❖ Thèse et mémoires

1-Thèses

Atta (K), 1978, Dynamisme de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain de Bouaké, thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, (géographie), Université de Paris I, Sorbonne, 296P

Bamba Sékou (M), 1978, Bas-Bandama précolonial, une contribution à l'étude historique des populations d'après les sources orales, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle histoire, Paris, Université de Paris, 2 tomes.

Bony (J), 1980, La Côte d'Ivoire sous la colonisation française et le prélude à l'émancipation 1920-1947 d'une nation, Paris, Université de Paris I, Sorbonne, Faculté de Lettres, doctorat d'Etat, 1513P.

Coulibaly(K), 2007, Anyama, une ville soudanaise en pays Akyé, thèse unique de doctorat (géographie), Université d'Abidjan, 553p.

Kindo (B), 1975, Economie de plantation chez les Agni de l'Indénié, Abidjan, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle géographie, 1973, 151P.

Sawadogo (A), Le développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire ; Thèse de doctorat d'Etat-ès- lettres (géographie), Université de Paris X, Nanterre, Paris, 447P.

## 2- Mémoires de maîtrise

Aké (A.L), 1991, Les grands planteurs ivoiriens entre 1930 et 1950, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Abidjan, 297P.

Bamba Sékou(M), 1975, Tiassalé et le commerce précolonial sur le Bass-Bandama, mémoire de maîtrise (histoire), Paris, Université de Paris I, 153p

Coulibaly (N, J), 1981, Bingerville à l'époque des gouverneurs 1900-1934, Mémoire de maîtrise, Abidjan, Université de Côte d'Ivoire, 263P.

Kemoubaye (M), 1984, Les prix des denrées d'exportation en Côte d'Ivoire de 1920 à 1958, Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Abidjan, 134P.

Kobi (A.J), 1985, Le syndicat agricole africain de Côte d'Ivoire, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Abidjan, 211P.

Kojok (S), 1993, L'immigration libanaise en Côte d'Ivoire avant 1945, Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Abidjan, 154P.

Kouamé (F), 1994, La radio et l'histoire une étude de cas : l'histoire des Ega, Mémoire de maîtrise, histoire, Université d'Abidjan, 191P.

Yao Konan (P), 1995, Le commerce colonial en Côte d'Ivoire de 1945 à 1960, Mémoire de maîtrise, histoire, Université d'Abidjan, 146P.

Gnahoré (Z.P), 1999, Gabriel Dadié et l'éveil du nationalisme en Côte d'Ivoire 1891-1953, Mémoire de maîtrise, histoire, 169P.

### ❖ Articles et revues

Anoma (J), décembre 1954, "Comment nous sommes devenus des planteurs à l'égard des plants", in Revue Franco-Outremer, PP 51-52.

Coquery Vidrovitch (C), avril 1969, "Recherches sur le mode de production africain", in La pensée n°144, PP6 178.

Hedue (J), 1960, "Régime domanial et foncier", in Guernier (E), Encyclopédie de l'Empire français, AOF, Tome 1, PP 299-308.

Balandier (G), 1960, "Structures sociales traditionnelles et changements économiques", cahiers d'études africains n°1, PP1-14.

Binot (J), 1965, «Note sur le régime successoral en Côte d'Ivoire », Penaut, Paris, n°706 Avril-Juin, PP283-288.

Boutillier (J.L), 1968, Les captifs en AOF (1903-1905), bulletin IFAN, Série B, PP5 13-535.

Locher (F) ,2009/4, « histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier historique » introduction au numéro spécial « Histoire environnementale » de la revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, 56/4, 224p, pp7-354

Fréchou (H), janvier à Mars 1955 « Les plantations européennes en Côte d'Ivoire », cahiers d'outre mer, PP56-83.

#### ❖ Démographie

Dormergue (D), 29-30 avril 1977 «La Côte d'Ivoire : essai de démographie historique 1905-1945 », Communication au séminaire du centre d'étude africaine d'Edinburgh, African historical demography.

Ekanza (S.P), 1982, «Le Moronou précolonial : Essai de démographie historique », Annales de l'Université d'Abidjan, Série I, histoire tx, PP124-140.

Dittgen (A), Labaste (P), Sess (J.M), 1978, Evolution de la population rurale en Côte d'Ivoire, CIRES, 15P.

#### ❖ Café-cacao

Lefèvre (R), octobre 1949, "Cacao et café, cultures révolutionnaire", l'évolution des peuples de la forêt, Revue de géographie humaine et d'ethnologie, n°4, PP52-62.

❖ Documents en ligne

Anonyme, « Séminaire histoire environnementale », disponible sur le site [www.supportcoursenligne.science-po.fr/201010/modele/charte.php](http://www.supportcoursenligne.science-po.fr/201010/modele/charte.php)? a Matiere=kint & a NoEnseigne

3115&acampus=p, automne 2010-2011, consulté 29 mai 2009

Anonyme, « Qu'est-ce que l'histoire de l'environnement », disponible sur le site [www.ac-grenoble.fr/histoire/didactique/general\\_blois\\_2001/environnement.htm](http://www.ac-grenoble.fr/histoire/didactique/general_blois_2001/environnement.htm), consulté 10mai 2009

Anonyme, « RTP histoire de l'environnement », disponible sur le site [www.cnrs.fr/inshs/recherche/RTP%20\\_environnement/présentation.htm](http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/RTP%20_environnement/présentation.htm), consulté 29 mai 2009

Parti Ecologique Ivoirien « Histoire et Protection de l'environnement », disponible sur le site [www.parti-ecologique-ivoirien.org/.../histoire-d-t-environnement.php](http://www.parti-ecologique-ivoirien.org/.../histoire-d-t-environnement.php), consulté 26 juin 2012

Anonyme, « Histoire de l'environnement » Disponible sur le site <http://fr.wikipedia.org/wiki/histoire-de-l'environnement> , consulté 28juin 2012

# **TABLES**

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau n°1</b> : Recensement des plantations d'indigènes de cacaoyer dans le cercle de l'Agnéby au 31 décembre 1915 non compris la subdivision de Tiassalé.....	126
<b>Tableau n°2</b> : Etat de colonisation agricole européenne dans le cercle de l'Agnéby en 1916.....	128
<b>Tableau n°3</b> : Consommation française en café en 1924.....	131
<b>Tableau n°4</b> : Evolution du budget en francs de la SIP de l'Agnéby.	158
<b>Tableau n°5</b> : Charges fiscales du cercle de l'Agnéby en 1941.....	160
<b>Tableau n°6</b> : Les très grandes exploitations dans la région de l'Agnéby en 1936.....	183
<b>Tableau n°7</b> : Les grandes exploitations dans la région de l'Agnéby en 1936.....	185
<b>Tableau n°8</b> : Les petits planteurs européens dans la région de l'Agnéby en 1936.....	188
<b>Tableau n°9</b> : Population de Lovoguié en 1944.....	194
<b>Tableau n°10</b> : Population de Bessé en 1944.....	194
<b>Tableau n°11</b> : Superficies cultivées à Lovoguié en 1944 (unité hectare).....	195
<b>Tableau n°12</b> : Superficies cultivées à Bessé en 1944 (unité: hectare).....	195
<b>Tableau n°13</b> : Evolution de la production commercialisée de café et de cacao du cercle d'Agboville de 1939 à 1945(production indigène et européenne (unité: la tonne) .....	196
<b>Tableau n°14</b> : Rendement des exploitations industrielles indigènes en 1941.....	197

<b>Tableau n°15:</b> Rendement des exploitations industrielles européennes en 1941.....	197
<b>Tableau n°16 :</b> Evolution de la production de café et cacao dans la région de l'Agnéby 1948-1956 (ensemble des cultures européennes et africains).....	199
<b>Tableau n°17 :</b> Coût d'un plantation de cacaoyer de deux cents hectares arrivés en rapport en 1937.....	225
<b>Tableau n°18 :</b> Prix de revient à l'hectare d'une plantation de cacaoyer.....	226
<b>Tableau n°19 :</b> Coût de production d'une exploitation indigène de 10 ha arrivés en rapport en 1937.....	228
<b>Tableau n°20 :</b> Les principales maladies traitées dans la subdivision d'Agboville en 1954.....	245
<b>Tableau n°21 :</b> Répartition des grands planteurs par âge dans la région de l'Agnéby entre 1930 et 1950.....	259
<b>Tableau n°22 :</b> Prix d'achat des produits agricoles du cru et des cultures de rente au 3 <sup>ème</sup> trimestre 1926.....	284
<b>Tableau n°23:</b> Revenu de la population de la région de l'Agnéby et charges fiscales en 1941.....	285
<b>Tableau n°24</b> Productions, superficies et rendements des vivriers dans le cercle d'Agboville en 1941,1942 et 1943.....	287
<b>Tableau n°25 :</b> Productions de café, de cacao et de cola des subdivisions d'Agboville et d'Adzopé en 1955.....	291
<b>Tableau n°26 :</b> Les principales productions de la région de l'Agnéby en 1952.....	294
<b>Tableau n°27 :</b> Valeur de la production et revenu par habitant des planteurs de café .....	295
<b>Tableau n°28 :</b> Valeur de la production et revenu par habitant des planteurs de Cacao .....	296

<b>Tableau n°29 : Population européenne dans le cercle d'Agboville 1949 à 1955.....</b>	<b>297</b>
<b>Tableau n°30 : La répartition des occidentaux présents dans le cercle de l'Agnéby en 1951 (non compris les français) .....</b>	<b>298</b>
<b>Tableau n°31: Evolution de la population syro-libanaise dans le cercle d'Agboville de 1936 -1955.....</b>	<b>301</b>

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo n°1 : Le passage du fleuve Agnéby à Agboville.....	18
Photo n°2 : La gare ferroviaire d'Agboville .....	153
Photo n°3 : Les maisons de commerce de la CFAO et de la SCOA à Agboville .....	206
Photo n°4 : Habitation moderne à Bacon.....	250
Photo n°5 : Maisons moderne à Grand-Akoudzin.....	251
Photo n°6 : Photographie de Gabriel Dadié et de Joseph Anoma....	266
Photo n°7 : Photographie des trois principaux quartiers dans la subdivision d'Agboville .....	311

## **LISTE DES CROQUIS**

Croquis n°1 : Lotissement d'Adzopé.....	248
Croquis n°2 : Croquis du nouveau lotissement d'Agboville.....	249

## **LISTE DES CARTES**

<b>Carte n°1 : La localisation de la région de l'Agnéby en Côte d'Ivoire.....</b>	<b>20</b>
<b>Carte n°2 : Sites des localités enquêtées dans la région de l'Agnéby.....</b>	<b>42</b>
<b>Carte n°3 : Les premiers foyers d'implantation du cacaoyer dans la région de l'Agnéby.....</b>	<b>129</b>
<b>Carte n°4 : La localisation des plantations dans la région de l'Agnéby en 1936.....</b>	<b>191</b>
<b>Carte n°5 : Les centres d'achat dans la région de l'Agnéby en 1937.....</b>	<b>213</b>

<b>Carte n°6</b> : Les principaux itinéraires de la commercialisation du café et du cacao dans la région de l’Agnéby .....	215
<b>Carte n°7</b> : Les pays exportateurs du cacao de la colonie de Côte d’Ivoire en 1933 autres que la France.....	223
<b>Carte n°8</b> : Le niveau d’instruction dans la région de l’Agnéby en 1955.....	243
<b>Carte n°9</b> : La recomposition de l’espace ethno-culturel.....	304

## **LISTE DES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES**

<b>Représentation n°1</b> : Histogramme de l’évolution comparée des productions de café et cacao dans la région de l’Agnéby entre 1948 et 1956.....	201
<b>Représentation n°2</b> : Courbe d’évolution de la pluviométrie de la subdivision d’Agboville 1951-1958.....	239
<b>Représentation n°3</b> : Les différentes activités des Européens dans le cercle d’Agboville en 1951.....	299

## TABLE DES MATIERES

DEDICACES.....	4
REMERCIEMENTS .....	5
SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION .....	7

### **PREMIERE PARTIE : LES GENERALITES SUR L'INTRODUCTION DES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO DANS LA REGION DE L'AGNEBY : 1909-1930 .....** 50

### CHAPITRE I : LE MILIEU PHYSIQUE ET LES DONNEES HUMAINES AVANT LES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO ..... 52

I-LE MILIEU PHYSIQUE ET LES DONNEES HUMAINES .....	52
A- Le milieu physique.....	52
1-Le climat .....	52
2-La végétation .....	54
3- Le relief.....	56
4- Les sols et l'hydrographie .....	57
B- LES DONNEES HUMAINES.....	60
1-Le niveau de peuplement .....	60
2-La composition de la population .....	60
2-1-Les Abbey.....	61
2-2- Les Krobou .....	63
3-3- Les Attié.....	65
3-4-Les autres populations .....	69
II- L'ORGANISATION ECONOMIQUE .....	71
A - L'économie ancienne .....	71

1- L'agriculture .....	71
2- La chasse, la pêche et l'élevage .....	73
2-1-La chasse .....	73
2-2- La pêche.....	74
2-3- L'élevage .....	75
3- La collecte.....	76
4 - Le commerce .....	77
5- L'artisanat et l'extraction de l'or .....	79
5-1-L'artisanat .....	79
5-2-L'extraction de l'or .....	81
<b>B-L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION ET LA REPARTITION DE LA TERRE .....</b>	<b>84</b>
1- Le caractère communautaire du système de production.....	84
2- La répartition lignagère de la terre.....	86
<b>III - LES STRUCTURES POLITIQUES ET SOCIALES DANS L'AGNEBY AVANT L'INTRODUCTION DES CULTURES PERENNES.....</b>	<b>89</b>
<b>A- Les structures politiques .....</b>	<b>89</b>
1- Le village, centre d'exercice du pouvoir .....	89
2- La chefferie villageoise .....	91
2-1-Le chef de village.....	91
2-2-Les autres membres de la chefferie villageoise .....	94
3- Les classes d'âge .....	95
<b>B- L'organisation sociale .....</b>	<b>98</b>
1- La structure lignagère des peuples .....	98
2- La stratification sociale des peuples .....	101
<b>C- LES CROYANCES ET PRATIQUES RELIGIEUSES .....</b>	<b>103</b>

1-Chez les Abbey.....	103
2-Chez les Attié.....	104
 CHAPITRE II : L'ETABLISSEMENT DE L'ECONOMIE DE PLANTATION	
1909-1930 .....	108
I- LA DIFFICILE OUVERTURE DU PAYS A L'ECONOMIE DE PLANTATION .....	108
A-Le contexte général de la politique coloniale avec l'arrivée du Lieutenant-Gouverneur Angoulvant et ses conséquences .....	108
1- Les objectifs du Lieutenant-Gouverneur.....	108
1-1-Le rejet de la politique de pénétration pacifique.....	109
2-2- La recherche de l'autonomie financière de la colonie .....	110
2- Les premières initiatives de culture du cacaoyer dans la région de l'Agnéby en 1909 .....	111
B- L'attitude des indigènes face à la cacaoculture .....	112
1-Les explications du refus .....	112
2-Les principales formes d'hostilités .....	113
C- Les mouvements de révoltes dans la région .....	114
1- Le soulèvement des Attié .....	115
2- La révolte des Abbey .....	116
3- L'attaque du poste d'Azopé par des groupes Attié-Abbey .....	117
D- les représailles du colonisateur.....	118
1- La destruction des campements.....	119
2- La remise des armes et le paiement des amendes de guerre .....	120
3-Les emprisonnements et les déportations .....	122
4-La reconnaissance de l'autorité coloniale.....	123
II- LA MISE EN PLACE DES PLANTATIONS .....	125

A-Le cacao .....	125
1-Le recensement des plantations de cacao dans la région de l'Agnéby .....	126
2-Les premiers foyers d'implantation de la culture du cacaoyer à partir du recensement de 1916 .....	129
B- La politique caférière .....	130
1- La hausse du prix du café .....	130
2- La détaxe du café ivoirien.....	132
3- Les débuts de la caféculture dans l'Agnéby en 1925 .....	132
C- La formation et l'encadrement du planteur .....	134
1-Les stations agricoles .....	134
2- L'action des chefs de villages : l'exemple d'Obodji Soboа .....	137

**DEUXIEME PARTIE : LE DEVELOPPEMENT ET LA COMMERCIALISATION  
DU CAFE ET DU CACAO DANS LA REGION DE L'AGNEBY  
DE 1930 A 1958.....**

<b>CHAPITRE I- LES FACTEURS FAVORABLES A LA DIFFUSION DU <u>CAFE</u> ET DU CACAO.....</b>	<b>143</b>
<b>I-LES CONDITIONS DE LA DIFFUSION DE LA CACAOCULTURE ET DE LA CAFEICULTURE.....</b>	<b>143</b>
A-La crise des années 30 .....	143
1-Les manifestations de la crise .....	144
2- Les répercussions de la crise dans l'Agnéby .....	145
B- Les réactions face à la crise.....	148
1-L' extension des plantations .....	149
2- L'entretien des plantations.....	150

3-L'amélioration des produits .....	150
E- Le rôle des infrastructures de communication .....	152
1- La voie ferrée dans l'essor de la subdivision d'Agboville .....	152
2-L'apparition des camions de transport pour le cacao et le café .....	155
<b>II- LE RENFORCEMENT DES MECANISMES D'ENCADREMENT ET DE VULGARISATION DES CULTURES COMMERCIALES .....</b>	<b>155</b>
A- Le développement de l'esprit mutualiste .....	156
1- L'action de la Société Indigène de Prévoyance (S.I.P) dans la région de l'Agnéby .....	156
2- Le crédit agricole mutuel de la Côte d'Ivoire .....	161
B- La main d'œuvre agricole.....	165
1- La main d'œuvre familiale .....	165
2- La main d'œuvre non autochtone .....	166
3-Les conditions de travail et de vie de la main d'œuvre non autochtone .....	168
C- L'amélioration des techniques de production.....	174
1- Les outils agricoles .....	174
2- Les techniques de culture.....	175
3- Les différentes méthodes de préparation .....	178
<b>III-LES CARACTERISTIQUES ET LES PRODUCTIONS DES EXPLOITATIONS .....</b>	<b>181</b>
A-Les caractéristiques et la localisation des exploitations .....	181
1- Les grandes exploitations .....	181
1-1- Les très grandes exploitations.....	182
1-2- Les grandes exploitations.....	184
1-3-La gestion des exploitations (les très grandes et les grandes) .....	187
2- Les petites exploitations .....	187

2-1- Les petits planteurs Européens .....	189
2-2-Les Africains .....	189
3- La localisation des exploitations .....	190
B- L'évolution des superficies et de la production (1930-1945).....	192
1-L'esquisse des superficies cultivées.....	192
2- L'évaluation quantitative de la production .....	196
C- La situation des cultures de café et de cacao après 1945.....	198
1- Les superficies .....	198
2- Les productions .....	201

<b>CHAPITRE II : LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU CAFE ET DU CACAO .....</b>	<b>203</b>
<b>I-LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION DE LA TRAITE .....</b>	<b>203</b>
A- Les acteurs.....	203
1-Les producteurs .....	203
2-Les maisons de commerce .....	205
3-Les commerçants indépendants ou traitants .....	208
3-1-Les Sénégalais .....	208
3-2-Les Dioula.....	210
3-3-Les Syro-libanais et les Européens .....	211
B- L'organisation de la traite .....	212
1-Les centres d'achat et le circuit de commercialisation des produits du café et du cacao.....	212
1-1- Les centres d'achat .....	212
1-1-1- Le marché dit «officiel » de 1909 à 1939 .....	213
1-1-2- Le marché libre de 1945 à 1958 .....	214

1-2- Le circuit de commercialisation des produits du café et du cacao .	215
2-La formation des prix des denrées .....	217
3-Les transactions à la traite.....	218
3-1-La période avant la deuxième guerre mondiale .....	218
3-2-La période après la seconde guerre mondiale. ....	220
<b>II-L'EXPORTATION DES PRODUITS ET LE REVENU DU PLANTEUR .</b>	<b>221</b>
A- Les partenaires commerciaux .....	221
1- La France.....	222
2- Les autres partenaires.....	223
B- Coût et revenu chez le planteur .....	224
1-Coût et revenu chez le planteur européen .....	225
2-Coût de production et revenu du planteur indigène.....	227

**TROISIEME PARTIE : L'IMPACT DES CULTURES DU CAFE ET DU CACAO  
ET LA NOUVELLE CONFIGURATION DE LA REGION DE  
L'AGNEBY : 1909-1958 .....**

<b>CHAPITRE I : L'APPORT DU CAFE ET DU CACAO DANS LA MODIFICATION DU PAYSAGE PHYSIQUE DE LA REGION DE L'AGNEBY .....</b>	<b>234</b>
<b>I-L'EXTENTION DES PLANTATIONS DE CAFE ET DE CACAO FACTEUR DE DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>234</b>
A-La dégradation de la biodiversité .....	234
1- La flore.....	234
2- La faune.....	235
B- L'appauvrissement du sol et la baisse de la pluviométrie .....	237
1- L'appauvrissement du sol .....	237

2- La baisse de la pluviométrie .....	238
<b>II- LE CAFE ET LE CACAO SOURCES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DANS LA REGION DE L'AGNEBY .....</b>	<b>240</b>
A- L'évolution sociale des indigènes .....	240
1-La genèse de l'école dans la région de l'Agnéby .....	241
2 -Les réalisations d'infrastructures scolaires .....	242
3- La construction des centres de santé .....	244
B- La vulgarisation de la politique de lotissement.....	246
1- La diffusion de la politique du lotissement.....	247
2-L'urbanisation des villages .....	250

<b>CHAPITRE II : LE CAFE ET CACAO FACTEURS DE MUTATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>253</b>
<b>I- LES MUTATIONS DE LA SOCIETE RURALE.....</b>	<b>253</b>
A- Une structure sociale traditionnelle fortement ébranlée .....	253
1- La désorganisation de la communauté villageoise.....	253
2- La montée du captif dans l'échelle sociale .....	255
B- La nouvelle stratification sociale .....	256
1- Les grands planteurs .....	256
1-1-L'origine sociale des grands planteurs .....	257
1-2-L'origine ethnique des grands planteurs .....	258
1-3-Evaluation quantitative des grands planteurs Africains et leur répartition selon l'âge.....	259
1-4-L'utilisation des revenus des grands planteurs .....	260
2- Les autres planteurs .....	261
3- Les commerçants et les artisans .....	262

<b>II- LE SOUTIEN DES PLANTEURS DE LA REGION DE L'AGNEBY A LA LUTTE SYNDICALE ET A LA DECOLONISATION .....</b>	<b>264</b>
A- Les facteurs favorables à la contestation de la politique coloniale ...	264
1- La montée de nouveaux « leaders » .....	264
2- Biographie de Gabriel Dadié et de Joseph Anoma .....	265
3- La situation des planteurs africains .....	269
B- Les mouvements de contestation dans la région de l'Agnéby .....	270
1- Le Syndicat Agricole Africain de Côte d'Ivoire.....	270
2- Les partis politiques .....	272
C- Le bilan de l'action syndicale et politique dans la région de l'Agnéby .....	274
1- Sur le plan syndical.....	274
2- Sur le plan politique .....	276
<b>III- LA CULTURE DU CAFE ET DU CACAO ET L'EFFERVESCENCE RELIGIEUSE .....</b>	<b>277</b>
A- Le nouveau paysage religieux dans la région de l'Agnéby .....	277
1- Le développement du christianisme .....	277
2- L'influence de l'islam .....	279
3- Le recul des autres religions.....	281

<b>CHAPITRE III : LE CAFE ET LE CACAO SOURCES D'ENRICHISSEMENT DES PLANTEURS ET FACTEURS DE FORMATION D'UN BASSIN ECONOMIQUE DANS LA REGION DE L'AGNEBY.</b>	<b>283</b>
I-L'ENRICHISSEMENT DES PLANTEURS DE CAFE ET DE CACAO ....	283
A- Le développement de l'économie de marché dans la région.....	283
1-Le rôle croissant de l'argent .....	283

2- Les signes de l'enrichissement des planteurs de la région de l'Agnéby .....	284
3-Le délaissement des cultures vivrières et des produits du cru .....	286
B- La restructuration des moyens et voies de communication et ses conséquences pour la région de l'Agnéby .....	288
1- Le déclin de la ville d'Agboville .....	289
2- Les manifestations du déclin .....	291
C- La place de la région de l'Agnéby dans l'économie coloniale .....	294
1- La part des productions agricoles principales de la région dans l'économie marchande.....	294
2- La valeur de la production .....	295
<b>II- L'AGNEBY ZONE DE CONVERGENCE DES MIGRANTS A LA RECHERCHE DE FORTUNE.....</b>	<b>297</b>
A- L'importance des migrations dans la région.....	297
1- Les Européens.....	297
2- Les Syro-libanais .....	300
3- Les populations africaines .....	302
B- Les conséquences de l'immigration .....	303
1-La recomposition de l'espace ethno-culturel .....	304
2-La modification de la structure des exploitations .....	307
3- Le séparatisme entre autochtones et étrangers .....	308
4- Les tensions et litiges fonciers.....	313
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>317</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>324</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>389</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>431</b>